

tracés

Revue de Sciences humaines

Les sciences humaines et sociales au travail (I)

Faire revue

Coordonné par Amina Damerджи, Samuel Hayat,
Natalia La Valle, Anthony Pecqueux et Christelle Rabier

2018 | hors-série

Présentation éditoriale de *Tracés* ***Revue de sciences humaines***

Comité de rédaction

Anaïs Albert, Annabelle Allouch, Thomas Angeletti, Amina Damerdjji, Juliette Galonnier, Samuel Hayat, Igor Krtolica, Natalia La Valle, Stefan Le Courant, Camille Paloque-Bergès, Anthony Pecqueux, Christelle Rabier et Federico Tarragoni

Comité scientifique

Howard S. Becker, Sacha Bourgeois-Gironde, Olivier Christin, Catherine Colliot-Thélène, Jocelyne Dakhlia, Jean-Charles Darmon, Philippe Descola, Vincent Descombes, Nina Eliasoph, Didier Fassin, Bernard Lahire, Paul Lichterman, Quentin Skinner, Isabelle Sommier et Natalie Zemon Davis

Rédacteurs en chef

Anthony Pecqueux et Christelle Rabier

Secrétaire de rédaction

Anne de Reyniès

Fondateurs

Paul Costey et Arnaud Fossier

Ce numéro a été coordonné par Amina Damerdjji, Samuel Hayat, Natalia La Valle, Anthony Pecqueux et Christelle Rabier.

Seule l'association Tracés, constituée en personne juridique en vertu de la loi de 1901 sur les associations, est responsable du contenu de cette revue.

Pour contacter la rédaction : redactraces@groupe.renater.fr

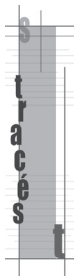
© ENS ÉDITIONS

École normale supérieure de Lyon
BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
Tél. + 33 4 26 73 11 94 Fax + 33 4 26 73 12 68
editions@ens-lyon.fr
www.ens-lyon.fr/editions/catalogue

ISSN 1763-0061

ISBN 979-10-362-0146-2

Directeur de la publication : Jean-François Pinton



Sommaire

Avant-propos

Les sciences humaines et sociales au travail

Par Anthony Pecqueux et Christelle Rabier,
pour le comité de rédaction

9

Éditorial

Le savoir-faire des revues

Par Amina Damerdj, Samuel Hayat, Natalia La Valle,
Anthony Pecqueux et Christelle Rabier

13

En revue(s)

La revue généraliste : une institution fragile. Le cas d'*Esprit*

Par Alice Béja

29

La revue : un lieu de contestation ?

Par Wolf Feuerhahn et Olivier Orain

37

Revue pratique

Par Manuel Charpy

51

Reprendre Nadeau

Par Dominique Goy-Blanquet

71

Un parcours éditorial au service des sciences humaines

Par Marie-Luce Rauzy

77

Si le roi savait

- Par François Briatte, Isabelle Bruno, Guillaume Carnino,
Béatrice Cherrier, Cynthia Colmellere, Denis Colombi,
Marine Dhermy-Mairal, Christopher Donohue, Stéphane Dufoix,
Volny Fages, Jean Frances, Yann Giraud, Christophe Granger,
Olessia Kirtchik, Jérôme Lamy, Sébastien Plutniak,
Daniel Poitras, Arnaud Saint-Martin et Oliver Schlaudt 91

Transverses

Les revues et les images

- Par Sophie Cras et Constance Moreteau 103

La place paradoxale de la traduction dans les revues françaises en sciences humaines et sociales

- Par Anne Madelain 117

Repenser l'héritage critique des revues

- Par Thomas Franck, Caroline Glorie et Alain Loute 129

Accès ouvert et bibliodiversité

- Par François Théron 141

Ce que la revue fait à ses articles.

Réflexions génétiques et linguistiques

- Par Stéphanie Fonvielle 151

Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques

- Par Olivier Ertzscheid 167

Entretiens

***Tracés* à l'épreuve de la parité. Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy**

- Propos recueillis par Anaïs Albert et Christelle Rabier
et introduits par Anaïs Albert 183

Quand les graphistes produisent du savoir : revues *Vacarme*, *Zilsel* et *Sensibilités*. Entretien avec Mélie Giusiano, Christophe Le Drean, Sébastien Marchal et Antoine Perrot

- Propos recueillis par Amina Damerdjii et Natalia La Valle 211

Maquette(s)

(Re)faire *Tracés*

Par Sophie Pierret et Florence Jamet-Pinkiewicz

241

Avant-propos



AVANT-PROPOS

Les sciences humaines et sociales au travail

ANTHONY PECQUEUX ET CHRISTELLE RABIER,
POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION

Ce numéro hors série de *Tracés* ouvre un nouveau cycle intitulé « Les sciences humaines et sociales au travail ». Il clôt, du moins provisoirement, le cycle « Traduire et introduire » (2014-2017) dont le pari était de faire découvrir et dialoguer des auteur-e-s étrangers et étrangères, méconnu-e-s ou inconnu-e-s en France. Le dernier hors-série de ce cycle, « Sciences sociales d'Asie orientale », a été une belle aventure qui a occasionné un travail encore plus conséquent qu'à notre habitude... Réaliser plusieurs traductions à la fois est une gageure qui, en l'espèce, a fonctionné comme piqure de rappel : loin d'être la seule affaire du comité de rédaction et des auteur-e-s, un numéro de revue requiert le travail d'une équipe de coordination, de traduction, ainsi que, en bout de chaîne, de notre éditeur (ENS Éditions) et, de manière centrale, de la secrétaire de rédaction de *Tracés*.

À partir des évidences que le numéro précité est venu nous rappeler, parfois crûment, nous avons voulu engager une réflexion collective sur les pratiques que les travailleurs et travailleuses des sciences sociales déploient pour faire vivre les revues.

Ce cycle des « Sciences humaines et sociales au travail » cherche à rendre manifeste l'étendue des pratiques qui concourent à la production scientifique, dont les (enseignant-e-s-)chercheurs et chercheuses ne détiennent pas le monopole, même si, à la signature, c'est leur métier qui occupe le haut de l'affiche. Ce cycle accueillera, on l'espère, la grande diversité des métiers à l'œuvre dans les sciences humaines et sociales, incarnée par des hommes et des femmes pris dans des échanges économiques et savants, ainsi que dans des rapports de pouvoir qui, bien souvent, les placent dans l'ombre, alors même que les changements en cours dans le monde académique et dans l'édition scientifique leur attribuent un rôle pivot.

À côté de cette première dimension de pluralité nous voudrions en pointer une seconde : le fait que les sciences humaines et sociales, même (surtout?) lorsqu'elles prennent la forme la plus académique qui soit (la revue et son lot de normes...), ne sauraient rester dans une tour d'ivoire. Elles sont immanquablement aux prises avec le monde : celui des politiques publiques de recherche, celui des laboratoires et des universités, celui de l'édition, du graphisme et du visuel et, bien sûr, les mondes des lecteurs et lectrices, si difficiles à saisir – mais bien réels, comme William Acker¹ nous a fait le plaisir de nous le rappeler récemment. Dans sa phase d'enquête (qui sera le thème du prochain hors-série, consacré aux données de la recherche), comme dans sa phase d'écriture et de publication, le savoir est ancré dans des relations et des mondes sociaux dont il ne peut faire abstraction.

1 William Acker, 2019, « Tout est question de lien », [URL : <https://traces.hypotheses.org/2918>].

Éditorial

ÉDITORIAL

Le savoir-faire des revues

AMINA DAMERDJI

SAMUEL HAYAT

NATALIA LA VALLE

ANTHONY PECQUEUX

CHRISTELLE RABIER

La revue, mode ancien de diffusion de la recherche, se trouve au centre des pratiques scientifiques des sciences humaines et sociales (Peiffer et Vittu, 2008 ; Conforti *et al.* éd., 2013 ; Tesnière éd., 2014). Y publier, ou a fortiori intégrer un comité de rédaction, occupe une place importante dans les activités et les carrières des chercheurs et chercheuses, tant du point de vue de leur temps de travail (rédiger ou expertiser des articles, participer à des comités de rédaction, etc.) que de celui de leur propre évaluation. Certaines disciplines, comme l'économie ou la médecine, prennent en compte presque uniquement cette forme de publication pour l'évaluation et la promotion des chercheurs et chercheuses. Les sciences humaines et sociales font encore figure de village gaulois retranché, mettant formellement sur le même plan, dans leurs instances collectives, les articles dans des revues à comité de lecture (ACL) et les chapitres d'ouvrage scientifique (COS)¹.

En considérant les chaînes du travail éditorial, les temporalités et conditions sociales de production, la place des un-e-s et des autres, ce numéro veut réfléchir aux effets du format revue sur la production et la réception du savoir en sciences humaines et sociales. La journée d'étude sur les revues de sciences humaines et sociales organisée par *Tracés* en mars 2018, et dont ce hors-série est le prolongement, a créé un espace d'échange sur ces enjeux. Elle a aussi été le théâtre de positionnements parfois opposés, par exemple autour des différentes manières de concevoir la chaîne éditoriale, son économie, les métiers qui lui donnent vie mais aussi les réceptions envisagées, ouvrant le débat sur ce que signifie *faire revue*.

1 Cela recouvre des situations fort différentes suivant les disciplines, certaines ne publiant plus ou presque d'ouvrages, d'autres au contraire en faisant un outil central de diffusion des travaux.

Dans le *faire revue*, trois dimensions essentielles se dégagent. Celle qui définit la revue comme un lieu de pouvoir, où le statut professionnel et le profil sociologique de ses membres, le rôle attribué à chacun-e, mais aussi les thèmes abordés (plus ou moins centraux) ou encore la sélection ou commande d'articles interrogent en son cœur les rapports entre pouvoir et savoir scientifiques. La deuxième dimension est celle de l'économie des revues. Quels sont leurs financements et les choix stratégiques qui bien souvent en dépendent ? Pourquoi telle revue passe-t-elle au tout numérique tandis qu'une autre fait le choix du papier et d'un travail graphique soigné ? La question de l'accès libre ou payant est-elle une pure question monétaire ? Nous intéresse ici l'incidence de cette dimension économique sur les revues et sur les conditions de travail qui les rendent possibles. Enfin, la revue est pensée pour être lue. Interroger la réception, réelle et souhaitée, les écarts ou mises à l'écart, permet de comprendre aussi comment s'oriente la production du savoir à travers des cas singuliers.

La revue comme lieu de pouvoir

En tant qu'elles constituent désormais les lieux privilégiés de diffusion et de discussion des travaux scientifiques, les revues ont acquis un rôle de premier plan dans le fonctionnement du champ académique et des rapports de pouvoir qui s'y déploient (Bourdieu, 1976) sur au moins deux plans. D'une part, les revues prises dans leur ensemble servent à baliser le champ. Elles définissent les distinctions disciplinaires, sous-disciplinaires, méthodologiques pertinentes, donnent une cohérence à telle école, constituent tel objet de recherche, et elles le font à un niveau souvent beaucoup plus fin et flexible que la division en sections disciplinaires établie par des instances comme le Conseil national des universités ou le Comité national de la recherche scientifique. Ce balisage est indissociable d'une répartition des intensités du lien entre les revues considérées et les disciplines ou courants qu'elles portent : telle revue est centrale dans la discipline, une autre plus spécialisée, une autre encore sera trans-, inter- ou pluridisciplinaire, etc. Les revues participent par leur existence même à rendre le champ académique lisible, praticable, et donc discutable. La détermination de ces conditions de lisibilité est un enjeu de pouvoir fondamental.

Les revues se trouvent en concurrence pour attirer les capitaux symboliques et matériels qui permettent d'obtenir une position recherchée dans le champ : subventions, mais aussi grands noms pour les différents comités, évaluateurs et évaluatrices disponibles, et bien sûr articles de bonne qualité

proposés par des chercheurs et chercheuses reconnu-e-s. Il en va de leur capacité même à agir, à exercer une influence, à faire vivre un courant ou un objet : il n'est pas possible d'exister en tant que revue scientifique sans développer, de manière plus ou moins explicite, une stratégie. Et celle-là ne peut faire l'économie, au moins a minima, d'une interrogation sur les autres revues existantes et sur les manières de se positionner par rapport à elles : si la topographie des sciences humaines et sociales, telle que les revues contribuent à la dessiner, est largement mobile, elle n'est pas pour autant extensible à l'infini. Les revues sont ainsi nécessairement entre elles dans des relations de pouvoir pour l'occupation de certains espaces dans le champ – bien que toutes ne cherchent pas, loin de là, à atteindre les positions jugées centrales dans une discipline donnée – et pour la détermination du contenu même de l'activité scientifique. Comme l'écrivent les membres du comité de rédaction de la revue *Zilsel* dans ce numéro, « Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles l'assument ou pas, les revues scientifiques qui voient le jour aujourd'hui sont prises dans ces contraintes pressantes. Leur création, à ce titre, est aussi un acte politique ».

À ces relations de pouvoir liées au champ académique viennent s'entremêler celles, plus personnalisées souvent, qui se déploient à l'intérieur même des rédactions de revues. Les revues prennent beaucoup de temps mais elles offrent aussi des rétributions multiples aux chercheurs et chercheuses qui en font partie. Y publier est déterminant pour la carrière ; participer aux comités de rédaction aussi quelquefois. Pour autant, ces derniers ne sont que rarement ouverts à qui veut les rejoindre, fonctionnant le plus souvent par cooptation.

Au sein des comités de rédaction, les situations sont très variables et les enjeux de pouvoir ne sont pas nécessairement les plus visibles : s'il peut y avoir nombre de débats pour amener la revue dans telle ou telle direction, les ressources qu'elles procurent bénéficient souvent à l'ensemble des membres. En revanche, les rapports de pouvoir jouent à plein dans la répartition des tâches collectives qui permettent aux revues de fonctionner. Tout d'abord, la chaîne de production des revues fait intervenir de nombreuses personnes aux conditions et intérêts parfois très divers : chercheurs et chercheuses mais aussi secrétaires de rédaction, éditeurs et éditrices, parfois graphistes, relecteurs et relectrices, diffuseurs, responsables des différentes sources de financement... Ces différentes personnes n'ont pas la même perception de ce que la revue doit être, ni les mêmes rétributions. Elles ont souvent des engagements très variables, ne serait-ce que parce que certaines sont des professionnelles s'occupant parfois de nombreuses revues et d'autres des chercheurs et chercheuses dont l'activité dans la revue est bénévole – ce qui

rend les rétributions symboliques d'autant plus importantes. Parmi les chercheurs et chercheuses, les rapports de pouvoir pour la répartition des tâches sont d'autant plus marqués qu'ils reconduisent des distinctions fondamentales dans le champ, et plus généralement dans la société : entre chercheurs et chercheuses titulaires (et parmi eux entre chercheurs et chercheuses et enseignant-e-s-chercheurs et chercheuses ; entre « rang A » et « rang B », i.e. entre équivalent « professeur-e » et équivalent « maître-sse de conférence ») et non-titulaires (et parmi eux entre doctorant-e-s, docteur-e-s, post-doctorant-e-s), entre hommes et femmes, entre ancien-ne-s élèves d'écoles prestigieuses et personnes aux parcours moins valorisés par les institutions, entre personnes socialisées dans les fractions intellectuelles de la bourgeoisie et personnes d'autres origines sociales, entre Blanc-he-s et non-Blanc-he-s, entre francophones de naissance et non-francophones, etc.

Ces multiples différences de positionnement jouent un rôle crucial dans la répartition des tâches au sens large, c'est-à-dire dans la répartition à la fois du travail à faire, des capacités à peser sur le fonctionnement et les choix de la revue, des rôles valorisés ou non... Plusieurs articles reviennent plus particulièrement sur la question des déséquilibres persistants entre hommes et femmes. À partir de son expérience au secrétariat de rédaction de la revue *Esprit*, Alice Béja explique ainsi que la disposition à accepter d'écrire un article, qui plus est dans une revue généraliste, est fortement genrée, notamment si la demande est faite dans une relative urgence. Les hommes semblent bien plus prompts à oublier leurs autres responsabilités, notamment familiales, pour dégager du temps pour l'écriture d'un article. L'entretien collectif réalisé par Anaïs Albert et Christelle Rabier avec d'anciennes membres du comité de rédaction de *Tracés* permet de saisir les effets de la « fraternité masculine » (Davis, 2017) qui y régnait à ses débuts – et les mécanismes par lesquels elle s'est trouvée mise en échec, mais seulement en partie. En effet, l'introduction d'Anaïs Albert permet de repérer la résilience de la répartition genrée sur certains éléments : si le comité de rédaction est progressivement devenu paritaire, si la coordination des numéros a, dans une certaine mesure, suivi, les articles sont restés majoritairement écrits par des hommes. L'effet est encore plus marqué si l'on s'intéresse aux positions les plus prestigieuses : le comité scientifique, longtemps resté presque exclusivement masculin, ainsi que les personnes interviewées et les auteur-e-s d'articles traduits, où les hommes dominent.

Ces deux dimensions où s'exercent des relations de pouvoir, au sein du champ et au sein de chaque revue, ne cessent de s'influencer l'une l'autre, de connaître des formes de réverbérations où les trajectoires et les rapports individualisés sont influencés par les transformations de la topographie uni-

versitaire et les modifient en retour. Revenant sur l'histoire, la position et le fonctionnement de la *Revue d'histoire des sciences humaines*, Wolf Feuerhahn et Olivier Orain montrent bien la diversité des jeux de pouvoir dans lesquels une revue se trouve prise. Il s'agit tout à la fois de se situer dans l'ordre des disciplines – ici, de le contester –, de faire avec les intentions des auteurs et d'animer un collectif de la manière la plus démocratique possible. C'est tout cela qui donne aux revues une telle centralité sur la science en train de se faire, et qui par là joue un rôle central dans le positionnement même du champ académique dans la société. La détermination de la nature des relations de pouvoir qui doivent prévaloir, des normes qui doivent régler les rapports entre revues et au sein des revues, met en effet en jeu la définition même du rôle de la science. Que doit viser la recherche scientifique? Comment doit se faire la répartition des ressources? Qui doit décider des thématiques au centre de telle discipline, voire des sciences humaines et sociales dans leur ensemble? Certes, ces questions sont rarement posées telles quelles dans l'activité quotidienne des revues. Mais c'est justement parce que les revues sont traversées de rapports de pouvoir, et que donc les chercheurs et chercheuses comme les institutions y ont un intérêt et les investissent, qu'elles se trouvent, plus ou moins explicitement, mises face à ces questions fondamentales pour la détermination du rôle même de la science dans la société.

Du fait de leur fonctionnement, les revues sont à la fois l'incarnation de l'autonomie de l'activité scientifique et de son hétéronomie. D'une part, elles incarnent et permettent le déploiement des logiques de l'autonomie scientifique car leurs procédures d'évaluation des articles (par des pairs, souvent expert-e-s, le plus souvent anonymes – même si les conceptions et les pratiques évoluent à ce sujet) sont censées permettre une évaluation purement scientifique, débarrassée de toutes les considérations sociales : lieux d'exercice du pouvoir scientifique, les revues mettent en scène une forme de science débarrassée de tout pouvoir autre que scientifique, et par là définissent ce que le pouvoir scientifique doit être.

Mais, d'autre part, les revues sont aussi prises, du fait des enjeux de pouvoir entre elles et en elles, dans des relations qui rendent leur activité profondément hétéronome. En amont, leur existence même est dépendante des institutions qui les financent, soit directement sous la forme de subventions, de supports de postes ou de mise à disposition d'outils d'édition et de diffusion, soit indirectement par les traitements des chercheurs et chercheuses qui participent à l'animation des revues. La question financière est ici d'autant plus importante que les revues peuvent constituer une importante source de revenu pour les éditeurs et les diffuseurs, qu'ils

soient publics ou privés, comme la multinationale Elsevier ou la plateforme Cairn, fondée par un consortium d'éditeurs privés. L'influence de ces facteurs sur les stratégies des revues peut être minime mais elle s'exerce parfois de manière très visible, par exemple avec les controverses autour de la politique actuelle de soutien public à l'*open access* (Minard éd., 2015). L'hétéronomie des revues se joue aussi en aval de sa production, dans les usages qui en sont faits sur le marché de l'emploi scientifique. Si les revues prennent une position aussi importante dans la diffusion des résultats scientifiques, c'est aussi qu'elles sont devenues des outils fondamentaux d'aide à la décision pour les instances qui recrutent, financent et évaluent les chercheurs et chercheuses. Les revues se trouvent érigées en instrument de classement, et elles-mêmes classées selon leur plus ou moins grande aptitude à fonctionner comme tel, et selon le nombre de citations qu'elles occasionnent (le fameux *impact factor* censé déterminer la valeur d'une revue et de ses auteur-e-s...). La concurrence entre revues pour l'attraction des articles s'exerce alors parfois moins d'un strict point de vue académique – offrir aux auteur-e-s une évaluation sérieuse, un travail d'édition et de diffusion de qualité – que par la nécessaire soumission aux normes supposées du marché universitaire.

Il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'il est nécessaire de renforcer l'autonomie des revues sans plus de considération. Car dans l'exercice même des règles de l'écriture et de l'évaluation scientifique, se jouent de multiples processus de normation, voire de normalisation (Crane, 1967). Stéphanie Fonvielle nous propose ainsi une approche génétique pour analyser les rapports de pouvoir et les normes que fabriquent les revues : à partir de l'ensemble des versions échangées au sein du comité de rédaction de *Tracés* entre une de ses membres ayant rédigé l'introduction d'un numéro et le reste du comité, secrétaire de rédaction incluse, elle analyse les étapes d'élaboration d'un texte avant publication. Par cette perspective neuve, elle établit comment les règles éditoriales de la revue sont mises en pratique, donc confirmées, et parfois infirmées : comment règles et pratiques sont indissociables (Taylor, 1995). On saisit alors que l'activité purement académique et autonome menée par les revues fait aussi d'elles un sas qui trie entre les écritures autorisées et celles jugées hors normes, par manque d'adhésion aux règles de la discipline ou du champ. Une autre manière de le dire serait de relever, avec Philippe Pignarre et Isabelle Stengers (2007, p. 167-171), que cette autonomie est particulièrement ambiguë. En effet, de ce point de vue, une revue constitue un de ces « espaces qui rassemblent les "compétents" », où la seule objection qui vaille est « l'objection compétente » (p. 168). En ce sens elles contribuent d'une part à l'entre-soi de l'académisme, et d'autre part à l'importation dans la recherche, en toute

autonomie, de méthodes empruntées au monde managérial, notamment pour l'évaluation. Comme le montre Alice Béja à propos de la revue *Esprit*, les publications généralistes qui ne peuvent ou ne veulent se soumettre aux impératifs stricts de l'autonomie scientifique peinent à attirer les auteurs, en particulier les précaires qui subissent de plein fouet les contraintes des modalités d'évaluation des titulaires et qui souhaitent donc souvent privilégier les publications les plus payantes en termes de carrière, c'est-à-dire les plus normalisées. Cet exemple permet de mettre en lumière les vertus d'un élément d'hétéronomie fondamental : la prise en compte de la réception des articles de revue et de ses multiples lectorats, au-delà des seul-e-s pairs. Le fait que des revues cherchent à se rendre plus accessibles, à la fois techniquement et dans leur contenu, pour être des outils pour l'enseignement, voire pour un public large, constitue à ce titre une évolution possible qui soumettrait la recherche à de nouvelles normes, parfois extrinsèques et politiquement souhaitables. Dès lors, on peut réfléchir à la manière dont certaines revues, à l'instar de *Mouvements* ou *Vacarme*, ont réussi à devenir des lieux où se cultivent différemment les savoirs, où il ne s'agit pas de se protéger des non-scientifiques mais d'essayer d'y expérimenter d'autres formes de rencontres, de croisements, d'obligations réciproques, etc.

Économie et production matérielle de la revue

Se poser la question des pouvoirs dans le champ de l'édition scientifique, en particulier concernant les revues de sciences humaines et sociales, implique aussi de s'interroger sur son soubassement matériel et sur les conditions socio-économiques de leur fabrication. L'activité d'une revue repose sur une chaîne de production qui inclut, outre les membres des comités de rédaction, les auteur-e-s, les secrétaires de rédaction, les coordinateurs et coordinatrices de dossiers thématiques, les évaluateurs et évaluatrices, les traducteurs et traductrices, les graphistes, mais aussi les maisons d'édition et de diffusion, et bien sûr les acheteurs et acheteuses, qu'ils et elles soient lecteurs et lectrices ponctuel-le-s ou abonné-e-s. Cette chaîne s'inscrit dans une économie du savoir qui reproduit les modèles d'organisation contemporaine du capitalisme, générant des profits colossaux pour le secteur privé (Mercelis *et al.*, 2017 ; Pérès, 2011) ce qui, réciproquement, fragilise l'édition publique.

L'économie de savoirs qu'incarnent les revues repose, dans bien des cas, sur le travail gratuit mais rémunéré symboliquement par la ligne de curriculum vitae ou la reconnaissance par les pairs. Dans d'autres cas, des

professionnel-le-s assurent le plus gros des activités techniques et éditoriales, et bien souvent on assiste à des modèles combinatoires. Et, dans tous les cas, comme le montrent de nombreuses contributions publiées ici, les conditions de vie (situation familiale, logement, etc.) et de travail (rémunération, reconnaissance, organisation syndicale ou professionnelle, etc.) de celles et ceux qui les fabriquent, où que l'on se trouve dans la chaîne éditoriale, pèsent très lourdement sur l'existence et la persistance des revues.

Répetons-le : les revues représentent un médium incontournable des sciences humaines et sociales. Les (enseignant-e-s)-chercheurs et chercheuses, mais aussi les ingénieur-e-s et technicien-ne-s y consacrent une part importante de leur temps de travail². Certains emplois sont entièrement dédiés aux revues, au sein des rédactions ou des maisons d'édition, tant les métiers de l'édition scientifique relèvent de compétences techniques de haut vol, reposant sur des connaissances et des savoir-faire qui sous-tendent la préparation de copie et le traitement des images, mais aussi le maquettage papier ou le stylage avant la mise en ligne et l'envoi à l'imprimeur, sans parler de la diffusion et de la communication avec les auteur-e-s et les potentiels lecteurs et lectrices.

Dans son article, Marie-Luce Rauzy synthétise en une frise la complexité des tâches qu'elle assume pour *Techniques & Culture* en tant que secrétaire de rédaction. Elle y formalise la multiplicité et la complexité technique des opérations, mais aussi leur organisation dans les temps superposés des numéros. Mettant cette frise en regard avec sa trajectoire professionnelle, Rauzy pointe les profondes mutations connues par les métiers de l'édition depuis la fin des années 1990 : aux mutations techniques qui s'accroissent s'ajoutent les mutations en termes d'organisation sociale du travail, telles que la mutualisation des postes. Le poste de secrétaire de rédaction est aussi de plus en plus central pour la chaîne de production des revues (Théron et Cibois, 2013) et d'une telle exigence que le peu de cas qui est généralement fait de ce métier, au sein des rédactions comme dans les chaînes hiérarchiques (qui se trouvent le plus souvent encore dans les laboratoires), est

- 2 Un rapide sondage au sein du comité de rédaction de *Tracés* (dont les membres font partie d'un ou deux comités de rédaction) montre qu'on y consacre entre 2 et 16 heures par semaine, en fonction des responsabilités (appartenance simple, coordination de numéro, rédaction en chef, etc.). Les écoles nationales supérieures d'architecture, engagées depuis quelques années dans un mouvement mettant en avant la recherche qui y est menée (alors que le statut d'enseignant-chercheur vient à peine d'y être créé), sont nombreuses à avoir mis en place un système de décharge d'heures d'enseignement en contrepartie d'activités de recherche avérées. La publication d'articles dans des revues représente généralement 32 heures équivalent travaux dirigés (TD) de décharge d'enseignement, à partir du décret ministériel selon lequel 1 heure de TD équivaut à 4,2 heures de travail effectif, arrondies ici à 4 heures. La rédaction d'un article se trouve ainsi évaluée à 128 heures de travail.

inquiétant. D'autant plus que, au regard de ce que nous avons pointé plus haut, ces postes sont souvent occupés par des femmes, ce qui joue dans l'invisibilisation du travail réalisé.

Bien que les canaux alternatifs de diffusion scientifique se développent – sites Internet, blogs ou carnets de recherche, réseaux sociaux ou écritures innovantes s'inspirant du cinéma ou de la bande dessinée –, la revue continue de tenir le haut du pavé académique. Le modèle économique sur lequel reposent les revues de sciences humaines et sociales subit, on l'a vu, les effets des récents bouleversements de l'activité éditoriale sous la double influence de la grande concentration des groupes de presse internationaux, d'une part, et de l'édition électronique, de l'autre. Les enjeux autour de l'*open access*, incarnés en France par le conflit entre Cairn et OpenEdition, avaient fait l'objet, dès 2013 d'une analyse sur le blog de *Tracés*, « L'*open access* : une schizophrénie française » (Monnet, 2013). Dans ce texte, Éric Monnet rendait publique la richesse inouïe qu'avait représentée la publication numérique pour *Tracés*, au sens d'extension importante du lectorat d'une jeune revue, mais aussi d'espèces sonnantes et trébuchantes – soit environ 13 000 euros par an – découlant de notre présence sur le portail Cairn. La publication de ce billet avait montré que notre cas était une exception au sein de revues qui parvenaient généralement à dégager un très léger profit, souvent utilisé par l'éditeur pour publier d'autres ouvrages universitaires, souvent déficitaires. Malgré nous, le billet de 2013 s'est retrouvé mobilisé dans l'affrontement – par projets de numéros interposés – qui voyait s'opposer deux options apparemment irréconciliables, entre accès totalement ouvert et barrière mobile (Minard éd., 2015). Pourtant, cet affrontement ne pouvait embrasser à lui seul l'économie particulière de l'édition scientifique périodique. Notre propre situation a d'ailleurs changé : *Tracés* est désormais en accès ouvert intégral, sur le portail OpenEdition, condition posée par la politique de soutien aux revues de l'InSHS (Institut des sciences humaines et sociales) du CNRS pour mettre à notre disposition un demi-poste de secrétaire de rédaction, dédié.

La description financière réflexive que nous avons faite en 2013 avait trouvé des échos dans d'autres études. Pensons au travail séminal de Philippe Cibois et François Théron (2013) sur le coût des articles scientifiques publié dans le carnet de recherche du laboratoire Printemps. Ce texte, qui avait fructueusement nourri le débat sur le financement des revues de sciences humaines permettait de changer d'échelle, passant de la macro à la microéconomie à travers une analyse croisée de trois revues : la *Revue française de sociologie*, *Socio-logos* et *Temporalités*, chacune caractérisée par différentes modalités de travail et de financement du poste de secrétaire

de rédaction. L'élan donné par ce texte a été ensuite suivi (Contat et Grémillet, 2015), et ainsi confirmé. Dans le présent numéro, François Théron prolonge ce mouvement en interrogeant la situation actuelle à partir des *article processing charges* (APC), lorsque ce n'est plus le lecteur qui paie pour lire un article dans une revue scientifique mais bien son auteur qui paie pour y publier... Selon François Théron, la tension entre hégémonie des oligopoles et développement de l'accès ouvert invite les revues de sciences sociales à objectiver leurs conditions de production afin de justifier des moyens nécessaires à leur maintien. Si ces conditions sont désormais assez bien connues, il importe de revenir sur les diverses solutions envisagées et d'en débattre, afin de nourrir une réflexion stratégique et politique sur l'emploi de ces moyens, notamment si l'on se donne pour horizon la sauvegarde d'un service public des sciences. Une affaire de positionnement, en quelque sorte.

La question de l'accès ouvert pose d'ailleurs des problèmes spécifiques. Sophie Cras et Constance Moreteau en font la démonstration en abordant les conséquences de l'édition électronique ouverte sur les revues d'histoire de l'art et leurs liens aux images. Alors que ces revues commentent des œuvres sous droit d'auteur depuis plus d'un siècle, le statu quo éditorial s'est trouvé brisé par la mise en ligne d'images d'œuvres dont les propriétaires – photographes, musées, etc. – refusent désormais la publication, puisque les revues ne peuvent en acquitter les droits, colossaux. Cela a d'ailleurs conduit *Modes pratiques*, comme le raconte ici Manuel Charpy, à maîtriser la question des droits par la constitution d'archives documentaires privées, stockées à domicile, dans lesquelles la revue va puiser.

Il n'en reste pas moins que certaines formes de travail au sein des revues ont été plus difficiles, au cours de cette journée d'étude et dans le format de ce numéro, à objectiver. Tel est le cas du surtravail des personnels ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, surtravail fondé sur le consentement individuel et essentiel, bien souvent, à la survie de bon nombre de revues. Le modèle traditionnel de la revue craquelle, ce qui ouvre des interstices où peut aussi se loger la liberté de création, ainsi que le laissent entendre *Vacarme*, *En attendant Nadeau*, *Zilsel* ou *Modes pratiques*. Anne Madelain en tire des conclusions à peine différentes en ce qui concerne les traductions. Pour ces chercheurs et chercheuses et collectifs, la revue est l'aboutissement et le moyen de diffusion d'une recherche dont les acteurs et les actrices tentent de dessiner leurs propres normes, dans la mesure où ils trouvent le soutien pour faire vivre le projet : auteur-e-s, fabricants-artisans, financeur-e-s, et, bien évidemment, lecteurs et lectrices.

Entre horizon d'attente et sanctions : l'influence de la réception sur le contenu scientifique des revues de sciences humaines et sociales

L'ère numérique de la diffusion du savoir n'est sans doute pas sans influence sur son contenu. Paradoxalement, la diffusion en ligne peut avoir pour effet d'enfermer davantage les sciences humaines et sociales dans le champ académique. Il s'agit souvent de sites spécialisés, parfois payants, nécessitant des abonnements onéreux en général pris en charge par les institutions de recherche. Les chercheurs et chercheuses sans affiliation ou les personnes situées en dehors du champ académique se voient ainsi mises à la porte de ce savoir spécialisé et renvoyées à leur condition de profanes sans codes d'accès (à Cairn ou à des sites similaires, comme OpenEdition en mode Freemium), donc sans droit d'accès au savoir en fait – et ce trait est renforcé par la décision du CNRS de délivrer depuis 2016 des codes d'accès individuels liés au statut et non plus des codes collectifs (valables pour l'ensemble du laboratoire, quel que soit le statut des un-e-s et des autres). Ce mode de diffusion a aussi des implications sur l'écriture de la recherche. Puisqu'ils ou elles ne s'adressent qu'à des spécialistes, les chercheurs et chercheuses peuvent se passer de mots simples. Le jargon, pratique discursive qui n'est ni récente ni limitée au monde universitaire, peut être analysé comme un effet de l'enfermement du champ académique, voire comme un signe de distinction. Mais il y a aussi la possibilité de choisir de l'*open access*, une option de plus en plus populaire, en raison de la gratuité de l'accès aux contenus, et encore trop récente pour qu'on puisse déterminer ses implications sur la production du savoir et sur son écriture. Va-t-elle rendre le savoir plus lisible et accessible ? Rien, pour l'instant, n'est certain.

Arrêtons-nous un instant sur la politique scientifique du CNRS à l'endroit des revues. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle est transparente : ses critères, publiquement accessibles³, traduisent une vision non uniforme mais assez nette de ce qui y est conçu comme revue académique. On peut en effet déceler derrière ces critères la promotion d'une forme d'académisme universalisant face auquel on peut deviner en creux la figure-repoussoir de la revue de laboratoire, qui serait dans l'incapacité de se prémunir contre les risques de dérive, à savoir le bricolage (l'irrégularité de parution), le népotisme, l'amateurisme, etc⁴. Le soutien institutionnel peut ainsi être

3 Voir : [URL : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.htm>].

4 L'expression *académisme universalisant* se veut plus descriptive que critique ; elle désigne des

vécu par les acteurs des revues comme une chance, mais aussi comme une contrainte, qui malmène la liberté académique : alors que les ventes papier baissent, dans un marché de niche vampirisé par l'accès ouvert, il faudrait alors abandonner le papier et développer des partenariats avec des plateformes payantes – comme Jstor – qui contredisent le principe d'accès ouvert et remettent les revues à la merci des diffuseurs auxquels elles pensaient échapper...

La diffusion numérique institutionnalisée a un autre effet : elle réduit à néant – ou presque – les choix graphiques de l'édition savante. La mise en forme est souvent réduite à son plus simple appareil, et on assiste à une très forte limitation des images, alors que le droit à l'image se durcit, comme le souligne l'article de Sophie Cras et Constance Moreteau. Pire, elle oblitère la possibilité de choix éditoriaux ambitieux faisant appel à des directions artistiques ou des graphistes. Au nom de leurs lecteurs, plusieurs revues prennent le contre-pied d'un néant graphique : comités de rédaction et maisons d'édition retrouvent ainsi leur place entre les auteur-e-s et les lecteurs et lectrices imaginées dans et hors du champ académique. Qu'elles aient fait le choix coûteux du papier ou basculé dans le tout numérique, qu'elles luttent pour leur classement dans le champ des sciences humaines et sociales ou qu'elles se positionnent à l'intersection des champs académique et militant comme la revue *Vacarme*, qu'elles mettent un pied dans le champ artistique comme *Sensibilités*, qu'elles s'adressent aux pairs ou à un public plus large, comme le fait *En attendant Nadeau*, les revues sont aussi définies par leur réception.

La réception peut ainsi être envisagée de manière positive et active. Elle peut être discutée par le comité de rédaction et collectivement conçue comme un horizon d'attente indissociable du projet scientifique de la revue. « D'un point de vue purement graphique, l'idée principale était de chambouler quelque peu les habitudes préétablies du lectorat de sciences humaines, dans le but de s'ouvrir à un public plus large et moins habitué aux conventions académiques », raconte Mélie Giusano, graphiste de la revue *Sensibilités*. Cette réception désirée dépend de la vision de la recherche que partagent les membres de la revue, mais aussi de leurs profils. Le fait que la

pratiques éditoriales estampillées du sceau de l'académie (e.g. : évaluation en double aveugle par les pairs) se voulant universellement valables. On pourrait investiguer plus avant pour saisir s'il existe un lien (actuel ou projeté) entre ce dualisme de revues (« académiques » versus « de laboratoire ») et un autre dualisme portant sur les chercheurs : entre un intellectuel mondialisé, intégré à ces normes d'académisme, et un « érudit local » (selon une expression consacrée dans certains cercles de l'institution de la recherche française des années 2000) qui ne publierait que dans sa langue, se contenterait des agences nationales (et non européennes) de financement de la recherche, etc.

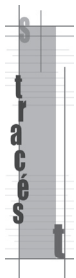
revue *Vacarme* se soit constituée dans la sociabilité de militants d'Act Up, comme le rappelle son graphiste Christophe Le Drian, n'est pas sans lien avec son double positionnement dans les champs académique et militant ; on pourrait encore citer la revue *Mouvements*, et d'autres. Dans le cas de *Vacarme*, l'horizon d'attente dépasse les salles des colloques ou celles de la Bibliothèque nationale de France. La maquette de la revue est aérée, son format maniable, comme l'explique Antoine Perrot, plasticien collaborateur régulier de la revue. Cette pensée du format lié à l'horizon d'attente en termes de lectorat influence les formes que prend la production du savoir : peu ou pas de notes de bas de page, pas d'appel à contributions, des articles courts alternant avec des collaborations artistiques. Au-delà de l'identité des membres du comité de rédaction, le rôle de la réception dépend de l'organisation interne de la revue. Elle correspond dans ce cas à une vision de la recherche prise à la fois comme production de savoir et comme monde du travail. Quelle liberté est donnée au maquettiste ? Le rôle, par exemple, de Sébastien Marchal, graphiste de *Zisel*, n'est pas qu'esthétique. Dans un dossier sur le néolibéralisme et ses discours, nous dit-il lors d'un entretien publié dans ce hors-série, « j'avais choisi des images de panneaux de signalisation qui viennent questionner le titre ou le contenu de chaque article », comme le panneau « impasse » où l'on peut lire « demi-tour difficile », et qui apporte « une couche de sens supplémentaire et une dimension humoristique » au texte. Accepter que l'édition scientifique, en déployant ses multiples possibilités visuelles, soit intentionnellement signifiante, y compris au-delà du textuel, relève d'un certain lâcher-prise de la part des chercheurs et chercheuses. L'humour, chez *Zisel*, est à l'image de cette déprise. Dès le travail d'écriture et avant même la diffusion de la revue, le savoir prend des chemins de traverse. Inspirée par ce type de questionnement, la revue *Tracés* a récemment collaboré avec l'École supérieure des arts et industries graphiques (Estienne) et reçu plusieurs propositions étudiantes pour le renouvellement de sa maquette.

Entre réception souhaitée et réception effective, des sanctions et des rappels à l'ordre peuvent venir entraver les projets qui cherchent à détourner les règles d'un champ ou qui refusent, tout simplement, certaines normes académiques. Cela peut donner lieu à de belles aventures collectives, comme celle d'*En attendant Nadeau*, revue composée d'une équipe soudée dans la rupture – et la bataille ! – avec *La quinzaine littéraire* et dont la chercheuse en littérature anglophone Dominique Goy-Blanquet nous livre le récit, depuis les coulisses. Ces réflexions autour de la réception, notamment au sein des comités de rédaction des revues, révèlent surtout une chose : elles gardent l'ambition d'être lues.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, p. 88-104.
- CONFORTI Maria, DELPIANO Patrizia et PEIFFER Jeanne éd., 2013, « L'Europe des journaux savants (XVII^e-XVIII^e siècles). Communication et construction des savoirs/Scholarly journals in early modern Europe. Communication and the construction of knowledge », *Archives internationales d'histoire des sciences*, vol. 63, n° 170-171.
- CONTAT Odile et GREMILLET Anne-Solveig, 2015, « Publier, à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS » [en ligne], *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, [URL : <https://journals.openedition.org/rfsic/1716>], consulté le 5 février 2018.
- CRANE Diana, 1967, « The gatekeepers of science : some factors affecting the selection of articles for scientific journals », *The American Sociologist*, vol. 2, n° 4, p. 195-201.
- DAVIS Natalie Zemon, 2017, « Les femmes et le monde des *Annales* », *Tracés*, n° 32, p. 173-192.
- MERCELIS Joris, GALVEZ-BEHAR Gabriel et GUAGNINI Anna, 2017, « Commercializing science : nineteenth- and twentieth-century academic scientists as consultants, patentees, and entrepreneurs », *History and Technology*, vol. 33, n° 1, p. 4-22.
- MINARD Philippe éd., 2015, « Économie et politique de l'« accès ouvert » : les revues à l'âge numérique », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 62, p. 7-7.
- MONNET Éric, 2013, « L'open access : la schizophrénie française » [en ligne], *Carnet de Tracés*, [URL : <http://traces.hypotheses.org/805>], consulté le 5 février 2018.
- PEIFFER Jeanne et VITTO Jean-Pierre, 2008, « Les journaux savants, formes de la communication et agents de la construction des savoirs (17^e-18^e siècles) », *Dix-huitième siècle*, n° 40, p. 281-300.
- PÉRÈS Jean, 2011, « L'édition scientifique (i) : un oligopole profitable » [en ligne], *Acrimed*, 4 août, [URL : <https://www.acrimed.org/L-edition-scientifique-i-un-oligopole-profitable>], consulté le 5 février 2018.
- PIGNARRE Philippe et STENGERS Isabelle, 2007, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte.
- TAYLOR Charles, 1995, « Suivre une règle », *Critique*, n° 579-580, p. 554-572.
- TESNIÈRE Valérie éd, 2014, « Histoire et actualité de la revue », *Revue de synthèse*, n° 135, p. 167-174.
- THÉRON François et CIBOIS Philippe, 2013, « Combien coûte un article de revue scientifique en sciences humaines ? » [en ligne], *Carnet de Printemps*, [URL : traces.hypotheses.org/1527], consulté le 5 février 2018.

En revue(s)



La revue généraliste : une institution fragile. Le cas d'*Esprit*

ALICE BÉJA

Les revues généralistes occupent aujourd'hui une place fragile dans le paysage intellectuel français, dont elles sont pourtant l'une des originalités. À mi-chemin entre les médias et les revues universitaires, elles sont dans une situation de grande précarité, en termes de moyens économiques, de moyens humains et de statut. Leur volonté de proposer une réflexion sur le monde contemporain, nourrie des apports de la recherche et d'un désir d'intervention dans le débat public, se heurte à la spécialisation grandissante du monde académique, au poids croissant de l'évaluation dans la carrière des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, à la polarisation des opinions dans les médias destinés au grand public, alimentée par les réseaux sociaux, ainsi qu'à la multiplication des *pure players* de l'Internet qui offrent la possibilité de lire des articles d'analyse et de réflexion approfondis (par exemple *Mediapart* ou *AOC*).

Pourtant, les revues généralistes sont des lieux de rencontre, en dehors des institutions du savoir et de la politique, des lieux de réflexion sur le monde contemporain et sur les manières de le dire et de l'analyser. Il ne s'agit pas ici de faire de la revue généraliste l'alpha et l'oméga de l'entreprise intellectuelle, mais de décrire quelques-uns des mécanismes de fonctionnement de cet objet que je qualifierai d'institution fragile, pour ne pas céder jusqu'au bout à un pessimisme qui la condamnerait à n'être qu'une institution en voie de disparition.

La revue *Esprit*, fondée en 1932 par Emmanuel Mounier, est l'une de ces institutions invisibles, pour laquelle j'ai travaillé, en tant que secrétaire de rédaction puis rédactrice en chef, de 2011 à 2015. Avec d'autres (*Les Temps modernes*, la *NRF*, *Le Débat*, *Commentaire*), elle a une réputation de sérieux, de modération politique et aussi, avouons-le, une image de revue ancienne, voire âgée, que l'on pense à ses contributeurs et contributrices, à

ses lecteurs et lectrices, et ce malgré le renouvellement régulier de l'équipe de rédaction (la revue est animée depuis 2015 par Anne-Lorraine Bujon et Jonathan Chalié). Emmanuel Mounier, penseur du personnalisme, voulait dans les années 1930 sortir du matérialisme capitaliste tout en refusant le scientisme communiste, et conjuguer, comme naguère Lamennais, catholicisme et révolution. Associée au catholicisme de gauche, la revue a longtemps été portée par des combats – l'anti-totalitarisme, la lutte contre la colonisation –, de grandes figures – Emmanuel Mounier, Hannah Arendt, Paul Ricoeur – et un positionnement politique qui s'est traduit à partir des années 1980 par des orientations proches de celles de la deuxième gauche de Michel Rocard. Revue mensuelle et indépendante (non adossée à une maison d'édition ou à un-e mécène), elle se caractérise également par son influence sur ce que l'on qualifiera ici rapidement d'élite politique française : présente dans de nombreuses bibliographies pour les étudiants de Sciences Po et de l'ENA, elle accueille dans son comité de rédaction, en dehors de nombreux et nombreuses universitaires, des hauts fonctionnaires et, plus rarement, des hommes et femmes politiques.

La place des revues généralistes

L'évolution des champs politique, intellectuel et universitaire ces dernières années a mis les revues généralistes dans une position paradoxale. Le remplacement progressif de la figure de l'intellectuel par celle de l'expert a déplacé le rôle de réflexion et de conseil que pouvaient avoir certaines revues vers les think tanks. Les partis politiques, bien que l'on assiste peut-être à une transformation sur ce plan depuis la dernière campagne présidentielle et la remise en question de la forme parti, ne se nourrissent plus guère de la production intellectuelle et ont presque totalement abandonné leur mission de formation des militant-e-s ; les fondations (Jean Jaurès, Fondapol, Fondation pour l'écologie politique), si elles existent, sont loin d'avoir le même poids que dans d'autres pays européens, comme l'Allemagne. Le monde universitaire s'est internationalisé et repose de plus en plus sur des principes d'évaluation liés à des normes strictes qui s'incarnent dans les revues scientifiques, ce qui induit un certain nombre d'évolutions, dans les modalités de circulation de la connaissance (révolution numérique, prégnance de l'anglais, quasi-monopole d'éditeurs comme Springer ou Elsevier), les processus de validation (double aveugle, *peer review*, classement des revues), les modes d'écriture et la nature des travaux produits (l'article publié dans une revue universitaire devenant plus rentable que le livre ou le texte paru dans une revue non classée).

Les revues généralistes sont affectées par ces évolutions : le style des chercheurs et chercheuses se transforme pour se conformer aux attentes des revues scientifiques, la valorisation des publications dans ces revues spécialisées leur laisse moins de temps à consacrer à d'autres types d'articles, et le lectorat peut se détourner d'une écriture, de sujets perçus comme trop spécialisés pour intéresser un large public. À *Esprit*, nous nous sommes penchés sur ces évolutions, pour envisager l'avenir de la revue. Ne bénéficiant pas, comme des revues plus récentes (citons par exemple *Le Crieur*, la revue *Z* ou la nouvelle revue de la droite décomplexée, *Limite*), de l'euphorie des commencements, et s'appuyant sur une longue tradition, des collaborateurs ou collaboratrices et lecteurs ou lectrices fidèles, il s'agissait de réfléchir aux changements à envisager sans perdre ce qui faisait, à nos yeux comme à ceux de notre public, l'identité de la revue. Fallait-il adopter une ligne politique plus affirmée, au risque de fracturer un comité de rédaction caractérisé par sa diversité d'opinions politiques (du centre droit à la gauche de la gauche)? Sur le plan économique, la structure étant presque par définition fragile, fallait-il partir en quête de nouveaux financements, d'un-e mécène, avec le risque de perdre notre indépendance? Le virage du numérique avait été pris à travers la création d'un site et la numérisation des archives dès le début des années 2000, mais se posait la question de savoir comment construire une véritable stratégie numérique, si nous devons ou pas intégrer des portails comme Cairn et Jstor, indispensables pour toucher les étudiant-e-s qui représentent une part importante du lectorat, mais qui en favorisant la lecture à l'article défont la revue en tant qu'objet, et une partie du travail de la rédaction, qui consiste précisément à faire d'un numéro un tout cohérent.

Certaines de ces questions ont été tranchées : la revue est aujourd'hui présente sur les principaux portails de revues accessibles aux bibliothèques universitaires, la nouvelle équipe a lancé une stratégie numérique ambitieuse, avec la refonte du site Internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux. D'autres, en particulier la question de l'orientation politique, demeurent des débats récurrents au sein du comité de rédaction.

Les transformations de l'écriture

La position d'*Esprit* et des autres revues généralistes dans le champ universitaire est également une source d'interrogations, et a des conséquences sur le fonctionnement du collectif comme sur les textes qu'il produit. *Esprit* n'est pas une revue classée, bien qu'un article publié dans la revue soit encore une forme de reconnaissance pour un chercheur ou une chercheuse

en sciences humaines et sociales (SHS). Les articles ne sont pas évalués en double aveugle, ni nécessairement par des universitaires. Les sujets des dossiers sont définis en concertation avec le comité de rédaction, ou bien avec des groupes de réflexion plus restreints ; les propositions peuvent venir de membres du comité, de la rédaction elle-même, ou de personnes extérieures. Il ne s'agit pas de faire des dossiers panoramiques mais d'orienter le propos selon un angle, qui amène parfois à laisser de côté tout un pan de la question (ainsi, dans le numéro de mars-avril 2015, « Aux bords de la folie », la question des neurosciences était peu ou pas abordée) ; le calendrier des dossiers est fixé avec une certaine avance, mais se laisse aussi la possibilité d'être bousculé par des événements exceptionnels (la revue a ainsi produit un dossier spécial en février 2015, à la suite des attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher, intitulé « Après l'union sacrée »). Trouver un rythme qui se défasse de l'urgence de l'actualité et permette néanmoins de traiter de sujets importants dans un délai plus bref que celui des travaux de recherche est l'une des tâches de l'équipe de rédaction.

La revue étant mensuelle, il est impossible de faire relire tous les textes par les membres du comité (qui sont une quarantaine...) ; les textes sont en général lus par les membres de l'équipe de rédaction et des personnes spécialistes du domaine, sollicitées ponctuellement, ou qui contribuent régulièrement à la revue. Au cours des dernières décennies, la revue s'est progressivement « universitarisée » ; parce qu'elle n'est pas en mesure de rémunérer les articles¹, elle doit s'appuyer sur des personnes qui disposent d'autres sources de revenus. Par ailleurs, nous avons constaté qu'un certain nombre de professions – de la santé, de la justice – qui historiquement avaient été des sources de lecteurs et lectrices, mais aussi de contributeurs et contributrices, ne l'étaient plus ; en tout cas qu'il était bien plus rare aujourd'hui de voir des contributions rédigées par des médecins, juges, avocat-e-s, comme si l'écriture ne faisait plus partie de leur pratique, comme si (mais ce n'est pas surprenant si l'on observe l'évolution des conditions de travail) il n'y avait plus, ou moins, de temps pour la réflexion sur des pratiques professionnelles. Du côté des universitaires, là aussi, les transformations sont profondes, et notamment dans le style, la manière d'écrire. Pour de jeunes chercheurs ou chercheuses aujourd'hui, s'ils ou elles songent à leur carrière dans un contexte de compétition exacerbée, il vaut mieux publier un article dans une revue scientifique classée que dans *Esprit*. La spécialisation

1 Les traducteurs et traductrices sont rémunéré-e-s, tout comme les journalistes pigistes avec lequel-le-s nous avons l'occasion de travailler, ainsi que le personnel de la rédaction (de deux à quatre personnes, selon les périodes).

intervient de plus en plus tôt, et les normes des articles universitaires, qui se caractérisent par un certain vocabulaire, un rapport que l'on qualifiera d'exhaustif aux références et aux notes de bas de page, un style neutre ne devant pas laisser place à la subjectivité, sont de plus en plus distantes de ce qui traditionnellement caractérise une revue généraliste : la possibilité de sortir de son champ d'expertise, la solidité des arguments qui ne repose pas nécessairement sur un récapitulatif de la littérature existante sur le sujet, une certaine liberté de style qui permet de prendre position, en somme un style plus proche de celui de l'essai que de l'article scientifique².

Le travail du ou de la secrétaire de rédaction, sans qu'il s'agisse d'obliger les auteur-e-s à se conformer à un style *Esprit* – dont on peut douter qu'il existe – consiste donc en partie à « désuniversitariser » les textes qui lui parviennent, parfois aussi à discuter avec l'auteur-e pour qu'il ou elle se sente autorisé-e à se défaire de certaines contraintes auxquelles il ou elle a été habitué-e, sans renoncer bien sûr à la rigueur ni à l'honnêteté intellectuelle. Ce travail sur le style n'est pas nouveau – sans doute que dans les années 1970 il s'agissait de débarrasser certains articles du jargon marxisant ou foucaldien – mais il est intimement lié à la transformation des pratiques académiques et à la volonté de la revue de recruter de nouveaux contributeurs et de nouvelles contributrices.

Comment diversifier les auteur-e-s ?

Esprit, comme de nombreuses revues, repose sur des réseaux ; ces derniers étaient au départ – et pour certains sujets, par exemple la Syrie, le sont encore – des réseaux militants, puis sont devenus principalement des réseaux d'affinités intellectuelles, des compagnonnages au long cours de certain-e-s avec la revue. Ce fonctionnement est indispensable pour une revue qui veut porter des idées, incarnées par des personnes, et définit son identité également à travers les noms de celles et ceux qui y contribuent. Il produit néanmoins d'inévitables effets pervers, en particulier s'agissant d'une revue ancienne et installée comme *Esprit* : manque de renouvellement, surreprésentation de certaines populations (hommes, blancs, âgés) parmi les contributeurs et contributrices, difficulté à intégrer de nouvelles personnes...

2 Étant moi-même universitaire, je ne m'exempte absolument pas des travers de l'écriture scientifique que je dénonce, et dont la responsabilité n'est pas à imputer aux jeunes chercheurs et chercheuses, qui essayent simplement de trouver leur place.

Esprit a toujours renouvelé régulièrement son équipe de rédaction ; la revue n'est pas identifiée, comme d'autres (*Les Temps modernes* avec Jean-Paul Sartre et Claude Lanzmann, *Commentaire* avec Jean-Claude Casanova, *Le Débat* avec Pierre Nora et Marcel Gauchet), à une personnalité de fondateur ou directeur, malgré l'importance de la figure fondatrice d'Emmanuel Mounier, malgré l'empreinte laissée par les différents directeurs de la rédaction. La question du renouvellement s'est toujours posée. Pendant la période où j'y ai travaillé, nous avons essayé, avec Marc-Olivier Padis (devenu directeur de la rédaction à la suite d'Olivier Mongin en 2013), de diversifier les contributeurs et contributrices de la revue et les membres du comité de rédaction, en sollicitant en particulier davantage de femmes, largement sous-représentées. Un principe d'entrées paritaires au comité a été mis en place (une femme peut y entrer seule, mais si un homme l'intègre, il faut qu'une femme l'intègre également). Pour ce qui est des auteur-e-s, j'ai systématiquement cherché à solliciter davantage de femmes, non sans me heurter à certains obstacles³. Tout d'abord, *Esprit* fait souvent peur aux jeunes auteur-e-s, qu'il s'agisse d'ailleurs d'hommes ou de femmes ; la réputation de la revue, le comité de rédaction, sans doute, leur fait dire que « c'est très bien mais ça n'est pas pour moi ». Le travail de la rédaction consiste alors à briser cette image, et éventuellement à accompagner le nouvel auteur ou la nouvelle auteure, en proposant par exemple d'abord des contributions plus courtes, dans la partie « À plusieurs voix », ou des comptes rendus de lecture.

Les réseaux de la revue se sont constitués au fil du temps, sédimentés, et sont très majoritairement masculins (jusqu'à mon arrivée en 2011, l'équipe de rédaction avait toujours été composée exclusivement d'hommes), ce qui rend parfois difficile de sortir de ces réseaux, en particulier dans le cadre d'un calendrier contraint (si l'on sollicite untel, on sait que le texte sera satisfaisant et rendu à temps, etc.). Certains domaines des SHS sont plus féminisés que d'autres : selon les thématiques des dossiers, il s'avérerait ainsi plus ou moins difficile de solliciter des spécialistes femmes ; les dossiers philosophie, à cet égard, étaient parmi les plus problématiques.

Enfin, mais cela mériterait d'être étudié, et mis en lien avec des données sociologiques précises, les hommes étaient en général beaucoup plus disponibles que les femmes, dans plusieurs sens du terme. Ils se disaient plus souvent prêts à rendre un article pour telle date, quand les femmes avaient tendance à craindre le manque de temps ; ils étaient également plus

3 Les remarques que je fais ici découlent de ma propre expérience et ne prétendent pas à une quelconque représentativité.

susceptibles de sortir des limites strictes de leur champ d'expertise pour proposer une réflexion plus générale, les auteures mettant en avant leur manque de légitimité à parler de tel ou tel sujet. Rien de bien surprenant, si l'on songe aux processus de socialisation différenciés selon le genre, à la répartition des tâches ménagères, etc. Le résultat concret, que je livre ici sans prétention à la représentativité, était que dans le cas où notre plan A pour l'écriture d'un article était un homme, il n'y avait souvent pas besoin de prévoir de plan B. Si la première personne sollicitée était une femme, il fallait plus fréquemment envisager d'autres contributrices potentielles : les refus étaient plus nombreux. Cette expérience, pour moi qui viens d'un domaine (les lettres et langues) très féminisé, m'a permis de mieux comprendre les obstacles qui existent pour les femmes⁴ qui cherchent à intégrer le monde de certaines revues, et plus largement le milieu intellectuel, et donc la nécessité, au-delà des pétitions de principe, de mettre en œuvre une stratégie assumée, volontariste, qui demande certes du temps dans un contexte de travail (l'édition d'une revue tous les mois) où celui-ci est précieux, mais qui est indispensable.

Je dirais pour conclure que l'évolution du monde universitaire, du monde médiatique, les transformations liées au numérique ont des conséquences importantes sur les institutions fragiles que sont les revues généralistes. Je ne m'aventurerai pas à prédire si oui ou non elles survivront à ce maelström. Je souhaite qu'elles y survivent, car, pour moi, il s'agit de lieux qui peuvent permettre de combattre les tendances de la recherche à la surspécialisation, à l'entre-soi disciplinaire et à l'abandon de l'écriture comme vecteur de transmission, de combattre aussi les simplifications et les oppositions commodes qui transforment le débat public en simple joute oratoire.

4 Il faudrait bien entendu parler d'autres formes de diversité, mais là encore, dans une revue aux moyens humains limités, les chantiers ne peuvent être ouverts tous en même temps.



La revue : un lieu de contestation ?

WOLF FEUERHAHN
OLIVIER ORAIN

Existe-t-il quelque chose comme un genre ou un format « revue de sciences humaines et sociales » ? Il suffit de les pratiquer régulièrement pour avoir le soupçon qu'elles sont loin d'être toutes du même type. Les habitudes nationales comme disciplinaires leur donnent une coloration singulière. Plus encore, en fonction de la ligne choisie par la rédaction au sein d'une même discipline, le contenu, la hiérarchie des objets, le traitement graphique, mais aussi les normes de fonctionnement ou les rapports de pouvoir au sein de la rédaction peuvent varier grandement. Une revue de sociologie quantitative se distinguera parfois bien plus de revues de sociologie qui mêlent analyse scientifique et intervention militante, ou d'un périodique relevant explicitement de la même discipline mais qui souligne la proximité entre écritures savante et littéraire, que d'une revue d'économie par exemple. Le nombre de revues existantes, le fait que désormais les chercheurs et enseignants-chercheurs publient à l'échelle internationale, la variété et la difficile objectivation des stratégies des auteurs comme des supports, etc. rendent très délicate l'élaboration d'une vue synoptique sur ce type de support. Néanmoins, à l'image des sciences exactes ou de la nature, il est en passe de devenir le premier lieu de publication des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS)¹.

Il est utile de préciser que notre propos ne se base pas sur une enquête systématique portant sur les revues de SHS. Sa vocation à avoir une portée générale repose sur des bases observationnelles, évidemment fragiles. Il est un témoignage sur une pratique bien située : celle de notre direction depuis 2013 de la *Revue d'histoire des sciences humaines (RHSH)*, un

1 Même si dans nombre de ces domaines, le livre reste le type de publication le plus valorisé par les acteurs, la pression des normes internationales incite à davantage publier dans des revues.

périodique fondé en 1999². La question de la revue comme lieu de pouvoir s'y pose à plusieurs échelles : relativement à la position de la revue par rapport aux autres publications d'abord, à l'égard des auteurs ensuite, et enfin au sein de la rédaction elle-même.

Mettre à distance l'ordre disciplinaire

L'histoire des sciences de l'homme est un domaine relativement récent et qui reste encore marginal. Marginal, il l'est d'abord au sein du champ de l'histoire des sciences même si celui-ci s'est récemment étendu aux savoirs (Jacob éd., 2007, 2011 ; Pestre éd., 2015)³. La hiérarchie implicite entre les sciences, fondée sur l'idée (le préjugé?) que les sciences humaines et sociales n'en seraient pas à proprement parler, pèse encore sur les choix d'objets, y compris parmi les historiens, sociologues ou anthropologues des savoirs⁴. C'est encore plus le cas parmi ceux qui se définissent comme philosophes des sciences. Dès lors, se dire historien ou historienne des sciences humaines revient dans certaines arènes à assumer un objet d'étude plus ou moins discrédité, ce qui explique pour partie la faiblesse des vocations en histoire ou sociologie des sciences pour travailler dans un tel domaine.

La Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (SFHSH) fondée en 1986 (Blanckaert, 2006), la *Revue d'histoire des sciences humaines* créée une grosse décennie après font certes exister ce champ d'étude, mais celui-ci est fragile. Très rares sont les postes (fléchés ou attribués) et les chaires, les centres de recherche ou les supports de publication qui lui sont proprement dédiés : la collection « Histoire des sciences humaines » dirigée par Claude Blanckaert chez L'Harmattan depuis 1994 est l'une des exceptions. À l'étranger existaient déjà le *Journal for the History of the Behavioral*

2 La revue est publiée depuis 2015 par les éditions de la Sorbonne, qui l'ont sauvée d'une disparition annoncée après des années sans éditeur, ce dont nous leur sommes infiniment reconnaissants. Elle doit énormément aussi à Céline Barthonnat, qui, après s'être occupée de la revue au sein de cette maison, est devenue son « éditrice » (l'expression désormais consacrée pour désigner les personnes qui cumulent les fonctions de secrétaire de rédaction et d'édition), une fois recrutée par le CNRS.

3 Cependant il faut préciser que cette extension du champ de l'histoire des sciences à des pratiques autrefois rejetées hors des objets dignes d'attention est loin de faire l'unanimité dans la communauté. Beaucoup tiennent encore à affirmer que seul ce qu'ils se représentent comme les sciences est digne d'attention.

4 Nous en voulons pour preuve le « Que sais-je? » *Histoire des sciences* récemment paru, qui ne justifie même pas l'absence de prise en considération des sciences humaines et sociales (Gingras, 2018).

Sciences (États-Unis, 1965) et *History of the Human Sciences* (Grande-Bretagne, 1988), mais là aussi ces domaines restent marginaux⁵.

À ces exceptions près, les disciplines instituées imposent leur ordre, leur tempo, leurs contraintes sur les recrutements, les promotions et les contenus produits. C'est d'elles que proviennent une bonne part des spécialistes d'historiographies au départ très disciplinaires. En matière de revues, elles dominent aussi les recherches sur leur histoire. Les revues de sociologie, d'histoire, de psychologie, d'anthropologie, d'économie notamment publient de temps à autre des numéros spéciaux ou des articles d'histoire de ces sciences ; mais c'est souvent à l'occasion de célébrations, d'anniversaires, de reparutions emblématiques. Ce faisant, elles indiquent assez clairement combien le passé est d'abord et avant tout ressaisi dans une logique mémorielle et commémorative, qui fait de lui un jeu de symboles directement indexés sur le présent. On ne compte plus par exemple les dossiers consacrés au centenaire des différentes productions de Durkheim qui se sont égrenés entre 1993 (les cent ans de *La division du travail social*) et 2017 (pour le centième anniversaire de la mort de celui que beaucoup considèrent comme l'un des pères fondateurs de la sociologie). Cette histoire disciplinaire des sciences humaines et sociales oscille ainsi fréquemment entre hagiographie et liquidation symbolique. Le plus souvent, elle est centrée sur ceux qui sont perçus rétrospectivement comme les grands hommes de la discipline. La liquidation est plutôt le fait de groupes ou d'individus qui se perçoivent en dissidence et veulent engager des controverses à propos de totems dont ils estiment l'éminence insupportable : le geste iconoclaste est un amortisseur de conflit par lequel on vise indirectement les représentants ici et maintenant de l'orthodoxie supposée⁶. Bref, cette histoire indigène impose ses cadres d'analyses et ses impératifs présentistes : l'enjeu est dans la majeure partie des cas de savoir ce que tel ou tel auteur peut encore ou ne peut plus apporter à la recherche disciplinaire actuelle.

- 5 Récemment (2016) une revue intitulée *History of Humanities* a été fondée aux Pays-Bas. Tout en ignorant les travaux existant avant elle, cette revue entérine, dès l'introduction à son premier numéro, le découpage anglo-saxon entre *Humanities* et *Social sciences*. Cette question du choix des intitulés s'est aussi posée en France. La SFHSH a choisi l'expression très intégratrice de *sciences de l'homme* ; la revue a opté pour celle, plus contemporaine, de *sciences humaines*. Dans ce dernier cas, l'idée des historiens de la sociologie qui en étaient les fondateurs n'était nullement d'opposer sciences humaines et sciences sociales. L'histoire de la sociologie, de l'économie ou de la géographie a toujours occupé une place importante dans ses pages.
- 6 Un exemple significatif serait le déboulonnage de la figure de Paul Vidal de la Blache par une partie des géographes contestataires des années 1970 (en particulier Roger Brunet, Jacques Lévy, Yves Lacoste). Il s'agissait, en renversant le totem du grand homme des générations installées, d'atteindre ces dernières dans un contexte de fortes tensions politico-syndicales. Il a suscité en retour des ripostes mémorielles différées : thèse de troisième cycle de Vincent Berdoulay sur *La formation de l'école française de géographie* (1981), ouvrages de Paul Claval, André-Louis Sanguin, etc.

Le poids de l'ordre disciplinaire est tel que l'histoire, y compris très historienne, des SHS n'a pu se développer que dans des niches offertes par les disciplines instituées : c'est le cas, pour la France et la sociologie, du Groupe d'études durkheimiennes (fondé en 1975, éditeur des *Études durkheimiennes*, un bulletin d'information longtemps dirigé par Philippe Besnard); pour la linguistique, de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL, 1978; voir Léon *et al.*, 2015) et de sa revue *Histoire, épistémologie, langage* (HEL, 1979), ainsi que du laboratoire Histoire des théories linguistiques (HTL, 1984); pour la géographie, de l'équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO, fondée en 1969 comme « Centre de géohistoire » par Philippe Pinchemel et Michel Mollat et réorganisée en 1987 par Marie-Claire Robic).

Ces spécialités historiographiques ont beaucoup apporté à une histoire contextuelle des disciplines. Mais elles courent toujours le risque d'être préemptées par des historiens occasionnels, pour lesquels le geste disciplinaire l'emporte sur les préoccupations historiennes. La création de la SFHSH au mitan des années 1980 s'inscrivait explicitement dans un processus de fédération et de mutualisation de chercheurs dont c'était devenu peu ou prou le métier que de faire l'histoire d'une science humaine. Dans la foulée de la SFHSH, la *Revue d'histoire des sciences humaines* a poursuivi cet objectif de fédérer des chercheurs isolés dans leur discipline, à la fois lieu de formation initiale, contexte d'évaluation de leurs travaux et objet d'étude. Bien souvent, les chercheurs en histoire des sciences humaines sont ainsi pris dans une position inconfortable où leur volonté d'historicisation entre en conflit avec les attentes présentistes des collègues de leur discipline d'appartenance. Cette situation qui perdure en général amène à des contorsions : faire accepter aux pairs qui les évaluent qu'une exploration très informée du passé de leur discipline, porteuse le cas échéant d'une valeur également épistémologique, peut bénéficier à tous.

Le poids disciplinaire, même s'il était récusé dès le manifeste inaugural de la revue⁷, reste sensible pour tous les acteurs du domaine. L'un des objectifs de notre direction a été de ne plus publier aucun dossier dont la logique d'organisation serait monodisciplinaire⁸. Depuis la reparution de la revue en 2015, celle-ci tente de défendre une histoire sociale et culturelle des SHS *sine ira et studio*⁹ à travers des dossiers portant sur des questions, des

7 « Ces histoires sont précisément encore trop strictement disciplinaires » (« Éditorial », 1999, p. 3).

8 Les numéros 27 (« Anthropologie et matérialités de la race ») et 28 (« Les sciences du psychisme et l'animal ») font exception : ces dossiers étaient hérités de la direction précédente.

9 Voir à ce propos l'éditorial que nous avons rédigé à l'occasion de la reparution de la revue (Feuerhahn et Orain, 2015).

pratiques, des institutions transversales : l'impact d'un événement monstre (Mai 68, n° 26 ; la guerre de 1914-1918, n° 33), des enjeux rémanents qui agitent les sciences humaines (la place accordée à la contextualisation, n° 30 ; la question des idéaux de scientificité, n° 31) ; la pratique des opérations de groupements collectifs (écoles, -ismes, n° 32) ; l'impact des formes éditoriales (à travers le cas des manuels, n° 29).

Par ses évaluations, ses suggestions, ou ses sollicitations d'auteurs, le travail éditorial essaie de faire en sorte que ne soient pas reproduits les traits typiques de l'historiographie indigène (focalisation sur les grands hommes ; sur l'analyse élective de textes canoniques, etc.) et la logique des dossiers permet de varier les niveaux d'observation (histoire de l'édition, controverses, échanges internationaux, études de cas, point de vue macro-, méso- ou microscopique, question de l'impact des lieux de savoir, etc.). Cette volonté se retrouve dans la rubrique « Document » qui n'a pas pour objectif de faire admirer la pensée oubliée d'un grand auteur ou de publier la moindre de ses traces, mais de réfléchir à la variété des productions des sciences humaines et sociales (tract, n° 26 ; correspondance à propos d'une soutenance de thèse, n° 27 ; correspondance sur une pratique controversée de l'hypnose, n° 28 ; dossiers de patients, n° 29 ; rapport en vue de la création d'une chaire, n° 30 ; minutes ministérielles sur des affaires académiques, n° 31 ; projet d'habilitation, n° 32, etc.).

Qui domine qui ? Une revue et ses auteurs

En tant que revue à comité de lecture, la *RHSH* pourrait apparaître de facto comme un de ces innombrables lieux de pouvoir très spécifique, en ce qu'il réside dans une capacité à sélectionner des textes en fonction de critères (divers) et d'une expérience clinique de l'évaluation. Nous voudrions indiquer les nuances qu'il convient d'apporter à une telle représentation. Cela suppose une montée en généralité préalable, tant cette revue n'est qu'un cas d'espèce dans une configuration générale.

Le pouvoir des revues : le modèle de la « revue-tribune »

La revue est aisément conçue comme un lieu de pouvoir, au sens où elle détient – collectivement ou par sa direction – le pouvoir d'accepter ou de refuser, de solliciter ou d'ignorer, des textes d'auteur(s). Parce qu'elle est pensée, à l'image des grands journaux généralistes, comme un outil indispensable de diffusion – d'idées, de faits, de démonstrations, d'imagerie et

de noms d'auteurs aussi –, on lui prête une capacité d'influence, à vrai dire variable. L'idée d'un pouvoir des revues repose assez largement sur des précédents historiques exemplaires qui sont très majoritairement des success stories. Il y a un modèle de la revue réussie, animée par un individu ou un collectif aux objectifs très nets, et susceptible de modeler des sommaires les mettant en œuvre. Les grandes revues généralistes politico-littéraires du xix^e ou du premier xx^e siècle fourniraient nombre d'exemples, mais l'on en trouverait également de plus récents, y compris en SHS.

Pourtant, ce modèle héroïque de la « revue-tribune » est difficilement généralisable pour analyser ce que sont et font les revues de sciences humaines et sociales, en particulier en contexte de professionnalisme académique, soit depuis les années 1920-1930 aux États-Unis (Abbott, 1999), mais en général plus récemment ailleurs selon les disciplines et les contextes. Cette divergence a des conséquences très fortes en matière de pouvoir.

Le pouvoir d'une revue ressortit très largement à sa latitude à l'égard des auteurs qu'elle peut (ou non) publier et à sa faculté à puiser dans un vivier plus ou moins inépuisable de textes potentiels. Cela dépend bien sûr de ses contraintes de périodicité : plus elles sont souples, et moins l'offre (spontanée ou sollicitée) sera une contrainte ; plus elles sont rigides, et plus les auteurs peuvent jouer (consciemment ou non) avec les exigences qui leur sont adressées, et donc s'affranchir des effets de sujétion. La question du bouclage est bien entendu un facteur déterminant pour toutes les publications, mais dans cette sorte de troc à information asymétrique sur lequel reposent les revues scientifiques ou à comité de lecture, le risque de ne pas paraître à temps, ou pas du tout, joue comme une première forme de limitation du pouvoir décisionnel des revues. Autrement dit, la latitude éditoriale, parfois synonyme de sujétion pour les auteurs, parfois non, repose sur une problématique de disponibilité étendue, mais aussi de désirabilité de la part des auteurs, qui tient à la réputation ou à la promesse qu'incarne le périodique.

*Les revues de sciences humaines et sociales :
entre « revues de flux » et « revues de dossiers »*

Il faudrait introduire une autre distinction, nécessaire pour comprendre ces enjeux de disponibilité et de pouvoir dans le cas spécifique des revues à comité de lecture (au sens large : qui trient et n'acceptent pas tout ce qui leur parvient en vertu d'un processus décisionnel collectif plus ou moins expert). On pourrait dire qu'elles reposent sur la combinaison en proportions variables de deux modèles : celui de la revue de flux et celui de la revue de dossiers.

La première sorte, dont les exemples les plus fameux seraient de grandes revues de référence comme *Nature* ou *Science*, repose sur la soumission, en général spontanée, de quantités colossales de textes, procédant d'une vaste gamme de spécialités et de disciplines, ou au contraire d'un champ très spécialisé mais aux effectifs importants. À l'issue d'une évaluation très protocolarisée, en général féroce, le périodique dispose de stocks d'articles estampillés « publiables » qu'il distille peu à peu, en fonction de ses échéances. Ce modèle aboutit même parfois à la remise en cause de la périodicité : actuellement se développe la publication d'articles au fil de l'eau, dès qu'ils sont prêts. La notion de « numéro » est ainsi remise en cause et la périodicité perd souvent tout sens pour les revues purement électroniques. La revue de flux est un modèle dans lequel la sujétion des auteurs est en théorie maximale et la latitude de la publication en principe très grande, dans la mesure où son comité décide ce qu'il veut et peut faire des compositions avec le matériau textuel à sa disposition. Une telle vision nécessiterait pourtant des nuances, car le comité n'est que très peu maître de ce qui lui arrive et externalise plus ou moins l'évaluation des manuscrits. En outre, c'est un modèle difficile à tenir en contexte de pénurie ou quand une périodicité régulière et rapprochée peut créer une tension sur la demande.

La revue de dossiers, par contraste, repose assez peu sur les soumissions spontanées, encore qu'elle puisse accepter des groupements ou des thèmes dont elle n'a pas eu l'initiative, et que se généralisent les appels à contributions, qui réintroduisent du flux dans les dossiers. Ces derniers instaurent un aléa, en ce sens que l'équipe d'une revue ne maîtrise pas, ou peu, ce qui va lui être soumis. Le temps de la préparation du numéro, les conditions de l'évaluation sont déterminés par un apport extérieur ou un flux. L'économie démographique des revues de SHS reposant d'autant plus sur les dossiers qu'elles sont spécialisées et appuyées sur des viviers restreints, le recours à des appels à contributions est autant un avantage (en termes de diversité, de latitude et de facilité à engranger des textes) qu'un inconvénient (en termes de déstabilisation des comités et de l'évaluation, de différentiel sévère entre la culture maison et celle des auteurs, etc.). Par contraste, dans sa modalité de pure initiative interne, le dossier pourrait apparaître comme le choix éditorial autonome par excellence, qui accuse le caractère de tribune et par conséquent la personnalité du périodique. Mais son principe sériel – un dossier repose sur un ensemble de textes formant un tout en théorie cohérent – desserre la sujétion des auteurs, voire l'annule plus ou moins complètement : la difficulté à l'abonder limite la possibilité de choisir les sujets, les auteurs et les contributions; une évaluation trop éliminatrice ruine toute possibilité de groupement crédible; etc.

Dans les faits, la plupart des revues de SHS sont un mixte à proportions variables de ces deux principes, au demeurant réarrangeables, comme nous avons essayé de l'indiquer. Le principe des *varias* adjoint du flux aux dossiers, tandis que les soumissions spontanées peuvent jusqu'à un certain point être thématiquement associées dans des dossiers. Les grandes revues disciplinaires puisant dans un vaste vivier et ayant vocation à être des organes représentatifs des disciplines, comme les *Annales. Histoire, sciences sociales*, la *Revue française de sociologie*, la *Revue française de science politique*, *L'espace géographique*, etc., ont un fonctionnement prédominant de revue de flux, mais non exclusif, puisqu'on y trouve aussi des initiatives relevant du second type, ou des regroupements thématiques que rend possible un volume élevé de soumissions. La pression des institutions qui les financent et les favorisent, notamment par la traduction en anglais, tend à renforcer ce modèle de certification d'une offre massive et aléatoire.

Dans ces grandes revues disciplinaires le rapport revue-auteur semble très asymétrique : elles apparaissent comme des lieux de pouvoir régis par un ensemble de contraintes normatives. Nous ferions pourtant l'hypothèse que des enquêtes ethnographiques montreraient un rapport de force plus variable et contrasté, en particulier quand une pénurie circonstancielle déplace le curseur de la latitude (du droit de choisir à celui de se refuser).

D'autres grandes revues disciplinaires viennent d'une culture plus contestataire, comme les *Actes de la recherche en science sociale*, *Politix*, *Espaces et sociétés*, etc., pour laquelle le dossier était à leurs débuts plus ou moins un outil d'agit-prop permettant de faire saillir une ligne à la fois scientifique et politique. La forme de sujétion typique des revues de flux s'y est longtemps moins exercée, ce qui ne veut pas dire que les castings élaborés n'étaient pas des opérations de pouvoir ni qu'elles étaient indemnes de toute espèce d'orthodoxie, fût-elle très idiosyncrasique. Elles se sont peu à peu alignées sur des standards dont l'histoire reste à écrire. La généralisation des numéros de *varias* est souvent l'indication de la part que le premier modèle a fini par y prendre, il a valeur d'indice de la solidité de leur assise démographique et de leur degré de normalisation.

Notre effort de distinction(s) abonde l'idée qu'il y a différentes sortes de revues (en SHS) pour ce qui est de la structure d'élaboration des numéros et par conséquent des formes situationnelles d'exercice du pouvoir – de sélection ou de retrait – assez variables, réversibles, et rarement hégémoniques, à l'aune d'une contrainte de parution susceptible de rétroagir négativement sur l'orientation des décisions prises en comité.

La *Revue d'histoire des sciences humaines* illustre assez bien toutes les ambiguïtés et les tensions que nous avons essayé d'esquisser précédemment. Sa

création procède de la volonté militante de faire exister une revue spécialisée pour un champ dont on a dit les fragilités et l'hétéronomie. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle se soit orientée vers le modèle « dossier », utilisant la sou-pape « varias » pour les soumissions plus spontanées, mais dans des proportions restreintes (un à deux textes par numéro le plus souvent). D'un point de vue économique, les numéros thématiques sont en outre communément perçus comme plus vendeurs (ou moins déficitaires), ce qui est devenu une autocontrainte de plus en plus forte avec l'érosion croissante et généralisée des ventes de revues papier. La *RHSH* n'avait pas, de toute façon, la possibilité de s'appuyer sur une dynamique de flux, compte tenu du nombre restreint de ses contributeurs potentiels. En outre, le format « dossier » produit un ordre et une intelligibilité précieux dans les débuts d'un nouveau périodique, mais aussi au-delà : nous tenons à afficher par ce biais notre ligne éditoriale et le fait que les articles d'un dossier prennent sens à être lus ensemble.

Mais ce choix a ses contraintes : encore faut-il pouvoir abonder un sommaire de façon à répondre à des critères de pertinence et de couverture thématique. Régulièrement, les membres du comité sont mis à contribution pour donner des noms de personnes aptes à les compléter ou pour solliciter des textes dans leurs réseaux de connaissances.

Le processus d'évaluation n'a pas fondamentalement changé depuis que nous avons pris la direction de la revue en 2013, mais il s'est certainement durci. Nous avons systématisé le principe d'avoir trois lecteurs, dont un ou deux extérieurs, la discussion collective des décisions en comité et l'envoi d'une synthèse très détaillée aux auteurs. Nous sommes très attentifs à la qualité histori(ographi)que des textes, à la cohérence entre les thèses annoncées et leur étayage, ainsi qu'à nombre d'aspects que seule l'expérience clinique de la lecture fait saillir. Les textes à dimension hagiographique, les procès à charge, célébrations, récupérations, et autres opérations instrumentales, ont un statut rédhibitoire. Presque tous les dossiers ont perdu des articles, l'un d'entre eux a finalement été refusé en entier après évaluation des textes qui le composaient. Sans que ce soit une politique, la majorité des textes refusés avait été proposée en varias : il est toujours plus difficile de détricoter un dossier, au risque de le perdre ou de devoir commander de nouveaux articles, lesquels sont plus difficiles encore à refuser, du fait des circonstances de leur écriture¹⁰.

Comme on peut déjà l'entrapercevoir, la violence symbolique et le caractère autoritaire des décisions que peut prendre un comité de rédaction se

10 Il est particulièrement délicat de refuser un texte quand son auteur a été sollicité dans l'urgence pour pallier une lacune dans un dossier en préparation.

heurtent assez souvent à un principe de Realpolitik dicté par les contraintes d'un calendrier de publication, en particulier en regard de la promesse que représente un dossier. De la même façon, les éléments alimentant les rubriques annexes sont plus difficiles à abandonner (ainsi un « document » et son commentaire à la *RHSH*). Ce serait aussi ignorer que la revue accompagne les textes encore davantage qu'elle n'en refuse, parfois jusqu'à des quatrième ou cinquième versions. L'activité est souvent harassante par la minutie, la capacité d'explicitation et le temps qu'elle demande, de sorte qu'il faut être en mesure d'arbitrer en amont si le pari vaut d'être tenté. Elle permet en revanche souvent d'apporter une réelle plus-value, non seulement à l'article mais à son ou ses auteurs voire à son ou ses évaluateurs, par les bénéfices qu'ils peuvent en retirer¹¹. Ainsi, loin de n'être qu'un geste de censure et d'influence, l'évaluation débouche souvent sur un dialogue et un enrichissement réciproque.

Précisons enfin que le comité n'a jamais pris en compte dans un sens quelconque le statut social ou réputationnel des auteurs, mais qu'il a été en revanche attentif à la jeunesse ou à l'âge avancé de ses contributeurs potentiels. Les sommaires des derniers numéros sont presque parfaitement paritaires entre femmes et hommes, tandis que presque deux textes refusés sur trois avaient été écrits par des hommes. Il n'y a là aucune politique délibérée mais le reflet de soumissions spontanées très majoritairement masculines qui sont partiellement le reflet d'un sex-ratio que nous dirions intuitivement¹² déséquilibré. Il en résulte que la question de la parité est un enjeu important dans la composition du comité¹³.

Le comité de rédaction : une instance démocratique ?

La dernière dimension politique que nous souhaiterions développer est relative au recrutement, à la composition et au fonctionnement du comité

11 Dans sa longue étude diachronique de l'évaluation à l'*American Journal of Sociology* – qui occupe les chapitres 3 à 6 de *Department & Discipline. Chicago Sociology at One Hundred* (1999) –, Andrew Abbott exprime de grands doutes à l'égard de la fonction en quelque sorte éducative de l'évaluation. Nous aurions tendance à faire valoir une expérience divergente, en particulier dans l'accompagnement de jeunes chercheurs en train d'élaborer un faisceau d'analyses.

12 Réaliser des statistiques sur un champ qui n'est pas construit institutionnellement et agrège des spécialités disciplinaires très diverses est une opération complexe.

13 Le dernier renouvellement (février 2018), massif, a eu pour conséquence non voulue une masculinisation d'un collectif jusque-là plus paritaire, les partants volontaires étant surtout des femmes. Nous avons à cœur d'opérer des corrections à l'avenir. Il faudra pour ce faire aller contre le masculinisme structurel du champ.

de rédaction. Au modèle héroïque des revues d'un individu (ou d'une petite équipe), le format revue à comité de lecture oppose en théorie un fonctionnement plus démocratique et plus réglé, même s'il faut se garder de tout irénisme, notamment parce que les rapports qu'une direction entretient avec son « parlement » connaissent dans les faits d'importantes fluctuations. Elles tiennent entre autres à l'absence de format standard de gouvernance, à l'histoire du périodique, au charisme, à l'autorité intellectuelle et à la réussite de l'exécutif, à son écoute et à sa volonté démocratique. L'activité éditoriale étant extrêmement prenante, les membres d'un comité ont par ailleurs tendance à déléguer facilement initiatives et décisions dans de vastes compartiments de l'action au quotidien d'une rédaction. En outre, malgré leur effort de transparence, les dirigeants sont les seuls à disposer d'une vision synoptique de l'activité de la revue. Quand certains ou certaines y verraient un appréciable avantage positionnel, on devrait plutôt diagnostiquer une source potentielle de désinvestissement par aliénation. Un comité très au fait de ce qui se passe est plus à même de s'approprier la revue et de la porter collectivement. C'est ce qui nous a conduits à mutualiser dans des fichiers en ligne l'intégralité des dossiers, textes, avis, décisions et archives de la *RHSH*. C'est aussi pourquoi nous avons doublé le nombre annuel de réunions (de deux à quatre) et instauré des comptes rendus systématiques et très détaillés de ces dernières. Il s'agissait de mobiliser autant que possible les collègues, en escomptant que le caractère animé et riche des discussions fonctionnerait comme un ressort d'attractivité¹⁴. Restait à s'assurer un casting qui, bien que coopté, reposerait sur des débats.

La façon dont les membres du comité d'une revue comme la *RHSH* sont recrutés influe fortement sur l'autonomie du collectif. Le souci du caractère pluridisciplinaire de l'équipe est présent depuis 1999 mais est devenu récemment un réquisit primordial : historiens de la géographie, de l'histoire, de l'économie, du droit, de la sociologie, de la psychologie, de l'anthropologie, des études orientales se côtoient. Ce n'est du reste pas le seul critère de diversité retenu pour les cooptations : la période de travail, les thématiques, les aires linguistico-culturelles sont d'autres facteurs pris en compte. Il découle de cet effort de diversité qu'aucun individu ne peut avoir une maîtrise synoptique des compétences à solliciter et que le comité en place doit souvent s'appuyer à la fois sur la somme de différences qui le constitue et sur une expérience préalable de la fiabilité et des exigences de lecture des nouvelles recrues (lesquelles

14 Notre expérience d'autres comités de rédaction nous en avait donné la connaissance préalable. Par exemple, les membres du comité de rédaction de *L'espace géographique* ont souvent dit à l'un des auteurs de ces lignes leur enthousiasme à venir écouter les discussions qui ont lieu lors des réunions bimestrielles de ladite revue, source de motivation pour elles et eux.

ne sont pas égales, tant s'en faut). Le dernier renouvellement (février 2018), massif, a ainsi fortement mis l'accent sur la finesse de lecture et le sérieux de lecteurs et lectrices connu-e-s au préalable. Les partants volontaires étant surtout des femmes, la balance des départs et des arrivées a eu pour conséquence non voulue une masculinisation du collectif, déjà assez peu paritaire¹⁵. Nous avons à cœur d'opérer des corrections à l'avenir. Il faudra pour ce faire aller contre le masculinisme structurel du champ. L'ensemble des critères présidant à la composition de la revue limite néanmoins le risque qu'un club pré-constitué ne façonne le comité à sa main. Mais les affinités développées dans le cotoiement et le travail ont créé une solidarité a posteriori.

Outre l'effort de *glasnost*' (au sens strict de publicisation extensive) précédemment exposé, le caractère démocratique d'un comité réside dans sa capacité à susciter le débat sur un maximum de décisions, et non seulement sur celles qui sont relatives à l'attribution et à la validation des textes soumis. Le principal facteur limitatif a longtemps résidé dans la difficulté à mobiliser suffisamment de lecteurs fiables : un tiers des avis émis depuis 2015 l'ont été par les deux directeurs de la revue. La situation est heureusement en train de changer.

De l'extérieur, on peut avoir l'impression qu'une revue est un avion dirigé d'une main de fer par un pilote qui en maîtrise tous les paramètres et impose toutes ses décisions à l'équipage... pour la sécurité des passagers. Notre expérience de la direction de la *Revue d'histoire des sciences humaines* est tout autre : tout au plus un planeur entouré d'avions à réaction disciplinaires, sujet aux moindres fluctuations météorologiques. Bref, faire exister une histoire transdisciplinaire des sciences humaines et sociales est une belle aventure, mais elle implique de composer avec des contraintes de tous ordres.

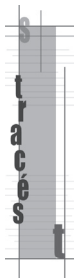
Bibliographie

ABBOTT Andrew, 1999, *Department & Discipline : Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press.

BLANCKAERT Claude, 2006, « L'histoire des sciences de l'homme, une culture au présent » [en ligne], *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 15, [<http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/529>], consulté le 2 juillet 2018.

¹⁵ Le taux de féminisation était de 23,5 % en 2016, il est passé à 17,6 % en 2018. Nous avons cependant réduit l'impact du renouvellement en demandant à des collègues hommes qui étaient absents de rejoindre un comité de lecture créé pour répondre à une injonction normative de l'InSHS.

- « Éditorial », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 1, n° 1, 1999, p. 3.
- FEUERHAHN Wolf et ORAIN Olivier, 2015, « Éditorial », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 26, p. 5-6.
- GINGRAS Yves, 2018, *Histoire des sciences*, Paris, Presses universitaires de France.
- JACOB Christian éd., 2007, *Lieux de savoir*, t. 1, *Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel.
- 2011, *Lieux de savoir*, t. 2, *Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel.
- LEON Jacqueline, COLOMBAT Bernard et LAZCANO Élisabeth, 2015, « Histoire de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL) », *Histoire de la recherche contemporaine*, vol. 4, n° 2, p. 186-194.
- PESTRE Dominique éd., 2015, *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Le Seuil.



Revue pratique

MANUEL CHARPY

En 1934, la revue *La mode pratique* tente de faire face à une concurrence qui la déborde sur le versant de l'élégance chic et sur le versant populaire avec la multiplication des revues qui mêlent mode et économie domestique, et en particulier le florissant *Petit écho de la mode* imprimé dans les Côtes-du-Nord. La parisienne *Mode pratique* annonce : « Avec 1 000 idées jeunes et neuves, la MODE PRATIQUE vous révèle comment s'en tirer pour la Toilette, la Maison, les Enfants. » L'abonnement pour six mois coûte 25 francs, y compris pour les colonies, et l'abonnée reçoit en échange six grands patrons sur papier bible. Pour *La mode pratique*, Paris est encore le centre de cette économie : son siège est boulevard Saint-Germain et la revue est encore imprimée rue de Vaugirard puis le long du parc Montsouris.

Revisiter ce titre, comme entend le faire notre revue, *Modes pratiques*, est un programme : le passage au pluriel est de bon aloi pour souligner le désir de parler des pratiques sociales et des phénomènes de mode plus que de la haute couture. Le titre a aussi quelque chose de vintage : de vieilles toilettes suffisamment surannées pour être au goût du jour. Nous avons d'abord croisé le titre de cette revue parisienne des années 1900 à l'occasion d'un documentaire radiophonique sur la robe la moins chère et, donc, la moins restaurée, conservée dans les collections du musée de la Mode de la ville de Paris riche en robes de princesses de hauts couturiers, nécessité du sponsoring faisant loi. Cette robe rapiécée, tachée de sueur, bricolée par sa propriétaire porte la griffe de *La mode pratique*. L'entreprise créée en 1891 mêlait en effet plusieurs activités, au demeurant comme de nombreuses revues au tournant du siècle – songeons à la revue *Femina* avec sa salle de théâtre, ses concours de beauté et de photographies, ses événements sportifs etc. *La mode pratique* était une revue hebdomadaire de mode fournissant à la fois



Figure 1. Recto et verso d'un prospectus publicitaire de *La mode pratique*, 1934.
Fonds Modes pratiques.

des images, des patrons, des conseils et des recettes domestiques. Elle faisait aussi dans la confection et offrait des robes en pièces détachées, coupées industriellement le plus souvent en Angleterre pour bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché, à charge pour les acheteuses d'assembler elles-mêmes à la machine à coudre les pièces ajustées à leur taille, d'y ajouter les rubans, boutons et dentelles, ou de le faire faire par une domestique ou une couturière. Le terme *pratique* était en vogue, évoquant à la fois le domestique, le confort et le professionnel. Des modèles de vêtements l'utilisent, comme « Le Pratique », pantalon à bavettes retenu par des bretelles et destiné aux mécaniciens, peintres et jardiniers.

Depuis 2015, quatre numéros de *Modes pratiques* ont vu le jour : « Normes et transgressions » (1) ; « Sans la mode » (2) ; « Special issue » (3), en anglais, et « Les Saisons » (4)¹. Dans un monde saturé de robes irréelles et des figures des grands couturiers, matière inépuisable à monographies illus-

1 Les numéros indiqués entre parenthèses dans l'article renvoient aux numéros de la revue. Pour le détail des sommaires, voir le site : [URL : <https://www.modespratiques.fr>].



Figure 2. Robe en pièces détachées à monter soi-même,
éditée par *La mode pratique* vers 1900.

Réserves du musée Galliera-musée de la Mode de la ville de Paris, 2012.

trées et hagiographiques tant les services de communication régulent l'accès aux archives, le projet élaboré à l'origine avec Patrice Verdière, enseignant en graphisme dans l'école de mode publique Duperré, et vite nourri par Lou Taylor, Isabelle Paresys, Odile Blanc, Marjorie Meiss, Céline Mallet, Corinne Legoy, Sophie Kurkdjian, Maud Bass-Krueger, Mathieu Buard et Farid Chenoune notamment², était simple : regarder l'ordinaire des vêtements qui se portent dans les villes et les campagnes, dans les vestiaires des usines comme dans les chambres à coucher. Autrement dit, considérer que les phénomènes de mode sont aussi au cœur des pratiques les plus ordinaires et quotidiennes du vêtement. Et ce, dans une forme de contre-pied : dans un monde peuplé de magazines éphémères, une revue annuelle ou presque, et dans un monde de la mode saturé de « publicité discrète »³ et moins discrète, un espace où les discours et les images sont déliés de toute promotion.

² Pour la présentation des membres du comité de rédaction, voir *ibid.*

³ Sur la pratique au XIX^e siècle, voir Arren (1912).

Retoucherie : sens pratique et arts de faire

Le titre de la revue, avant que d'être un discret hommage à Pierre Bourdieu et à l'un de ses ouvrages qui tente une théorisation après un travail de terrain (*Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972), évoque des travaux plus modestes du point de vue de la sociologie. On peut aussi le lire comme une évocation de *How to Do Things with Words* de John Austin (1962), détournement ironique des ouvrages de conseils pratiques dans le florissant champ de l'autodidaxie. Et c'est bien le sens de *Modes pratiques* qui évoque toutes les bibliothèques pratiques du XIX^e siècle dont l'emblématique Roret, comme le best-seller *Dictionnaire universel de la vie pratique à la ville et à la campagne* (Belèze, 1859), et qui offre des solutions pour affronter les difficultés du quotidien, de la réalisation d'une pommade pour détacher la peau à la fermentation du houblon, en passant par les manières de bien se vêtir et de confectionner de la lessive. Comment on apprend à nouer une cravate ; comment on fait un vêtement d'enfant dans les restes d'un bel habit ; comment on lave son linge en famille ; comment de jeunes homosexuels de la banlieue parisienne parodient les couvertures de *Vogue* en bricolant leurs vêtements bon marché avec des agrafes, des trombones et des paillettes ; comment on se dessine de faux bas sous l'Occupation ; comment on fabrique ses vêtements dans l'Ardèche des années 1970, comment les amish boutonnent leurs vêtements et les lavent ; comment les hôtes de l'air personnalisent leurs uniformes, etc. Ces interrogations sont autant de matières à penser. La revue interroge le sens pratique mais comme arts de faire, pour convoquer sans détour Michel de Certeau (1990), en s'attachant à des groupes précis et aux archives de ces pratiques. Affaire de détails donc qui rendent significatives les manières de produire, d'acheter, d'entretenir, d'ajuster, de recycler ou de détruire les vêtements. Les articles que nous avons publiés jusqu'ici restituent l'étrangeté de ces pratiques pourtant familières. Retouches et bricolages sont la vie des objets et par là de leurs propriétaires.

C'est aussi sans doute une réaction. Par un fait étrange, la mode a accédé au monde académique en devenant une pure abstraction, un système de signes. Longtemps cantonnée à une histoire des styles, l'histoire de la mode proposait des galeries de silhouettes incarnant des époques – des airs du temps. Fait significatif, seules les mises de la très haute société semblaient pouvoir être écrites et cette histoire s'arrêtait pour la France avec le second Empire, comme si la disparition des autocraties inaugurait un âge sans mode. L'entrée dans la sphère académique est venue des sémiologues comme Algirdas Greimas (2000) avec sa thèse soutenue en 1948 sur *La*

mode en 1830. Roland Barthes, avec un article en 1957 puis le *Système de la mode* en 1967, achève de faire de la mode dans le monde académique un système de signes, au mieux chargés de leurs dimensions mythologiques. Encore aujourd'hui, *Fashion Theory*, revue la plus installée sur la mode, s'inscrit dans ce projet. Le titre dit le désir d'asseoir une légitimité académique sur un travail d'abstraction de la mode, notamment en s'appuyant sur la *French Theory*.

Mais ce qui était une charge critique à l'endroit d'un système capitaliste où l'industrie asservissait le texte est devenu sans coup férir valet de cette même industrie. D'où l'efflorescence de luxueuses monographies de grands couturiers, souvent financées et toujours autorisées, et la production continue d'écrits par les grandes maisons qui font appel aussi bien à des écrivain-e-s qu'à des historien-ne-s pour rédiger et publier des dossiers de presse. Rien d'étonnant à ce que directeurs et directrices de musée ou rédacteurs et rédactrices deviennent un jour directeurs et directrices artistiques. Le texte est alors une mélodie qui doit enchanter le vêtement et convertir en art une industrie. Autrement dit, le texte sert à consacrer la mode en même temps qu'à en occulter les réalités sociales et économiques. L'attention aux pratiques est bien comme une manière d'échapper à cette langue et cette abstraction.

À reprendre les sommaires des numéros publiés et à venir, l'anthropologie y tient une place de choix. Le court texte de Jules Michelet (1848) dans *Le peuple*, observant à quel point l'introduction des couleurs par l'arrivée des indiennes bon marché change le paysage humain et la manière d'être, vaut pour programme. Des débats auxquels participe Franz Boas sur le port d'oiseaux empaillés sur les chapeaux (2) à l'introduction du vêtement occidental en Nouvelle-Calédonie (2) jusqu'aux hommages que l'on rend aux ancêtres en consommant des vêtements de papier dans la Chine actuelle et qui soulèvent quantité de débats – Gucci ou tradition? –, la revue est à l'articulation du corps, des gestes et de la culture matérielle. Les entretiens avec Michelle Perrot (2), Daniel Roche (2-4), Alain Corbin (4) ou Martin de La Soudière (4) dessinent un désir de filiation avec une histoire faite de sensibilités, de social et de culture matérielle.

La polysémie du terme *mode* et son genre hésitant sont en ce sens significatif. Au *xvii^e* siècle encore, Furetière précise : « Coutume, la manière de vivre de faire les choses. [...] Se dit aussi de tout ce qui change selon les temps, & les lieux. [...] Se dit plus particulièrement des manières de s'habiller suivant l'usage reçu à la Cour ». Avec le *xviii^e* siècle, arrivent les « modes » pour parler des vêtements féminins ainsi que « passer de mode », et alors qu'apparaissent les premières revues de mode, les grands albums de costumes se multiplient, qui veulent peindre par le vêtement les sociétés du

monde entier. À partir du début du xx^e siècle, ce terme désigne ensemble haute couture et prêt-à-porter. Parler du vêtement, c'est questionner les sensibilités comme la manière dont les individus incorporent les normes sociales. Chacun le sait par la pratique, un vêtement nous porte autant que nous le portons. Le numéro à venir autour de la question des rapports entre psychanalyse et vêtements devrait être une tentative pour être au cœur de cette articulation.

Les oripeaux neufs d'une vieille histoire

À regarder la liste des quelque quatre-vingts articles publiés en trois numéros, l'histoire sociale est partout. Dans un moment où cette dernière a pu apparaître désuète, déclassée par l'histoire culturelle ou par une attention renouvelée à la mise en récit de l'histoire, il est possible que *Modes pratiques* ne soit qu'une entreprise pour rhabiller des atours séduisants de la mode une histoire sociale. Le vêtement est d'emblée social, incarnation des ordres sociaux comme instrument de domination ou d'émancipation. Fabricants, commerçants et consommateurs le savent. Les boutiques de prêt-à-porter haut de gamme de Brazzaville n'ont-elles pas pour enseigne « Habilleur de classe » ? Le vêtement classe, c'est un lieu commun, mais il faut s'attarder sur les manières dont il classe et dont sont rejoués dans le temps ces dialogues et conflits sociaux.

Modes pratiques s'inscrit aussi dans une longue série d'enquêtes, le plus souvent romancées tant le sujet s'y prête. Tôt en effet, le monde de la mode fascine par ses contrastes sociaux. La littérature panoramique, et Balzac parmi d'autres, fait du vêtement le moyen de lire la société nouvelle et, par le détail, d'observer les stratégies sociales que les vêtements permettent ou interdisent, en s'attachant à la « misère en habit noir » comme à la blouse du typographe. La fin du xix^e siècle, avec l'apparition conjointe de la confection industrielle et en réaction à la haute couture, voit proliférer les études sur le monde de la mode où les contrastes sociaux sont vertigineux. D'où l'intérêt pour la figure de la grisette, ouvrière modeste placée au contact du luxe et des enquêtes romancées comme *Les reines de l'aiguille* d'Arsène Alexandre (1902) ou *Au pays des mannequins. Le roman de la robe* de Louis Roubaud (1928), voire des témoignages comme les romans de la couturière Marguerite Audoux dans les années 1920. Cette tradition est reprise par des historiennes et des historiens, à la marge, dans les années 1960, notamment par Henriette Vannier (1960) avec *Frivolités et lutte des classes*, montage de documents qui fait jouer ensemble production et consommation. Cette

veine se prolonge jusqu'à aujourd'hui – songeons à *The Travels of a T-Shirt in the Global Economy* de Pietra Rivoli (2005) publié au moment de la fin des accords multifibres, ou encore à l'enquête de Giulia Mensitieri (2017) sur les coulisses de l'industrie de la mode. En parallèle, à la suite des nombreuses monographies professionnelles des années 1850-1870, s'établit une tradition d'enquêtes professionnelles qui ont pour objets le vêtement et la mode. Ce sont des enquêtes pratiques qu'annonce Lémann dans *De l'industrie des vêtements confectionnés en France* (1857), rédigées par des gens de métier et qui visent à soutenir le perfectionnement de la nouvelle industrie de la confection. Mais là encore, vers 1900, ces enquêtes s'adressent à un large public, à l'image de *Paris-vivant. Les coulisses de la mode*, d'Ali Coffignon (1888), pour décortiquer la fabrique des modes, analysant par exemple le morcellement de la production de vestes disséminée sur trois pays afin de tirer les prix vers le bas. Ces enquêtes questionnent à neuf l'industrialisation, en éclairant d'un jour nouveau la précarité d'un travail saisonnier, l'articulation spectaculaire entre goût des uns et travail des autres et le récit du progrès industriel. Elles décrivent un monde composite, loin de la grande usine rationalisée, soulignant comme Pierre Du Maroussem (1896), Albert Aftalion (1906) ou Théodore Cotelle (1904) que la permanence du travail en chambre et le *sweating-system* ne sont pas des archaïsmes mais des effets de ce nouveau capitalisme. Même si les tailleurs brisant des machines à coudre en 1831, les grèves des chapeliers, les grandes grèves de tailleurs qui débutent en 1867 ou encore celles des couturières dans les années 1900-1920 affluent à peine, c'est bien de cette inquiétude que naît cette littérature. En ce sens, *Modes pratiques* est sans doute le fruit d'une génération qui a vu la fin de la désindustrialisation dans le textile et la confection, dans toute la France et jusqu'au cœur de Paris. Utiliser ces documents mais aussi reprendre ces pratiques d'enquête, c'est un moyen de revenir sur une histoire plus générale de l'industrie et du commerce. Les articles sur la vie des mininettes (1), sur les grèves des couturières et les mortes-saisons de leur industrie (4), sur l'effondrement de la production dans le Nord à la suite de la mondialisation des années 1980 (4) ou encore sur la naissance de la confection industrielle (1) tentent ainsi de revisiter les mutations du monde industriel.

Une autre forme de tradition textuelle irrigue *Modes pratiques*, celle des écrits de sociologues qui autour de 1900 s'attachent aux phénomènes de mode et aux jeux de distinction face à des mutations de la mode qui sont au moins des symptômes majeurs. Après la longue pratique des enquêtes sur les budgets, les tentatives de mettre en système la mode se multiplient entre 1890 et 1910. À Paris, Berlin ou Chicago, la mode devient objet sociologique, de Gabriel Tarde (1890) tâchant de penser l'articulation entre

imitation et distinction à Georg Simmel (1911), en passant par Thorstein Veblen (1970) théorisant les manières incarnées de manifester son refus du travail par des vêtements impraticables. Tradition longue, ravivée par Edmond Goblot (1925) qui s'attache dans les années 1920 à penser la manière dont la bourgeoisie fait du vêtement une barrière et un niveau, puis par Pierre Bourdieu, ce dernier s'intéressant aussi bien aux jeux de distinction sociale qu'au caractère magique de la griffe dans la haute couture. Il faudrait ajouter à ces lectures sociologiques celles des médecins et des policiers, jamais loin. La nouvelle érotisation de la marchandise inquiète, d'où la prolifération des études médicales à partir des années 1880 sur la kleptomane, ce vol sans motifs économiques dans les magasins de nouveautés et les grands magasins étant le fait de voleuses – de voleurs au Japon – issues de la bonne société... Affaire de tissus et de vêtements encore avec les études de Gaëtan Gatian de Clérambault (1908-1910) sur les pratiques de masturbation à l'aide de tissus dans les grands magasins.

Modes pratiques tente de revisiter cet espace dessiné par ces regards – d'économistes, de journalistes, de sociologues, de psychiatres, etc. Par son titre comme par son contenu, *Modes pratiques* essaie de s'inscrire dans cette longue chaîne de textes qui prend la mode pour objet. L'espace de la mode peut apparaître encore aujourd'hui comme un des champs où peut être observé le jeu de l'imitation, de la distinction comme de la subversion des hiérarchies sociales. Sont ainsi proposés des articles sur la blouse ouvrière (2), sur le goût de la bonne société pour les guenilles (2) ou pour les voiles sous la Révolution (2), sur les appels d'une ligue de consommateurs à protéger les ouvrières, ou encore sur l'inspection du travail dans les vestiaires ouvriers.

Faire corps

Interroger le vêtement depuis les pratiques invite à fragmenter le monde social dans le sillon d'une historiographie récente, en particulier celle qui s'attache aux subcultures et au genre. C'est aussi une manière de questionner ces catégories socioculturelles et de penser tous les jeux à l'œuvre : car la bonne société se délecte des pratiques des mauvais garçons de William Burroughs (2), les classes populaires s'emparent du luxe international et parfois sur le mode de la parodie comme le font les Vogueurs⁴ (1). Car

4 Le terme vient des gays new-yorkais qui défilent en parodiant des concours de Miss et les poses des modèles du magazine *Vogue* dans les années 1980. Le phénomène resurgit depuis les années 2000 dans les communautés gays de la banlieue parisienne.

aux monographies de grands hommes centrés sur des capitaines d'industrie répondent des pratiques quotidiennes qui concernent l'ensemble de la société et en particulier les groupes dominés. Écrire sur la mode, c'est à la fois écrire sur l'histoire des femmes, consommatrices comme productrices, mais aussi sur l'histoire de tous les groupes marginalisés. Un fait condense peut-être à la fois la nature du sujet et sa réalité académique : nous n'avons pas eu à prêter attention à la parité au sein de la revue tant le sujet jugé longtemps secondaire et frivole était laissé dans le jeu académique aux femmes et à des figures marginales. Michelle Perrot et Yvette Roudy le confirment (2) : longtemps, les féministes ont dû afficher leur refus de la coquetterie pour exister dans le monde intellectuel. Histoire de consommatrices donc mais aussi de productrices : dans le *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession* publié en 1891, ne met-on pas en garde contre le monde de la mode qui, s'il offre quantité de débouchés professionnels, est parsemé de dangers moraux, de l'onanisme suscité par la machine à coudre à la prostitution, les ouvrières de la mode étant le plus souvent en concubinage libre ? En matière de mode, le corps des femmes est souvent au centre des regards, ouvrières comme consommatrices : des bonnes sœurs du XVIII^e siècle (2) aux baigneuses de Los Angeles dans les années 1920 (1), jusqu'à l'érotisation des tenues en latex (4), les corps féminins sont enveloppés, dévoilés, couverts, dénudés. Le vêtement est de ce fait au cœur des identités sexuelles : les travestis qui organisent des bals dans le Paris des années 1930 (1) comme les Vogueurs (1) font du vêtement l'objet central de leur identité, manière de faire corps, à la fois de le changer et de faire corps avec les autres, manière enfin de s'afficher dans l'espace public.

Car c'est une des spécificités du vêtement que d'être investi par tous les groupes qui peinent à trouver place dans la société, et notamment par la jeunesse. Faire une revue sur la mode était aussi un moyen de revisiter ces cultures périphériques, souvent éphémères, à la fois dans la longue durée et dans notre présent. À côté du langage, le vêtement, ses signes comme les démarches et les pratiques qu'il porte sont fondateurs de ce qu'il est convenu d'appeler des subcultures. Les *zooters* de Los Angeles, immigrés latinos, afro-américains et parfois philippins, ne dépensent-ils pas sans compter dans des vêtements trop amples, des chapeaux démesurés et des chaînes immenses qui retiennent des portefeuilles vides ? Les « blousons noirs » et les « blousons dorés » observés par Jean Monod (1968) dans le Paris des années 1960 ne prennent-ils pas le nom même de leur vêtement ? Les punks qui naissent dans l'été 1979 à Londres n'ont-ils pas pour bannière la musique et l'apparence vestimentaire, comme l'a saisi Dick Hebdige (2008) ? Les sapeurs, ces membres de l'informelle Société des ambianceurs

et des personnes élégantes, ne consacrent-ils pas plus des deux tiers de leurs revenus aux vêtements ? Pratiques et signes sont indissociables : les manières d'acheter, la nature des objets, le rapport au corps qu'ils impliquent fondent une culture au sens plein, mobilisant aussi bien des économies spécifiques que des somatiques singulières. Songeons encore aux saint-simoniens partant pour l'Icarie (2), au mouvement du nudisme intégral des années 1900 (2), au début du naturisme (2) ou encore aux hippies californiens (2) : les manières de se dévêtir comme de fabriquer soi-même ses vêtements veulent refonder une société. Au cœur de la ville bourgeoise, la mode est répétition ; dans les périphéries, elle se réinvente. Périphérie et centre : renversant les théories de la sociologie de l'imitation, l'industrie de la mode ne cesse de s'inspirer des pratiques marginales, à la fois urbaines et sociales, pour se renouveler.

Ces histoires des groupes dominés – ou subalternes pour reprendre les termes de l'administration coloniale des années 1920 – sont aussi des histoires politiques. La société dominante ne s'y trompe pas, mettant en procès des nationalistes congolais trop élégants, déchirant au cours de chasses à l'homme les vêtements trop amples des *zooters* (Alvarez, 2008) qui subvertissent l'ordre économique et politique, enfermant les zazous à l'élégance très *british*.

Mais la politique se saisit souvent plus frontalement qu'on ne le pense de la mode. Au fil des numéros de *Modes pratiques*, se dessine une histoire de la politique insérée dans le quotidien où la nature d'un textile, la forme d'un chapeau ou la taille d'un ourlet même sont politiques et font politique. Christine Bard (2010) a montré que l'histoire du pantalon raconte une histoire du féminisme comme des pratiques quotidiennes de résistance des femmes. C'est tout autant le cas dans les situations coloniales. D'une élégance européenne suspecte de subversion politique dans l'Afrique-Équatoriale française dans les années 1900, au mouvement Swadeshi décrit par Christopher Bayly (1986), en passant par la création d'un vêtement national au Sri Lanka décrit par Nira Wickramasinghe (2003), l'imitation radicale comme le rejet du vêtement occidental placent le vêtement au centre du politique. À rebours les régimes ne cessent de s'en emparer. C'est le cas avec les lois somptuaires (1), mais au vrai avec tous les régimes forts, toujours tentés de réglementer le vêtement : série de lois dans l'Empire ottoman qui débouche sur la loi du chapeau de la jeune République turque (1), contrôle du diamètre des jambes de pantalon dans la Chine de la révolution culturelle (2) ou production centralisée du vêtement dans l'URSS des années 1950 et répression des *stiliagui*, ces jeunes gens épris de mode occidentale (1). De l'uniforme Mao à l'*abacost* (contraction d'*À bas le*

costume) dans le Zaïre de Mobutu, l'uniforme a été une obsession politique du xx^e siècle.

Les religieux ne sont pas en reste. *Modes pratiques* a tenté d'aborder la question en évitant la formulation des débats actuels qui soulignent la vivacité de la question vestimentaire. Les articles sur le mouvement amish, né d'un schisme d'un fils de tailleur suisse au xvi^e siècle, et sa rigoureuse pratique vestimentaire qui veut échapper au temps (2), la question du voile des bonnes sœurs (2) comme l'histoire des tenues successives d'un Nigérien branché des années 1970-1980 devenu un prêcheur musulman dans les années 1990 (2) disent à quel point le vêtement est un enjeu politique pour les organisations religieuses.

Le vêtement est le lieu où s'articulent l'individu et le collectif. « Nos vêtements sont nos archives », a dit au détour d'un entretien radiophonique Nicole Pellegrin : le prochain numéro (pour 2019 ou 2020) sera consacré à cette question, soit une approche au plus intime du vêtement, parfois via la psychanalyse, pour être à l'articulation des contraintes qui pèsent sur les individus et de leurs aspirations. Nous laverons notre linge sale en famille.

Les formes d'une revue

Invoquer la longue chaîne des travaux sur le vêtement depuis le xix^e siècle ne vise pas uniquement à chercher une légitimité académique. Bien plus, et le titre, suffisamment désuet pour qu'il soit vintage, le dit : l'intention est de circuler dans cette histoire, dans ses textes et ses archives, au point parfois où le discours du présent se confond avec la langue du passé. Les illustratrices et illustrateurs – dessinatrices et dessinateurs, photographes, etc. – qui proposent un regard contemporain sur les sujets du passé accentuent ces passages. Car la mode, point n'est besoin de trop le souligner, invite à réfléchir aux temporalités, à la construction des saisons dans les mondes modernes et contemporains, permet de saisir ensemble des phénomènes éphémères et des structures économiques et sociales pérennes (4). C'est aussi la faiblesse de *Modes pratiques* qui, sans doute de ce fait, publie peu d'articles sur les périodes précédant le xviii^e siècle. Par un effet des questions du présent, la revue tire volontiers vers la période contemporaine, celle qui voit naître la confection industrielle et les grands couturiers, les délocalisations et les usages subversifs.

Reste que l'objet mode contraint à penser les temporalités, et le numéro à venir sur les saisons voudrait le faire. Nous avons rêvé aux commencements d'une revue imprimée sur un papier si mauvais qu'il se déliterait en



Figure 3. Doubles pages de *Modes pratiques* numéro 1 et numéro 2.

En haut : photographies de Vogueurs dans une boîte de nuit parisienne et dans un studio photographique, Paris, 2015.

© Kevin Ngomsik, Pablo Grand-Mourcel et Manuel Charpy.

En bas : photographies d'amish actuels à Lancaster, Pennsylvanie, et photographie d'archives, enquête de Juliette Angotti, photographe indépendante.

quelques mois. L'idée avait été lancée de longue date par Michel Vernes pour une revue de critique d'architecture, manière de lutter contre le star-system des architectes et la monumentalisation. Ce rêve d'une revue passagère a fait long feu. Il en est resté l'idée de réaliser une revue qui, bien qu'illustrée et maquettée avec soin, soit imprimée sur un papier déglacé, le plus modeste, pour échapper à la séduction des images de mode.

Dans le même temps, nous n'avons cessé de constituer des archives, présentes dans la revue et stockées de manière informelle à nos domiciles. Produire une revue avec quelque 450 images par numéro, contraint à quelques gymnastiques. Depuis le premier numéro nous avons fait le choix d'acheter, à la fois pour montrer des images quotidiennes et diverses – gravures de journaux, photographies d'amateurs, images publicitaires, etc. – et pour contourner les prix insoutenables du droit à l'image. En quatre numéros se sont ainsi accumulés près de 2 000 documents, le plus souvent achetés pour quelques euros chez des brocanteurs en boutique ou en ligne. Au morcellement iconographique institué par les bases de données et les algorithmes d'un moteur de recherche, nous avons essayé de préférer les séries – ce qui constitue un fonds – en allant vers les collectionneurs qui accumulent des présentoirs et des mannequins (2), des images sur un fourreur devenu fabricant de maillots de bain à la morte-saison (4) ou sur les premiers essais de tenues spatiales (4). S'y ajoutent comme par accident des fonds détenus par des témoins, qu'il s'agisse des photographies du Nigérien de Tarno, ancien fan de funk devenu prêcheur islamique (2), des archives du Sentier (1) ou encore des archives accumulées par les ouvrières de l'usine K-Way (4). En parallèle, nous voudrions produire des archives du contemporain, autrement dit constituer les fonds que nous aurions aimé trouver dans nos enquêtes. L'enquête photographique trouve sa place, souvent sous forme de portfolios, que nous allions chez les amish en Pennsylvanie, que nous organisions des séances de studio avec des Vogueurs afin qu'ils soient maîtres de leur image (1), ou encore que nous publiions des photographies de terrain réalisées par une ethnologue dans le monde des midinettes (1). Il s'agit de documenter des sujets et dans le même temps de réfléchir aux statuts et aux usages sociaux des images, selon qu'elles sont publicités, photographies d'amateurs, images de presse ou images à usage professionnel, autrement dit pour que les images ne soient pas de pures illustrations mais des documents contextualisés.

Cette logique de production d'archives s'est prolongée par une forme d'histoire orale. Nous avons multiplié les transcriptions d'entretiens : un Nigérien du village de Tarno se souvient de ses tenues extravagantes et du jour où il les a brûlées avec toutes ses photographies (2), une aveugle



Figure 4. Partie des archives et documents rassemblés pour la préparation du numéro 4 de *Modes pratiques*, « Les Saisons », 2018.

© Manuel Charpy.

raconte comment de petits boutons cousus lui permettent de distinguer les vêtements blancs des autres (2), des ouvrières de K-Way se souviennent du travail sous la direction de contremaîtresses – des bonnes sœurs – dans le Pas-de-Calais des années 1960 (4), des directrices d’agences reviennent sur la manière dont sont fabriquées les tendances (4), une présentatrice météo en retraite de la télévision évoque les manières de s’habiller selon les jours et les variations du climat (4), etc.

D’où le soin à publier, à côté des documents iconographiques, des archives, y compris de la recherche – carnets d’enquêtes, photographies de terrain, etc. Retour dans l’arrière-boutique que nous essayons de tenir ouverte : peu de nos demandes d’articles faites à des historiennes et des historiens, à des ethnologues ou des sociologues a priori loin du vêtement et de la mode sont restées lettre morte. Un spécialiste de l’histoire ouvrière comme une spécialiste de l’histoire de la conquête spatiale ont à dire sur le vêtement. Quel travail d’histoire, d’anthropologie ou d’ethnologie ne croise pas dans ses archives ou ses terrains la question du vêtement ? Quel groupe humain est indifférent à la question ? Il s’agit en même temps de faire lire des travaux d’histoire sociale à un autre public, et d’inciter chercheuses et chercheurs à se dépayser, d’où une majorité d’articles jusqu’à aujourd’hui

d'auteur-e-s qui ne sont pas des spécialistes. D'où – et c'est une limite –, pour l'essentiel, des commandes passées selon les thèmes et questions des numéros, davantage que des soumissions. D'où aussi, après en avoir parlé ensemble, le désir de se publier soi-même, ce qui est en pratique vrai pour tous les numéros où au moins cinq personnes du comité rédigent un papier.

Il y aurait quelque chose de ridicule à prétendre à une forme de marginalité pour *Modes pratiques*, financée – certes modestement – par des institutions publiques (laboratoire Irhis de l'université de Lille et école supérieure des arts appliqués Duperré de l'Éducation nationale) et animée par une majorité d'universitaires. Reste que cet entre-deux institutionnel offre quelques libertés. Celle d'avoir au sein du comité de rédaction des enseignant-e-s d'arts appliqués mais aussi des journalistes, des rédacteurs, des historiens indépendants, etc. Liberté aussi, de ce fait, de ne pas penser en termes de canons académiques ni en termes de rapports de pouvoir au sein du champ académique – même si nous n'avons pas la prétention ridicule d'y échapper.

C'est que le projet vient au départ du désir de renouer non seulement avec les formes d'enquêtes invoquées plus haut, souvent aux contours incertains, mais aussi avec ce que les revues ont longtemps été : des espaces d'expérimentation. Cette intention est peut-être le fruit d'une nostalgie des expériences éditoriales parfois fulgurantes des années 1970 comme *Travail théâtral*, *Révoltes logiques*, *Traverses*, etc. et l'intérêt pour un renouveau des revues au format livre, de *XXI* à *Jef Klak*. C'est aussi à rebours que dans un moment de puissante formalisation – osons la qualifier de bureaucratique – de la recherche, via les évaluations et la peur permanente de ne pas être scientifique, nous avons voulu une revue associant des formes variées. À la standardisation des textes (entre 30 000 et 50 000 signes, avec introduction, conclusion et appareil critique imposant, mis à jour et international), à la standardisation des revues (parution régulière et au moins deux fois par an, comité scientifique international, etc.), et enfin, à la standardisation sans précédent des formes en particulier et non sans paradoxe pour les revues en ligne, nous avons tenté un objet où peuvent cohabiter toutes les formes textuelles. *Modes pratiques*, à la manière des dictionnaires de la vie pratique, pèse 750 grammes, pour environ 450 pages. Elle cherche une forme – modeste, pour des raisons financières mais aussi pour ne pas ressembler à un magazine de mode –, elle prétend à être un objet et à expérimenter – timidement – des formes graphiques. Autrement dit, nous avons voulu un espace des pratiques, une revue bricolée en interne pour permettre des expérimentations : témoignages, documents, textes de quelques pages, textes fleuves allant parfois jusqu'à 100 000 signes avec 400 notes de bas de page. Ce n'est peut-être pas un hasard si notre premier numéro portait sur « Normes et transgressions ».

Attirer la pratique

Le terme *pratique* désigne longtemps la clientèle habituelle d'un marchand. « Ensemble des personnes qui achètent chez un marchand : attirer la pratique », dit le *Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Larousse en 1875 à l'article « Pratique », ajoutant en exemple : « Donner sa pratique à un tailleur, à un avocat ». *Modes pratiques* est aussi une affaire de commerce de détail, à la fois parce qu'en s'attachant à la consommation, le commerce est un des pans de cette histoire, et parce que nous avons fait le choix d'une vente en librairie. Le graphisme, la couverture jusqu'au contenu s'en trouvent modifiés : il s'agit que des pratiques s'arrêtent devant la revue en librairie et qu'ils y reviennent. Car pour être viable sur le plan économique, *Modes pratiques* doit toucher un autre public que le public académique, qui par ailleurs achète de moins en moins de revues. Un exemple : nous avons enquêté à Harnes, ville entre Hénin-Beaumont et Courrières, où prospérait dans les années 1960-1970 l'usine K-Way. Le sujet est le suivant : « Le groupe Duhamel : un cas exemplaire de la délocalisation de la production et de la désindustrialisation du bassin lensois dans les années 1980 ». L'article, construit sur une enquête d'histoire orale, s'intitulera « On fabriquait l'hiver », formulation d'une ouvrière qui raconte ce que cela signifie de travailler ces matières en plein été alors que les pompiers locaux sont mobilisés pour arroser les toits de l'usine. Une autre raconte le plaisir qu'elle a eu à partir en Thaïlande avec la direction, avant de comprendre qu'elle formait les ouvrières qui bientôt la remplaceraient.

Nous savons peu de choses de nos lectrices et lecteurs, si ce n'est qu'à voir les ventes en librairies et dans les soirées de lancement (environ 1 500 exemplaires pour le numéro 1, et plus de 1 200 pour le numéro 2), elles et ils sont un peu partout mais surtout à Paris, et les ventes sont à la fois dans les librairies généralistes et d'histoire et dans celles qui se consacrent à la mode.

Par accident ou presque, des épaves de la comptabilité de revues de mode de 1901 sont tombées entre nos mains. La Société générale des journaux professionnels des couturières et confectionneuses, gérée par Michau et Laroche, est sise rue de Richelieu, dans cet endroit au cœur de la fabrique des modes, à quelques pas de la Bourse, du Sentier et de ses vendeurs de tissus, de la Poste centrale, des agences de presse, des nouvelles agences de publicité, des nombreux journaux installés dans l'arrondissement et enfin des théâtres. La maison qui gère une trentaine de revues professionnelles – dont *L'art de la couture, publication de grandes figurines*; *L'élégance, robes et confections*; *Les toilettes modèles, grande édition avec album*; *Le*



Figure 5. Couvertures des trois numéros en librairie, 2015-2018.

monde et les théâtres, arts, modes, illustrations, sports; La mode tailleur pour dames; La modiste française et Travestissements – et qui donne des cours de coupe et fabrique des mannequins pour couturières fait le point à la fin du mois d'octobre 1901 sur les dépenses depuis le début de l'année : coloris (25 934 francs), bois et dessins (27 940 fr.), imprimerie et lithographie

(25 553 fr.), papiers (35 805 fr.), clichés (5 797 fr.), emballages (2 847 fr.), mannequins (1 652 fr.), modèles mousseline (3 902 fr.), papiers patrons (2 798 fr.), rédaction (2 475 fr.), ports, distributions et affiches (21 534 fr.), frais de recouvrements (9 175 fr.), divers (372 fr.).

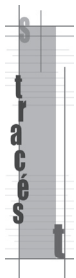
Notre budget reprend peu ou prou cette répartition : une part très faible pour la rédaction – par contrainte, nous ne payons qu'exceptionnellement les auteur-e-s –, la majeure partie du budget étant dédiée à l'image (2 500 euros environ), à la fois pour l'achat d'images d'archives et la commande d'illustrations, et à l'impression (environ 5 000 euros du fait d'une impression réalisée en France dans des conditions sociales correctes mais sur le papier le moins cher). La distribution, même si nous réalisons nous-mêmes le placement en librairie, coûte entre 35 % et 40 % du prix du numéro, montant des frais retenus par les libraires.

La périodicité annuelle ou presque, qui apparente la revue à une sorte de revue de fin d'année comme il s'en tenait dans les théâtres aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, permet cette économie. On l'aura compris à la lecture de ce passage en revue, l'hypothèse est qu'en ces temps de formalisation bureaucratique de la recherche, la forme puisse créer des espaces nouveaux. Malgré les résistances internes, il n'est pas impossible qu'un prochain numéro soit accompagné d'un patron à faire soi-même.

Bibliographie

- AFTALION Albert, 1906, *Le développement de la fabrique et le travail à domicile dans les industries de l'habillement*, Paris, Larose & Tenin.
- ALEXANDRE Arsène, 1902, *Les reines de l'aiguille. Modistes et couturières (étude parisienne)*, Paris, Belin.
- ALVAREZ Luis, 2008, *The Power of the Zoot : Youth Culture and Resistance during World War II*, Berkeley, University of California Press.
- ARREN Jules, 1912, *Comment il faut faire de la publicité*, Paris, Laffitte.
- AUDOUX Marguerite, 1920, *L'atelier de Marie-Claire*, Paris, Fasquelle.
- AUSTIN John, 1962, *How to Do Things with Words*, Oxford, J. O. Urmson.
- BARD Christine, 2010, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Le Seuil.
- BARTHES Roland, 1957, « Histoire et sociologie du vêtement », *Annales ESC*, vol. 12, n° 3, p. 430-441.
- 1967, *Système de la mode*, Paris, Le Seuil.
- BAYLY Christopher A., 1986, « The origins of swadeshi : cloth and Indian society, 1700-1930 », *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspectives*, A. Appadurai éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 285-322.
- BELÈZE Guillaume-Louis-Gustave, 1859, *Dictionnaire universel de la vie pratique à la ville et à la campagne*, Paris, Hachette.

- BOURDIEU Pierre, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris-Genève, Librairie Droz.
- CERTEAU Michel (DE), 1990, *L'invention du quotidien*, t. 1, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CHENOUNE Farid, 1993, *Des modes et des hommes. Deux siècles d'élégance masculine*, Paris, Flammarion.
- COFFIGNON Ali, 1888, *Paris-vivant. Les coulisses de la mode*, Paris, Librairie illustrée.
- COTELLE Théodore, 1904, *Le « Sweating System » : étude sociale*, Angers, J. Siraudeau.
- DU MAROUSSEM Pierre, 1896, *La petite industrie : salaires et durée du travail. Le vêtement à Paris*, Paris, Imprimerie nationale.
- GATIAN DE CLÉRAMBAULT Gaëtan, 1908-1910, « Passion érotique des étoffes chez la femme », *Archives d'anthropologie criminelle de médecine légale*, t. 23 et t. 25, p. 439-470 et p. 583-589.
- GOBLOT Edmond, 1925, *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, Félix Alcan.
- GREIMAS Algirdas, 2000 [1948], *La mode en 1830. Essai de description du vocabulaire vestimentaire d'après les journaux de mode l'époque*, thèse principale, doctorat d'état de l'université de Paris, rééditée aux Presses universitaires de France.
- HEBDIGE Dick, 2008 [1979], *Le sens du style*, Paris, Zones.
- LAROUSSE Pierre éd., 1875, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 13, Paris, Administration du grand dictionnaire universel.
- LÉMANN, 1857, *De l'industrie des vêtements confectionnés en France. Réponse aux questions de la Commission permanente des valeurs, relativement à cette industrie*, Paris, P. Dupont.
- MENSITIERI Giulia, 2017, « Le plus beau métier du monde », *Dans les coulisses de l'industrie de la mode*, Paris, La Découverte.
- MICHELET Jules, 1846, *Le peuple*, Paris, Comptoir des imprimeurs réunis.
- MONOD Jean, 1968, *Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Paris, Julliard.
- RIVOLI Pietra, 2005, *The Travels of a T-shirt in the Global Economy*, Hoboken, John Wiley.
- ROUBAUD Louis, 1928, *Au pays des mannequins. Le roman de la robe*, Paris, Les Éditions de France.
- SIMMEL Georg, 1911 [1905], « Die Mode », *Philosophische Kultur. Gesammelte Essays*, Leipzig, W. Klinkhardt, p. 29-64.
- TARDE Gabriel, 1890, *Les lois de l'imitation*, Paris, Félix Alcan.
- VANNIER Henriette, 1960, *La mode et ses métiers. Frivolités et lutte des classes, 1830-1870*, Paris, Armand Colin.
- VEBLEN Thorstein, 1970 [1899], *Théorie de la classe de loisirs*, Paris, Gallimard.
- WICKRAMASINGHE Nira, 2003, *Dressing the Colonised Body : Politics, Clothing and Identity in colonial Sri Lanka*, New Delhi, Orient Longman Pub (*L'invention du vêtement national au Sri Lanka*, Paris, Karthala, 2006).



Reprendre Nadeau

DOMINIQUE GOY-BLANQUET

Notre revue, *En attendant Nadeau*, a fêté son deuxième anniversaire, mais elle est à la fois très jeune et ancienne, avec derrière elle toute une histoire, celle de *La Quinzaine littéraire* et de son créateur.

Comment sommes-nous passés d'un journal papier construit autour d'une personnalité hors du commun à un journal en ligne élaboré par un collectif? Chacun des collaborateurs avait une relation personnelle avec Maurice Nadeau, écrivain, éditeur et critique, qui semblait incarner à lui seul la mémoire littéraire du xx^e siècle. Le collectif a été créé après lui, par les événements. Reprise à la suite d'une liquidation judiciaire en 2013 par Patricia de Pas, alors chef de projet dans une entreprise de formation continue, *La Nouvelle Quinzaine littéraire* continuait à fonctionner mutatis mutandis en l'absence de sa figure tutélaire, avec comme naguère deux comités de rédaction, « sciences humaines » d'une part et « littérature » d'autre part, tous bénévoles, sous la conduite d'un conseil éditorial composé de Tiphaine Samoyault, Jean Lacoste et Pierre Pachet, universitaires, essayistes et écrivains réputés, tous trois cooptés par l'ensemble des collaborateurs du bimensuel. Patricia de Pas nous annonçait des chiffres en équilibre, prouesse inusitée dans l'histoire de *La Quinzaine*, en fait illusoire, on l'a su après. Cependant elle jugeait indispensable d'atteindre un plus large public étudiant. Fin septembre 2015, lors d'une réunion des comités où elle devait présenter son plan de restructuration, coup de théâtre : l'annonce qu'elle procéderait elle-même à la composition du prochain numéro en un lieu et à une date non dévoilés, hors de la présence du trio éditorial. Ce coup de force, une atteinte au sacro-saint principe de non-ingérence qu'elle s'était engagée à respecter, a provoqué la stupeur générale, puis le retrait des articles déjà soumis, et la démission des deux comités¹. Dans son projet

1 Pour plus de précisions sur cette rupture, voir Juliette Cerf, « Reprise en main musclée à *La*

de charte, la gérante s'octroyait le droit de désigner la direction éditoriale, « comme dans toutes les entreprises ». Les protestations, les rappels que nous n'étions pas des salariés, ni la *Quinzaine* une entreprise comme les autres, sont restés sans effet. C'est ainsi qu'est né le collectif, et qu'il s'est soudé au fil des débats qui ont suivi. Après deux mois de vaines tentatives de médiation, d'échanges fébriles de courriels, les collaborateurs de Maurice, anciens ou récents, ont décidé avec le soutien moral de son fils Gilles de lancer un nouveau journal en ligne, sous un titre affichant leur fidélité au souvenir qui les liait et à son modèle critique. Le premier numéro d'*En attendant Nadeau* est paru en janvier 2016.

Le modèle transmis ? Parler du monde actuel et de la société à travers les livres : « Parce que pour répondre à l'afflux d'information et de prises de parole directes, immédiates et souvent incontrôlées, la recension permet de tenir un discours indirect, transversal et réfléchi »². Parce que la littérature a partie liée avec le témoignage : chez Victor Hugo, par exemple, souligne Tiphaine Samoyault, « le but est bien d'écrire l'histoire et de le faire avec son expérience, sa "réalité" ». Il y a en cet écrivain une expérience qui n'est peut-être pas plus grande que celle des autres humains mais qui occupe certainement plus de place. Il va s'agir alors d'ouvrir la langue à cette occupation, adapter la langue au réel qui l'étreint, d'élargir la prose pour accueillir en elle des voies jusque-là enfouies et des significations nouvelles »³. Le rythme de parution est resté celui d'un numéro tous les quinze jours, mais le flux inauguré avec le passage à l'Internet permet de varier la une en insérant de nouveaux articles dans le sommaire au cours de la quinzaine.

Le plus difficile a été de se mettre d'accord sur un titre : tout ce qui pouvait paraître copier ou évoquer le titre précédent nous aurait rendus passibles de poursuites. *En attendant Nadeau*, trouvaille de Maurice Mourier, jugée d'abord par certains trop nostalgique, trop étrange ou même pessimiste a fini par s'imposer comme une évidence après force discussions : « un nom improbable mais qui n'est pas soluble dans la langue homogène du marché et de la culture uniformisée, » écrira Jean Lacoste en tête du numéro 50, « un nom tout simplement mémorable, mais qui donne de la

Nouvelle Quinzaine littéraire », *Télérama*, 6 octobre 2015. Nicolas Dutent, « Qui veut tuer l'esprit de Maurice Nadeau ? », *L'Humanité*, 12 octobre 2015. [URL : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/la-nouvelle-quinzaine-litteraire-dans-la-tourmente/60937>]. Et l'éditorial de Patricia de Pas, [URL : <https://www.nouvelle-quinzaine-litteraire.fr/mode-lecture/edito-1158>].

2 « La fin de la *Quinzaine littéraire* ? » communiqué de presse du 5 octobre 2015, reproduit dans le numéro 1 d'*En attendant Nadeau*, 13 janvier 2016 : [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/une-un-foucault/>].

3 « La troisième lecture », *En attendant Nadeau*, numéro 51, 14 mars 2018 : [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2018/03/13/troisieme-lecture-miserables/>].

mémoire à l'avenir»⁴. Les deux comités ont fusionné, et rallié de nouveaux venus d'horizons divers : édition, journalisme, théâtre, traduction, etc. Il n'y a pas de fossé des générations, l'éventail des âges est largement ouvert, de 25 à 90 ans, de compagnons de route historiques comme Georges-Arthur Goldschmidt ou Georges Raillard aux Czarny père et fils.

Le père fondateur de la *Quinzaine* ne s'en cachait pas, il préférait les écrivains aux critiques – témoin son manifeste en exergue de *La Quinzaine* : « L'œuvre vaut toujours plus que le bien, ou le mal, qu'on dira d'elle ». Il recrutait des spécialistes, mais attendait d'eux qu'ils mettent leurs compétences à la portée d'un lectorat généraliste. Sans être majoritaires, les enseignants-chercheurs venus de l'université ou de l'EHESS restent nombreux parmi nous. Pourtant l'objectif, la méthode et les préoccupations d'*En attendant Nadeau* ne l'apparentent guère aux revues de sciences sociales. Parmi toutes celles invitées à la rencontre organisée par *Tracés* en juin 2018, présentes aujourd'hui dans ce numéro hors série, c'est sans doute à *Esprit* que nous ressemblons le plus. Participons-nous à la vie intellectuelle ? Oui, bien sûr, à la fois par cette publication collective et par nos travaux individuels, mais nous n'envisageons pas de prise de pouvoir dans un champ disciplinaire, ni ne parlons en réunion de faire avancer la recherche ou les carrières de chercheurs. Parce que nous ne voulons nous interdire aucun livre, il nous arrive à chacun de nous aventurer aux limites de nos domaines d'étude et parfois au-delà, pour rendre compte d'un ouvrage en amateurs cultivés s'il nous paraît susceptible d'intéresser des non-spécialistes. Le style universitaire s'infiltre-t-il dans nos articles ? Plutôt que d'influencer notre mode d'écriture journalistique, me semble-t-il, c'est l'inverse qui se produit parfois dans nos travaux de recherche, un souci d'allier rigueur et légèreté, de tenir la main du lecteur. Pour ma part, mes articles dans des revues scientifiques sont plus fournis en notes de bas de page que dans *EaN*, mais je m'applique autant à les rendre lisibles et rythmés, dans l'esprit du gueuloir de Flaubert. Les livres dont nous parlons ne doivent pas être réservés à un cercle restreint d'experts. Cette volonté de vulgarisation reflète elle aussi les leçons de Maurice Nadeau qui n'appréciait pas le jargon : s'il ne donnait pas de consignes, ni n'émettait de commentaires sur les articles soumis, il disposait d'une arme redoutable, un grand tiroir où les textes qui l'ennuyaient pouvaient dormir des semaines ou des mois avant d'être publiés, qu'il appelait pince-sans-rire « le marbre ».

Concernant le format, la parution en ligne s'est imposée d'elle-même, nous n'avions pas les moyens de faire imprimer un journal. Parce que la

4 Voir [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/numero-50-nadeau/>].

revue est en accès libre, donc classée comme gratuite, nous ne remplissons pas les critères d'une subvention par le CNL. Nos ressources sont principalement constituées par les dons de lecteurs, les achats réguliers de Mediapart qui publie en avant-première des articles sur des points que ses propres rédacteurs ont peu l'occasion d'aborder, et un don de la Société des amis de Maurice-Edgar Coindreau. Les fonds que l'assemblée des Amis de La Quinzaine nous a transmis par un vote nous parviendront peut-être un jour, quand les conflits juridiques avec la directrice de *La Nouvelle Quinzaine* auront été réglés. Grâce à ces ressources, le secrétaire de rédaction, le graphiste et le correcteur d'*EaN* reçoivent de modestes honoraires. Tous les autres collaborateurs sont bénévoles.

Pour ceux qui n'aiment pas lire sur écran, une version au format PDF facile à imprimer est proposée chaque fois après la parution du numéro en ligne. La principale contrainte du format, c'est la bande-titre, qui impose une division des champs, mais en pratique nous n'hésitons pas à croiser les disciplines et les genres, processus accentué par la fusion des comités qui facilite les échanges, débats et projets. La publication en ligne permet de varier les approches, de proposer d'autres articles de la revue en cliquant sur un mot, mais aussi des illustrations ou des documents issus d'autres sources. La une évolutive met en relief davantage de titres. À la suite des recensions sont rassemblés des articles traitant de sujets proches, par exemple, récemment, la mode du *Freud-bashing*⁵. On peut les trouver aussi regroupés par thèmes ou par auteurs à la rubrique « Dossiers ». Contrairement à la pratique d'autres revues, ces dossiers n'ont pas fait l'objet d'un appel à communiquer, ils sont constitués après coup par affinités. Il arrive que la rédaction propose de marquer certains anniversaires, la Grande Guerre, Mai 68, les quarante ans de L'Infini, la mort de Gérard Genette, les deux bougies d'*En attendant Nadeau*, ou la réédition des *Misérables*, l'actualité de la Russie, en invitant une variété de contributions. Les initiatives viennent aussi de collaborateurs qui proposent à l'envi de nouvelles rubriques, entretiens, visites au tribunal⁶, promenades dans Paris de Jean Lacoste, réunies aujourd'hui dans *Paris philosophe* (2018, Éditions Bertillat⁷), chronique « Désoccupé » du très regretté Pierre Pachet⁸, sélection de disques, revues, romans policiers, expositions, spectacles, etc. Lors d'une rencontre à la Maison de la poésie, les critiques d'*EaN* dialoguaient tour à tour sur le plateau avec un écrivain

5 Voir [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2018/03/27/contre-freud-bashing-leze/>].

6 Par exemple [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2016/11/08/palais-justice-1/>].

7 Voir aussi [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2017/09/26/vincennes-paris-philosophes-25/>].

8 Voir [URL : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/dossier-desoccupe/>].

dont ils avaient rendu compte dans nos colonnes. Depuis l'été 2017, nous avons renoué avec une pratique de longue date de *La Quinzaine*, celle du numéro de vacances. Celui de 2018 explore toutes les facettes de la bêtise, 2019 aura pour titre l'enquête. Le premier, sur le thème de la traduction, a fait monter en flèche notre lectorat, indicateur de popularité que suit très attentivement un des membres du comité – nombre de visites, nombre de pages lues, et autres courbes graphiques que nous pouvons suivre grâce à l'outil Google Analytics et prenons tous plaisir à voir grimper. Notre principale fierté : la carte mondiale des livres traités dans la revue. Elle comporte encore des îlots rose pâle, Kazakhstan, Paraguay, Tchad, Philippines, mais nous comptons bien les colorer, tout en souhaitant maintenir l'équilibre entre les livres dont toute la presse va s'emparer et ceux dont personne peut-être ne parlera parce qu'ils risquent d'être jugés trop vendeurs.

Sans doute parce qu'il est né d'un conflit violent, le comité est très peu, voire pas du tout conflictuel. Maurice était trotskiste, c'était bien connu, mais on ne discutait pas politique pendant les réunions. À *En attendant Nadeau*, les intégrismes sont exclus, et les opinions tranchées restent au vestiaire, ce qui n'empêche pas les débats entre écoles de pensée, ni les remarques cinglantes sur un ouvrage jugé médiocre ou produit par tel ou tel ennemi intime d'un chroniqueur. Ceux qui ont un avis sur un livre ou un auteur le donnent, et s'ils estiment qu'il convient d'en rendre compte nous cherchons ensemble à qui le confier. Si l'ouvrage ne trouve pas preneur sur-le-champ, il revient en deuxième, parfois en troisième quinzaine. Il n'y a pas eu jusqu'ici de fortes divergences, pas de grandes controverses idéologiques lors de nos rencontres. La discussion la plus animée a eu lieu lors des élections présidentielles, où nous nous sommes découverts fort peu représentatifs de l'électorat français, répartis presque moitié-moitié entre partisans de Hamon et de Mélenchon, plus deux solitaires macronistes. Les désaccords, lorsqu'il y en a, s'expriment sans véhémence, par une recherche de consensus, l'ambiance est chaleureuse, encouragée par un pot mensuel convivial, et personne n'a envie que ça change. Il n'y a pas de réécriture des articles, chacun conserve une grande autonomie dans son domaine de spécialité. Les corrections, en cas d'appétits excessifs, de déséquilibres, d'erreurs, sont suggérées avec tact, les goûts et manies de chacun traités avec une indulgence souriante, voire un brin d'ironie amicale. Reste un furieux point de discorde, le traitement du féminin dans les articles, mais où les pratiques flottent selon les convictions des auteurs, auteures ou autrices, et où la tolérance s'étend même à l'écriture inclusive.

Autre innovation, l'éditorial. Parce que la parution sur Internet offre une grande liberté de lecture, il joue un rôle particulièrement significatif

en dessinant les contours d'un numéro qui peuvent sembler moins clairs que dans un format papier. Le format en ligne comporte un risque, ne plus prendre le temps de faire court. *La Quinzaine* imposait une discipline rigoureuse, cinq feuillets maximum, sauf cas exceptionnel où un article portant sur plusieurs ouvrages ou sur une œuvre majeure pouvait paraître en deux fois dans deux numéros consécutifs. Sans cette contrainte, la tentation est grande de s'étendre sur la qualité et le contenu d'un livre qui nous tient particulièrement à cœur. L'équipe des correcteurs nous rappelle de temps en temps que nous avons tendance à nous allonger, et qu'il n'est pas indispensable d'être verbeux pour convaincre. Parce que nous critiquons dans nos articles les éditeurs qui oublient leur métier et publient des textes passés au correcteur automatique sans avoir été sérieusement relus, il nous paraît souhaitable d'appliquer à nos propres ouvrages la même exigence, même si elle reste parfois un horizon idéal.

L'avenir? Augmenter la visibilité du journal et son ouverture à l'étranger. Un partenariat vient d'être conclu avec l'Institut français, par lequel nous allons fournir régulièrement des titres d'ouvrages avec chapô pour la plateforme IF livres⁹, et figurer avec un lien sur leur réseau. Bientôt grâce à Culturethèque¹⁰, les numéros d'*EaV* seront accessibles en format PDF dans la centaine de centres de l'Institut à travers le monde. Un nouveau projet de partenariat, avec Public Books, prévoit un échange d'articles traduits de part et d'autre, traductions pour lesquelles il faudra trouver un financement. La première préoccupation reste la recherche de fonds dont dépend notre survie, le remplacement d'un ordinateur à bout de souffle dernièrement nous a fait mesurer à quel point elle était précaire. Divers dossiers sont en cours. Notre demande de bourse d'urgence auprès du ministère de la Culture, destinée à l'indexation du site et au développement de notre moteur de recherche, a été acceptée. Prochaine avancée technologique, si nous trouvons un mécène, nous voulons créer une application qui permettra à nos abonnés toujours plus nombreux de lire confortablement *En attendant Nadeau* sur leur tablette ou leur smartphone.

9 Voir [URL : <http://www.institutfrancais.com/fr/livre>].

10 Voir [URL : <http://www.culturetheque.com/EXPLOITATION/Default/accueil-portal.aspx>].



Un parcours éditorial au service des sciences humaines

MARIE-LUCE RAUZY

J'ai le souvenir d'un petit carnet que je tenais, enfant, indexant des mots du vocabulaire, dans lequel j'avais fixé comme une épigraphe « J'aime les mots », sur un bout de Canson coloré. J'aimais donc les mots mais aussi les livres dont la fabrication m'a toujours fascinée¹.

Je ne suis pas venue immédiatement à l'édition universitaire. Formée à l'histoire puis aux lettres modernes, je me suis orientée vers les métiers du livre en 1998. Spécialisée dans l'édition lexicographique, j'ai très vite eu l'opportunité – en 1999 – de travailler avec Alain Rey et Gonzague Raynaud. Même si j'ai eu le sentiment d'être jetée dans la fosse aux lions, après un bref enseignement de trois jours dispensé par le chef de fabrication, qui partait trois semaines en congés, j'ai pu obtenir un premier contrat de deux mois aux Éditions Le Robert et enchaîner au secrétariat du service iconographique, sept mois durant aux Éditions Nathan, auprès de Bernadette de Beaupuis. Je découvrais de nombreuses facettes du métier sans être au cœur même de l'activité éditoriale tandis que de jeunes diplômés de Sciences Po ou de Sup de Co étaient promus « éditeurs juniors » et animaient les couloirs de la grande maison. La dimension à la fois à part et essentielle du service iconographique offrait un excellent poste d'observation. Enfin, en 2000, je renouais durant les vacances d'été avec l'équipe des Éditions du Rouergue où j'avais obtenu mon stage diplômant de fin d'année. J'apprends que le poste d'éditrice se libère, on m'encourage à poser ma candidature, je suis retenue. Cette expérience fondatrice a duré un an. En 2003, après d'autres découvertes tout aussi constructives auprès

1 Une première version de ce texte a été présentée lors de la journée d'étude « Ce que la revue fait aux sciences humaines et sociales » à l'invitation de *Tracés*, le 30 mars 2018. Je tiens ici à remercier chaleureusement Natalia La Valle et Christelle Rabier pour leurs relectures industrielles et attentives, salutaires à son achèvement.

d'éditeurs, plus confidentiels mais passionnants², j'intègre l'université de Nice Sophia-Antipolis (UNSA).

Après plusieurs renouvellements de courts contrats et l'exercice des concours, l'UNSA vote la création d'un poste d'ingénieur d'études sur les fonctions que j'occupais. C'est ainsi que je suis devenue titulaire, exerçant depuis 2006 en tant que coordinatrice éditoriale à l'université. Les formations professionnelles évoquent rarement les perspectives d'emploi offertes par la fonction publique. Pour ma part, j'ai sauté le pas, changé de statut. Actuellement je m'occupe de la revue *Techniques & Culture*³, publiée par les Éditions de l'EHESS.

Les mutations de la publication scientifique en sciences humaines et sociales sont nombreuses et parfois profondes. Je me fais une joie de partager ici mon expérience singulière en décrivant trois jalons dans mon parcours : la création de la plateforme Revel@nice⁴, une pépinière de revues ; la revue *Techniques & Culture*, un « modèle d'expérimentation pour la socialisation des connaissances » ; le projet « Revues 2.0 : repenser les revues savantes à l'ère du numérique ».

La création de la plateforme Revel@nice

À une période où les sciences humaines et sociales s'essayaient encore timidement à la publication électronique, l'UNSA crée Revel@nice, plateforme de publication en ligne pour les revues en sciences humaines et sociales (SHS). Elle recherche une personne pour assurer la coordination éditoriale, qui serait en charge des relations avec les chercheurs et chercheuses, leur formation et l'aide à la mise en ligne. Si ma candidature retient leur attention, en raison de ma formation initiale et professionnelle attractive, c'est aussi parce que les aspects plus technologiques liés à la publication sur le web ne me sont pas totalement inconnus. HTML et XHTML m'étaient presque familiers, encodage et Dublin Core ne me rebutent pas.

À sa création, en 2003, Revel@nice est un des rares outils de ce type à avoir été développé par une université, en l'espèce par son service commun

2 Éditions de l'Escampette, Carrefour des littératures, Éditions Privat, Musées de Strasbourg, Castor & Pollux éditeur, etc.

3 Sur *Techniques & Culture*, voir la Lettre de l'InSHS-CNRS, n° 47, mai 2017 : [URL : www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettre_infoinshs47hd.pdf]; le site de *Techniques & Culture* : [URL : <https://journals.openedition.org/tc/>]; le carnet de *Techniques & Culture* : [URL : <https://tc.hypotheses.org/>].

4 Sur Revel, revues électroniques de l'université de Nice (concept, crédits, accueil) voir : [URL : <http://revel.unice.fr/#>].

de la Documentation (SCD)⁵ sous la direction de Louis Klee, et dont Michel Roland, conservateur des bibliothèques, a été le maître d'œuvre (Sophie Rappetti, son adjointe administrative, et Ghislain Chave, ingénieur de recherche, responsable informatique, en appui). C'est une situation de crise en 2001, due à l'abandon par le CID⁶ de la diffusion des revues de la faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines, qui décide le SCD à lancer un appel d'offres. La petite cellule en charge du projet découvre ensuite, grâce à l'ingénieur d'études en CDD recruté pour l'occasion, l'existence d'un CMS⁷ devenu fameux : Lodel, système de gestion de contenu dont on connaît la réussite depuis, notamment avec le succès d'OpenEdition. Charge à l'équipe de Revel d'assurer versionnage et évolution technologique tout en assistant et formant les équipes niçoises dans leur prise en main de leurs interfaces de publication ainsi qu'aux rudiments d'utilisation de la feuille de style adaptée et aux normes en vigueur de l'édition scientifique numérique.

Revel@nice et la plateforme Revues.org nouent un échange de réciprocité qui permet à la première de s'appuyer sur la technologie développée par la seconde (devenue OpenEdition Journals). La plupart des équipes de publication de l'université sont séduites par le projet, qui devient progressivement une pépinière de revues et permet à l'UNSA d'entrer dans le classement de Shanghai⁸. L'exercice de mes responsabilités de coordinatrice de la plateforme, rendu possible par une étroite collaboration avec chacun des informaticiens successivement en charge du développement du portail entre 2004 et 2010 (Khatir Aïb, Djalel Messaoudi, Richard Marsot), la découverte des arcanes universitaires, la rencontre et l'animation des équipes de chercheurs et chercheuses porteuses des publications, enfin la conduite d'études préalables nécessaires à la mise en place d'archives ouvertes institutionnelles, tout cela a représenté une période d'épanouissement professionnel particulièrement fructueuse et exaltante.

5 En 2009, le consortium Couperin mène une étude sur les établissements innovants en termes de publication et de valorisation des données de la recherche, étude qui montre cette spécificité. Sa restitution a fait l'objet d'une journée d'étude tenue les 2 et 3 avril 2009 à l'université Paris Descartes, suivie de débats avec Silvio Carella, Jean-Marie Le Béhec et Jean-Claude Guédon, qui ont été pour moi très instructifs et profondément marquants. Sur Couperin, voir GTAO, le « Zoom établissements », table ronde, sous la direction de Marie-Luce Rauzy, Silvio Carella, Jean-Marie Le Béhec : [URL : <https://journeesao.wordpress.com/2009/04/19/gtao-le-zoom-etablissements-table-ronde-marie-luce-rauzy-silvio-carella-jean-marie-le-behec/>].

6 Centre interinstitutionnel pour la diffusion de publications en sciences humaines.

7 *Content management system* (système de gestion de contenu) est la catégorie de logiciels permettant de concevoir, gérer et mettre à jour des sites Web ou applications mobiles.

8 NdE : Pour plus d'information sur Revel@nice et ses développements, voir : [URL : <http://revel.unice.fr/#section1>].

La revue *Techniques & Culture*

En 2010 j'ai rejoint l'équipe de *Techniques & Culture* à Marseille. Cette décision était motivée par l'opportunité que représentait pour moi un poste de secrétaire de rédaction d'une revue électronique et, surtout, papier, afin de renouer avec ma vocation initiale (attachée aux métiers du livre). Sans doute la question de la mise en cohérence du fond et de la forme était pour moi importante.

À cette date, la revue est au mitan de la vie de sa deuxième formule. Fondée en 1976 par Robert Cresswell sous le patronage d'André-Georges Haudricourt, André Leroi-Gourhan, Lucien Bernot et André Steensberg, c'est une revue d'anthropologie pluridisciplinaire, internationale et de rang A, centrée sur les cultures matérielles. En 2007 Frédéric Jouliau, nouvellement rédacteur en chef, opère une refonte spectaculaire et emménage à Marseille dans les locaux de l'EHESS, à la Vieille Charité, accueilli par le Centre Norbert Elias. Le numéro 50, publié il y a dix ans autour des « Natures de l'homme », est le premier opus d'une longue série semestrielle en quadrichromie.

À mon arrivée, nous sommes deux secrétaires de rédaction alternant chacune la coordination éditoriale d'un numéro tous les six mois. En 2015, l'équipe est renouvelée, la revue change d'éditeur, se dote d'une nouvelle maquette et d'une nouvelle ligne éditoriale. Elle s'oriente vers un format qui lui est conseillé par ses interlocuteurs à l'Institut des sciences humaines et sociales (Odile Contat et Didier Torny), celui de la revue-livre. Elle élargit encore davantage ses échanges disciplinaires (par l'organisation de journées d'étude dont découlent ses numéros thématiques) et tente de s'adresser à des lecteurs plus divers tout en nouant des relations plus étroites avec les libraires et ses proches partenaires culturels (le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée – Mucem, notamment). Le site Internet de la revue existe depuis 2008. Sa création a permis la publication numérique rétrospective de plus d'une quinzaine de numéros et l'édition de tous les sommaires depuis le tout premier⁹.

Les dernières mutations opérées au sein de la politique éditoriale de *Techniques & Culture* par Pierre-Olivier Dittmar et Yann Philippe Tastevin (corédacteurs en chef depuis 2013 et 2016) affichent l'ambition de deux formats distincts mais simultanés, chacun étant la vitrine respectivement

9 Le premier numéro de *Techniques & Culture* est issu des actes de la table ronde « Technologie culturelle » qui a eu lieu en 1982, à Ivry.

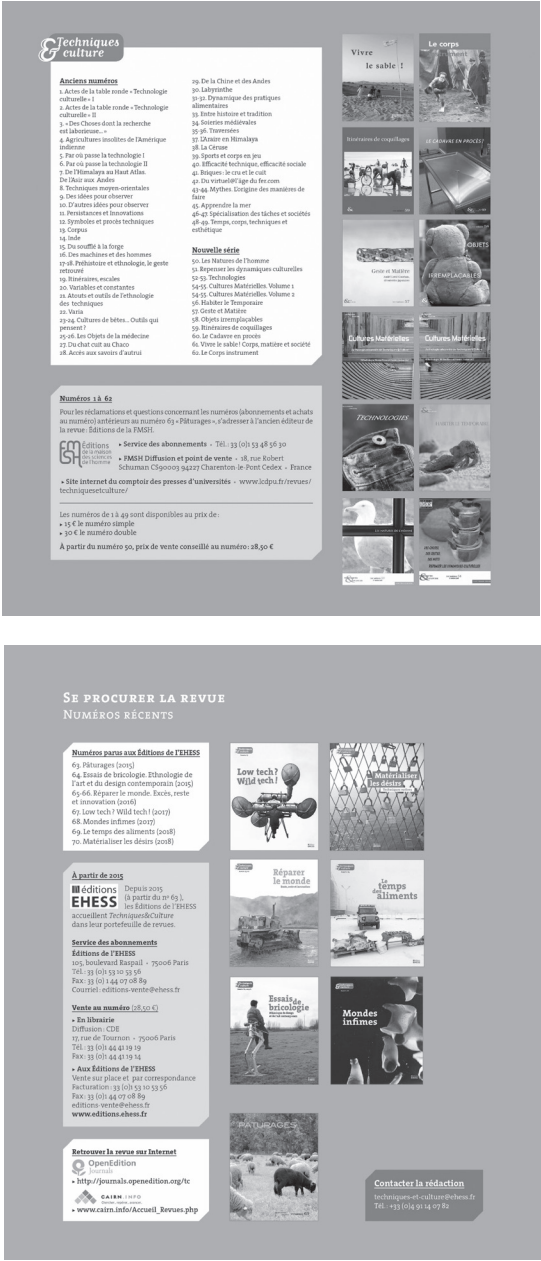


Figure 1. Extrait double page d'information sur la diffusion de la revue dans sa nouvelle formule 2015. En haut : collection antérieure. En bas : actuelle collection.

sur papier et sur Internet de l'autre. En résumé, une édition commercialisable qui s'adresse au plus grand nombre, une édition numérique (pour partie en accès libre simultané à parution papier du numéro et de ses synthèses) hypertextualisée et publicisée par le développement d'un carnet de recherches et d'objets multimédias sur le modèle des POM¹⁰ (petits objets multimédia), tels que des capsules vidéo au format court et attractif, qui doivent décrire d'une manière succincte un propos, un article, édité sur papier et/ou exclusivement en ligne¹¹. Les trois formats d'écriture de *Techniques & Culture* – analytique, hypertextuel ou portfolio – sont laissés au libre choix des contributeurs tout en conservant une double exigence de scientificité et de lisibilité, avec des images de qualité, et continuent grâce au format document, appelé aussi portfolio, d'ouvrir la voie en termes d'écriture visuelle avec le carnet de terrain, la photographie, la bande dessinée, etc. Préalable indispensable à la transformation de nos projets de publication en numéros : l'appel à contributions qui, après sélection des propositions transmises sous la forme de résumés, aboutit aux Rencontres de *Techniques & Culture* organisées en collaboration avec le Mucem. Ces journées d'étude se tiennent deux fois par an à l'Institut méditerranéen des métiers du patrimoine (I2MP), à Marseille, et font désormais partie intégrante du circuit éditorial de la revue.

En tant qu'éditrice¹² de *Techniques & Culture*, mon travail consiste notamment en la coordination éditoriale des opérations nécessaires à la parution des numéros : supervision de l'organisation des journées d'étude, mise en place des circuits d'évaluation, relecture (préparation de copie et réécriture des manuscrits), traitement des images voire recherche iconographique et crédit associé, mise en page, stylage en vue de l'édition électronique et de la commercialisation multisupport, remise du bon à tirer à l'imprimeur.

Je dois également veiller à la bonne marche des activités autour de la revue qui viendront faciliter les échanges entre tous ses interlocuteurs (auteur-e-s, rédacteurs et rédactrices, membres de la rédaction ou du comité de lecture, évaluateurs et évaluatrices, traducteurs et traductrices, coordinateurs et coordinatrices scientifiques, fournisseurs divers, services iconographiques, fabricant, éditeur commercial, partenaires financiers et institutions, etc.).

10 Collection des POM de *Techniques & Culture* : sur Canal U-EHESS : [URL : https://www.canal-u.tv/producteurs/ehess/editions_de_l_ehess/revues/techniques_culture]; sur YouTube-Éditions de l'EHESS : [URL : https://www.youtube.com/results?search_query=techniques+et+culture+%C3%A9ditions+de+l%27ehess].

11 Ces formats sont diffusés sur la chaîne Canal U de l'EHESS, la chaîne YouTube des Éditions de l'EHESS et sont également consultables dans le carnet Hypothèses de la revue.

12 Selon les termes de Referens III, le référentiel 2016 des emplois-types de la recherche et de l'enseignement supérieur.

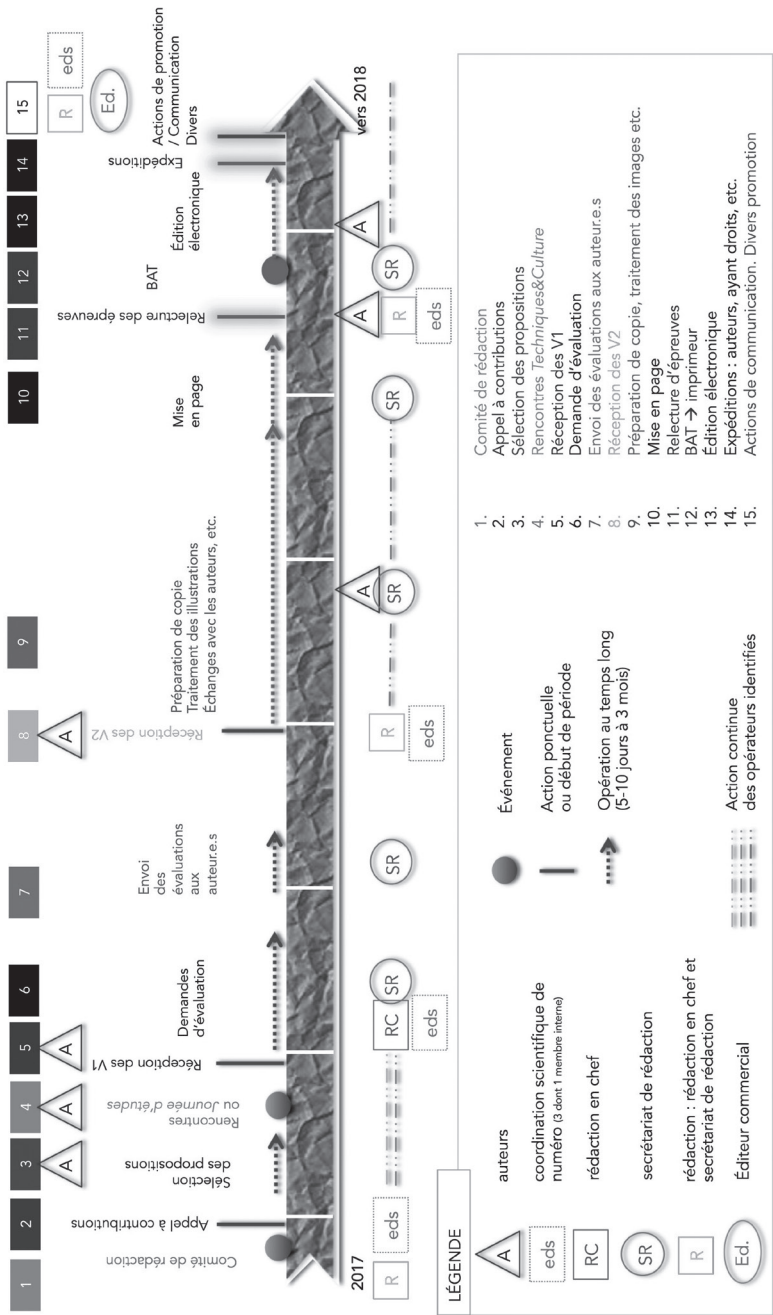


Figure 2. Circuit éditorial de *Techniques & Culture*. Frise sur 6 mois : étapes type pour la réalisation d'un numéro.

Parallèlement, tous les outils de traitement éditorial les plus récents sont en place, avec l'intégration dans notre circuit de la feuille de style Métopes¹³ en faveur d'un double voire d'un triple débouché : papier, électronique et ePub. Nous n'avons pas retenu la possibilité d'utiliser une plateforme de gestion des flux (type Open Journal System développé par Public Knowledge Project), car notre rythme de parution ne le justifie pas.

La dimension prospective très prégnante chez *Techniques & Culture* est tout en même temps un élément stimulant et un exercice périlleux qui réclame un ajustement constant du circuit éditorial, de la répartition des rôles et responsabilités de chacun des membres au sein de la rédaction.

Comme il est dit plus haut, ce sont les aspects les plus caractéristiques du métier d'éditeur qui sont ceux qui m'importent le plus : veiller à la lisibilité de l'écriture et à l'équilibre fond et forme. Dans ce contexte propice à l'expérimentation, nous recevons à l'automne 2017, par l'entremise d'OpenEdition, une offre de contribution à un projet canadien dont l'objectif est de « produire un modèle épistémologique pour les revues à l'époque du numérique ».

Le projet canadien francophone « Revues 2.0 »

Ce projet, dont le nom affiche un postulat ambitieux, « Revues 2.0 : repenser les revues savantes à l'ère du numérique », propose un nouveau modèle éditorial pour les revues de sciences humaines. Le projet est motivé par plusieurs questions : Quelle est la mission actuelle des revues scientifiques, dans l'environnement numérique ? À quels besoins pourraient-elles répondre, sur le plan de la recherche ? Dans cette optique, « faire communauté », ou « l'enjeu conversationnel », trop minoré dans la transition numérique des revues, balise l'approche théorique du projet. Celui-ci associe pour la première fois trois acteurs majeurs : les deux principaux

13 Il s'agit d'une technologie développée par l'équipe dite de *La chaîne de Caen*. Les presses de l'université de Caen sont à l'origine, dans les années 2000, d'une cellule édition liée au développement spécifique d'une méthode pour l'édition scientifique multisupport appelée Métopes (dirigée par Dominique Roux, copilote avec Odile Contat de BSN 7 : segment « édition scientifique publique » de la Bibliothèque scientifique numérique). Celle-ci est accueillie depuis par une structure spécifique, le pôle Document numérique (PDN) : pôle pluridisciplinaire et plateforme d'ingénierie de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH, CNRS-université de Caen Normandie). L'infrastructure de recherche Numedif, elle-même portée par la MRSH et par la Fondation Maison des sciences de l'homme, héberge les services-supports (pôle Document numérique, Caen, et FMSH-Diffusion, Paris).

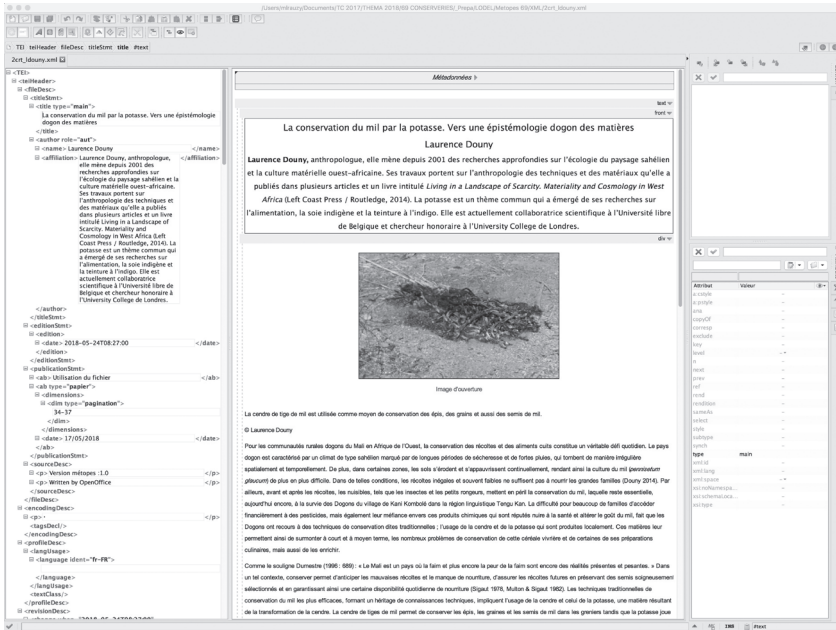


Figure 3. Capture d'écran représentant une des étapes de l'édition pour le numéro 69 de *Techniques & Culture*, « Le temps des aliments », 2018.

L'édition est structurée sur le modèle du single source publishing avec un fichier XML balisé sous Metopes. La version électronique du numéro en format court est consultable sur Cairn.info : [URL : <https://www.cairn.info/revue-techniques-et-culture-2018-1-page-34.htm>], et le format long est en accès libre sur OpenEdition Journals : [URL : <https://journals.openedition.org/tc/8850>].

diffuseurs numériques francophones, Érudit¹⁴ et OpenEdition ; Huma-Num¹⁵ ; une dizaine de revues, dont *Techniques & Culture*, sollicitées pour se prêter à des essais.

- 14 Érudit est un consortium réunissant les universités de Montréal, Laval et du Québec à travers une plateforme canadienne de publications francophones qui centralise l'accès aux contenus scientifiques en SHS, développe de nouveaux outils de recherche et d'exploitation de données, favorise la diffusion en libre accès et valorise les publications à l'international. Le portail de ressources francophones Persée est, en France, l'un des partenaires principaux d'Érudit.
- 15 Huma-Num est une très grande infrastructure de recherche (TGIR) française visant à faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences sociales : stocker, traiter, diffuser, archiver, signaler, exposer. Ses deux principaux partenaires sont le Centre informatique national pour l'enseignement supérieur (Cines) et le Centre de calcul de l'IN2P3 (spécialisé dans la fourniture de services informatiques), qui contribuent aux travaux de la TGIR autour de l'archivage pérenne des données numériques.

Le projet cherche à faire converger les aspects théoriques et épistémologiques de l'édition numérique savante avec les pratiques des divers acteurs en présence, ancrant la réflexion dans la réalité complexe des activités éditoriales et prenant pour modèle l'article. L'objectif final est la production d'un cahier des charges à destination des éditeurs, diffuseurs, agrégateurs, en vue de la création d'outils et de protocoles mieux adaptés aux besoins de la recherche, selon trois axes classiques : production, validation et diffusion des contenus. Il s'agit de développer un modèle de production de contenus s'adressant aussi bien aux auteurs d'articles « dont les compétences sont plus sémantiques que graphiques » qu'aux éditeurs de revues.

À l'appui, l'amélioration du prototype Stylo¹⁶, éditeur de texte Wysiwyw (*what you see is what you mean*) développé par la chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques et dont l'objectif est d'aboutir à une « chaîne éditoriale pleinement adaptée aux caractéristiques des environnements numériques, facilitant, in fine, des pratiques de partage et de discussion qui forment le ciment des communautés », selon les mots de Marcello Vitali-Rosati qui dirige la chaire susmentionnée et sous les bons auspices de Pierre Lévy – philosophe, sociologue et chercheur en sciences de l'information et de la communication (SIC) français qui étudie l'impact d'Internet sur la société, les humanités numériques et le virtuel¹⁷.

L'intelligence artificielle n'est pas loin, avec le « langage artificiel dont le sens devient calculable par une machine » (extrait du programme provisoire du projet soumis à l'automne 2017 à la rédaction).

De mon point de vue, la présentation du projet en septembre 2018 à l'occasion des VIII^e journées Médi¹⁸ éclaire à nouveaux frais les développements portés par d'autres outils, souvent antérieurs, et dotés d'une ambition idoine (un balisage sémantique riche adapté à l'édition savante papier et électronique, notamment), mais avec une approche pratique plus aboutie (méthodes et outils pour l'édition structurée permettant d'organiser la production scientifique et sa diffusion papier et numérique sur le modèle du *single source publishing*).

16 Sur Revues 2.0 et Stylo (la philosophie, les principes de Stylo, les démonstrations, le balisage intratextuel et la création de concept), voir : [URL : <https://co-shs.ca/fr/recherche/produire/stylo/>]; [URL : <http://blog.sens-public.org/marcellovitalirosati/stylo/>]; [URL : <https://stylo.ecrituresnumeriques.ca/>]; [URL : <https://www.youtube.com/watch?v=qcwEqbcxBF8>].

17 Lévy est connu dans le champ de l'information éthique appliquée aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) pour sa théorisation de l'intelligence collective et de la création de la langue de celle-ci, ou « surlangue » : l'IEM (Information Economy Meta Language), un langage lancé en 2006.

18 Médi est le réseau des métiers de l'édition scientifique publique. Le programme des journées 2018 est consultable en ligne : [URL : <https://medici2018.sciencesconf.org/>].

Les raisons qui ont présidé au fait que nous n'avons pas donné suite sont multiples. Les développements de la revue, récents et un peu tous azimuts, ainsi que les forces en présence ne permettaient pas à la revue de sacrifier trop d'énergie à un projet, à l'automne 2017, encore à l'état d'ébauche et fondé sur une approche simultanément trop théorique et circonstanciée. Les termes du contrat transmis de manière subsidiaire au secrétariat de rédaction de la revue *Techniques & Culture*, pourtant censée « s'engage[r] à mettre son équipe de rédaction à la disposition du projet ; concrètement, [à] faire profiter les membres du partenariat de [sa] structure éditoriale et mettre à disposition le temps de travail de [son/sa] coordinateur/coordinatrice pour les discussions avec les chercheurs du projet »¹⁹, ont fini de nous donner une telle impression de désinvolture et d'utilitarisme que nous ne pouvions guère croire au sérieux du propos, ni à une approche efficiente des réalités du métier. On ne peut aujourd'hui encore qu'espérer une prise en compte authentique des pratiques scientifiques et d'édition, qui propose un bon contrepoint à ce type de nouvelle approche trop souvent présentée comme principale défenseuse de la science citoyenne et ouverte.

Pour le pire comme pour le meilleur, l'édition (scientifique) à l'ère des humanités numériques n'a pas fini d'alimenter expérimentations, débats et prospectives, à l'instar d'une autre figure emblématique de son temps, légendairement énigmatique : le sourire de la Joconde²⁰.

À dire vrai, depuis mon entrée au service du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en 2003, quinze années se sont écoulées qui m'ont permis d'assister voire de participer à de nombreuses mutations du métier de l'édition scientifique publique. J'apprécie certaines évolutions qui me semblent aller dans le bon sens, en particulier tout ce qui permet d'asseoir de manière pérenne et sereine le libre accès aux résultats de la recherche dans le respect de tous les acteurs du domaine, qu'ils soient publics ou privés, et d'œuvrer à une collaboration équilibrée et ouverte entre tous ces partenaires. Cependant malgré les efforts constants de nombre d'entre eux, singulièrement de la part des professionnels en position de responsabilité, le métier d'éditeur me paraît en peine, tributaire des principes de l'économie nouvelle qui l'assujettissent tantôt aux rigueurs de l'austérité, tantôt aux injonctions de rentabilité.

19 Le contrat indiquait par la suite : « Cette participation peut être quantifiée à hauteur de (...) », charge à l'interlocuteur en question de préciser la valeur adéquate.

20 Voir Mandeep R. Mehra, Hillary R. Campbell, « The Mona Lisa decrypted : Allure of an imperfect reality », *Mayo Clinic Proceedings*, vol. 93, n° 9, 2018, p. 1325-1327.

Je suis donc observatrice et actrice, parfois contre mon gré, des mutations effrénées souvent opérées au détriment de la qualité des tâches dévolues au métier d'éditeur et d'éditrice : réduction du temps de préparation de copie et de relecture au bénéfice d'activités redondantes et répétitives – dues, par exemple, à l'absence de rétroconversion des corrections pour l'édition en ligne à partir de la version papier –, en faveur de la simultanéité des parutions papier et électronique ; réduction du nombre des postes voire non-renouvellement des postes affectés par des départs en retraite, dans un contexte de diminution des coûts, à partir de directives ministérielles plus ou moins bien pensées et de politiques contreproductives des tutelles... Autant de prescriptions souvent contradictoires dont souffrent le métier d'éditeur et ses acteurs, comme sous le poids d'une épaisse chape de plomb.

Les modèles prédominants et les principaux débats qui fondent le discours ambiant occupent les esprits, en majeure partie autour des enjeux de l'économie de la recherche, troublant trop souvent la donne, masquant ou étouffant dans leur gangue, voire tuant dans l'œuf, tout à la fois réalités du métier et velléités de coconstruction des savoirs. C'est l'*artisanat* propre à notre travail qui est en danger, ce dont les gens du métier, depuis l'éditeur jusqu'à l'opérateur ou opératrice lambda, sont les détenteurs et, par leur savoir-faire, uniques gages de maintien d'un service de qualité, à l'aune de toutes les mises (*pour pari-enjeu*) et à l'aube d'une nouvelle ère.

Lors de la journée d'étude du 30 mars 2018, *Tracés* posait une question centrale : « Ce que la revue fait aux sciences humaines et sociales », avec cette généreuse possibilité de l'aborder largement par la description de métiers associés, de leurs contraintes, de leurs paris, exposant la diversité des productions existantes et faisant office d'état des lieux. Elle tentait une belle aventure. L'entreprise a, de mon point de vue, consisté à mettre au jour et à remettre au goût du jour les conceptions variées et l'amour, au sens de communion, qui sont souvent les raisons d'être fondatrices, fédératrices, agissantes, d'équipes en charge de la transmission d'un savoir, en faveur de sa recreation et de son partage le plus large.

Pour ma part, j'en conclus qu'il me faut rester extrêmement vigilante en veillant à la libre expression de toutes les facettes de mon métier à travers la multitude de ses formes, de ses contraintes, à l'écoute de mes collègues et de mes partenaires. C'est pour moi une nécessité absolue pour bien œuvrer à ce commun, continuer à faire vivre et prospérer la diversité de l'édition scientifique publique : c'est ma vocation, mon métier.

Alors que « les évolutions techniques et économiques du secteur mettent en question le métier même d'éditeur et toute forme de travail éditorial accompli sur les textes, de même que toute forme de validation de leur

qualité scientifique. Le nouveau système d'opportunités et de contraintes qui s'est mis en place doit donc [non seulement] faire l'objet d'une description précise pour qu'on parvienne à en maîtriser les effets de manière collective»²¹, mais aussi et principalement nourrir débats et réflexions sur le métier et ses nouvelles contingences, menés par les professionnels et les *amateurs* du domaine. Ceux-ci doivent prioritairement s'emparer de ces enjeux pour se réapproprier les outils premiers d'un métier qui constitue l'essence de leur matière à penser²².

21 Extrait du document de travail des États généraux de l'édition en sciences humaines et sociales (É. Anheim et L. Foraison éd., novembre 2018).

22 Lire Roland Gori, Bernard Lubat et Charles Silvestre, 2017, *Manifeste des œuvriers*, Arles-Paris, Actes Sud-Les Liens qui libèrent.

Si le roi savait

F. BRIATTE, I. BRUNO, G. CARNINO, B. CHERRIER,
C. COLMELLERE, D. COLOMBI, M. DHERMY-MAIRAL,
C. DONOHUE, S. DUFOIX, V. FAGES, J. FRANCES,
Y. GIRAUD, C. GRANGER, O. KIRTCHIK, J. LAMY,
S. PLUTNIAK, D. POITRAS, A. SAINT-MARTIN
ET O. SCHLAUDT

Si le roi savait
La vie que nous menons
Quitterait son palais
Se ferait compagnon.
Chant fredonné par les compagnons papetiers et
imprimeurs dans les ateliers, à la fin du XVIII^e siècle
(Poitrineau, 1997)

Du cœur à l'ouvrage

Comité de rédaction artisanal nous sommes et nous voulons rester ! Artisanal : le terme est aujourd'hui à la mode – des pseudo-jambons *made in terroir* aux ronds de serviette polis à la main, jusqu'à l'engouement pour les *makers*. Il n'en reste pas moins souvent connoté négativement, par son opposition au mode de production industriel. Automatisé, normalisé, ce qui est produit en grande série serait plus sérieux parce que fiable, reproductible, quantifiable, éprouvé et validé. En un sens, on pourrait même considérer que, dans l'imaginaire collectif, du point de vue de la qualité, l'artisanal et le professionnel sont radicalement en tension : à la cuisine interne, aux recettes improvisées, peu reproductibles, s'opposeraient la transparence et la compétence, en un mot la véritable maîtrise. L'artisanat, qui continue d'être associé au travail manuel, est également dévalorisé au regard du travail intellectuel, auquel devraient se cantonner les chercheurs dès lors qu'il s'agit de publier des articles scientifiques. Notre pratique d'édition de *Zilsel*, revue centrée sur les études des sciences et techniques, nous conduit, par la manière même dont nous produisons cette revue, à récuser d'emblée ces oppositions.

Ce qui vaut pour la fabrication des objets s'applique aussi à la production de connaissances scientifiques. Relire et sélectionner des articles, les expertiser, les lire, les relire, les mettre en forme, inventer une maquette et la réinventer, autant d'activités qui, à l'heure de la numérisation des outils et de la diffusion des connaissances, supposent de véritables arts de faire collectifs qui se conquièrent, se pratiquent et s'entretiennent collectivement et qui, par leur résistance à d'autres modes de production, se situent du côté de « l'opaque réalité de tactiques locales » (Certeau, 1990, p. 52). Au fond, le travail scientifico-éditorial qui fait vivre *Zilsel* relève moins du savoir-faire du prestidigitateur paré de ses recettes et routines que de celui du funambule, qui reconstruit à chaque situation son équilibre (pour reprendre la distinction de Michel de Certeau). C'est qu'un numéro de revue, contrairement aux apparences, n'est pas un objet en série. Il ne résulte pas de l'application directe d'une formule, de la simple réalisation d'un patron ou de la reproduction mécanique d'un schéma préalable. Notre revue, dans sa pratique la plus ordinaire, fonctionne comme un métier à tisser de la pensée, des hypothèses, des controverses.

La plupart des revues scientifiques, bien sûr, peuvent se revendiquer de ce travail artisanal. Une grande partie d'entre elles, sans doute, assument quelque chose de cette résistance à l'ethos industriel tel qu'il s'est imposé au XIX^e siècle, réservant, par l'affirmation d'une nouvelle hiérarchie des expertises, le monde à venir aux « hommes de science et d'industrie, [aux] ingénieurs distingués », et reléguant le savoir-faire des artisans dans l'ordre dépassé de « la routine », de l'incompétence et de l'obscurantisme (sur la boulangerie : Jarrige, 2009 et 2010). Ce n'est pas par romantisme, ni par goût des oppositions faciles, que nous invoquons ici ce travail passé de dépossession et de disqualification des longs apprentissages du geste et de l'exercice pratique de l'artisanat (voir Coquery *et al.* éd., 2004 ; Carnino *et al.* éd., 2016). C'est que ce dernier, loin d'être faible ou dépassé, est pour nous source possible de sens et de qualité. Mais c'est aussi que les graves transformations qui ont, ces dernières décennies, affecté la production des savoirs savants nécessitent l'affirmation, contre elles, des manières de faire d'une autre sorte.

L'éditeur en passe-plats (industriels)

L'automatisation et la standardisation de l'édition scientifique, qui ont si profondément redéfini nos pratiques collectives, ne sont en effet pas le seul fait de transformations technologiques. La mise en compétition des cher-

cheurs et des institutions de recherche, la course aux publications, la perpétuelle quête de financements, l'emprise de nouveaux modes d'évaluation quantifiés et standardisés des savoirs, le règne des *impact factors* et autres *h-index* (Gingras, 2018), l'assujettissement des financements publics à ces nouveaux fétiches et au courtage des abonnements aux revues (Gingras, 2014 ; Mirowski, 2018), toutes ces choses, qui dépossèdent les chercheurs du sens de ce qu'ils font, ont bouleversé à la fois le champ de l'édition scientifique et la nature de ce qui s'y fait. On assiste, de ce point de vue, à une triple transformation : individualisation, automatisation des flux et, in fine, disparition d'une certaine forme d'édition. Cette triple transformation s'accompagne d'une multiplication des chercheurs prolétariés (Collini, 2017), de la nécessité de troquer les savoir-faire scientifiques accumulés pour la maîtrise de compétences bureaucratiques de pilotage et de management (Dekker, 2015), de l'accélération et la parcellisation aliénante des tâches de recherche (Granger, 2015 ; Vostal, 2016).

L'actuelle rationalisation de l'édition scientifique, en tant qu'elle ravit ses promoteurs, converge ainsi vers un même système : d'un côté, les ardents défenseurs d'une professionnalisation par la standardisation industrielle, qui souhaitent se débarrasser de ces apories au nom d'une vision idéologique plus ou moins camouflée de l'optimisation des dépenses publiques, de l'efficacité et de la bibliométrie ; de l'autre, les « disrupteurs », souvent bien intentionnés, qui se font une mission de supprimer les intermédiaires pour permettre à chacun de publier plus, plus vite, plus démocratiquement, et, de préférence, gratuitement (Mirowski, 2018). Dans ce paysage restructuré, le fantasme d'une édition scientifique sans édition ni éditeurs (Schiffrin, 2009), où les articles doivent être déposés en ligne, suivant des formats strictement usinés, et où les revues, totalement numérisées, peuvent même sortir les articles au fur et à mesure de leur achèvement, sans aucune unité cohérente (plus de tomaton, plus de volume, plus de numéro, mais une fluidité sans prises), tout ce dévoiement cher aux plateformes éditoriales et aux managers de la bibliométrie, paraît à portée de clic. Il suffit de songer à la multiplication des « revues prédatrices » (Saint-Martin, 2018), où se trouve aboli tout travail d'évaluation des textes publiés, ou au fonctionnement de mastodontes de l'édition scientifique comme Elsevier – qui, par son système semi-automatisé de publication, l'*electronic manuscript submission system*, déporte sur la machine et sur les auteurs un certain nombre de tâches éditoriales –, pour être convaincu que tout ce dévoiement qui affecte la production scientifique n'a rien d'un scénario fictif et inutilement alarmiste. Or ces transformations ont leurs effets sur les savoirs eux-mêmes. Elles désavantagent les champs intellectuels en marge ou aux frontières, non

rentables, non brevetables, qui luttent parfois pour leur survie, comme les humanités et l'histoire des sciences. En juin 2018, deux *surveys* publiés dans la revue *History of Economic Ideas* ont ainsi entraîné la suppression, par l'entreprise Clarivate chargée d'évaluer des milliers de revues académiques, de l'*impact factor* de deux autres journaux d'histoire de la pensée économique, au motif que ceux-ci bénéficient trop, donc artificiellement, des citations du périodique en question (Davis, 2018). Les algorithmes de classement des revues embarquent ainsi des jugements normatifs sur les pratiques de citation. L'inféodation de la bibliométrie aux impératifs du marché globalisé de la connaissance défavorise les thématiques locales, ainsi que les revues qui font un autre pari que celui de l'anglais.

Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles l'assument ou pas, les revues scientifiques qui voient le jour aujourd'hui sont prises dans ces contraintes pressantes. Leur création, à ce titre, est aussi un acte politique. Autant l'assumer. Indexée, via Cairn, comme une revue scientifique, respectant les règles élémentaires de la vie disciplinaire (évaluation par les pairs, rigueur des citations, formalisme académique), et participant par là au grand jeu de dupes de la bibliométrie et du *publish or perish*, notre revue se caractérise, en pratique et avec un malin plaisir, par un flirt avec les marges du système, au risque parfois de la mise à l'Index. C'est sans doute cette liberté de ton qui, conjugée au plus rigoureux exercice du métier, définit le mieux *Zilsel*. Une liberté qui, loin de n'être qu'un mot creux, est mise en pratique à travers des prises de positions épistémiques et politiques. Le choix de ne pas se soumettre à l'anonymisation des textes soumis à la revue en est une. Elle subvertit les usages institués. « Le jugement des pairs ne serait-il vertueux que lorsqu'il est anonyme ? » disait le premier numéro (Lamy et Saint-Martin, 2017). La pratique a fait son chemin. Elle impose une forme de lecture bienveillante à l'égard d'auteurs ainsi rendus à ce qu'ils sont – c'est-à-dire des auteurs *toujours en devenir* qui acceptent de jouer le jeu d'une collaboration franche – et conserve une salutaire exigence de discussion en bonne intelligence des argumentations. La recherche de formats d'écriture nouveaux (difficiles à estampiller et à classer par les algorithmes – et par certains collègues) en est aussi la manifestation. La place qu'occupe dans la revue la discussion des travaux scientifiques produits et la façon dont ils sont produits, ainsi que le choix fréquent de l'explicitation des oppositions plutôt que celui du contournement poli disent l'esprit qui nous anime et l'engagement de la revue dans la défense du travail scientifique conçu comme activité à la fois critique et collective. L'humour, lui, irréprouvable et qui se lit dans le choix des titres donnés aux articles, et dont l'exercice se prolonge et s'enracine dans les réunions de la rédaction, dit combien nous sommes attachés

aussi à ne pas nous prendre au sérieux. L'expérience du *blogging* scientifique, via le *Carnet Zilsel* dont la revue est en partie issue, a contribué à donner ce ton (Lamy et Saint-Martin, 2014).

Dire que la revue ne s'interdit rien est encore trop peu dire. En débordant certaines règles, en les tordant pour faire apparaître ce qu'elles ont de stérilisant, en produisant des textes d'une longueur ailleurs mal acceptée, il se peut que nos écarts viennent parfois heurter la lecture. Ils sont une nécessité, pourtant. L'expérimentation scientifique et celle éditoriale sont sans doute à ce prix.

Cuisine et indépendance

Formuler les principes de fonctionnement d'une revue est chose trompeuse. Pas seulement parce qu'ils restent éloignés du travail éditorial tel qu'il se pratique, mais surtout parce qu'ils laissent croire qu'il y aurait deux sortes d'activité dans une revue : l'une relevant de la théorie du travail éditorial et l'autre de sa mise en œuvre. La réalité du travail collectif, tel qu'il se déploie au sein de *Zilsel* et ailleurs, dit tout autre chose. C'est probablement dans ce qui est tenu pour le « sale boulot », au sens d'Everett C. Hughes, ou dans ces pratiques ancillaires qu'il serait préférable de cacher ou de taire – et que les promesses d'autonomisation ou d'ubérisation de l'édition tiennent si volontiers pour désuètes et dépassées – que se trouvent sans doute le cœur de la revue et l'ambition de ce qu'elle fait. En l'état des luttes symboliques qui se livrent aujourd'hui autour des manières de travailler, faut-il voir dans cet aveu une autocélébration par la défense collective du « vrai boulot » (Bidet, 2011) que constituerait l'engagement, exigeant et toujours un peu « pur », dans le travail éditorial ?

Dans le cas de *Zilsel*, ce serait oublier deux choses. D'une part, le travail que promeut une revue n'est pas le seul fait de celle-là. Les éditeurs, publics ou indépendants, sont les premiers à mettre la main dans le cambouis. Le nôtre, les éditions du Croquant, éditeur fondé en 2003 et coopérative qui appartient à ses auteurs, garantit une indépendance financière et une autonomie de fonctionnement. L'écosystème de l'édition critique indépendante est certes fragile (Noël, 2012), mais au moins offre-t-il la possibilité matérielle d'expérimenter, ne serait-ce qu'à travers le format et la maquette. S'agissant d'autre part de l'étiquette « artisanale », elle est loin d'être une formulation ennoblissante que pourraient tout aussi bien se donner des revues installées et soumises à l'injonction du produit bien léché et à l'absence de coutures comme signes évidents et reconnaissables de l'excellence. Il se

trouve au contraire qu'elle décrit très exactement la façon dont s'effectue le travail éditorial au sein de la revue.

Revendiquer la réalisation artisanale d'une revue et la nécessité de maintenir une certaine dose de cuisine et de bricolage au sein de cet univers éditorial n'est donc pas une velléité passéiste et nostalgique, mais bien plutôt l'expression concrète d'une réalité souvent tue parce que jugée à tort peu reluisante : en vérité, c'est en cuisine que l'on mijote les meilleurs plats, et c'est en cuisinant que l'on en vient à maîtriser ses ustensiles, à découvrir des recettes inédites, à bricoler et improviser à plusieurs, et in fine à produire du sens. *Faire avec*, au sens noble de l'expression, est au cœur du travail d'une revue : faire avec les membres du comité de rédaction, faire avec les idées qui en sortent, faire avec les auteur-e-s qui acceptent d'écrire, et faire aussi, avec les lecteurs et les lectrices...

Cette revendication de l'artisanat, du travail en coulisses – qui manifeste d'autant mieux son efficacité qu'on le remarque à peine dans le résultat final – et de la nécessité du bricolage dans la production académique fait écho à la nature même de notre positionnement théorique et disciplinaire : promouvoir l'ouverture de controverses et de fronts de discussion – parfois houleux mais c'est le jeu –, rester fidèle à la pratique scientifique passée, présente et à venir. Car à l'inverse de ce que met en scène la majorité des manuels de science scolaires, les activités scientifiques ne sont pas ce long fleuve tranquille qui progresserait sur le droit chemin de la vérité révélée ; elles se déploient plutôt sur les décombres de controverses et de luttes d'autorité épistémique d'hier, souvent d'autant plus vives que ces mêmes activités visent une vérité scientifique engageante, qu'il s'agit d'établir selon des méthodes appropriées (Bourdieu, 2018 ; Raynaud, 2018). *Zilsel*, c'est donc le jeu collectif d'une production intellectuelle qui récuse la linéarité au profit de la complexité et qui privilégie l'ouverture à la fermeture, le début plutôt qu'une fin. Cette ouverture et ce décloisonnement s'expriment à plusieurs niveaux. D'abord, à travers les traductions de textes en français. Contre le réflexe qui consiste à traduire du français à l'anglais pour servir la cause d'une internationalisation en trompe-l'œil – l'international, ce serait l'anglais étasunien –, nous avons fait le choix politique d'éditer une revue francophone. Les études sociales des sciences et techniques étant massivement véhiculées par l'anglais, ce n'est pas anecdotique. Nous nous ouvrons également aux sciences sociales et aux humanités perdues dans les limbes de l'histoire des idées. L'exhumation de pièces oubliées ou méconnues est la moindre des politesses envers des savantes et savants aujourd'hui peu visibles mais dont les œuvres peuvent constituer des socles des recherches présentes. Le cas d'Edgar Zilsel, philosophe, historien et sociologue à la

marge de l'histoire des idées, est emblématique (Zisel, 2018), tellement d'ailleurs que nous nous sommes placés sous son autorité savante. Enfin, notre souci de l'ouverture et de la restitution des acquis de nos disciplines se traduit sous la forme d'entretiens réalisés en compagnie de chercheuses et chercheurs dont nous apprécions d'autant plus les recherches qu'elles servent sur les établis. Dans ces engagements, c'est autant l'intérêt pour la connaissance qui prime que le principe de plaisir. Une autre fonction que nous assumons est la défense d'analyses qui savent entrer dans la confrontation et la friction quand c'est nécessaire ; c'est pour nous l'espoir d'aider les lectrices et les lecteurs à se construire un répertoire critique alors que prospère le marché des charlatans et de la *junk science*.

L'artisanat se mesure aussi au travail sur les textes, hélas trop souvent perçu comme ingrat ou invisible (Le Lay, 2014). L'*editing* est une composante essentielle de la recherche, ce que se plaisait à rappeler notamment Robert K. Merton, éditeur scientifique militant qui occupait ses journées à relire les autres. Cette activité n'est plus solitaire depuis que les outils d'écriture collaborative ont permis d'expérimenter des formats et de synchroniser les contributions à distance et en temps réel. Le présent texte, et c'est pourquoi il ne pouvait ne pas être signé par chacun des membres de la rédaction, a été rédigé de la sorte, par alternance entre les *brainstormings* sans queue ni tête et les échanges médiés par courrier électronique ou *chat*. Ces outils sont combinés au savoir-faire plus classique qui consiste à fabriquer des livres. Outre les contraintes liées à l'édition d'une revue, la décision d'*imprimer* sur papier est avant tout une réaffirmation de la pertinence d'une combinaison des formats papier et électronique, chacun déterminant un circuit de diffusion qui lui est propre : d'un côté, les librairies pour les ventes à la pièce ou par abonnement, de l'autre les plateformes de diffusion numérique (Cairn, OpenEdition, etc.). Préserver l'impression sur papier est néanmoins lourde de conséquences pratiques. En rupture par rapport à l'injonction à la dématérialisation totale – qui n'en est pas vraiment une, car il faudra bien des infrastructures pour conserver tout ce savoir... (Carnino et Marquet, 2018) – qui transforme les revues en sites, la rédaction a fait le choix de conserver un ancrage matériel traditionnel. C'est ainsi que nous avons conçu un format atypique, à l'intersection du livre et de la revue : un « livrevue ». Ce dernier format est avantageux, car la revue se retrouve placée sur les tables et les rayons livres des librairies, qui proposent de moins en moins de revues de sciences humaines et sociales. Le *design* graphique de Zisel, initialement conçu par Alain Oriot, puis refondu par Sébastien Marchal, tranche volontairement avec l'austérité visuelle de ses homologues. Images parfois déconcertantes, références

cryptées entre les lignes, jeux de mots plus ou moins heureux : *Zisels* joue avec l'effet et avec l'affect.

Ce serait présomptueux de laisser penser que nous sommes partis de zéro. Nos improvisations s'inscrivent dans un faisceau d'expériences éditoriales passées ou présentes. Dans les années 1970, les *Actes de la recherche en sciences sociales* dirigés par Pierre Bourdieu ont brisé les codes empoussiérés de l'édition des revues (Boltanski, 2008) : illustrations nombreuses, découpages des articles, typographies variées, longueur des articles très diverse. La revue *Culture technique*, dans les années 1980, par ses nombreuses traductions de textes anglo-étasuniens et par la luxuriance des images articulées aux textes, a également contribué à renouveler le format des revues. Et l'on n'en finirait pas d'énumérer les tentatives réussies de l'édition indépendante qui, depuis une vingtaine d'années, nous ont, d'une manière ou d'une autre, influencés : le graphisme des Prairies ordinaires, l'intransigeance éditoriale de La Fabrique, la rigueur d'Agone, l'élégance typographique d'Allia, etc. tout cela a compté et continue de compter pour nous. Il ne s'agit pas, en référant à ces productions éditoriales, de revendiquer une parenté ou une lignée, mais simplement de signaler une commune exigence de maîtriser les conditions de production de nos objets. Si la quête d'autonomie savante, qui doit constamment s'adapter à de nouveaux fronts, peut parfois paraître abstraite, la réalisation au quotidien d'une revue permet d'incarner les règles d'une réflexivité critique toujours en mouvement. Car il faut lier, en un même élan, l'évaluation ouverte d'un article, le respect des normes éditoriales, le choix des illustrations et l'impératif calendaire qui précède (de peu, bien souvent) l'impression. L'ethos scientifique s'éprouve donc d'abord *en pratique*.

La revue *Zisels* est donc l'espace et le résultat d'une collaboration artisanale. Les flux débordent, les relectures croisées sont parfois difficiles, les bons à tirer peuvent être attendus avec angoisse, mais il n'en reste pas moins que ce choix de ne rien céder à la grande industrie éditoriale nous donne une incroyable liberté de mouvement : nous ne sommes ni prisonniers d'un format, ni enchaînés à une technologie. Nous usons et abusons des marges de manœuvre que nous nous donnons en connaissance de cause. Cette stratégie n'est pas originale, c'est simplement que nous l'assumons fièrement et en tirons toutes les conséquences en termes de politique de la connaissance et de régulation des communautés de savoirs attachées aux valeurs d'autonomie, de désintéressement et de progrès de et par la raison. Dans l'équipe, nous sommes plusieurs à contribuer à d'autres comités de rédaction ou à des maisons d'édition indépendantes où l'artisanat éditorial est une réalité

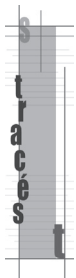
et le sens visé d'une autodétermination intellectuelle et politique. Il ne tient qu'à nous d'inverser le stigmate : de nous réapproprier les outils de travail, revus et corrigés pour la cause de la connaissance.

Bibliographie

- BIDET Alexandra, 2011, *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot?*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOLTANSKI Luc, 2008, *Rendre la réalité inacceptable. À propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis.
- BOURDIEU Pierre, 2018, « L'histoire singulière de la raison scientifique », *Zisels*, n° 4, p. 281-317.
- CARNINO Guillaume et MARQUET Clément, 2018, « Les *datacenters* enfonce le *cloud* : enjeux politiques et impacts environnementaux d'internet », *Zisels*, n° 3, p. 19-62.
- CARNINO Guillaume, HILAIRE-PÉREZ Liliane et KOBILJSKI Aleksandra éd., 2016, *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France.
- CERTEAU Michel (DE), 1990, *L'invention du quotidien*, t. 1, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- COLLINI Stefan, 2017, *Speaking of Universities*, Londres, Verso.
- COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SALLMANN Line et VERNA Catherine éd., 2004, *Artisans, industrie. Nouvelles révolutions du Moyen Âge à nos jours*, Paris, ENS.
- DAVIS Phil, 2018, « Impact factor denied to 20 journals for self-citation, stacking » [en ligne], *The Scholarly Kitchen*, 27 juin, [URL : <https://scholarlykitchen.sspnet.org/2018/06/27/impact-factor-denied-20-journals-self-citation-stacking>], consulté le 3 juillet 2018.
- DEKKER Rudolf, 2015, *The Road to Excellent Ruin : Dutch Universities, Past, Present and Future*, Amsterdam, Panchaud.
- GINGRAS Yves, 2014, *Les dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Paris, Raisons d'agir.
- 2018, « Les transformations de la production du savoir : de l'unité de connaissance à l'unité comptable », *Zisels*, n° 4, p. 139-151.
- GRANGER Christophe, 2015, *La destruction de l'université française*, Paris, La Fabrique.
- JARRIGE François, 2009, *Au temps des « tueuses de bras ». Briseurs de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- 2010, « Le travail de la routine : autour d'une controverse sociotechnique dans la boulangerie française du XIX^e siècle », *Annales HSS*, vol. 65, n° 3, p. 645-677.
- LAMY Jérôme et SAINT-MARTIN Arnaud, 2014, « Devenir carnetiers ? Premier retour d'expérience » [en ligne], *Devenir historien-ne*, 15 mai, [URL : <https://devhist.hypotheses.org/2514>], consulté le 6 juillet 2018.
- 2017, « Ceci n'est (toujours) pas un manifeste », *Zisels*, n° 1, p. 7-21.
- LE LAY Stéphane, 2014, « La "production scientifique" au prisme du travail des secrétaires de rédaction des revues académiques. Quelques remarques à propos de la division du travail dans la recherche » [en ligne], *Interrogations ?*, n° 18, [URL : <http://www.revue-interrogations.org/La-production-scientifique-au>], consulté le 4 juillet 2018.
- MIROWSKI Philip, 2018, « Hell is truth seen too late », *Zisels*, n° 3, p. 147-180.

- NOËL Sophie, 2012, « Maintenir l'économie à distance dans l'univers des biens symboliques : le cas de l'édition indépendante "critique" », *Revue française de socio-économie*, n° 10, p. 73-92.
- POITRINEAU Abel, 1997, *Ils travaillaient la France. Métiers et mentalités du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- RAYNAUD Dominique, 2018, *Sociologie des controverses scientifiques*, Paris, Éditions matérialogiques.
- SAINT-MARTIN Arnaud, 2018, « L'édition scientifique "piratée". Passage en revue et esquisse de problématisation », *Zilsel*, n° 4, p. 179-201.
- SCHIFFRIN André, 2009, *L'édition sans éditeurs*, Paris, La Fabrique.
- VOSTAL Filip, 2016, *Accelerating Academia : The Changing Structure of Academic Time*, Londres, Routledge.
- ZILSEL Edgar, 2018, « Les racines sociologiques de la science », *Zilsel*, n° 3, p. 288-309.

Transverses



Les revues et les images

SOPHIE CRAS
CONSTANCE MORETEAU

Une page criblée de rectangles vides : voilà ce qu'il reste de l'article d'André Chastel, « L'art du geste à la Renaissance », paru dans la *Revue de l'art* en 1987, une fois numérisé et mis en ligne sur la plateforme en accès libre Persée. Les images en ont été systématiquement exclues faute d'autorisation à la diffusion, quoiqu'il s'agisse de tableaux anciens, libres de tout droit d'auteur. Le texte, qui propose une analyse critique des transformations des codes de la gestualité à la Renaissance, s'appuie essentiellement sur des arguments visuels, ancrés dans l'observation attentive d'œuvres reproduites en nombre. Dépouillé de celles-ci, il devient proprement illisible, au point que le lecteur devra s'en remettre à l'exemplaire imprimé de la revue conservé en bibliothèque. Les efforts financiers et humains investis dans la numérisation et l'*open access* l'auront ici été à fonds perdu¹.

L'absence criante des images est un phénomène qui, dans des modalités différentes, affecte toutes les revues et nuit particulièrement à celles qui en auraient le plus besoin, comme les revues d'histoire de l'art. Tel est l'un des constats centraux du rapport que nous avons rendu en 2017 sous le titre « Des revues pour l'histoire de l'art. Pratiques éditoriales et diffusion numérique » (Cras et Moreteau, 2017), et dont nous nous proposons ici de reprendre les principales conclusions. Notre espoir est, en effet, qu'à l'heure où nombre de disciplines de sciences humaines et sociales (SHS) se saisissent de la question de l'image, des solutions pourront être trouvées pour lui donner une place équivalente à celle du texte, dans nos efforts de diffusion et de valorisation de la production intellectuelle.

1 André Gunthert (2007) prenait déjà un exemple similaire pour l'ouverture de son article de blog « Le droit aux images à l'ère de la publication électronique ».

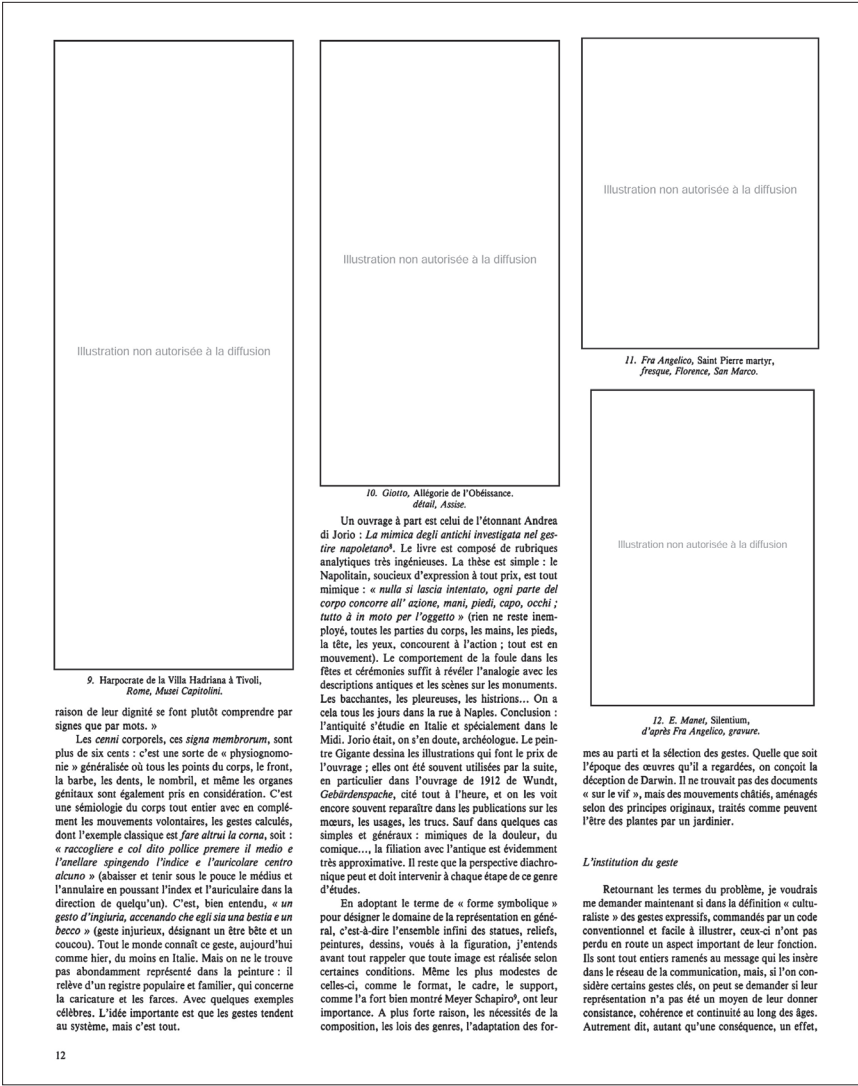


Figure 1. Capture d'écran d'une page de l'article d'André Chastel, 1987, « L'art du geste à la Renaissance », *Revue de l'art*, vol. 75, n° 1, p. 9-16.

Un panorama des revues françaises d'histoire de l'art

Le rapport « Des revues pour l'histoire de l'art. Pratiques éditoriales et diffusion numérique » est issu d'un travail d'équipe mené pendant deux ans sous l'égide du département des Études et de la Recherche de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) au sein du domaine « Pratiques de l'histoire de l'art » animé par Frédérique Desbuissons, avec l'aide d'Emmanuel Ussel et Katia Schaal. À cette équipe ont été associés des participants extérieurs (chercheurs, éditeurs, diffuseurs, acteurs du financement des revues, des bibliothèques, spécialistes des outils numériques, etc.), qui se sont réunis lors de six ateliers thématiques en 2015 et en 2016². L'objet de ce travail était de présenter un état des lieux des revues scientifiques françaises publiant de l'histoire de l'art, en mettant l'accent sur deux mutations en cours : celle des processus éditoriaux et celle de la diffusion numérique (et des changements économiques et juridiques qui l'accompagnent). Si les revues en SHS ont fait l'objet de nombreuses études ces dernières années, l'histoire de l'art

- 2 Les participants de ces ateliers sont : Philippe Babo (adjoint au chef du département de la Création au CNL); Nathalie Boulouch (MCF en histoire de l'art contemporain et de la photographie à l'université Rennes 2, membre du comité de rédaction de la revue *Critique d'Art* et de la revue *Études photographiques*); Anne-Laure Brisac-Chraïbi (responsable éditoriale, adjointe du chef de service de la Diffusion scientifique et de la Communication à l'INHA); Odile Contat (responsable d'études documentaires à l'Institut des sciences humaines et sociales au CNRS); Antoine Courtin (responsable de la cellule d'ingénierie documentaire du département des Études et de la Recherche à l'INHA); Hélène Desmasures (responsable de la commission Arts du département de la Création au CNL); Delphine Desveaux (directrice des collections Roger-Viollet à la Parisienne de Photographie); Christine Ferret (responsable du service de Développement des collections à la bibliothèque de l'INHA); Dominique Filippi (chef de service de l'Information documentaire à l'INHA); André Gunther (directeur d'études à l'EHESS, directeur de la revue *Études Photographiques*); Jérôme Glicenstein (professeur d'esthétique à l'université Paris 8 et rédacteur en chef de la revue *Marges*); Juliette Hueber (chargée de ressources documentaires numériques au laboratoire de recherche InVisu USR 3103 (INHA-CNRS)); Christian Joschke (MCF en histoire de l'art contemporain à l'université Paris Nanterre, directeur de publication de la revue *Transbordeur*); Yaël Kreplak (membre du comité de rédaction de la revue *Tracés*); Anne Lafont (directrice d'études à l'EHESS, et rédactrice en chef de la revue *Perspective*); Vincent Macabrey (chargé de diffusion, Presses universitaires de Vincennes); Annaïg Mahé (MCF à l'Urfist de Paris-École nationale des chartes); Chloé Maillot (membre du comité de rédaction d'*Images Re-Vues* – CRH-GAHOM); Lionel Maurel (chargé de valorisation de l'information scientifique et technique – IST – à l'Université Paris Lumières); Maïra Muchnik (chargée de l'édition scientifique et secrétaire de rédaction de la revue *Gradhiva* au musée du quai Branly); Laura Olber (assistante d'édition au laboratoire InVisu, secrétaire de rédaction pour la France de la revue *ABE Journal*); Sylvain Piron (directeur d'études à l'EHESS, rédacteur de la microrevue électronique *Oliviana*, membre du conseil scientifique du CLEO); Francesca Rose (directrice des programmes de publication à la Terra Foundation for American Art); Barbara Turquier (responsable de la recherche à La Fémis, membre du comité de rédaction de la revue *Tracés*).

n'y occupe jamais qu'une place très marginale. Il s'agissait donc pour notre équipe de faire, pour la première fois, un panorama des revues françaises actives dans ce champ disciplinaire, pour cerner les contraintes plus spécifiques auxquelles elles font face, et identifier, peut-être, les facteurs expliquant leur marginalisation relative, voire leur invisibilité.

De fait, le premier défi que nous avons rencontré tint à la définition de notre corpus d'étude, en l'absence de tout référencement existant des revues françaises d'histoire de l'art. Cette absence reflète en premier lieu l'histoire complexe du référencement des revues scientifiques en France, intimement liée à celle de leur évaluation, et de l'évaluation individuelle des chercheurs par leurs publications (Fridenson, 2009). Lorsqu'en 2008, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) mit en place un classement des revues par discipline (sur le modèle de l'Erih – European Reference Index for the Humanities –, né en 2000), le sort réservé à l'histoire de l'art fut particulièrement révélateur des failles du système. On se souvient de la tribune de Didier Rykner « L'histoire de l'art n'existe pas (mais est-ce si grave?) » parue début 2009 : l'auteur montrait que le classement avait totalement évincé l'histoire de l'art, qui n'apparaissait pas en tant que discipline (Rykner, 2009). La liste des quelques revues sélectionnées dans la catégorie « Histoire, histoire de l'art, archéologie », émaillée d'erreurs et de lacunes évidentes (on n'y trouvait ni la *Revue de l'art*, ni *Histoire de l'art*, ni *Studiolo* par exemple), reflétait le manque de discernement dans la sélection. La mobilisation des chercheurs contre ces listes fut massive, et aboutit à la marche arrière de l'AERES, qui ouvrit la possibilité aux différentes disciplines de les amender, et de leur ôter tout caractère hiérarchisant pour n'établir qu'une « liste de périmètre » référençant les revues reconnues par la discipline (Galvez-Behar, 2011). Certaines, comme l'histoire de l'art, ont tout simplement choisi de ne pas établir de liste.

La contrepartie de ce louable rejet de listes évaluatives, nécessairement insatisfaisantes et potentiellement néfastes, est le manque de visibilité des revues françaises publiant de l'histoire de l'art. Aucun référencement satisfaisant n'existe en effet pour les revues de ce champ. Erih PLUS, le successeur d'Erih, qui a renoncé également à son classement évaluatif, propose une catégorie de revues « Art and Art History », qui recense 724 entrées, dont 32 pour la France, mais avec des problèmes de référencement évidents (informations fausses ou manquantes, revues ayant cessé de paraître comme *La revue du musée d'Orsay* ou le *Journal de la Renaissance*) et des lacunes (*Histoire de l'art*, par exemple, n'y apparaît pas). La discipline peine à être identifiée, comme en témoigne l'annuaire des revues publié par l'association Ent'revues (qui organise le Salon de la revue, réalise des études et

enquêtes sur les revues, publie *La Revue des revues* et propose des formations). Une catégorie « Histoire de l'art », ajoutée récemment, ne compte que 3 titres ; d'autres revues sont éclatées entre les catégories « Histoire » et « Arts plastiques » ; la plupart des revues scientifiques utilisées par la communauté de recherche n'y sont pas référencées.

Or, ce défaut de visibilité est un problème important pour les chercheurs, qu'ils soient lecteurs ou publiants. Il touche principalement ceux qui ont le moins accès à l'information (les jeunes chercheurs, les étrangers, les chercheurs issus de disciplines connexes). Les chances de diffusion en-dehors du champ de la recherche au sens strict, vers les étudiants, les amateurs ou les curieux, paraissent d'autant plus compromises. Notre groupe de travail s'est donc chargé d'établir un recensement des revues scientifiques françaises publiant de l'histoire de l'art, pour mieux les connaître et les faire connaître. D'emblée, nous avons renoncé à définir un périmètre de scientificité, qui aurait fixé des critères à partir desquels inclure ou exclure des revues de notre champ³. Notre choix a été de mener l'enquête en incluant, sans sélection, toute revue se présentant comme scientifique et affichant son souhait de publier des articles académiques en histoire de l'art. Nous sommes ainsi parvenus à une liste (nécessairement non exhaustive) de 74 revues, dont près de la moitié (34) sont des revues dont l'histoire de l'art ne représente pas la discipline centrale (et qui se rattachent plus volontiers à l'esthétique ou la philosophie de l'art, à la sociologie, l'anthropologie, aux études culturelles ou littéraires, etc.), mais qui publient, ponctuellement ou de manière récurrente, des articles scientifiques d'histoire de l'art.

L'invisibilité des revues d'histoire de l'art tiendrait-elle seulement à une absence de référencement ? Sur le plan de la structure éditoriale et du modèle économique, les revues d'histoire de l'art semblent particulièrement sujettes à la précarité et à l'éclatement constatés dans les revues de SHS en général. Pour mémoire, un rapport de 2005 estimait le nombre de ces dernières à 2 000, dont 500 jugées importantes (Minon et Chartron, 2005, p. 68-69). Cette vitalité s'accompagne toutefois d'un phénomène de morcellement : un rapport de 2009 dénombrait « en France 1,34 revue de recherche en SHS par unité de recherche », avec un nombre médian d'abonnements payants pour chaque revue considéré comme faible (Groupement français de l'industrie de l'information, 2009, p. 8 et p. 28 ; Barluet, 2006, p. 82). Ces caractéristiques se retrouvent dans le champ de l'histoire de l'art :

3 Cette tâche aurait largement outrepassé le mandat donné à notre groupe de travail, qui ne prétendait en rien être représentatif de la discipline dans son ensemble, ni être légitime pour statuer sur les questions de scientificité. Voir Lemerrier (2009).

les initiatives sont nombreuses et souvent de réelle qualité intellectuelle, mais le professionnalisme de l'édition et de la diffusion fait parfois défaut, comme le souligne le Centre national du livre (CNL), qui soutient entre 6 et 8 revues et magazines dans la catégorie « Art », en se fondant prioritairement sur des critères liés à la périodicité, à la longévité, à la diffusion (plus de 300 exemplaires) ainsi qu'à la qualité de la mise en page et de la relecture.

Du point de vue de la structure éditoriale et du modèle économique, là encore, les revues publiant de l'histoire de l'art semblent partager (et même amplifier) la fragilité qui touche les revues de SHS en général – le caractère non directement applicable des résultats et la moindre dimension des communautés scientifiques amenuisant les perspectives de rentabilité (Pérès, 2014). Sur les 74 revues françaises que nous avons répertoriées, seules 16 (environ 1 sur 5) sont adossées à un éditeur privé, qu'il soit universitaire (Presses universitaires de France), spécialisé (comme Macula) ou généraliste (L'Harmattan, La Découverte, Actes Sud). S'y ajoutent 11 revues associées à des éditeurs professionnels universitaires ou de recherche (par exemple les Presses universitaires de Vincennes, les Publications de la Sorbonne ou les Éditions de la Maison des sciences de l'homme) et 12 qui s'appuient sur l'équipe éditoriale d'un musée (comme le musée du quai Branly), d'un ministère, d'une institution française à l'étranger (comme l'Académie de France à Rome) ou de la Réunion des musées nationaux. Restent 35 revues, soit la moitié, qui sont éditées par un centre de recherche ou un laboratoire (15), par une association ou une société savante (17) ou autoéditées (3).

Dans ce paysage fragile, la place du financement et des acteurs publics est majoritaire et indispensable. Certes, dans le cas des associations et des sociétés savantes ou d'amis, les cotisations des membres sont des sources de financement, mais elles sont généralement insuffisantes pour atteindre une certaine taille critique. On peut prendre l'exemple des *Nouvelles de l'estampe*, éditées par le Comité national de l'estampe (une société savante) mais qui bénéficie du soutien, outre du CNL, de la Bibliothèque nationale de France, qui met à sa disposition des locaux et un rédacteur en chef. Comme montré dans l'étude BSN 7, le statut du secrétariat de rédaction est un indicateur parlant (Contat et Gremillet, 2015, p. 6 et suivantes). La revue *Arts asiatiques*, éditée par l'École française d'Extrême-Orient, bénéficie ainsi d'un secrétariat de rédaction au musée Guimet. La *Revue de l'art* (éditions Ophrys, adossée au centre Chastel) bénéficie d'un poste de secrétariat de rédaction financé par le CNRS. A contrario, pour la revue *Mise au point* (de l'Association française des enseignants-chercheurs en cinéma et audiovisuel), le secrétariat de rédaction est assuré par une enseignante-chercheuse en sus de son travail (Gwénaëlle Le Gras, MCF à l'université Bordeaux

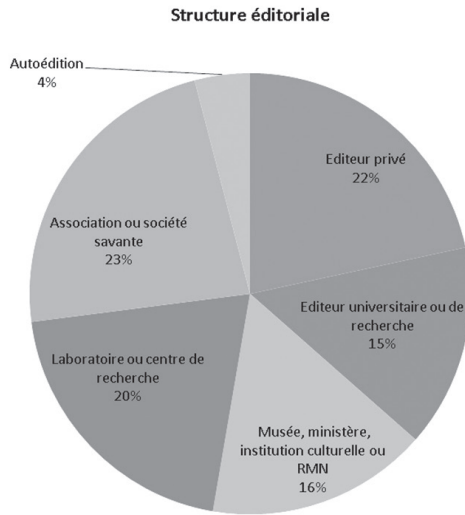


Figure 2. Structure éditoriale des 74 revues françaises publiant de l'histoire de l'art recensées par l'étude Cras et Moreteau (2017)

Montaigne). Les revues de musées ou traitant de questions patrimoniales ou muséographiques bénéficient souvent du soutien (direct ou indirect) du ministère de la Culture. Ainsi, la revue *Culture & Musées* est publiée grâce au soutien de la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En ce qui concerne la diffusion, le premier constat est celui de la persistance du papier. Sur 74 revues répertoriées, seules 14 (moins de 20 %) ne proposent pas de format imprimé. Il s'agit pour la grande majorité de jeunes revues fondées directement et uniquement en ligne (comme la revue *Regards croisés*, née en 2013). Dans l'ensemble couvert par l'étude, seules 2 revues ont abandonné leur version papier pour être publiées uniquement en ligne : *Bucema*, le Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, passé au tout numérique en 2012, et *[Plastik]*, lors de sa refondation en 2010. Dans un paysage où l'intérêt pour la qualité des reproductions, de la mise en page et du graphisme reste central, l'attachement au papier demeure très vif. C'est ce que montre la création en 2017 de la revue d'histoire de la photographie *Transbordeur*, éditée par Macula et diffusée uniquement sous forme imprimée.

Pour autant, le numérique a gagné du terrain. Seules 24 revues (un tiers) n'ont aucune diffusion des articles en ligne (parmi elles, 3 nous ont signalé

Diffusion imprimée et diffusion en ligne

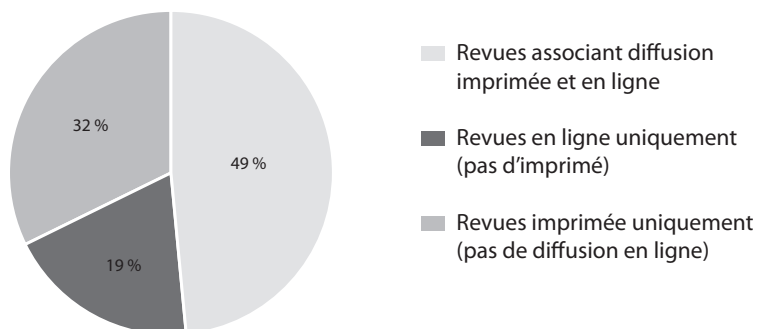


Figure 3. Choix de diffusion des 74 revues françaises publiant de l'histoire de l'art recensées par l'étude Cras et Moreteau (2017)

un développement en cours). Ces revues sont pour beaucoup issues d'organes de sociétés savantes ou d'amis de musées (comme le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, *Le musée Condé* ou encore *Versalia*, revue de la Société des amis de Versailles). Toutefois, certaines revues majeures de la discipline n'offrent aucun accès en ligne à leurs numéros, comme *Les cahiers du Musée national d'art moderne*, dont seuls les sommaires sont partiellement accessibles, ou encore la revue *Histoire de l'art*, éditée par l'Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités, qui a pourtant pour vocation de valoriser et diffuser le plus largement possible les travaux de jeunes chercheurs. Une revue aussi importante que *La revue de l'art*, fondée en 1965 n'offre en ligne qu'une partie limitée de ses anciens numéros numérisés (sur Persée, de 1985 à 1999). Aucun numéro depuis les années 2000 n'est accessible en ligne.

Une histoire de l'art sans images

Au cœur des enjeux matériels des revues d'histoire de l'art, et récurrente dès qu'il s'agit d'interroger leur fragilité économique et leur faible visibilité, se loge la question des images, de la reproduction des œuvres. Jamais mentionnée dans les études consacrées aux revues de SHS, cette question nous est apparue comme structurante, expliquant à elle seule de nombreux choix

de diffusion, de modèle économique, voire de positionnement éditorial ou disciplinaire.

Pour mémoire, les droits afférents aux images sont constitués de plusieurs couches, cumulatives : le droit patrimonial de ce qui est représenté (l'œuvre originale), qui appartient à l'artiste ou ses ayants droit jusqu'à 70 ans après sa mort, puis passe dans le domaine public ; le droit de celui ou celle qui a réalisé le cliché (la prise de vue), qui appartient au photographe ou ses ayants droit jusqu'à 70 ans après sa mort ; le droit de celui ou celle qui a fait réaliser ce cliché (et en détient l'image haute définition), qui peut appartenir à une institution (bibliothèque, musée, archive, agence de photo).

Chacune de ces couches peut donner lieu à une rétribution (les montants varient considérablement, mais on atteint facilement 100 à 150 euros par image). Outre le coût financier, la charge de travail consacrée à ces démarches est lourde : il faut rechercher tous les bénéficiaires et les payer, ou engager une négociation avec eux. La grande majorité des revues ne peut prendre en charge l'investissement en temps et en argent que représente l'acquisition des droits de reproduction des images, qui est donc laissée aux auteurs, selon un modèle non dit d'auteur-payeur, conduisant de fait à des articles souvent mal illustrés. « Pour information, nous avons la possibilité de publier un ou plusieurs visuels, si et seulement si vous disposez des droits », nous a ainsi signalé la revue *Tracés*, lorsqu'elle nous a invitées à soumettre le présent article.

Les problèmes s'aggravent dans les cas de diffusion en ligne. En effet, les droits ne sont cédés, en général, que pour un type de support, un format et une durée (par exemple, pour un article en ligne, pour une durée de 5 ans seulement). Ces dispositions excluent complètement le dépôt d'articles illustrés dans des archives comme HAL, qui supposent la permanence du dépôt, et dissuadent la diffusion en ligne, particulièrement en *open access*. Plusieurs revues, comme *Dix-septième siècle*, préfèrent ainsi ne publier les images que dans leur version papier, et les expurger de la version en ligne.

Dans ce cadre, la publication de revues d'histoire de l'art correctement illustrées en *open access* devient une prise de risque engagée. La revue *Études photographiques* en est un exemple. En juin 2006, André Gunthert annonce le retrait de la revue du portail Revues.org, où elle faisait pourtant figure de pionnière depuis 2002, après avoir mis ses articles en ligne sur son site dès 1997 (Gunthert, 2006). Le choix intervient en protestation face au durcissement des conditions de publication des images initié par la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (loi DADVSI, 2006). Comme l'explique l'auteur :

Alors que n'importe quel éditeur est libre de réimprimer sans bourse délier un roman de Victor Hugo ou un recueil de poèmes de Charles Baudelaire, à quelques exceptions près, le domaine public n'existe pas réellement pour les images. Une œuvre ne quitte le territoire du droit d'auteur que pour entrer dans celui du droit patrimonial : elle appartient toujours à une collection ou un ayant-droit qui en octroie les reproductions selon son bon vouloir. (Gunthert, 2006)

Il chiffre entre 2 000 et 4 000 euros par an le budget consacré aux images par la revue papier *Études photographiques*. Mais, poursuit-il, cette situation prend une tournure particulière dans le cas de l'édition en ligne :

En l'état actuel des usages, la plupart des collections lient la publication en ligne au paiement d'une redevance annuelle. Ce qui signifie que, pour une publication électronique illustrée, chaque nouvelle édition alourdit une ardoise qui ne s'efface jamais. Aujourd'hui, aucune revue illustrée en ligne ne satisfait entièrement aux conditions draconiennes requises par le droit. (Ibid.)

Refusant de poursuivre plus longtemps l'édition en ligne d'une revue d'études visuelles sans image, et constatant que les évolutions législatives s'éloignent de la possibilité d'une exception pour l'usage des images dans un cadre scientifique, la revue fait donc le choix de se retirer. Il faut attendre 2008 pour qu'*Études photographiques* revienne en ligne, s'appuyant sur les recommandations de l'Institut Max-Planck pour publier des illustrations relevant du domaine public – un choix qui, comme André Gunthert le reconnaissait lui-même lors d'un de nos ateliers, est de l'ordre du « bricolage militant » (voir Gunthert, 2008a et 2008b)⁴.

Reste enfin un enjeu scientifique de taille : le droit patrimonial permet aujourd'hui à un artiste (ou son ayant-droit, situation la plus courante) de s'opposer totalement à la publication d'une reproduction lorsque le contenu de l'article ne lui convient pas. Cette situation entrave la liberté et l'indépendance de la recherche : face à des œuvres trop coûteuses, voire impossibles à reproduire, des terrains sont abandonnés par les chercheurs.

Cette situation reflète deux problèmes. Premièrement, la difficile reconnaissance du fait que la reproduction d'une image puisse être, au même titre que la citation d'un texte par exemple, indissociable de l'argument scientifique, et donc vouée à bénéficier d'une protection particulière. Deuxièmement, la précarité de l'ensemble des acteurs de l'art et de la culture (artistes, photographes, institutions muséales et d'archives, etc.) qui les conduit à faire des chercheurs une source de financement, au lieu d'être soutenus autrement et directement par les pouvoirs publics.

4 Notons que la revue a cessé d'exister depuis le n° 35 de 2017, en partie pour des raisons budgétaires.

Selon Lionel Maurel, juriste et conservateur de bibliothèque, militant pour une nouvelle conception du droit d'auteur à l'ère numérique, les changements législatifs récents ne sont pas allés dans le sens d'une évolution favorable aux chercheurs faisant usage d'images. La loi Valter de juillet 2015 a entériné la possibilité pour les institutions de prélever des redevances sur la mise à la disposition des œuvres du domaine public, ce qui, dans les faits, revient à réduire à néant la notion même de domaine public (Maurel, 2016a). Cette tendance s'est encore durcie avec l'apparition du droit à l'image des biens (loi « création », juillet 2016) qui permet aux domaines nationaux de faire payer les réutilisations commerciales de leur image. Un arrêt du Conseil d'État (du 26 décembre 2016) a poursuivi cette tendance en autorisant le Musée des beaux-arts de la ville de Tours à interdire à des photographes professionnels de produire des images à usage commercial des œuvres de sa collection, allant dans le sens inverse de l'injonction à la diffusion par la photographie proposée par la charte « Tous photographes » publiée par le ministère de la Culture en 2014 (Maurel, 2016b ; Noual, 2018).

Pour espérer avancer sur ce sujet, il faudra donc se mobiliser et faire valoir des possibilités d'évolution. Deux types d'exception existent déjà dans le droit français, qui pourraient être étendues. L'exception de citation, d'abord, qui est au fondement du *fair use* aux États-Unis par exemple, et qui permettrait, sur le modèle d'une citation de texte, de citer une image dès lors qu'il s'agit de la critiquer, de la commenter. En France, toutefois, la Cour de cassation est pour l'instant restée inflexible sur ce sujet : la citation ne peut concerner une image (ni même un détail, ou une version minimale de l'image). L'exception pédagogique et de recherche (qui permet d'inclure librement des images lors de cours, colloques, thèses), ensuite, qui s'applique dans un cadre strictement non commercial. L'exception pédagogique et de recherche est régie par des accords sectoriels (et fait l'objet de contreparties financières de la part de l'État) mais ces accords n'incluent pas, à ce jour, les articles de recherche, même publiés à titre gratuit en *open access*.

C'est par le biais de l'exception de citation qu'un certain nombre de pays ont récemment fait évoluer leurs pratiques concernant la publication d'images dans le cadre scientifique (comme en Allemagne, ou aux États-Unis avec la publication du *Code of Best Practices in Fair Use for the Visual Arts* en février 2015). Juridiquement, cette voie serait certainement la plus cohérente pour l'évolution du droit français. La décision d'Eva Maria Painer prise par la Cour de justice de l'Union européenne (1^{er} décembre 2011) ouvre, de fait, une brèche dans la reconnaissance d'un droit de citation audiovisuelle ; or, la décision de la Cour de Justice de l'UE s'applique à

tous les États membres. Cependant, ce qui est juridiquement possible n'est pas nécessairement possible politiquement : en France, le ministère de la Culture s'oppose fermement à toute évolution en ce sens.

Selon Lionel Maurel, il paraît donc plus porteur de concentrer ses efforts sur l'exception pédagogique et de recherche, dont les accords sectoriels sont renouvelés régulièrement. Ces accords, autrefois très restrictifs, ont commencé à évoluer dans le sens des usages, ce qui laisse de l'espoir pour l'avenir. Ils restent néanmoins encore frileux envers l'Internet. Il serait donc possible d'exercer un lobby auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, partie prenante de ces accords, pour lui demander de défendre une extension de l'exception pédagogique et de recherche aux articles de recherches publiés dans un cadre non commercial.

Parallèlement, les pratiques évoluent, notamment grâce aux initiatives volontaristes d'un certain nombre d'institutions, convaincues que la diffusion et la mise à disposition des images sont un meilleur pari (y compris économique) que leur restriction. Pour exemple, le musée de Bretagne a mis en ligne une grande partie des reproductions d'œuvres et artefacts de ses collections, sous une licence très ouverte du type « Creative Commons/ Domaine public », permettant les usages les plus larges. Le programme « Images/Usages », dirigé par Martine Denoyelle et porté par la Fondation de France et par l'Institut national d'histoire de l'art, a récemment réalisé un état des lieux très complet des pratiques dans les sphères professionnelles concernées par l'usage des images, bien au-delà des seules revues scientifiques, proposant un point sur la situation légale et ses interprétations par les différents acteurs. Son rapport, un livre blanc paru en octobre 2018, affiche des propositions ambitieuses adressées au ministère de la Culture, aux musées et institutions culturelles mais aussi aux établissements d'enseignement et de recherche, afin d'accompagner une diffusion plus ouverte des images (notamment numérique), de s'adapter aux pratiques et aux valeurs de la communauté et de ne pas laisser les auteurs assumer seuls le poids financier associé aux images (Denoyelle *et al.*, 2018)⁵.

On peut formuler l'espoir que la conjonction de ces efforts permettra de faire évoluer une situation qui aujourd'hui nuit très fortement aux revues françaises d'histoire de l'art, et plus généralement à la discipline dans son ensemble. Mais cette évolution ne se fera que si le statut de l'image évolue : si l'ensemble des SHS reconnaît à l'image la possibilité de porter des

5 Le site Iconautes, associé au projet, recense les actualités liées à cette question en France et à l'étranger, voir [URL : <https://iconautes.inha.fr/fr/index.html>].

arguments visuels, d'être partie intégrante d'un discours scientifique; si, en somme, l'étude de l'image échappe à la chasse gardée de l'histoire de l'art pour enrichir l'éventail des outils méthodologiques de tous les chercheurs.

Bibliographie

- BARLUET Sophie, 2006, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver*, Rapport pour le Centre national du livre.
- CONTAT Odile et GREMILLET Anne-Solveig, 2015, « Publier, à quel prix? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 7, p. 2-18.
- CRAS Sophie et MORETEAU Constance, 2017, *Des revues pour l'histoire de l'art. Pratiques éditoriales et diffusion numérique*, Rapport de synthèse sous l'égide de l'Institut national d'histoire de l'art.
- DENOYELLE Martine, DURAND Katie, DANIEL Johanna et DOULKARIDOU-RAMANTANI Elli, 2018, *Droits des images, histoire de l'art et société*, Rapport présenté à la Fondation de France.
- FRIDENSON Patrick, 2009, « La multiplication des classements de revues de sciences sociales », *Le mouvement social*, n° 226, p. 5-14.
- GALVEZ-BEHAR Gabriel, 2011, « Faut-il classer les revues en sciences humaines et sociales? Dix années de controverses françaises (1999-2009) », *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards de chercheurs*, P. Servais éd., Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, p. 7-12.
- GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION, 2009, *L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines*, Rapport de synthèse.
- GUNTHERT André, 2006, « Études photographiques renonce à l'édition en ligne » [en ligne], *Actualités de la Recherche en histoire visuelle*, [URL : <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/06/30/198-etudes-photographiques-renonce-a-ledition-en-ligne>], consulté le 12 juin 2018.
- 2007, « Le droit aux images à l'ère de la publication électronique » [en ligne], *Actualités de la Recherche en histoire visuelle*, [URL : <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2007/01/17/272-le-droit-aux-images-a-l-ere-de-la-publication-electronique>], consulté le 12 juin 2018.
- 2008a, « Études photographiques revient en ligne avec ses images » [en ligne], *Actualités de la Recherche en histoire visuelle*, [URL : <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/09/17/808-etudes-photographiques-revient-en-ligne-avec-ses-images>], consulté le 12 juin 2018.
- 2008b, « La publication scientifique en ligne face aux lacunes du droit français » [en ligne], *Actualités de la recherche en histoire visuelle*, [URL : <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/08/22/789-la-publication-scientifique-en-ligne-face-aux-lacunes-du-droit-francais>], consulté le 12 juin 2018.
- LEMERCIER Claire, 2009, « Classer les revues de sciences humaines et sociales : comment? pour quoi? », La valeur de la science. Pourquoi évaluer la recherche?, Liège, [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00521517/fr/>], consulté le 12 juin 2018.
- MAUREL Lionel, 2016a, « Une énorme faille dans la loi Valter sur les données culturelles? »

- [en ligne], *S.I.Lex*, [URL : <https://scinfolex.com/2016/12/13/une-enorme-faille-dans-la-loi-valter-sur-les-donnees-culturelles/>], consulté le 12 juin 2018.
- 2016b, « Photographie dans les musées : un domaine public peut en cacher un autre... » [en ligne], *S.I.Lex*, [URL : <https://scinfolex.com/2016/12/29/photographie-dans-les-musees-un-domaine-public-peut-en-cacher-un-autre/>], consulté le 12 juin 2018.
- MINON Marc et CHARTRON Ghislaine, 2005, *État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS France-Espagne-Italie*, Étude réalisée pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- NOUAL Pierre, 2018, « Droit à l'image des biens publics : une révolution juridique », *Le quotidien de l'art*, n° 1482, p. 15.
- PÉRÈS Jean, 2014, « L'édition en sciences humaines et sociales (1) : crise ou pas crise ? » [en ligne], *Acrimed*, [URL : <http://www.acrimed.org/L-edition-en-sciences-humaines-et-sociales-1-crise-ou-pas-crise>], consulté le 12 juin 2018.
- RYKNER Didier, 2009, « L'histoire de l'art n'existe pas (mais est-ce si grave ?) » [en ligne], *La tribune de l'art*, [URL : <http://www.latribunedelart.com/l-histoire-de-l-art-n-existe-pas-mais-est-ce-si-grave>], consulté le 12 juin 2018.



La place paradoxale de la traduction dans les revues françaises en sciences humaines et sociales

ANNE MADELAIN

La plupart des études consacrées aujourd'hui à la circulation internationale des sciences humaines et sociales et aux questions de traduction concernent les livres et laissent de côté les revues scientifiques¹. Au sujet de celles-ci, les débats récents se sont focalisés sur les modalités de la diffusion numérique et les modèles économiques, en particulier depuis que l'injonction à favoriser le libre accès à la production scientifique s'est inscrite dans les politiques publiques. En France, ils ont été particulièrement vifs autour de la préparation de la loi pour une République numérique adoptée en 2016².

Quand la question de la traduction est posée à propos des revues scientifiques, c'est le plus souvent sous l'angle des stratégies d'internationalisation. Bien que toujours présente dans les revues de sciences humaines et sociales, la traduction y occupe une place paradoxale, en particulier dans les pays de langues de grande circulation ou langues centrales (Heilbron, 2009, p. 261)³, comme la France. En effet, la fonction première d'une revue scientifique étant de publier la recherche en train de se faire et de la diffuser dans une communauté de recherche, elle est par excellence le lieu où publier des textes originaux, des recherches de première main. Dans les pays de langues dites *périphériques* ou *semi-périphériques*, les revues scientifiques publient

1 C'est le cas des enquêtes généralistes sur les flux de traductions du français vers les langues étrangères menées par le Syndicat national de l'édition et l'Institut français. Différents ouvrages ou articles parus récemment sur la question traitent aussi exclusivement de la circulation internationale des ouvrages : Sapiro éd. (2008, 2009), Barbe éd. (2012), Casanova (2015), Cassin (2016).

2 La loi pour une République numérique (7 octobre 2016) [URL : <https://www.economie.gouv.fr/republique-numerique>]. Sur les enjeux de l'*open access* pour les revues de sciences humaines et sociales, voir en particulier Minard éd. (2015), Mounier (2015), Gèze (2016).

3 « Le système international des traductions est avant tout une structure hiérarchisée avec des groupes linguistiques centraux, semi-périphériques et périphériques » (Heilbron, 2009, p. 261).

traditionnellement en langues étrangères sans pour autant nécessairement mener une activité de traduction, les chercheurs ayant l'habitude de proposer des textes dans des langues centrales, en français ou en allemand par exemple et désormais majoritairement en anglais, que l'on peut qualifier de langue *hypercentrale* (ibid., p. 262).

Pour mieux cerner la place de la traduction dans les revues à l'aune des transformations contemporaines, il paraît pertinent de distinguer des pratiques qui répondent à des fonctions et usages différents. L'usage de la traduction qui se développe le plus visiblement depuis une quinzaine d'années est celui qui consiste à traduire afin de diffuser les travaux de la revue à l'extérieur de la communauté linguistique d'origine et que l'on peut qualifier de traduction d'exportation. Il ne faut pas pour autant négliger la présence fréquente de traductions effectuées par les auteurs avant soumission de leur texte. Il convient en outre de mesurer l'apport des traductions occasionnelles et de celles qui portent sur des objets périphériques comme les métadonnées, et enfin l'activité de traduction relevant de manière assumée du projet scientifique de la revue.

Alors que la circulation internationale des chercheurs en sciences sociales n'a cessé de s'intensifier, que traduire des textes courts pour les faire circuler est a priori une façon simple et efficace d'introduire dans un champ linguistique et géographique des auteurs étrangers, force est de constater que la traduction occupe encore une place marginale dans les revues et surtout que son apport scientifique potentiel reste peu mis en valeur. C'est ce paradoxe que l'on se propose ici d'exposer, en se demandant s'il n'est pas au cœur des contradictions qui animent la circulation internationale des textes, avec des différences fortes selon les disciplines et les aires géographiques concernées par la publication.

Stratégies d'internationalisation et traductions d'exportation

Les débuts de la diffusion électronique des revues et la création des plateformes numériques dédiées aux sciences humaines et sociales à la fin des années 1990 ont renforcé l'idée que la circulation internationale des textes allait de plus en plus passer par les revues. Traduire des articles serait une façon de pallier la difficulté – perçue comme grandissante par les éditeurs de savoir – de traduire et de faire traduire des livres de sciences humaines et sociales alors que le lectorat se rétrécit. François Gèze, fondateur et directeur des éditions La Découverte de 1982 à 2014, président de la plateforme

Cairn.info, a souvent défendu cette position lors des nombreux débats sur les transformations de l'édition de sciences humaines qui ont animé la profession durant la décennie 2000⁴.

Depuis une quinzaine d'années, c'est sur la traduction de contenus vers l'anglais que se concentre l'attention des chercheurs et des pouvoirs publics, guidés par des impératifs de visibilité internationale et de diffusion, voire d'exportation d'auteurs et de textes. En sciences dures et en sciences de la nature, de nombreuses revues ont fait le choix de l'anglais dès la seconde moitié des années 1980. Par contraste, les projets pionniers d'édition en anglais dans les revues de sciences humaines et sociales à partir de la fin des années 1990 n'ont pas marqué la fin de la version française de ces revues, qu'ils aient concerné une partie ou l'ensemble des textes. À partir des années 2000, l'incitation à l'internationalisation des revues a pris la forme de subventions spécifiques à la traduction vers l'anglais. Certaines ont été proposées par le CNRS, d'autres dans le cadre de projets lancés sous injonction politique comme celui mis en place par le Conseil de la création artistique en 2009 qui a abouti à la création de l'interface anglophone Cairn international, portée par le portail de revues de sciences humaines et sociales Cairn.info et destinée à toucher de nouveaux publics hors de la sphère francophone⁵.

La stratégie d'internationalisation pensée en termes d'importation et surtout d'exportation de textes, d'auteurs ou de concepts a fait l'objet de débats et de controverses. La traduction d'exportation a été critiquée pour son manque d'efficacité et ses effets pervers potentiels, comme l'effacement de la version originale, quand, comme dans le cas de la revue de démographie *Population*, la version anglaise a eu tendance à devenir la version de référence (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010 p. 15). Cette stratégie minimiserait les transformations des habitudes des chercheurs qui écrivent de plus en plus en anglais ainsi que l'importance des objets d'étude dans les motivations des circulations internationales⁶. S'il s'agit de mieux diffuser une revue ou des auteurs français à l'étranger, il convient de s'interroger sur le type de travaux d'une discipline donnée le plus enclin à être cité dans les articles de tel ou tel pays, en particulier anglophone (*ibid.*, p. 29). Dans

4 Ces débats ont eu lieu par exemple lors de salons spécialisés, comme le Salon de la revue (organisé par l'association Entrevues à Paris depuis 1990), le Salon du livre de sciences humaines (organisé par la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) entre 2006 et 2012 à Paris), au sein du cycle « Éditer des sciences humaines aujourd'hui » organisé par les Éditions de l'EHESS depuis 2009.

5 Site Internet : [URL : <https://www.cairn-int.info/>].

6 Le nombre d'articles écrits en anglais par des sociologues français aurait presque doublé entre 1980 et 2005 (*ibid.*, p. 10).

cette critique, l'absence de champ d'accueil et de lecteurs précis visés est sans conteste un argument de poids.

À la même période sont nés des projets ambitieux visant à faire circuler les textes d'une langue à l'autre en développant une réflexion sur la traduction et la circulation des concepts. C'est le cas de la revue *Trivium* présentée comme « un instrument d'échanges, de coopération entre les communautés de recherche francophone et germanophone et de communication en sciences sociales et humaines »⁷. Revue pluridisciplinaire numérique éditée par les Éditions de la FMSH et entièrement en accès libre sur le portail OpenEdition, elle publie depuis 2007 deux à trois numéros thématiques par an, alternativement en français et en allemand, composés de traductions d'articles ayant marqué la réflexion conceptuelle et déjà publiés dans l'autre pays. Cependant, en perdant la fonction principale d'une revue de publier des textes originaux, elle n'est pas évaluée comme une revue scientifique et s'apparente plutôt à une métarevue, un type de publication qui a fait ses preuves dans d'autres domaines comme la presse et les revues culturelles⁸ mais peine à s'installer dans les sciences humaines et sociales. D'abord financée en grande partie grâce à un projet de recherche, la revue a vu ses ressources baisser drastiquement en 2017 et son avenir est menacé⁹. *Trivium* est pourtant une publication ancrée institutionnellement dans deux paysages intellectuels nationaux, portée par des réseaux scientifiques travaillant sur la question des transferts culturels franco-allemands¹⁰.

Traductions d'objets périphériques, traductions cachées et occasionnelles

Pour avoir une vision plus complète de la place de la traduction dans les revues, il est indispensable de mettre en lumière les pratiques de traduction souvent diluées dans le processus éditorial : en effet, de nombreux textes proposés aux revues ont été d'abord écrits dans une langue autre que la langue d'écriture de leur auteur. Cette situation a tendance à s'étendre aujourd'hui du fait de l'hypercentralité de l'anglais comme langue de dif-

7 Site Internet : [URL : <https://journals.openedition.org/trivium/>].

8 Comme en témoignent les expériences durables de l'hebdomadaire français *Courrier international* pour la presse et le magazine en ligne *Eurozine* pour les revues culturelles. Ce dernier s'appuie sur la collaboration de 90 revues européennes avec l'ambition de construire un espace de débat transnational (site Internet : [URL : <https://www.eurozine.com/>]).

9 Site Internet : [URL : <https://journals.openedition.org/trivium/492>].

10 En particulier le Centre Georg Simmel (UMR 8131 EHESS-CNRS), la FMSH (Paris), l'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (Francfort-sur-le-Main).

fusion de la recherche et de la mobilité internationale croissante des chercheurs, y compris des plus jeunes, doctorants et postdoctorants. Elle concerne autant les revues des pays de langues centrales comme la France, où les auteurs étrangers sont nombreux à proposer leurs textes soit dans la langue principale de publication soit en anglais, que les revues des pays de langues périphériques auxquelles les auteurs locaux eux-mêmes soumettent souvent des textes en anglais, incités parfois directement par le système d'évaluation mis en place par leurs institutions de recherche.

Dans ces cas, il y a donc bien une première activité de traduction, soit d'une auto-traduction par l'auteur, soit d'une traduction effectuée par un traducteur engagé par l'auteur en amont de la soumission et qui reste souvent anonyme. En ce sens, on peut parler de traduction cachée ou invisible. En France, ces formes de traduction sont assez fréquentes dans les revues dévolues aux aires culturelles devenues au fil des années des publications de référence dans leur domaine, souvent bilingues et même trilingues, comme les *Cahiers d'études africaines* (français, anglais), la *Revue d'études comparatives Est-Ouest* (français, anglais), les *Cahiers du monde russe* (français, anglais, russe) ou encore *Brésil(s). Sciences humaines et sociales* (français, anglais, portugais). Les chercheurs provenant des régions étudiées sont nombreux à proposer leurs contributions dans ces langues, indépendamment de leurs langues habituelles d'écriture. De telles revues sont, de fait, multilingues sans pour autant pratiquer la traduction. Mais cette forme de traduction n'est pas non plus absente des revues disciplinaires généralistes françaises qui sont nombreuses à ne pas préciser les langues dans lesquelles un texte peut être soumis, à l'instar de la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, de *Genèses* ou encore de *Vingtième siècle*.

Qu'elles acceptent d'évaluer des textes arrivant dans des langues étrangères ou qu'elles portent occasionnellement sur des terrains étrangers, certaines revues ont l'habitude de traduire une petite partie des textes reçus pour les publier vers leur langue principale de publication. C'est le cas des *Annales. Histoire, sciences sociales*, qui acceptent traditionnellement les articles reçus dans plusieurs langues (anglais, allemand, espagnol, italien)¹¹. Une autre opportunité de traduction occasionnelle, y compris dans cette revue de référence, est donnée par la constitution de dossiers thématiques concernant une ou plusieurs régions spécifiques et qui requièrent de traduire de telle ou telle langue parfois plus rare. La revue *Ethnologie française* est exemplaire de cette préoccupation puisqu'elle consacre depuis 1994 une

11 Les consignes aux auteurs le précisent à l'adresse suivante : [URL : <http://Annales.chess.fr/index.php?179>].

de ses quatre livraisons annuelles à présenter un aspect des questions qui animent l'anthropologie d'un pays d'Europe, procédant pour se faire à la traduction de plusieurs articles à partir de langues à faible circulation : slo-vène, hongrois, grec, etc. Dans ces contextes, l'article est, sauf exception, un texte original publié pour la première fois en traduction. Dans les revues dédiées aux aires culturelles, on trouve aussi des traductions vers le français à partir de langues périphériques effectuées à l'initiative de la rédaction de la revue ou des coordinateurs des dossiers thématiques. Cet usage de la traduction est aussi la conséquence de l'obligation faite aux revues soutenues par le CNRS de publier au moins la moitié de leurs articles en français.

Enfin, les résumés sont depuis toujours les premiers textes traduits pour faire circuler les informations sur le numéro au-delà des locuteurs de la langue de publication. La diffusion numérique des revues depuis les années 1990 a généralisé le procédé à toutes les métadonnées : résumés, mots-clés et même tables des matières. Hier traduits souvent en plusieurs langues, les résumés circulent aujourd'hui, outre la langue de publication d'origine, le plus souvent uniquement en anglais.

Le contrôle de la qualité de ces textes, en particulier quand ils ont été écrits dans une autre langue que celle des éditeurs de la revue, par exemple en anglais dans les revues francophones, a mis du temps à s'imposer comme une nécessité, principalement pour des raisons de coûts. Ainsi, le processus d'évaluation linguistique des contenus en anglais proposé par le portail Cairn.info aux revues désireuses de profiter de son interface en anglais Cairn international, mise en place à partir de 2013, a-t-il eu pour effet de prendre la mesure du besoin de relecture et de correction linguistiques, en particulier des résumés en anglais mais aussi de nombreux textes qui, souvent faute de compétences adéquates au sein de la revue, n'avaient pu bénéficier du même niveau de correction que les textes rédigés en français.

Cependant, ce souci légitime de correction a aussi pour conséquence de renforcer le traitement des traces de ces textes premiers comme des écarts par rapport à une norme linguistique mais aussi langagière et parfois conceptuelle, qu'il convient dans la phase de relecture et d'édition d'effacer et d'acculturer. Le potentiel heuristique de traductions effectuées en amont de la soumission des textes et les questionnements conceptuels qu'ils pourraient susciter sont encore peu explorés. Ainsi, rares sont les revues qui, comme les *Cahiers d'études africaines*¹², revendiquent l'intérêt de garder le

12 Voir par exemple l'intervention de Lysa Hochroth, éditrice anglophone des *Cahiers d'études africaines*, au cours du séminaire *Penser en plusieurs langues. Éditer des traductions en sciences humaines et sociales aujourd'hui*, EHESS, 8 mars 2018, [URL : <https://penserenlangues.com/seminaire-chess/chess/seminaire-2017-18/08-03-2018/>].

grain, la saveur et les particularités de textes écrits en anglais ou en français par des auteurs qui ne sont pas des locuteurs natifs de ces langues, ou en utilisent des formes moins canoniques pour l'écriture scientifique.

Traditions nationales versus revue internationale en anglais

Cette distinction des pratiques et usages de la traduction dans les revues aujourd'hui invite à déconstruire quelques évidences sur les circulations internationales de la connaissance. Tout d'abord, l'idée très répandue que l'internationalisation de la recherche a été fortement accélérée par les transformations numériques¹³ tend à masquer le fait que les échanges scientifiques se réalisent depuis longtemps dans un champ assez internationalisé et qu'avant l'ère Internet, les revues y jouaient un rôle déterminant en publiant bulletins bibliographiques et comptes rendus. Ces outils aujourd'hui marginalisés étaient alors indispensables à la connaissance de la vie scientifique d'autres aires linguistiques et à la circulation des œuvres.

La complexité des circulations conceptuelles d'un champ national à un autre, des processus d'appropriation et la fonction créative des écarts, des déplacements et des malentendus ont été bien étudiées (Bourdieu, 2002; Espagne et Werner, 1994; Kalinowski, 2001; Cusset, 2003; Popa et Sapiro, 2008). Pourtant aujourd'hui les débats sur l'internationalisation et la diffusion numérique des revues viennent souvent alimenter l'illusion de la transparence des circulations dans un champ scientifique international et gommer la perception des dominations symboliques des langues et traditions scientifiques.

Publier en anglais serait pour une revue française un moyen de rester ou de s'insérer dans un champ disciplinaire international, alors que le français décline comme langue de circulation. Les critiques des stratégies d'exportation déjà évoquées plus haut ont fait remarquer combien était erronée l'idée d'une circulation internationale des connaissances sans égard à leur caractère plus ou moins local, posant in fine la question du rôle d'une revue disciplinaire : doit-elle être un véhicule privilégié des travaux nationaux (français en l'occurrence) ou une revue internationale ne privilégiant aucune production locale particulière (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010, p. 32) ?

13 Le rapport du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture et de la Communication consacré aux conséquences de la loi pour une République numérique rappelle dès l'introduction le lien étroit entre internationalisation de la recherche et essor des moyens de communication dématérialisée (Carbone *et al.*, 2017, p. 6).

Sans minimiser ce dilemme qui rappelle la position encore récemment dominante des sciences sociales françaises, il faut remarquer que les traductions d'exportation ont souvent aussi une dimension réflexive, comme en témoigne la réalisation depuis 2013 de la version anglaise des *Annales*, où les processus de traduction font l'objet d'un travail collectif du comité de rédaction en collaboration avec les traducteurs, les relecteurs scientifiques et les auteurs, la revue se gardant in fine le soin de trancher sur certains enjeux conceptuels, avec l'idée que la notion d'écart entre des traditions historiographiques nationales et des formulations conceptuelles ne doit pas être réduite¹⁴. Les tensions linguistiques de la traduction – les incertitudes du traduire (Leclerc-Olive, 2016) – semblent inhérentes à l'idée d'être aujourd'hui une revue française internationale.

Certaines jeunes revues ayant l'ambition de circuler dans un espace d'emblée international choisissent de publier une double voire une triple version des textes, c'est le cas par exemple de *Biens symboliques/Symbolic Goods*¹⁵ et de *Justice spatiale/Spatial Justice*¹⁶. Mais, outre le fait que les coûts en sont importants, intégrer la traduction à la réflexion scientifique de la revue doit s'appuyer sur une réflexion concernant l'introduction d'auteurs et de pensées étrangères sans minimiser l'importance du « franchissement de frontières » ni « l'ampleur de notre méconnaissance des savoirs, comme de leurs configurations institutionnelles » (Rabier, 2017, p. 17-18), ainsi que le soulignent les responsables de *Tracés* au fil des numéros spéciaux « Traduire et introduire » qui visent à présenter des travaux étrangers en discutant leurs conditions de circulation et de réception, dont la traduction.

Transformations des formats des revues et migration des textes

Le fait de traduire paraît entrer en tension avec la fonction première d'une revue de publier des textes originaux. D'un côté, publier plusieurs versions d'un même texte remet en question le format de la revue et les textes traduits sont presque toujours publiés sur un autre support que la revue initiale. De l'autre, le format métarevue a aujourd'hui des difficultés à trouver

14 Voir les interventions de Nicolas Barreyre et Chloe Morgan, Séminaire *Penser en plusieurs langues. Éditer des traductions en sciences sociales aujourd'hui*, EHESS, 8 juin 2017, [URL : <https://penserenlangues.com/seminaire-ehess/ehess/seminaire-ehess/1642-2/>].

15 Site Internet : [URL : <https://revue.biens-symboliques.net/>]. Publiée en français et en anglais, la revue avait initialement envisagé la traduction dans d'autres langues, en particulier l'espagnol.

16 Site Internet : [URL : <https://www.jssj.org/>]. Publiée en français et en anglais depuis 2008].

un modèle économique et un ancrage institutionnel. Dans les grands projets de traductions vers l'anglais, on a d'abord vu l'apparition de *special issues* périodiques, de sélections d'articles sur des portails numériques anglophones (Cairn international, mais aussi Jstor ou Muse) et désormais de numéros entièrement rédigés en anglais doublant la revue en français, comme c'est le cas aujourd'hui des *Annales*, de *Population* ou de la *Revue française de sociologie*. De leur côté, les revues plurilingues, telles que celles consacrées aux aires culturelles, et les portails de revues, au contenu toujours plus fourni et à la diversité des langues toujours plus grande, loin d'être uniquement des lieux de juxtaposition de langues, sont aussi des espaces de traduction, même si ces processus sont souvent invisibles et leur apport en connaissance minoré.

Le format et la temporalité d'une revue conçue à l'origine dans l'univers papier rentrent en tension avec les modes de lecture de l'univers numérique (Hayles, 2016). Puisque les textes sont aujourd'hui massivement lus sous format numérique, un texte publié dans un autre environnement textuel, qu'il soit linguistique, thématique ou même tout simplement graphique, change fondamentalement de contexte. Sa lecture et son interprétation ont de fortes chances de se distinguer de celles qui en auraient été faites dans le cadre d'un autre regroupement de textes. Il est susceptible de toucher d'autres publics et d'être lu différemment, comme en témoignent les récentes enquêtes sur les usages inattendus de textes publiés sur la plateforme OpenEdition¹⁷. Alors que les revues scientifiques se sont normalisées et éloignées des publics non académiques au fil des années, les potentialités de la circulation internationale virtuelle ont peut-être tendance à être survalorisées. La réflexion sur la traduction aurait tout à gagner à intégrer ces données et traduire pourrait être plus systématiquement un moyen d'explorer de nouveaux formats. C'est pourtant une gageure pour de nombreuses revues travaillant à flux tendus dans des conditions matérielles de plus en plus difficiles.

En matière de traduction, les revues de sciences humaines et sociales françaises sont passées en une dizaine d'années de solutions institutionnelles à une évolution des pratiques par le bas – projets de traductions localisés, multilinguisme, réflexion sur l'asymétrie des relations –, mais dans un contexte de domination de l'anglais et de fragilité économique accrues. Dans les pratiques de traductions, les fractures disciplinaires persistent et ont même tendance à se renforcer : alors que les sociologues, les économistes, les politistes, parfois les anthropologues, acceptent plus facilement le passage à l'écriture en anglais ou la traduction de leurs articles vers une langue véhiculaire,

17 Site Internet : [URL : <https://lab.hypotheses.org/1808>].

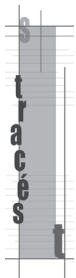
historiens, philosophes et littéraires sont plus réticents à abandonner leur langue d'écriture. Il semble bien que notre conception de la traduction des écrits scientifiques nous renseigne sur notre façon de concevoir les sciences humaines et sociales¹⁸. La façon dont s'organisent encore aujourd'hui en France les pratiques de traduction dans les revues et la réflexion sur les circulations internationales des idées témoignent de la place centrale que ce pays occupait dans les sciences sociales mondiales, conditionnant à la fois l'espace d'expérience des universitaires et les habitudes de l'édition scientifique. Leur accorder plus d'attention permet de sortir de quelques dilemmes obsolètes et de considérer la valeur potentielle de la migration des textes.

Bibliographie

- BARBE Aurélie éd., 2012, numéro thématique « Traduire les sciences sociales », *Éco, socio, philo... & co*, n° 227.
- BOURDIEU Pierre, 2002, « Les conditions sociales de la circulation des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, p. 3-8.
- CARBONE Pierre, DELPECH DE SAINT-GUILHEM Jean, GLOANEC-MAURIN Karine, NORTH Xavier et ROLLAND Marc, 2017, *Rapport de la Mission de suivi du plan d'accompagnement du passage au numérique de l'édition scientifique*, [URL : <http://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Mission-de-suivi-du-plan-d-accompagnement-du-passage-au-numerique-de-l-edition-scientifique>], consulté le 14 janvier 2019.
- CASANOVA Pascale, 2015, *La langue mondiale. Traduction et domination*, Paris, Le Seuil.
- CASSIN Barbara, 2016, *Éloge de la traduction. Compliquer l'universel*, Paris, Fayard.
- CUSSET François, 2003, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte.
- ESPAGNE Michel et WERNER Michael éd., 1994, *Philologiques*, t. 3, *Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, Paris, Éditions de la MSH.
- GÈZE François, 2016, « Quelle politique numérique pour l'édition de savoir ? Les enseignements de la "loi Lemaire" », *Le débat*, vol. 188, n° 1, p. 30-41.
- GINGRAS Yves et MOSBAH-NATANSON Sébastien, 2010, *La question de la traduction en sciences sociales. Les revues françaises entre visibilité internationale et ancrage national*, Montréal, CIRST.
- HAYLES Katherine, 2016, *Lire et penser en milieux numériques. Attention, récits, technogénèse*, Grenoble, ELLUG.
- HEILBRON Johan, 2009, « Le système mondial des traductions », *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, G. Sapiro éd., Paris, Nouveau monde, p. 253-274.

18 Hypothèse émise par Marc Aymes et discutée dans plusieurs séances du séminaire *Penser en plusieurs langues. Éditer des traductions en sciences humaines et sociales aujourd'hui*, EHESS, 2017-2018, [URL : <https://penserlangues.com/seminaire-ehess/ehess/seminaire-2017-18/11-01-2018/>].

- KALINOWSKI Isabelle, 2001, « Traduction n'est pas médiation », *Études de lettres*, n° 2, p. 29-49.
- LECLERC-OLIVE Michèle, 2016, « Traduire les sciences humaines. Auteur, traducteur et incertitudes », *Meta*, vol. 61, n° 1, p. 42-59.
- MINARD Philippe éd., 2015, numéro thématique « Économie et politique de l'accès libre. Les revues à l'âge numérique », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 62-4 bis.
- MOUNIER Pierre, 2015, « Une "utopie politique" pour les humanités numériques? », *Socio*, n° 4, p. 97-112.
- POPA Ioana et SAPIRO Gisèle, 2008, « Traduire les sciences humaines et sociales : logiques éditoriales et enjeux scientifiques », *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Sapiro Gisèle éd., Paris, CNRS Éditions, p. 107-138.
- RABIER Christelle, 2017, « Traduire et introduire les sciences sociales d'Asie orientale », *Tracés*, hors-série n° 17, p. 11-25.
- SAPIRO Gisèle éd., 2008, *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Éditions.
- 2009, *Les Contradictions de la globalisation éditoriale*, Paris, Éditions du Nouveau Monde.



Repenser l'héritage critique des revues

THOMAS FRANCK
CAROLINE GLORIE
ALAIN LOUTE

La revue *Tracés* nous a donné l'occasion de revenir sur l'expérience du douzième *Cahier du Groupe de recherches matérialistes* – périodique rattaché aux activités de ce groupe et accessible en ligne gratuitement depuis son lancement en 2011¹. Intitulé « Actualité et matérialités de la forme revue », ce cahier paru en décembre 2017 se situe en réalité à la croisée de deux dynamiques de travail : d'une part, celle du Groupe de recherches matérialistes (désormais GRM), et d'autre part, celle d'une Action de recherche concertée (ARC) de l'université de Liège « Genèse et actualité des humanités critiques. France-Allemagne 1945-1980 »² (désormais GENACH).

Les recherches menées dans ce cadre ont permis de mettre en lumière la manière dont les revues qui occupent ces projets (voir infra) peuvent être définies comme l'expression d'organes collectifs plus ou moins conscients et cohérents, développant un programme théorique et critique fort et se définissant dans un rapport à une conjoncture sociohistorique et idéologico-politique particulière qu'ils intègrent et sur laquelle ils entendent agir. Plus précisément, c'est la confrontation avec des revues où la dimension politique et idéologique est manifeste et où le débat d'opinion interroge justement le rôle de l'intellectuel et de l'organe collectif revue qui nous a amené-e-s à développer ces analyses relatives à la performativité de la forme et des matérialités revuistes : le corpus d'étude du groupe GENACH et du douzième *Cahier du GRM* s'étend des *Temps Modernes* aux *Cahiers du GRIF*, en passant par *Critique*, *Socialisme ou Barbarie*, *Preuves*, *Arguments*, *Communications*, *Tel Quel* ou *Gulliver* dans le domaine francophone, de la *Zeitschrift für Sozialforschung* à *Kursbuch*, en passant par *Merkur*, *Akzente* et

1 Site Internet des *Cahiers du GRM* : [URL : <https://journals.openedition.org/grm/>].

2 Site Internet de GENACH : [URL : www.genach.uliege.be/].

les *Frankfurter Beiträge zur Soziologie und Sozialphilosophie* dans le domaine germanophone – on citera également le projet de *Revue internationale* ainsi que les revues italiennes *Ragionamenti*, *Quaderni Rossi* et *Quaderni piacentini*. Conjointement à une analyse de ce corpus, il nous est apparu nécessaire de développer une réflexion théorique et méthodologique relative aux particularités formelles et matérielles de cet objet, cette réflexion ayant notamment été enrichie par les travaux d'Olivier Corpet³, de Jean-Claude Guédon⁴ et d'Andrea Cavazzini⁵.

À l'occasion du douzième *Cahier du GRM*, nous avons interrogé les différentes matérialités façonnant les revues du xx^e siècle et l'actualité de ces matérialités, ces revues apparaissant comme des objets singuliers pouvant être compris en fonction de différents partis pris et points de vue méthodologiques. D'emblée nous partions d'un constat, celui du rapport ambivalent qu'entretiennent les chercheurs et chercheuses à l'objet revue. D'une part, la revue cristallise un ensemble de fantasmes propres aux intellectuels : elle est le fruit d'un travail collectif, le lieu d'une autonomie où peut s'imprimer une ligne politique et un espace ouvert à l'accueil de formats divers et à leur expérimentation. Mais, d'autre part, elle est devenue un espace de la production scientifique la plus institutionnellement reconnue au sein duquel les caractéristiques matérielles risquent sans cesse d'être mises au service du capitalisme contemporain et du management de la recherche. Ainsi, par exemple, sa périodicité permet de répondre aux exigences quantitatives de la recherche et peut se réduire à un prétexte éditorial, ou encore la capacité de la revue à rendre possible un travail collectif risque de se réduire à témoigner d'un réseau dont le chercheur serait porteur. En ce sens, la forme revue peut parfaitement participer à la fragmentation, à l'accumulation et à la rentabilisation de la connaissance. Il s'ensuit un rapport ambivalent à la revue, fait à la fois de fascination et d'obligations. Au fil de nos recherches, cette ambivalence s'est révélée complexe et plurielle, héritée et renouvelée : tout à la fois liée à l'actualité d'une intégration au sein du capitalisme cognitif et, peut-être plus fondamentalement encore, constitutive de formes antérieures des revues intellectuelles.

Après avoir interrogé la définition des revues comme des outils de savoirs critiques, produits d'un régime singulier d'élaboration, de circulation et d'usage, nous reviendrons sur les différentes facettes de cette ambi-

3 Voir à ce sujet l'entretien avec Olivier Corpet réalisé par Thomas Franck et Caroline Glorie : Corpet *et al.*, 2017.

4 Voir l'entretien avec Jean-Claude Guédon réalisé par Alain Loute : Guédon et Loute, 2017.

5 Voir à ce sujet la traduction et l'introduction à trois textes de Franco Fortini esquissant un bilan de l'activité de trois revues majeures de la gauche critique italienne : Cavazzini, 2017.

valence. Nous analyserons une première ambivalence, celle du rapport des revues intellectuelles des années 1930 à 1960 à l'industrie culturelle et au développement d'un capitalisme cognitif.

Cette première analyse nous conduira à interroger la manière dont on se rapporte à cette ambivalence : comment se joue-t-elle pour nous aujourd'hui ? Quel est le sens d'une entreprise archéologique de reconstitution d'un corpus de revue ? Cette ambivalence empêche-t-elle la production de savoirs critiques ?

Puisque ces interrogations tournent autour de pratiques à la fois actuelles et inscrites dans une histoire non linéaire, nous les articulerons à la notion d'héritage⁶, partant du principe qu'accueillir les ambivalences de l'objet revue oblige à en penser le legs. Enfin, nous proposerons quelques considérations critiques relatives au travail que mène le GRM à la fois sur l'héritage qu'il veut rendre possible – à savoir celui des marxismes hétérodoxes – et sur la forme qu'il emprunte – celle d'une revue active au début du XXI^e siècle.

Les revues : des outils de savoirs critiques

L'une des hypothèses centrales de l'ARC GENACH est de considérer la revue comme un « outil de savoirs critiques ». Nous entendons par « savoirs critiques », à la suite de Guillaume Sibertin-Blanc et Stéphane Legrand (2009), des savoirs qui portent en eux l'exigence de leur utilisation créatrice. Considérer la revue en ce sens, c'est se donner la possibilité de l'envisager non seulement comme un support de diffusion de contenus, mais plus encore comme un lieu où s'exercent des formes de savoir et où s'expérimentent certaines pratiques intellectuelles singulières.

Or les revues de l'après-guerre en France et en Allemagne, objet privilégié de l'ARC GENACH, permettent l'expression d'un régime singulier d'élaboration, de circulation et d'usage des savoirs. Elles se situent au croisement d'une série de partages qu'elles contribuent à brouiller et à mettre en question : partage entre les disciplines, entre les langues, entre le champ universitaire et l'espace public, partage entre le régime d'écriture académique et artistique et partage entre ces deux régimes et le régime journalistique. Le

6 Nous remercions ici Grégory Cormann pour les nombreuses discussions au cours desquelles nous avons pu dégager ensemble l'importance de cette notion. Si nous avons pu développer la question de l'héritage une première fois à l'occasion de cet article, Grégory Cormann a repris cette notion dans une étude consacrée aux *Cahiers du GRIF*, présentée le 20 mars 2018 lors d'une journée d'étude à l'université de Liège.

premier numéro de *Kursbuch*⁷ propose par exemple de nombreux poèmes, autant que des éléments du débat français entre existentialistes et protagonistes du nouveau roman ou encore des extraits du procès de Francfort⁸. Il en va de même pour la revue *Les Temps Modernes*, dont le numéro consacré à l'« Allemagne Fédérale » paru à l'été 1979 rassemble des textes de natures diverses (faisant par là directement écho au numéro de l'été 1949 intitulé « Allemagne ») : analyse de la situation économique de l'Allemagne, évocations littéraires de son histoire, textes à caractère biographique, entretiens, récits anonymes, etc. Ces revues, parce qu'elles brouillent les lignes de démarcation des genres, des disciplines et des frontières géographiques, ne sont pas simplement des réceptacles de savoirs mais des outils de construction, de circulation et d'utilisation de ces savoirs.

Par ce fait, elles rendent possible des gestes critiques spécifiques : la production de lignes de démarcation, la pluralisation des points de vue, la diffraktion du réel, la mise en tension d'éléments contradictoires, la mise en scène de rapports de force, l'élaboration d'un diagnostic, etc. La revue, dans ce cadre, n'est pas un objet qui attend un supplément, une validation de sa valeur sociale et savante dans l'usage qui en serait fait, mais elle rejoue en permanence, au cœur de sa matérialité, son exigence critique.

L'héritage d'une ambivalence propre aux revues intellectuelles

Une première ambivalence a retenu notre attention en raison précisément de l'ancrage sociohistorique des revues que nous étudions et du rôle qu'elles entendent jouer dans le monde intellectuel et, plus généralement, sur la scène politique. Cette ambivalence, ce paradoxe, peut se formuler comme suit : se développe, dans de nombreuses revues françaises et allemandes des années 1930 à 1960, une critique de l'industrie culturelle, de ses modes de production, de ses mécanismes de diffusion ainsi que de son rapport aux sujets et à la création, rapport souvent décrit au travers des notions d'aliénation, de réification et de fétichisation – cela est notamment le fruit d'un héritage francfortois, du jeune Georg Lukács et de Karl Mannheim à la Théorie critique de Theodor W. Adorno, Max Horkheimer et Herbert Marcuse. Tant dans *Les Temps Modernes* avec Bernard Dort que dans *Arguments*

7 *Kursbuch* (1965-1967) est une revue allemande fondée par Hans-Magnus Enzensberger. Voir à ce sujet Cormann, 2017.

8 Le procès de Francfort est le nom donné au deuxième procès d'Auschwitz constitué par une série de jugements rendus par la justice ouest-allemande en 1963 et 1965.

et *Communications* avec Edgar Morin, Georges Friedmann et Jean Duviols ou encore dans la *Zeitschrift für Sozialforschung* ou les *Frankfurter Beiträge zur Soziologie und Sozialphilosophie* avec Walter Benjamin, Max Horkheimer, Theodor W. Adorno et Herbert Marcuse s'élabore une critique des formes de vie en système industriel et de la culture massifiée en lien avec une critique de l'idéologie, se couplant, selon les termes d'Olivier Corpet, à une réflexion sur ce qu'est la revue en tant que forme de savoirs divers, en tant qu'expérimentation stylistique, éditoriale et conceptuelle d'une matérialité du discours intellectuel.

Mais, dans le même temps, précisément en raison du projet d'intervention sociale inhérent à ces collectifs d'intellectuel-le-s, les revues sont amenées à se penser elles-mêmes en tant qu'organes de diffusion plus ou moins massifiés, c'est-à-dire comme produits largement diffusables sur le marché des biens culturels et intellectuels – en guise d'exemple *Les Temps Modernes* écoule tous ses stocks dans les années d'immédiat après-guerre et se vend à plus de 10 000 exemplaires, ce qui contraste avec des revues telles que *Socialisme ou Barbarie* ou *Arguments*, beaucoup plus confidentielles et qui, bien qu'en marge de l'espace revuiste, se positionnent par rapport aux grandes revues intellectuelles comme *Les Temps Modernes* et *La Nouvelle Critique* (Boschetti, 1985 ; Franck, 2017). Certaines de ces revues se pensent donc comme lieux d'une propagation large d'un savoir critique, comme espaces de lutte pour l'hégémonie culturelle et idéologique et comme énonciation polyphonique directement adressée à un lectorat, qui, bien que n'étant nullement réduit au statut de consommateur, reste essentiel dans le processus d'élaboration et de diffusion de la revue en constituant, comme pôle nécessaire à la communication revuiste, l'imaginaire et l'horizon communicationnel de la revue – on renverra à ce propos aux projets d'enquête auprès des lecteurs qu'explicite Jean-Paul Sartre dans un manuscrit inédit et conservé à la BNF⁹.

Bien que notre approche ne corresponde pas à celle de la sociologie des réseaux et du champ intellectuel telle qu'elle est développée notamment par Johannes Angermüller – et de façon encore plus orthodoxe par Anna Boschetti – il est utile d'observer que celui-ci a relevé, dans *Le champ de la théorie*, l'importance des revues dans la constitution d'une « structure différentielle » propre au xx^e siècle organisée en trois pôles, la science, la « haute culture » et la « culture de masse » (Angermüller, 2013, p. 75). Ainsi, « l'économie politique du discours intellectuel » (ibid., p. 80) se voit redéfinie par l'émergence de revues qui s'inscrivent à la fois dans une forme de

9 BNF, Sartre, 1947-1948, ES 47-125, 48-155, DS 407-408.

culture érudite, de réflexion lente et mesurée, et dans une logique éditoriale proche du journalisme – périodicité, publicités, exigences situationnelles et rédactionnelles, comités, contraintes de place et de format, etc. Le travail que nous menons entend montrer, par une analyse à la fois sociohistorique et immanente des textes, en quoi il est nécessaire de dépasser une lecture essentiellement sociologisante du phénomène revuiste, qui ne peut être pensé uniquement en termes de réseaux. La complexité de la forme revue réside justement dans une combinaison de plusieurs pans du champ intellectuel (acteurs issus d'horizons divers, hétérogénéité des genres, des disciplines, des types de discours, croisement des logiques éditoriales, symboliques, économiques, complexification des analyses relatives aux capitaux et au prestige institutionnel, etc.). De plus, comme le suggèrent plusieurs hypothèses du groupe GENACH, l'étude philosophique, rhétorique et critique des textes et des pratiques permet de comprendre la singularité des discours véhiculés par un médium dont la matérialité influe directement sur sa sémiotique propre.

En prolongeant la réflexion relative à l'ambivalence éditoriale et économique des revues, à la croisée de la culture savante et de l'industrie culturelle, il faut préciser que les pratiques réelles de ces revues tendent dans le même temps à contrer et à subvertir de l'intérieur les logiques propres à l'industrie culturelle massifiée et à ses modes de productions (division, rationalisation, standardisation et hétéronomie des logiques éditoriales et économiques) en développant des pratiques d'auto-organisation ou de coopération groupale – pratiques collectives que certains, comme Gil Delanoï (1984), nomment *groupe en fusion* dans la continuité des catégories sartriennes ou, plus prudemment, *civilité* au sens que donne Étienne Balibar à ce terme –, en privilégiant une forme d'artisanat, en recréant un lien entre les créateurs des formes du savoir et les acteurs de leur diffusion ou encore en interrogeant et en critiquant le dispositif formel de la revue à l'aune de l'hétérogénéité des discours qu'elle véhicule. C'est le cas par exemple de revues telles que la *Zeitschrift für Sozialforschung*, *Merkur*, *Communications* ou *Arguments* qui, tout en proposant une véritable réflexion philosophique et politique sur l'industrie culturelle et ses modes de production, élaborent une critique des formes – celles prises historiquement par les savoirs, celles des pratiques instituées par un ordre social ou encore celles qui sont développées par les revues elles-mêmes. Cet élément formel et critique est fréquemment repris et interrogé dans les textes réflexifs des revues (textes de présentation, retour sur expérience, textes bilans, etc.).

Les revues s'inscriraient donc dans un rapport dialectique avec la structure industrielle et marchande dont elles sont obligées de tenir compte et

que l'on retrouve au fondement des logiques actuelles de la diffusion des productions intellectuelles : à la fois régies par une forme de rationalité propre qui tend à les intégrer au fonctionnement inhérent au capitalisme cognitif¹⁰, qui se réapproprie les contradictions jusqu'à faire du savoir une marchandise comme une autre, du moins un bien circulant sur un type précis de marché (économique ou symbolique), les revues sont aussi un espace de résistance à cette rationalisation, un lieu d'expérimentation de nouvelles formes d'expression et de diffusion de la connaissance. C'est précisément en raison de leur positionnement au cœur de cette rationalité industrielle et marchande que le mouvement critique est rendu possible, dans un rapport immanent et dialectique avec les structures instituées de la production, et qu'un écart, une distance consciente de soi par rapport à soi et de soi par rapport au monde, est pensable et praticable.

Pour reformuler cette première ambivalence dialectique propre à la logique socio-économique et politique des revues et afin de comprendre la problématique d'un héritage lui aussi contradictoire, nous formulerons plusieurs questions en guise de relance : comment peut-on penser la forme revue en rapport à la critique de l'industrie culturelle, qui traverse la vie des revues et de manière plus générale le monde éditorial, comme thématique et comme mode de production ? Quel rôle joue cette matérialité historique (entendue au sens d'organisation socioculturelle à l'origine de modes de production, éditoriaux, discursifs, économiques) dans le développement des revues ? Enfin, quel est le rôle de celles-ci dans le développement de pratiques tantôt intégrées au fonctionnement de l'industrie culturelle, tantôt en opposition et en résistance avec cette logique ? Comment penser la Théorie critique revue en rapport avec une praxis collective effective, comme un écart dialectique par rapport au système idéologico-politique analysé et critiqué ?

L'acte d'hériter comme ambivalence

Hériter des revues, c'est, avons-nous dit, faire face à une ambivalence complexe et plurielle. Non pas seulement les ambivalences propres aux revues étudiées, à savoir les tensions entre l'intention des revues et leur production, circulation, consommation (prises dans l'industrie culturelle), mais également les contradictions qui ont traversé et qui traversent encore un projet collectif comme celui qui est porté par notre revue, les *Cahiers du GRM*,

10 Sur le thème du capitalisme cognitif, nous nous permettons de renvoyer à Cavazzini et Loute (2017).

et plus généralement par toute initiative d'anamnèse et d'archéologie de séquences historiques et critiques passées.

L'ambivalence se loge cette fois-ci dans l'acte même d'hériter. En écrivant, en publiant leurs travaux dans des numéros de revues, des groupes et des individus ont cherché à inscrire leurs réflexions dans un espace qui puisse non seulement permettre une circulation des idées, mais en outre l'inscription de celles-ci dans une certaine *durée*. Se pose alors l'enjeu de la lecture de telles inscriptions. La théorie littéraire, depuis de nombreuses années, a problématisé cette opération de lecture, véritable *acte* qui requiert une contribution active du lecteur. Des auteurs, aujourd'hui classiques, comme Hans-Georg Gadamer, Wolfgang Iser ou Umberto Eco ont ainsi défendu la thèse d'une *activité* intrinsèque du lecteur. Comme nous le rappelle Yves Citton, « loin d'être un simple récepteur passif, ou un déchiffreur préprogrammé par le texte, chaque lecteur construit différemment la signification, en y projetant ses connaissances, sa sensibilité et ses affects propres » (Citton, 2017, p. 46)¹¹.

Néanmoins, lorsqu'un groupe comme le GRM tente de faire retour sur des pratiques revuistes de séquences historiques passées, l'acte de lecture est tout à fait spécifique. Il ne s'agit pas d'une lecture guidée par le seul plaisir de la découverte de pratiques éditoriales passées. Cet acte est guidé par la volonté d'en mesurer l'*actualité*. Plus encore, il s'agit de s'interroger, en tant que producteur de revues, sur ce qui se donne à voir comme une continuité de pratiques éditoriales passées. Pour le dire dans des termes nietzschéens, il ne s'agit pas de poser un acte archéologique guidé par l'intérêt pour une histoire antiquaire, mais bien celle d'une histoire critique. En quoi sommes-nous encore héritiers et héritières de ces revues intellectuelles du passé ?

C'est au cœur de ces questions que se loge la deuxième ambivalence que nous annonçons. Celle-ci réside dans le fait que poser la question de l'actualité des revues nous confronte au risque d'occulter ce qui fait la différence entre notre période contemporaine et les périodes des revues étudiées. Certaines pratiques, se présentant peut-être comme subversives et innovantes à une certaine époque, peuvent se voir parfaitement intégrées au capitalisme à l'époque contemporaine. Pensons par exemple aux numéros anniversaire ou aux célébrations posthumes rééditant les grands textes d'une revue, numéros à l'occasion desquels ces mêmes revues se complaisent dans une forme d'autosatisfaction publicitaire voire se confortent dans un

11 Pour une analyse critique de l'ontologie herméneutique d'Yves Citton, le lecteur pourra se référer à Loute (2017).

statut d'objet de consommation du marché culturel¹². Autre exemple : ce qui présidait à la mise en place de réseaux internationaux dans le contexte de reconstruction européenne d'après-guerre est aujourd'hui bien éloigné des injonctions qui poussent les chercheurs et chercheuses à étendre stratégiquement leurs réseaux. Il faut ainsi prendre conscience que si la forme revue a constitué et constitue encore aujourd'hui une forme privilégiée de travail collectif, si elle reste perçue comme un espace de réflexion propice à la créativité formelle et à la critique des savoirs, elle peut également parfaitement être intégrée à une logique accumulative et sérielle propre à l'industrie culturelle et au capitalisme cognitif qu'elle dénonce paradoxalement.

Tout projet collectif de création d'une revue ne doit-il dès lors pas prendre en compte une telle contradiction, le risque sinon étant de fétichiser la forme revue ou de regarder celle-ci avec le point de vue d'une histoire antiquaire cherchant à réactualiser une pratique intellectuelle passée dans une conjoncture s'étant transformée ?

Hériter des revues du passé, en penser l'actualité, c'est peut-être donc assumer que la revue en soit un miroir déformant en ce qu'elle canalise une part de nos désirs et de notre vision de plusieurs éléments politiques majeurs, à l'instar de Mai 68 – moment charnière dans l'histoire des revues que nous étudions. Fruit de créations collectives, médium des avant-gardes, la revue est un objet qui a fasciné et fascine toujours, renvoyant par là aux chercheurs et aux lecteurs contemporains une image déformée d'eux-mêmes. Elle renseigne dans le même temps sur l'inactualité de certaines expériences, sur l'impossibilité d'actualiser certaines pratiques. Hériter des revues consisterait donc à la fois à se revendiquer d'une filiation et à faire l'expérience d'un écart, d'une distorsion, tout en rendant possible l'expérience d'une réflexivité sur les pratiques de recherche passées et présentes.

Un tel ensemble de questions n'est pas neuf. Des traces de telles réflexions peuvent être trouvées dans les revues que nous avons étudiées. Sur ce point, un article des *Cahiers du GRIF*, écrit par Françoise Collin est tout à fait admirable et illustratif¹³. Intitulé « Un héritage sans testament », il développe au cœur de son propos le concept de transmission. Comment, interroge Françoise Collin, les femmes peuvent-elles apprendre à « composer avec leur propre institutionnalisation » ? Comment se donner « un espace d'inscription qui seul permet d'assurer le temps comme continuité et ouverture » (Collin, 1986, p. 82) ? Cette inscription dans le temps renvoie

12 Olivier Corpet, dans l'entretien qu'il nous a consacré, évoque en ce sens les numéros anniversaire.

13 Sur les enjeux de l'articulation entre matérialités revuistes et pensées féministes au sein des *Cahiers du GRIF*, voir Glorie (2017).

à la transmission d'un héritage face auquel il n'est pas de mode d'emploi, pas de testament pour commander ce que chaque génération doit retenir de la précédente. Une telle tâche, qui selon Collin déborde de celle de la science historique, est proprement éthique, politique et symbolique. La revue, comme pratique éditoriale, s'y inscrit pleinement.

Le GRM face aux héritages marxistes et revuistes

Le douzième *Cahier du GRM* est, à nos yeux, un cahier symptôme de la question de l'héritage en tant qu'il est l'occasion pour un groupe de se questionner sur ses pratiques tout en prenant acte d'une histoire intellectuelle plus large le déterminant en tant qu'influence ambivalente. Le GRM est un groupe qui a notamment pour vocation de revisiter l'histoire des différents marxismes hétérodoxes au ^{xx}e siècle et de mettre à l'épreuve les outillages critiques de la période contemporaine. Pour le dire autrement, le GRM cherche à se donner les moyens d'hériter des gestes critiques légués par la tradition marxienne, à une époque apparemment encline à redécouvrir ou à réactualiser Marx en même temps qu'à le simplifier. Comme l'attestent de nombreux ouvrages et revues publiés ces dix dernières années, il semble que la violence du néocapitalisme, et son action jusque dans les sphères les plus intimes, notamment cognitives, aient offert les conditions historiques favorables à une remise à disposition d'un matériau intellectuel et d'un certain nombre d'expériences de lutte politique. Après un contexte propice à une mise en circulation de l'héritage marxiste au sein de la revue, s'est posée la question de savoir *comment* continuer ce geste critique. Comment poursuivre ce travail de mise à disposition d'un héritage théorique et critique ? Comment assurer la continuité du GRM, sa transmission ? Comment mobiliser la tradition des marxismes hétérodoxes face à des objets tels que le féminisme, l'*open access* et les nouvelles technologies (ces thématiques sont notamment traitées dans les *Cahiers* antérieurs) ?

S'intéresser à ces questions implique d'emblée de prendre en charge un certain rapport à l'héritage, étant donné la position a posteriori de nos études. Plutôt qu'opter pour la publication d'un numéro anniversaire, le GRM a donc fait le choix de s'engager dans un travail réflexif en réalisant un numéro sur les revues et leurs matérialités. Le GRM entend donc poursuivre ses travaux et ses recherches critiques dans cette voie. Mais comment ? Comment en tant que revue ? Pour le dire en une formule, comment le GRM peut-il soutenir sa propre transmission ? Dans le douzième *Cahier*, nous avons compliqué la notion même d'héritage au sein des revues en

travaillant sur la *Revue internationale* (le projet Gulliver), sur l'adornisme français, la revue *Preuves* ou encore les récits de Franco Fortini sur *Ragionamenti*, *Quaderni Rossi* et *Quaderni Piacentini*. Cette réflexion se prolonge dans notre prochain numéro avec un dossier sur la mélancolie de gauche (déjà traitée par Andrea Cavazzini dans « Mémoires posthumes du communisme »), la rencontre avec Yann Mouton et l'hypothèse d'une littérature issue de la guerre froide à travers l'analyse, notamment, de l'ouvrage *La fin de l'homme rouge* de Svetlana Alexievitch.

Bibliographie

- ANGERMULLER Johannes, 2013, *Le champ de la théorie. Essor et déclin du structuralisme en France*, Paris, Hermann.
- BOSCHETTI Anna, 1985, *Sartre et « Les Temps Modernes »*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- CAVAZZINI Andrea, 2017, « Présentation » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 12, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/915>], consulté le 8 août 2018.
- CAVAZZINI Andrea et LOUTE Alain, 2017, « Éditorial » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 11, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/997>], consulté le 2 septembre 2018.
- CITTON Yves, 2017, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COLLIN Françoise, 1986, « Un héritage sans testament », *Les Cahiers du GRIF*, n° 34, p. 81-92.
- CORMANN Grégory, 2017, « Enzensberger/Kursbuch : chronique française d'un anachronisme » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 12, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/1074>], consulté le 23 août 2018.
- CORPET Olivier, FRANCK Thomas et GLORIE Caroline, 2017, « La revue comme discours d'intervention » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 12, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/1055>], consulté le 24 août 2018.
- DELANNOI Gil, 1984, « Arguments, 1956-1962 ou la parenthèse de l'ouverture », *Revue française de science politique*, n° 34-1, p. 127-145.
- FRANCK Thomas, 2017, « Praxis et anti-praxis des revues intellectuelles de l'immédiat après-guerre » [en ligne], *Argumentation et analyse du discours*, n° 19, [URL : <https://journals.openedition.org/aad/2470>], consulté le 24 août 2018.
- GLORIE Caroline, 2017, « Le GRIF, la forme revue au féminin ? » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 12, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/1065>], consulté le 24 août 2018.
- GUÉDON Jean-Claude et LOUTE Alain, 2017, « L'histoire de la forme revue au prisme de l'histoire de la "grande conversation scientifique" » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 12, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/912>], consulté le 24 août 2018.
- LOUTE Alain, 2017, « L'excès du travail cognitif comme infinie potentialité du langage. Lecture de l'ontologie herméneutique de Yves Citton » [en ligne], *Cahiers du GRM*, n° 11, [URL : <http://journals.openedition.org/grm/1013>], consulté le 22 décembre 2017.
- SIBERTIN-BLANC Guillaume et LEGRAND Stéphane, 2009, *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs*, Reims, Le clou dans le fer.



Accès ouvert et bibliodiversité

FRANÇOIS THÉRON

Une schizophrénie française

En 2013, deux revues (dont une que je connais bien, puisque j'en assure le secrétariat de rédaction depuis 2008 : *Temporalités*) essayaient de mettre au clair leur fonctionnement matériel, leur économie¹, en la confrontant à ce qui apparaissait, depuis de nombreuses années déjà, comme un processus de privatisation de la diffusion de la science (Moulia *et al.*, 2013)². La revue *Tracés* avait commencé à le faire, sous la forme d'un billet de blog intitulé « *Open access* : la schizophrénie française » (Monnet, 2013) : ce billet mettait en lumière, à partir du cas concret que constituait la revue *Tracés* elle-même, une tension entre une tendance systémique à la privatisation de l'accès aux résultats de la recherche, d'une part, et une volonté de promouvoir l'accès ouvert à ces mêmes résultats, d'autre part. Cette tension, largement entretenue par la puissance publique à l'époque, du fait des modèles très différents de financement des revues, de l'inégalité de leurs ressources et de leurs histoires, se sentait, se pressentait, mais se devait d'être objectivée au niveau de chaque revue. C'est ce sur quoi se basait *Tracés* dans ce billet, préparant sa transition vers un modèle d'accès ouvert qu'on qualifiera

- 1 Je laisserai aux historiens, aux sociologues, aux épistémologues, etc. le soin de préciser les rapports tout à la fois changeants et majeurs entre la forme socioculturelle revue et la fabrique de la science. Je remercie les organisateurs et organisatrices pour leur invitation à la journée d'étude « Ce que la revue fait aux sciences humaines et sociales » (Paris, 30 mars 2018), ainsi que Céline Barthonnat, éditrice au Centre Alexandre Koyré, pour sa précieuse lecture d'une première version de cette modeste contribution.
- 2 Sur les rapports complexes entre science et industrie et dans une perspective historique, on lira avec intérêt la saga de Robert Maxwell, racontée par Stephen Buranyi dans un *long read* du *Guardian* en 2017, dont le titre en français pourrait être « Les profits faramineux de l'industrie éditoriale scientifique ne nuisent-ils pas à la science ? » (Buranyi, 2017).

d'*institutionnel*³ (Suber, 2016 ; Fuchs et Sandoval, 2013 ; Caraco, 2014), et ce dans un contexte polémique autour de Refdoc (Mathis, 2012), de la publicisation des profits d'Elsevier *et al.* (Fuchs et Sandoval, 2013), des tribunes de Cairn et de celle de ce qui s'appelait encore, en 2012-2013, Revues.org⁴.

Les acteurs, majoritairement publics, avaient la solution pour soigner la « schizophrénie française » : il suffisait, comme l'écrivait l'économiste Éric Monnet, de « simplement faire le total des dépenses des bibliothèques françaises pour l'accès aux portails numériques de revues et de réfléchir aux solutions possibles d'une meilleure répartition de ces sommes, y compris en tant que subvention directe aux revues. L'argent économisé par les bibliothèques permettrait de financer l'*open access* des revues » (2013). Cette solution, qui était une cure ou un remède (pour filer la métaphore de la schizophrénie comme maladie), avait au reste déjà été proposée de façon pionnière quelques mois plus tôt par l'éditrice Michèle Ballinger qui, à l'occasion des IV^e journées du réseau Médecin (réseau interorganisme des métiers de l'édition scientifique publique), en 2013, avait essayé d'évaluer « les risques encourus pour le fonctionnement même de la recherche si jamais les institutions publiques de tutelle ne soutiennent pas et se désengagent de l'édition scientifique publique au profit des éditeurs commerciaux ». Elle expliquait ainsi la situation :

L'équilibre de la recherche s'organise selon un cycle de vie bien connu : on a tout d'abord la recherche, qui produit des résultats, qui sont eux-mêmes validés (par le processus de *peer review*), une fois validés, les résultats (au sens large, article, corpus iconographique, etc.) sont publiés, puis diffusés et viennent nourrir et faire avancer la recherche. Ce cycle de vie tient compte de n'importe quel support qu'il soit papier ou électronique. (Ballinger, 2013)

C'est sur la base de ce cercle éditorial de la science que se construisait la proposition d'un modèle alternatif à celui qui avait prévalu, largement « schizophrénique » en ce qu'il aboutissait pour la puissance publique à payer au moins deux fois pour la science (pour sa production *et* pour l'accès à ses résultats), tout en subventionnant souvent elle-même le processus éditorial.

Michèle Ballinger envisageait deux *scenarii*. L'un impliquait une coupure entre diffusion et recherche (du fait de la hausse sans précédent des

3 On ne rentrera pas ici dans le détail terminologique (lequel a pourtant une importance considérable) relatif aux différentes *voies* vers l'accès ouvert : verte, dorée, platinum, institutionnelle ou diamantée, etc. Contentons-nous de souligner que le sujet ici est celui de l'*édition* en libre accès (nativement) et non celui de l'archivage ou de l'autoarchivage (libre accès à une version antérieure à celle publiée, ou *pre-print*, traditionnellement associée à la voie verte).

4 Voir notamment la tribune « Qui a peur de l'*open access*? », *Le Monde*, 15 mars 2013.

Edition scientifique : qui paye quoi ?

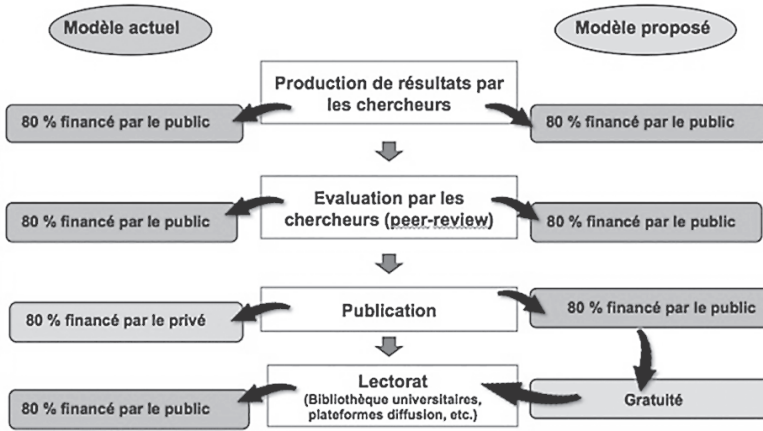


Figure 1. Édition scientifique : qui paye quoi ? IV^e journées du réseau Médecin, « La diffusion au cœur de l'édition scientifique », Oléron, [9]-10 avril 2013.

Schéma gracieusement communiqué par son auteure © Michèle Ballinger 2013.

coûts d'abonnement) dans le cas d'une avalisation par les pouvoirs publics de la situation existante ; l'autre, faisait reposer « la diffusion de la recherche sur un modèle économique *non-profit* basé sur la diffusion des connaissances et des savoirs », afin de contrôler le bouclage du cercle modélisé ci-dessous dans son maillon diffusion-recherche (c'est-à-dire garantissant la possibilité pour les chercheurs d'avoir accès aux résultats édités de la recherche).

Reprenons le modèle proposé tel que son auteure le dessinait (figure 1)⁵.

Sa proposition, qui permettait tout à la fois de pérenniser l'écosystème de la publication scientifique, d'une part, et de garantir l'autonomie de celle-là, d'autre part, était donc de financer les coûts de publication (*editing* plus *publishing*) par le transfert, en amont du cercle, des coûts d'abonnement.

5 À mon avis, et selon mon expérience, il faudrait ajouter à ce modèle un stade entre *peer review* et publication. L'emploi de l'anglais, qui distingue bien *editing* et *publishing*, s'avère ici, pour une fois, éclairant. Ainsi, la séquence que je proposerais pour ma part serait : recherche > résultats > validation [*peer review* + édition/*editing*] > publication/édition [*publishing*] > diffusion > recherche. Sur la dimension éditoriale du *peer review* et, à l'inverse, sur la dimension de validation scientifique du processus éditorial, voir Le Lay (2014).

Notons d'ailleurs, à toutes fins utiles, que dans ce modèle, les APC (*article processing charges*), dont on parle tant aujourd'hui⁶, ne sont que le remplacement du modèle lecteur-payeur par celui d'auteur-payeur, la logique d'ensemble demeurant identique. Or il est important, notamment dans une perspective économique, de réfléchir à ces questions à l'échelle du cercle de la recherche modélisé ci-dessus. L'enjeu n'est donc pas, en soi, celui de l'*open access* ou non, du point de vue de l'édition scientifique, mais bien celui, du point de vue d'une politique de la science, du bouclage du cercle de la recherche et, du point de vue moral ou citoyen, celui du bien-fondé de la captation des profits en regard du caractère souvent discutable des prestations rendues par les acteurs de l'édition scientifique, à l'échelle désormais globale.

Pour que le « modèle Ballinger » soit crédible et réalisable, il fallait donc s'assurer d'une chose et d'une chose seulement : les coûts de publication (*editing* plus *publishing*) sont-ils réellement assurés à 80 % par le privé ?

Coûts de publication : tentatives d'objectivation

Deux éléments de réponse permettant de valider ou d'invalider le modèle ont été apportés à cette question. Le premier, à un niveau très micro, fut celui du billet de 2013 « Combien coûte un article de revue scientifique en sciences humaines ? » (Cibois et Théron, 2013). Il démontrait à l'échelle de deux revues électroniques, *Temporalités* et *Socio-logos*, comparées à une troisième, électronique et papier, la *Revue française de sociologie*⁷, que le coût par article était imputable à 95 % au maillon *editing* et *publishing* et qu'il était, en l'espèce, financé par le public sous la forme de postes de secrétaire d'édition ou de rédaction. Les variations observées (le coût minimal par article le plus bas étant obtenu par *Socio-logos* – 244 euros – et le coût maximal par article le plus haut étant obtenu par la *Revue française de sociologie* – 2 367 euros) étaient certes dues au modèle de diffusion et de distribution de ces publications (électronique et/ou papier). Mais pour partie seulement ; les vraies variables apparaissant surtout être celle du temps passé par article (nombre des soumissions, cycles d'expertises, travail d'établissement éditorial du texte, etc.), et celle des ressources qui sont allouées à ce travail

6 On pourra se faire une idée des montants en jeu en se reportant aux derniers chiffres publiés sur OpenAPC concernant le CNRS en 2015 : [URL : <https://treemaps.intact-project.org/apcdata/cnrs/#publisher/period=>].

7 Laquelle avait fait le choix d'une transparence certaine en la matière, rare à l'époque, en publiant sur quatre années consécutives un compte rendu financier de son activité, que nous avons pu comparer à nos propres données (Cibois et Théron, 2013).

(présence ou non de personnels dédiés au travail d'édition). Le vrai coût d'une revue, c'était donc surtout le poste budgétaire alloué au secrétariat de rédaction ou d'édition (intégralement financé par le public dans nos trois exemples). On se reportera pour les détails au billet, qui invitait au reste les autres revues à faire ce travail d'objectivation avec les données dont elles disposent et à explorer les pistes d'impression à la demande permises par la chaîne XML Métopes développée à Caen⁸, mais notons tout de même que ces résultats jetaient une lumière crue sur les disparités de fait entre les rédactions, suivant la présence ou non de secrétaire de rédaction ou d'édition au sein de chaque revue. La conclusion, à ce niveau micro, était donc claire et le billet plaidait pour une généralisation de l'accès ouvert, accompagnée du recrutement d'éditeurs publics, généralisation et recrutements qui étaient souhaitables d'un point de vue financier mais également du point de vue de la diffusion de la science elle-même.

Le deuxième élément de réponse est intervenu deux ans plus tard, au niveau méso, par la publication décisive de l'article « Publier, à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS » dans la *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (Contat et Gremillet, 2015). Cet article rendait compte de « l'enquête sur les coûts éditoriaux des revues scientifiques menée par le collège édition de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) de mars 2014 à janvier 2015 avec pour objectif de collecter une information récente et représentative de la diversité des situations, au sujet des coûts éditoriaux des revues de recherche, afin de faire un état des lieux complet et à jour » (ibid.). Pour ce qui nous concerne ici, les conclusions de l'enquête pour le domaine français des sciences humaines et sociales (SHS) sont sans appel (je ne cite que les conclusions intéressant le propos direct de cette contribution) :

- tous les contenus scientifiques des articles de revues sont produits et expertisés par des chercheurs. Ceux-ci, dans leur écrasante majorité, sont payés par la puissance publique ;
- dans 9 cas sur 10, l'ensemble du travail éditorial de production d'une revue en SHS (travail sur le texte, depuis l'appel à contribution jusqu'au bon à composer, et dans près de 6 cas sur 10 jusqu'au bon à tirer) est assuré par la puissance publique au sein des institutions et des unités de recherche productrices de revues. L'éditeur privé prend en charge, le plus souvent, l'impression, la diffusion et la distribution et en tire un revenu commercial pas toujours partagé avec l'institution publique ;
- la partie la plus importante du coût éditorial d'un article publié dans une revue SHS française est bien celui du salaire du travail de secrétariat de rédaction ;

8 Voir : [URL : http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/document_numerique/projets/metopes].

- la part des coûts nécessaires à l'impression, la diffusion et la distribution n'est pas prédominante par rapport aux coûts éditoriaux du salaire du secrétariat de rédaction ;
- le rôle de l'éditeur privé en SHS recouvre le plus souvent des prestations d'impression, de diffusion et de distribution. [...] nous savons désormais que le coût massif de la production se situe en amont du processus, et que ce coût, trop souvent caché ou ignoré, montre que l'État investit fortement dans la publication des revues. Par ailleurs ce coût est augmenté depuis l'émergence de la production et de la diffusion numériques. Cet investissement doit être reconnu et rendu visible et la puissance publique doit pouvoir le valoriser. (Ibid.)

L'enquête confirme donc le modèle Ballinger et va au-delà : dans le cas d'une publication numérique en libre accès, comme dans celui d'une revue hybride, électronique et papier, les véritables coûts se trouvent en amont, au stade de la validation et de l'éditorialisation, et les coûts d'abonnement, à l'échelle méso, sont donc aisément transférables à la production à coût zéro.

Vers la bibliodiversité ?

La question des conditions matérielles et économiques de production des revues SHS dans le champ français est désormais plus claire. Il revient à une politique publique de la recherche de définir la manière dont doit se boucler – entre publication et lectorat – le cercle éditorial de la recherche mis en lumière dans le modèle Ballinger. Ce bouclage, qui est sans doute le nœud économique contemporain entre revue et science, se joue dans les modalités concrètes du processus consistant à *établir* les textes d'un point de vue scientifico-éditorial (*editing*)⁹ puis à les publier et les diffuser (*publishing*). Comme chaque rédaction de revue le sait, il s'agit de trouver un équilibre entre gestion des flux éditoriaux et maintien d'un établissement *humain* du texte (quand bien même celui-ci aurait vocation à être lu par des machines, dans une exigence d'accessibilité par exemple).

C'est en tout cas la thèse défendue par celles et ceux qui se réclament de la voie institutionnelle de l'accès ouvert et qui est défendue ici¹⁰. Face aux oligopoles désormais massivement promoteurs de l'*open science* (*for profit*)

9 Pour une sociologie fine des rédactions de revue, nuanciant singulièrement le découpage habituel (validation scientifique-corrections formelles), lui-même basé sur les distinctions statutaires au principe de la division du travail scientifique et éditorial, voir Le Lay (2014). Pour un chiffrage des coûts du *peer reviewing*, voir Vesper (2018) et Suber (2018).

10 Pour des exemples récents d'un tel transfert impliquant un nouveau rapport entre bibliothèques et éditeurs académiques, c'est-à-dire un transfert des coûts d'abonnement ou des APC vers la production éditoriale elle-même, voir par exemple université de Lorraine (2018) et Gouzi (2018).

basée sur les APC (*article processing charges*)¹¹, c'est-à-dire qui entendent transférer les anciens coûts d'abonnement devenus insoutenables pour les bibliothèques (modèle lecteur-payeur) aux auteurs ou à leurs institutions (modèle auteur-payeur), l'existence même d'une bibliodiversité, telle qu'elle est défendue par le récent *Appel de Jussieu*, ne peut qu'être le fruit d'une politique de la recherche volontariste. C'est ainsi que les signataires de cet appel appellent à « accompagner [l'accès ouvert] d'un soutien à la diversité des acteurs de la publication scientifique – la bibliodiversité », à revoir les systèmes d'évaluation de la recherche, à mettre à disposition des communautés scientifiques des « infrastructures nationales et internationales qui garantissent la préservation et la circulation des connaissances contre toute privatisation des contenus », et enfin à donner la « priorité [...] aux modèles économiques de publication qui n'impliquent le paiement ni par les auteurs pour publier, ni par les lecteurs pour accéder aux textes » (Collectif, 2017). Face au risque de privatisation des résultats de la recherche, du fait de la hausse vertigineuse des coûts d'abonnement à l'origine du mouvement pour l'édition en libre accès mais, surtout, désormais, face à l'*open washing* et aux promoteurs d'une science dont le support technico-matériel et les fins pratiques sont ceux du « capitalisme de plateforme » et du « capitalisme des données » (Mirowski, 2018 ; Hagner, 2018), l'enjeu de la bibliodiversité devient donc celui du maintien de la possibilité d'une édition académique *non-profit*, d'une diversité des modèles de publication mettant au centre de ses préoccupations ce principe du cercle éditorial de la recherche et de son équilibre. Il s'agit de permettre au modèle le bouclage de ses maillons final et initial, ceux qui relient le résultat de la recherche édité et publié à celui de sa possible lecture par les acteurs de la recherche elle-même, en retour. Et ceci dans le cadre d'une économie devenue largement attentionnelle (Citton éd., 2014) et réputationnelle (Van Noorden, 2013).

Si, en 2013, l'enjeu était celui de la *schizophrénie* française, que le scandale était celui de payer deux fois, au moins, le prix de la recherche (pour la faire et pour la lire), c'est désormais à un nouveau défi que la communauté scientifique est confronté : celui de l'*ambivalence* constitutive du libre accès, au regard de l'autonomie de la recherche, dans le contexte de l'*open society*. En effet, l'*open science*, qui entend « rend[re] obligatoire l'accès ouvert pour les publications et pour les données issues de recherches financées sur projets »¹², est-elle toujours cette garantie et cet effort en vue d'un bouclage

11 Pour une estimation récente des coûts d'APC au niveau mondial, voir Schimmer *et al.* (2015).

12 Voir le récent plan national « Pour la science ouverte » annoncé par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, le 4 juillet 2018 : [URL : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte->

renouvelé du cercle (éditorial) de la science, au sens de Ballinger, bouclage qui renforce l'autonomie de la recherche à travers une réappropriation des canaux de diffusion par les acteurs de la recherche eux-mêmes? Ou bien est-ce la nouvelle pièce maîtresse d'un capitalisme numérique et d'un management 2.0 de la recherche? Nous laissons aux sciences de l'homme et de la société le soin de trancher et de juger si une telle évolution, celle d'une personnalité dédoublée vers une personnalité réunifiée, mais fondamentalement ambivalente, est un progrès.

Bibliographie

- BALLINGER Michelle, 2013, « Dématérialisation et e-diffusion des publications des résultats de la recherche scientifique : enjeux et impacts », IV^e journées du réseau MédiCi des métiers de l'édition scientifique publique, Oléron, 9-10 avril.
- BIBLIOTHÈQUE DE LA MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE, 2018, « Courant d'air : science ouverte, accès ouvert, données ouvertes » [en ligne], *Préfixes*, [URL : <https://prefixesmom.hypotheses.org/2907>], consulté le 27 novembre 2018.
- BURANYI Stephen, 2017, « Is the staggeringly profitable business of scientific publishing bad for science? » [en ligne], *The Guardian*, 27 juin, [URL : <https://www.theguardian.com/science/2017/jun/27/profitable-business-scientific-publishing-bad-for-science>], consulté le 27 novembre 2018.
- CARACO Benjamin, 2014, « La voie diamantée du libre accès » [en ligne], *Le comptoir de l'accès ouvert*, [URL : <https://oadesk.hypotheses.org/298>], consulté le 27 novembre 2018.
- CIBOIS Philippe et THÉRON François, 2013, « Combien coûte un article de revue scientifique en SHS? » [en ligne], Carnet de *Printemps*, [URL : <http://printemps.hypotheses.org/1527>], consulté le 27 novembre 2018.
- CITTON Yves éd., 2014, *L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme?* Paris, La Découverte.
- COLLECTIF, 2017, *Appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité* [en ligne], [URL : <http://jussieucall.org/>], consulté le 27 novembre 2018.
- CONTAT Odile et GREMILLET Anne-Solveig, 2015, « Publier, à quel prix? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS » [en ligne], *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, [URL : <https://journals.openedition.org/rfsic/1716>], consulté le 27 novembre 2018.
- FUCHS Christian et SANDOVAL Marisol, 2013, « The diamond model of open access publishing : why policy makers, scholars, universities, libraries, labour unions and the publishing world need to take non-commercial, non-profit open access serious », *TripleC*, vol. 13, n° 2, p. 428-443.
- GOUZI Française, 2018 « Comment financer l'open access, un exemple local » [en ligne],

les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html]. Voir bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (2018) pour une synthèse récente.

- Toulouse Archive ouverte*, [URL : <https://openarchiv.hypotheses.org/4461>], consulté le 27 novembre 2018.
- HAGNER Michael, 2018, « Open access, data capitalism and academic publishing » [en ligne], *Swiss Medical Weekly*, [URL : <https://smw.ch/article/doi/smw.2018.14600/>], consulté le 27 novembre 2018.
- LE LAY Stéphane, 2014, « La “production scientifique” au prisme du travail des secrétaires de rédaction des revues académiques. Quelques remarques à propos de la division du travail dans la recherche » [en ligne], *Interrogations*?, n° 18, [URL : <http://www.revue-interrogations.org/La-production-scientifique-au/>], consulté le 27 novembre 2018.
- MATHIS Rémi, 2012, « Le scandale de l’INIST/CNRS » [en ligne], *Droits d’auteur*, [URL : <https://droitsdauteur.wordpress.com/2012/10/15/le-scandale-de-linistcnrs/>], consulté le 27 novembre 2018.
- MIROWSKI Philip, 2018, « The future(s) of open science » [en ligne], *Social Studies of Sciences*, [URL : <http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0306312718772086>], consulté le 27 novembre 2018.
- MONNET Éric, 2013, « L’open access : la schizophrénie française » [en ligne], *Carnet de Tracés*, [URL : <http://traces.hypotheses.org/805>], consulté le 27 novembre 2018.
- MOULA Bruno, CHILLIARD Yves, FORTERRE Yoël, COCHARD Hervé, FOURNIER Meriem, FONTAINE Sébastien, GIROUSSE Christine, BADEL Eric, POULIQUEN Olivier et DURAND Jean-Louis, 2013, « Main basse sur la science publique : le “coût de génie” de l’édition scientifique privée » [en ligne], *Cortex*, [URL : <https://cortex.org/cours/journalisme-et-publications-main-basse-sur-la-science-publique-le-cout-de-genie-de-l-edition-scientifique-privee/>], consulté le 27 novembre 2018.
- SCHIMMER Ralf, GESCHUHN Kai Karin et VOGLER Andreas, 2015, « Disrupting the subscription journals’ business model for the necessary large-scale transformation to open access : a Max Planck Digital Library Open Access Policy White Paper » [en ligne], [URL : https://pure.mpg.de/rest/items/item_2148961_7/component/file_2149096/content], consulté le 27 novembre 2018 (« Démanteler le modèle économique de l’abonnement, pour opérer à grande échelle la nécessaire transition vers le Libre accès. Livre blanc de la Bibliothèque numérique Max Planck pour une politique du Libre accès » [en ligne], [URL : <https://alambic.hypotheses.org/5662>], consulté le 27 novembre 2018).
- SUBER Peter, 2016, *Qu’est-ce que l’accès ouvert?* [en ligne], Marseille, OpenEdition Press, [URL : <http://books.openedition.org/oep/1600>], consulté le 27 novembre 2018.
- 2018, « Elaborating on a tweet » [en ligne], [URL : <https://plus.google.com/u/0/+PeterSuber/posts/jVNiu9V4Xmj>], consulté le 27 novembre 2018.
- UNIVERSITÉ DE LORRAINE, 2018, « L’Université de Lorraine s’engage en faveur de la science ouverte » [en ligne], [URL : <https://factuel.univ-lorraine.fr/node/8472>], consulté le 27 novembre 2018.
- VAN NOORDEN Richard, 2013, « Open access : the true cost of science publishing », *Nature*, n° 495, p. 426-429.
- VESPER Inga, 2018, « Peer reviewers unmasked : largest global survey reveals trends » [en ligne], *Nature News*, 7 septembre, [URL : <https://www.nature.com/articles/d41586-018-06602-y>], consulté le 27 novembre 2018.



Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques

STÉPHANIE FONVIELLE

Cet article se propose de croiser les outils de la linguistique et de la génétique des textes pour voir comment se manifeste la notion de lieu de pouvoir dans une revue de recherche en sciences humaines et sociales. Il s'agit d'esquisser quelques pistes de réflexions sur ce que la forme revue fait aux sciences humaines. Ou plus précisément, sur ce que la revue fait à « ses » articles durant leur phase de réécriture, dans l'étape intermédiaire qui va de la version soumise à relecture à la version finale scellée d'un bon à tirer. Dans cet espace de révision coexistent deux instances susceptibles de façonner le texte, l'une auctoriale, l'autre éditoriale représentée par les membres du comité de rédaction et l'équipe éditoriale¹. Les rectifications apportées au texte durant cet entre-deux éditorial révèlent en filigrane la présence d'un discours optimal :

Un texte de loi, un texte publicitaire exigent des semaines de travail, des suppressions, des ajouts, des restructurations, des réécritures. Cette démarche *se veut* qualitative [...]. Si nous retrouvons la trace de cette démarche qualitative dans un texte où figure l'ensemble des modifications apportées, nous retrouvons la progression d'un discours quelconque vers un discours optimal. (Rey-Debove, 2003, p. 105)

Seul ce discours jugé optimal mérite d'être figé ne varietur sur papier ou en ligne. Les instances auctoriale et éditoriale rectifient donc le texte en vue de le rendre conforme à un modèle publiable, étalon caractérisé par des normes plus ou moins explicites, conscientisées ou partagées. Dans le corpus à l'étude, les réécritures de mots ou de segments plus larges, certaines éclairées de commentaires métalinguistiques, peuvent ainsi être interprétées

1 Qui ont le statut de réviseurs et de réviseuses. Pour une approche pluridisciplinaire de l'activité de révision de textes et de ses mécanismes, voir Pétillon et Ganier (2006).

comme le fait d'une ou de plusieurs normes. Notre attention portera plus particulièrement sur les normes graphiques d'une part, rhétorico-textuelles de l'autre. Mais avant, un détour du côté de nos outils d'analyse s'impose, outils qui donnent à voir le texte dans sa genèse et reconnaissent, derrière chaque type de rectification, un geste d'écriture particulier.

Interpréter des instantanés d'écriture

La génétique des textes considère l'écriture comme un processus qui s'inscrit dans la durée, elle s'est « donné pour objet cette dimension temporelle du *devenir texte*, en posant pour hypothèse que l'œuvre, dans sa perfection finale, reste l'effet de ses métamorphoses et contient la mémoire de sa propre genèse » (Biasi, 2011, p. 11). Certes il n'est pas vraiment question d'œuvre dans notre étude, et notre dossier génétique² est fort mince au regard d'autres dossiers, notamment littéraires. Mais le caractère évolutif de l'écriture demeure, et les traces de réécritures dans un article scientifique sont autrement significantes.

De la scriptura 2.0

Notre corpus comprend quatre versions intermédiaires³ de l'éditorial introduisant le hors-série n° 17 de la revue *Tracés*⁴, et intitulé « Traduire

2 Les chercheurs en génétique rassemblent toutes les pièces qui peuvent éclairer la formation d'une œuvre, comme les brouillons, les manuscrits, les tapuscrits, dactylographies ou épreuves corrigées, mais aussi les documents de travail des écrivains, comme les notes, schémas, carnets, etc.

3 Notre attention s'est portée sur des états intermédiaires de l'article, enregistrés au sein de l'historique des versions de Google Docs. Cet historique comprend six versions, deux pas ou peu modifiées qui sont le fait de l'autrice, et les quatre que nous avons retenues pour analyser les modifications apportées par les réviseurs et réviseuses. Certain-e-s, dont l'autrice, interviennent tout au long des versions pour accepter par exemple les modifications proposées ; d'autres interviennent à une étape de révision du texte, au sein d'une version. Nous avons étudié la dernière version enregistrée sur la plateforme, datée du 6 octobre 2017 (désormais version 4), puis trois états successivement antérieurs du texte, datant du 5 octobre, comportant des modifications apportées entre 18 h 13 et 20 h 03 (désormais version 3), entre 12 h 37 et 12 h 54 (désormais version 2) et entre 9 h 37 et 10 h 57 (désormais version 1). À l'occasion, nous nous référerons aussi à la version finale de l'article, en ligne.

4 L'éditorial (Rabier, 2017, p. 11-25) a un statut particulier dans la revue *Tracés* : il fait l'objet d'une révision éditoriale collective, une sorte de réécriture à plusieurs mains. L'éditorial a d'abord été commenté par les éditeurs du numéro, puis repris par une partie du comité de rédaction (phase que nous étudions ici), l'autrice acceptant ou rejetant les suggestions proposées. La version validée par l'autrice est enfin revue par l'éditrice, avant sa publication en ligne.

et introduire les sciences sociales d'Asie orientale»⁵. Ces versions ont été hébergées, consultées et modifiées sur la plateforme collaborative Google Docs, dont l'historique permet de reconstituer les différents états d'un même document. Outre l'historique des versions, Google Docs conserve aussi la trace des modifications apportées au texte, et de leurs auteurs et autrices : les rectifications autographes, de la main de l'autrice, peuvent être distinguées des réécritures allographes, apportées par les réviseurs et réviseuses⁶. Les propositions de réécritures sont distribuées différemment dans l'espace du document : les rectifications situées dans le corps du texte affectent directement le matériau textuel ; en marge du texte, des discours métalinguistiques prennent la forme de commentaires. L'application rend vi-sibles les modifications apportées au texte. Le texte est ainsi susceptible d'évoluer au gré des insertions, suppressions, déplacements de mots ou de groupes de mots, et des mises en forme typographiques. Ces opérations de révision identifiées par l'application correspondent en grande partie aux opérations scripturaires répertoriées par les chercheurs en génétique textuelle⁷ pour retracer la variance historique d'un texte. L'opération de suppression⁸ consiste à « éliminer définitivement un segment écrit » (Biasi, 2011, p. 124), celle de déplacement⁹ « se limite souvent à des figures d'arrangement ou de permutation ponctuelle de mots ou de syntagmes » (p. 126). L'insertion au sein du Google Docs correspond au mécanisme scripturaire d'ajout ou d'addition¹⁰, elle vise à étoffer le texte en y ajoutant des segments de longueur variable (lettre, syllabe, mot, parfois paragraphe). Un texte peut aussi être modifié par substitution¹¹, en commutant deux éléments de longueur identique ou non. Une brève analyse statistique de ces opérations scripturaires permet d'établir une sorte de profil génétique du texte.

5 Nous remercions vivement l'autrice de l'article, ainsi que les directeurs et membres du comité de rédaction de *Tracés* qui, à l'occasion de ce numéro, nous ont laissé entrer dans les coulisses de leurs relectures. Nous précisons que le titre de l'article est celui adopté dans la version publiée de l'article, et diffère du titre précédemment envisagé dans nos quatre versions intermédiaires.

6 Six réviseurs et réviseuses interviennent dans les versions analysées, en plus de l'autrice Christelle Rabier : Camille Paloque-Bergès, Juliette Galonnier, Anthony Pecqueux, Anaïs Albert, Stefan Le Courant, Pierre Charbonnier.

7 Que nous adoptons par la suite. Pour un aperçu des opérations ou mécanismes scripturaires, voir Biasi (2011, p. 121 *sqq.*).

8 Une suppression est matérialisée par une rature, qui dans notre corpus n'est pas occultante. Nous la symbolisons par un trait horizontal.

9 Nous symbolisons le déplacement au moyen de < > (destination) et d'une rature (place d'origine), et par l'abréviation *dt.*

10 Nous encadrons les éléments ajoutés par les symboles < >.

11 Cette opération cumule donc les opérations de suppression et d'addition. Nous la représenterons en utilisant les signes associés à ces deux opérations, biffure pour l'élément supprimé, et < > pour l'élément substitué.

Métamorphoses du texte

Durant sa phase de révision, l'article a connu 121 modifications, qui se répartissent de la façon suivante :

Répartition des opérations scripturaires

Opérations	Nombre	%
Substitutions	57	47,10
Ajouts	38	31,4
Suppressions	24	19,83
Déplacements	2	1,65
Total	121	100

Sur l'ensemble des modifications effectuées, les réécritures par substitution dominent, elles représentent près de la moitié des opérations effectuées, puis viennent, dans une moindre mesure, les ajouts à hauteur de près d'un tiers des reprises. Le nombre de rectifications varie d'une version à l'autre¹² :

Répartition des opérations scripturaires selon les versions du texte

	Version 1		Version 2		Version 3		Version 4	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Substitution	5	8,8	15	26,3	36	63,15	1	1,75
Ajout	4	10,5	4	10,5	30	78,9	0	0
Suppression	3	12,5	3	12,5	18	75	0	0
Déplacement	0	0	0	0	2	100	0	0
Total	12	9,91	22	18,18	86	71,07	1	0,82

La forme du texte évolue inégalement dans le temps, selon un rythme croissant jusqu'à la troisième version qui compte le plus grand nombre de

12 Les versions récupérées en tant que telles dans l'historique Google Docs (voir supra) correspondent à un état intermédiaire du texte, une fois modifié par un réviseur ou une réviseuse. Ainsi, dans la version 1 interviennent sur le texte Anaïs Albert et dans une moindre mesure Camille Paloque-Bergès, cette dernière modifiant surtout la version 2. La version 3 comporte quant à elle les rectifications de Juliette Galonnier, et à quelques endroits, celles d'Anthony Pecqueux. D'autres interviennent uniquement dans des commentaires, sans apporter de modifications au texte.

reprises (71,07 %). La dernière version étudiée¹³ comporte quant à elle très peu de modifications (0,82 %).

Cette radiographie rapide des types de reprises effectuées par les instances auctoriale et éditoriale dans le corps de l'article donne un aperçu des gestes d'écriture privilégiés, le texte étant surtout façonné par substitution et ajout. Les éléments ajoutés dans le texte occupent un périmètre restreint. Sont ainsi ajoutés des lettres manquantes (spéc<i>aliste) ou des mots (qui exerce <déjà> sa domination), plus rarement des groupes nominaux ou des propositions syntaxiques (une réflexion <sensible> et originale<, qui met en regard les situations coréenne et française>). Pas de phrases ni de paragraphes ajoutés dans les quatre versions à l'étude. Les substitutions concernent le plus souvent des éléments de longueur identique : deux lettres (<É>Emilie, r<é>trospective), deux mots (<le> ~~son~~ cadre universitaire, invitait <aussi> ~~ainsi~~) ou deux groupes de mots (<faute de temps> ~~trop coûteux en temps de travail~~). L'opération de déplacement est quant à elle quasi absente du corpus, tout au plus pouvons-nous signaler deux occurrences. Dans la première, l'adjectif épithète *japonais* est antéposé pour compléter le nom *droit* (spécialiste d<u>e droit <japonais>_{dt} de la famille *japonais*_{dt}). L'autre déplacement est motivé par l'ajout dans la phrase initiale des termes *autre* et *lui-même* (il crée un néologisme [...], <autre néologisme>_{dt} lui-même> néologisme forgé à la fin du XIX^e siècle).

Dans une perspective plus qualitative, ces opérations scripturaires peuvent être interprétées comme des gestes d'écriture qui s'inscrivent dans une démarche particulière de réécriture.

Démarches corrective et méliorative

Les types d'opérations se répartissent inégalement selon les composantes de la langue affectées : sont ajoutés des éléments qui relèvent plutôt des composantes graphiques (orthographe, typographie) et grammaticale de la langue, la composante lexicale de la langue se prêtant plus aisément à des substitutions. Cette répartition renvoie à deux façons de rendre le discours optimal.

Les rectifications par ajout relèvent dans l'article d'une démarche corrective : elles visent à rendre la langue conforme à un étalon de référence rigide, la convention orthographique ou l'agencement syntaxique. Les ajouts rectifient une anomalie orthographique ou une aberration syntaxique. Dans le premier cas, ils rétablissent par exemple une double consonne absente

13 Cette version diffère encore de celle qui a été publiée.

(rape<l>lerons-nous), ou les chaînes d'accord (accessible<s>; les auteurs et autrices nous offre<nt>). Dans le second, des chevilles syntaxiques sont insérées dans les syntagmes incomplets, comme les déterminants (à <l> « extrême-Orient »; Kon fait <un> retour sur) ou les prépositions (Insertion <d> un cahier <d> images).

Les opérations de substitutions déclinent plutôt quant à elles le paradigme d'une unité lexicale, souvent au sein d'une même catégorie syntaxique. Ces substitutions révèlent une volonté de réviser l'expression, et s'inscrivent dans une démarche méliorative au sens historique du terme (rendre meilleur), voire stylistique. Les relecteurs intervertissent ainsi des noms (<compatriotes> ~~contemporains~~), des verbes (<rend compte> ~~témoigne~~) ou des déterminants (<sa> ~~une~~ méthodologie) au sein de structures qui ne contreviennent à aucune loi graphique ou syntaxique. Plus rarement, la substitution peut décliner un paradigme verbal (constitu<e>~~ait~~, limit<e>~~ait~~) ou jouer avec l'équivalence de classes grammaticales¹⁴ (<il> ~~Yu~~, <d'aujourd'hui> ~~contemporaine~~).

Le nombre des rectifications apportées à l'article confirme l'existence d'un discours optimal à atteindre soit en corrigeant la langue, soit en soignant son expression. Pour tenter de définir un peu plus ce discours optimal, il convient d'analyser les rectifications qui sont motivées par un choix, et non une simple contrainte normative.

Zone de turbulences graphiques

Associée à la correction de la langue, la norme peut être assimilée à une règle ou à une loi perçue comme obligatoire. La forme anormale doit être rectifiée, sous peine d'être qualifiée d'erreur ou d'aberration. C'est particulièrement vrai pour l'orthographe, et nous l'avons vu (infra), les rectifications qui portent sur les graphies fautives (comme r<é>etrospective) relèvent d'une logique corrective. Il existe néanmoins des espaces où coexistent plusieurs possibles graphiques¹⁵, et l'adoption d'une forme plutôt qu'une autre

14 Un nom propre, un groupe nominal, un pronom peuvent occuper la même place dans une phrase. Un adjectif épithète et un groupe prépositionnel peuvent commuter pour élargir un nom.

15 Depuis 1990 (« Les rectifications de l'orthographe », *Journal officiel de la République française*, Documents administratifs, n° 100, 6 décembre 1990), deux orthographe cohabitent dans le monde francophone : l'orthographe traditionnelle (*boîte, paraît, rond-point*, etc.) et l'orthographe rectifiée (*boite, paraît, rondpoint*, etc.). Certaines revues scientifiques militent pour l'adoption d'une orthographe rectifiée. Dans *Tracés*, l'orthographe traditionnelle domine, par défaut sans doute. Aucune mention n'est faite de la préférence orthographique dans les conven-

n'est dans ces cas pas contrainte par le système de la langue. Les rectifications qui portent sur ces variations libres expriment le choix d'une norme de référence plutôt qu'une autre.

Variation en genre

À la suite des études pluridisciplinaires consacrées à la question du genre, la langue a été envisagée comme le vecteur de stéréotypes de sexe. Certaines lois graphiques ou grammaticales favoriseraient l'invisibilisation des femmes. Sont ainsi considérées comme des pratiques de neutralisation de genre l'usage de la forme masculine dite *neutre* ou *indifférenciée* pour référer aux individus des deux sexes¹⁶ ou l'application de la désormais célèbre règle d'accord « le masculin l'emporte sur le féminin ». De nouvelles conventions orthographiques voire typographiques émergent, dont le but est de rendre vi-sibles dans la langue les deux sexes à travers des formes marquées morphologiquement et distinctes. L'écriture devient *inclusive*, le langage souvent *épiciène* ou *dégenré*. Plusieurs options coexistent, et opposent à l'usage traditionnel des variantes marquées. Une écriture inclusive rétablit par exemple conjointement les marques du féminin et du masculin au moyen d'un point médian ou privilégie les doublets en lieu et place du masculin indifférencié. Ces nouvelles pratiques élargissent le champ des possibles graphiques : dès lors qu'il est fait référence au genre naturel¹⁷, se pose la question du choix de la forme. Et c'est à ce niveau que les différentes versions de l'article étudié révèlent l'adoption d'une norme de référence. Premier constat : les conventions graphiques adoptées empruntent à la fois à l'écriture inclusive et à l'écriture traditionnelle. Au sein de la version 4, des graphies à visée inclusive avec tiret ou point médian (enseignant-tes, chercheur-se-s, étudiant-e-s, auteur-e-s, issu.e.s) et doublets (Ceux et celles, une autrice ou un auteur étranger, du traducteur ou de la traductrice, des chercheurs et des chercheuses) côtoient l'usage traditionnel du genre masculin indifférencié (lecteurs francophones, les éditeurs de Sciences sociales, les acteurs, lecteurs universitaires). Quelques reprises confirment cette

tions de la revue [URL : <https://journals.openedition.org/traces/103>], et aucune rectification ne peut être interprétée comme le choix d'une orthographe plutôt qu'une autre. Cette zone de variation libre n'est donc pas signifiante ici.

16 « Ne pas pouvoir nommer le féminin, ou le faire disparaître dans un genre prétendument indifférencié, c'est organiser l'invisibilité donc l'absence des femmes dans la sphère publique » (Rossignol, 2015, p. 9).

17 Le genre naturel renvoie au sexe du référent animé, en distinction du genre grammatical (masculin, féminin). Les deux peuvent ne pas coïncider (une sentinelle). Quand genre grammatical et genre naturel coïncident (une femme, un homme), le genre grammatical est dit *motivé*.

attention portée à l'écriture dégenrée. Certaines graphies évoluent ainsi d'une version à l'autre : le recours au terme général, féminin, pour désigner les entités relevant des deux sexes disparaît au profit du doublet (<du traducteur ou de la traductrice> ~~La personne traductrice~~), la graphie inclusive est modifiée ou remplacée dans la version finale par un doublet (une trentaine d'enseignant-tes et de chercheur-se-s → une trentaine d'enseignant-e-s, de chercheurs et chercheuses [version finale] ; des auteur-e-s étrangers → des autrices et des auteurs étrangers [version finale]). Ces changements, et la graphie adoptée dans la version finale, peuvent être interprétés comme le résultat de l'application d'une norme éditoriale revendiquée dans les « Notes aux auteurs » [sic] de la revue *Tracés*. Il y est précisé que la revue est « ouverte à la publication de textes qui adoptent une écriture féminisée (ou “non sexiste”), en laissant ce choix à l'appréciation des auteurs ». Et les éditeurs et éditrices d'expliquer dans leur guide pour la féminisation des textes scientifiques¹⁸ que cette féminisation relève à la fois « d'un choix scientifique des auteur-e-s », et « d'un choix éditorial [...] que de mettre ainsi en avant des textes proposant, par leur grammaire féminisée, une réflexion sur l'écriture de la recherche. » *Tracés* renvoie aux conventions du guide romand d'aide à la rédaction administrative (rédigé en 2013)¹⁹, dont les formes préconisées diffèrent en partie de celles recommandées par le plus récent *Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2015). Les variations de genre de l'article reflètent donc un choix éditorial. Elles relèvent pourtant parfois de deux positionnements divergents (inclusif, traditionnel), signe d'une standardisation non aboutie dans le domaine. La question du genre intervient aussi dans l'article de référence au niveau de la variation lexicale.

« *Femme, j'écris ton nom...* » (Becquer et al., 1999)

Depuis 1986²⁰, des circulaires promeuvent la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Sous l'égide de spécialistes de la langue, des commissions sont chargées de former à partir de radicaux masculins, les termes équivalents féminins inexistants ou disparus. Le guide d'aide à la

18 Voir sur le site Internet de *Tracés* [URL : <https://journals.openedition.org/traces/5771?file=1>].

19 Il s'agissait du guide le plus récent en novembre 2013, période d'adoption, dans la revue, de l'écriture féminisée.

20 « Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre », *Journal officiel de la République française*, 16 mars 1986, p. 4267. « Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre », *Journal officiel de la République française*, 8 mars 1998, p. 3565.

féménisation *Femme, j'écris ton nom...* (Becquer *et al.*, 1999) détaille notamment les procédés morphologiques appliqués pour féminiser les noms de métiers, titres, grades et fonctions²¹. À côté des formes féminines entrées dans l'usage (*acheteuse, actrice, agrégée, ambulancière, boulangère, chirurgienne*, etc.) figurent d'autres féminisations qui ne vont pas de soi : comment féminiser *clerc, médecin* ou *censeur* par exemple²² ? Les règles de féminisation varient d'ailleurs selon le pays d'usage. Pour féminiser les mots à finale problématique, comme *professeur, auteur* ou *chef*, deux tendances se dessinent dans le monde francophone :

Au Québec, où l'on craint moins de bousculer la tradition, on a soutenu une option radicale : ajouter un -e à tous les masculins (sauf quand ils en sont déjà pourvus)²³. [...] Ni en Belgique ni en France, on ne suit la proposition mise en avant au Québec [...]. La rupture avec la tradition serait totale. (Grevisse et Goosse, 2016, p. 688)

Des variantes libres apparaissent donc, qui donnent à choisir dans la langue actuelle entre deux (*gourou, gourelle* [maître à penser] ; *imprésario, imprésaria* en Suisse ; *ingénieur, ingénieure* ; *maire, mairesse*), parfois trois (*docteur, docteure, doctoresse*) féminins possibles. Dans l'article analysé, on retrouve certaines formes féminisées, largement stabilisées en France, et qui ne font donc pas l'objet de modification ou de discussion de la part des réviseurs et réviseuses. C'est le cas des féminins *chercheuse*²⁴, *enseignante* ou *traductrice*. Un désaccord émerge néanmoins entre la rédactrice de l'article et l'un des réviseurs autour du terme *auteur*, dont la féminisation ne fait pas consensus. La première privilégie la forme *autrice*, marquée à l'écrit et à l'oral ; le second la forme *auteure*, marquée à l'écrit uniquement. Les modifications ne sont pas portées directement dans le texte, mais en marge, et la négociation engagée entre les deux instances prend la forme de commentaires. Les opposants se réclament de deux normes hétérogènes : d'un côté la norme de référence que suit la revue, qui préconise la forme *auteure* ; de

21 Les règles de féminisation complètent les recommandations formulées dans la circulaire parue au *Journal officiel* du 11 mars 1986. Elles suivent de même, dans les grandes lignes, les propositions émanant de Suisse, du Québec et de Belgique publiées entre 1991 et 1994.

22 Le guide d'aide à la féminisation (Becquer *et al.*, 1999) propose respectivement les formes : *clerc/clercuel/clergesse, médecin* ou *médecine* et *censeur* ou *censeuse*. Ces substantifs font partie de ceux dont la féminisation fait « reculer les réformateurs modérés » (Grevisse et Goosse, 2016, p. 687). L'homonymie (*médecine*) et la finale des mots en -eur (**censrice, *censreuse*) expliquent cette difficulté (voir notamment Cerquiglini, 2018, p. 94-107).

23 « Apparu au Québec à partir de 1994 (une auteure, une professeure, une procureure), ce suffixe [-eure] s'est progressivement répandu. [...] Cette terminaison n'est pas artificielle. Elle s'enracine dans une pratique médiévale » (Cerquiglini, 2018, p. 96).

24 La forme *chercheuse* est aussi attestée et, selon le guide, « l'usage tranchera » (Becquer *et al.*, 1999, p. 73).

l'autre, celle de la rédactrice, qui recommande la forme *autrice*, condamnée par l'Académie française au même titre que *maîtresse de conférences* ou *écrivaine*²⁵ :

Réviseur : c'est très compliqué d'adopter l'écriture inclusive ici sans faire un monstre grammatical et syntaxique, d'autant plus que *nos conventions disent « auteure » et non « autrice »*.

Rédactrice : *si nos conventions disent auteure, ce n'est pas la mienne*. <https://editions-ix.fr/content/lacademie-contre-langue-francaise>

Réviseur : *Notre guide d'écriture inclusive dit « auteure » plutôt qu'autrice... mais je ne sais pas comment faire l'accord! ☹ « des auteur-e-s étrangères et étrangers »?*

Rédactrice : je suis favorable à des « autrices et des auteurs étrangers » [nous soulignons].

Les normes de référence sont explicitement mentionnées : un guide romand face à l'ouvrage au titre explicite *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, publié sous la direction d'Éliane Viennot (2015). Le choix de la variante *autrice* est donc motivé par une volonté militante. Précisons que le guide de féminisation (Becquer *et al.*, 1999, p. 67) relève quatre variantes, d'usage inégal : *autrice*, *auteure*, *auteuse* et *aut(h)oresse*. Dans la version finale de l'article, la forme *autrice* est conservée.

De quelques éléments de style

D'autres réécritures d'ordre rhétorico-textuelle témoignent d'une recherche de style, ce dernier défini comme « mode d'expression verbale qui correspond idéalement à certaines normes formelles » (Trésor de la langue française informatisé, TLFi). C'est l'écriture comme véhicule d'un message qui est concernée par ces réécritures à visée expressive, et l'image du destinataire du message, lecteur fantasmé de l'article, est omniprésente. Le propos de l'article doit être clair, critère auquel se réfèrent les réviseurs et réviseuses de l'article, qui saluent la clarté du propos (« super début, très clair », « limpide et accrocheur ») ou en regrettent l'absence (« plus généralement, ce n'est pas très clair (toute la phrase) pour moi », « est-ce utile? ce n'était pas clair pour moi [...] », « pas très clair pour moi »). Une telle notion de clarté, abstraite et polysémique dès qu'elle s'applique au style, véhicule son cortège de commentaires subjectifs, évaluatifs : « pas très bien dit », « bizarre », « le choix de ce verbe est étrange », « la phrase sonne un peu bateau ». Les formulations

25 « L'oreille autant que l'intelligence grammaticale devraient prévenir contre de telles aberrations lexicales », [URL : <http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres>].

jugées approximatives ou ambiguës contreviennent à la bonne réception, i.e. compréhension du message par les lecteurs. En témoignent les commentaires du type « je ne comprends pas », « je suppose », « je ne comprends pas trop cette phrase » ou les signes « ??? ». Certaines rectifications et commentaires révèlent ainsi la présence de normes rhétorico-textuelles, visant un style optimal tel que le conçoivent les membres du comité éditorial.

Cohérence et cohésion textuelles

La dimension expressive du propos se travaille surtout par substitutions (voir supra). Pour garantir la bonne réception du message, des substitutions remédient à des ruptures de cohérence et de cohésion textuelles²⁶. Un texte cohérent privilégie un régime énonciatif homogène, les temps verbaux sont accordés à une situation énonciative déterminée²⁷. Des commentaires pointent une rupture de cohérence dans un texte où imparfaits de l'indicatif et présents de l'indicatif alternent de façon aléatoire (« il faut que tu te décides sur les temps utilisés ☺ »). Le présent de l'indicatif, dont l'usage est plébiscité (« Le présent! Le présent! »), est finalement choisi (Ce volume constitu~~e~~^eait, un extrait <est>~~était~~; la linguistique se limit~~e~~^eait). Contrairement à l'imparfait de l'indicatif, qui situe le procès dans le passé, le présent de l'indicatif présente les faits comme relevant encore du moment présent conçu avec une certaine étendue. D'autres substitutions visent la cohésion du texte, elles remédient à un problème d'ambiguïté sémantique dans les chaînes de reprise. Les substituts *eux* et *sa* peuvent renvoyer à plusieurs référents possibles et entraîner un problème de compréhension que pointent les commentaires : parmi < ces débats > les plus notables d'entre eux, familiers du comité de rédaction (commentaires : « "eux" renvoient aux débats? ou aux historiens économistes? », « je ne comprends pas qui est familier du comité de redac [...] probablement à désambiguïser »); ~~Sa rémunération s'est d'abord faite.~~ [version finale] (commentaire : « la rémunération de quoi? »). Pour lever l'ambiguïté, l'élément de reprise est soit répété (ces débats), soit supprimé (la phrase entière disparaît de la version finale).

26 La cohésion textuelle est assurée notamment par les reprises d'éléments d'une phrase à l'autre; la cohérence renvoie à l'univers sémantique et énonciatif du texte.

27 L'énonciation de discours, hic et nunc, repérée par rapport au présent de l'indicatif (écrit épistolaire) peut ainsi être distinguée de l'énonciation historique où domine le passé simple (conte). L'immixtion d'un passé simple au sein d'un texte privilégiant une énonciation de discours, ou d'un présent de l'indicatif dans un conte au passé simple (sauf dans les discours rapportés) provoque une rupture de cohérence énonciative.

Variations sémantiques

Certaines réécritures substitutives pointent une recherche du terme juste : différents mots sont déclinés dans un même contexte. Il n'est ainsi pas rare que soient proposés en commentaires des termes de substitution possibles : « et donc », « et à partir de là » proposés à la place de « et partant », « occupent » au lieu de « habitent », « francophones » pour remplacer « hexagonaux », « réflexions » pour « analyses ». Ces substitutions lexicales entraînent un changement sémantique. Les verbes, adjectifs ou noms de substitution entretiennent avec les éléments de départ un rapport de synonymie partielle²⁸. Une nuance de sens, parfois subtile, existant tout de même entre les synonymes (dont nous rétablissons les sens) :

d<e nouvelles>~~autres~~ perspectives

autre : « idée de différence à laquelle s'ajoute une idée de comptage », remplacé par *nouvelle* antéposé : « qui s'ajoute à ou remplace une chose de même type » (TLFi)

le texte de Yu Keping se <veut>~~propose d'être~~

proposer d'être : « se donner pour but, pour tâche de faire quelque chose », remplacé par *se veut* : « se proposer d'avoir telle ou telle attitude, tel ou tel caractère, et faire effort en ce sens » (TLFi)

le numéro ne <rend compte> ~~témoigne~~

témoigne : « être le signe, la preuve indubitable de », remplacé par *rend compte* : locution verbale « expliquer » (TLFi)

Un terme employé métaphoriquement ou au sens figuré peut être finalement choisi (<puissant> ~~trouvant~~ dans <son> le passage par la Corée ; <retraçant> ~~restituant~~ les effets du moment colonial). La substitution peut passer d'un terme à l'autre par glissement sémantique, de l'acceptation temporelle à l'acceptation spatiale (ses <compatriotes> ~~contemporains~~ citadins).

Concision du propos

La clarté du message résulte d'un juste équilibre entre la préservation du nécessaire et la suppression du superflu. Ce discours privilégiant une formulation concise et condensée relève en quelque sorte de l'esthétique de la *brevitas* : le propos doit « dire tout ce qu'il faut, et rien que ce qu'il faut » (Quintilien et Pline le Jeune, 1865, p. 141). Une formulation jugée

28 Les termes appartiennent au même réseau sémantique. Nous avons consulté avec profit les listes synonymiques établies par le TLFi.

ambiguë sera ainsi rallongée pour en optimiser la réception (voir le deux premiers exemples ci-dessous), alors qu'un passage, argument de moindre poids dans la rhétorique de l'article, sera écarté (voir les deux derniers exemples ci-dessous) :

réfléchir au *pétri jacobin* (commentaires : « à la manière dont d'autres concepts français sont pétris de jacobinisme ? Un peu long... » ; « à l'empreinte jacobine ? aux origines jacobines ? »)

Une excellente connaissance des champs disciplinaires <mais surtout de leur contexte de production et de réception> ~~d'origine et d'arrivée~~ (commentaire : « la formule est un peu ambiguë [...] Proposition : excellente connaissance non seulement des champs disciplinaires mais surtout de leur contexte de production et de réception »)

Le choix s'est porté sur une forme scientifique brève – l'article de périodique universitaire – *moins dévoreuse de temps de travail* (commentaire : « je pense que ce segment est un peu inutile »)

Puis un chercheur à l'invitation l'une d'entre elles (commentaires : « la précision n'est pas forcément utile ici, non ? peut-être plus simplement nous avons convié 3 chercheuses et 1 chercheur » ; « je suis d'accord, je trouve que le détail du processus dans ce paragraphe n'est pas très utile, il n'apporte pas grand-chose au propos »)

Et dans cette perspective, la répétition doit être évitée. Beaucoup de substitutions sont ainsi motivées par la volonté de ne pas répéter au sein d'une même phrase ou dans un environnement textuel proche deux termes identiques :

<composition> ~~invitation~~ de l'équipe (commentaire : « pour éviter la répétition avec "invitations" juste après »)

<mais aussi> ~~et partant~~ (commentaire : « expression déjà utilisée plus haut – trouver autre chose ? "et donc", "et à partir de là" ? »²⁹)

<en> ~~au~~ miroir de leurs <études> ~~analyses~~ (commentaire ciblant *analyses* : « Déjà dit plus haut. Réflexions ? »)

<à la lumière> ~~au miroir~~ des commentaires (commentaire : « Là aussi, expression déjà employée plus haut. A la lumière ? »)

Ces trois <chercheurs> ~~savants~~ (commentaire : « "autrices/eurs", pour éviter la répétition de "savant" ? »)

Peut-être peut-on aussi voir dans les rectifications suivantes l'application de cette règle de non-répétition (le doublon indésirable est en italique) :

29 Résultat du commentaire uniquement sur la version en ligne pour les exemples qui suivent.

<D'autres> Les historiens ont proposé quant à eux d<e nouvelles> 'autres perspectives

De fait, le numéro ne <rend compte> témoigne ni d'une région savante, ni même de disciplines, même inscrites

une <aventure> *expérience* humaine qu'une expérience savante (version finale)

Neutralité et convenance

D'autres commentaires enfin, plus rares toutefois, portent sur la modalisation du propos, qui se doit d'être neutre, plus «soft». La phrase objet de désaccord sera reformulée dans la version finale en ligne : la forme emphatique de la phrase disparaît au profit d'une forme neutre³⁰, le terme métaphorique *éclairant* n'est pas conservé :

Cette nécessité, *Tracés* l'a comprise il y a déjà quatre ans, en inaugurant la série «Traduire et introduire», qui vient compléter les traductions éclairant les numéros thématiques. (Version 4)

commentaires : «[...]»³¹ je suggérerais de neutraliser : «traduction publiées dans les numéros...», «Pourquoi ne pas utiliser une formule plus soft du type : «Depuis quatre ans, *Tracés*...»

Tracés a inauguré il y a quatre ans la collection hors-série «Traduire et introduire», afin d'enrichir la démarche de traduction déjà présente dans la plupart des numéros thématiques et ainsi faire découvrir des autrices et des auteurs étrangers. (Version en ligne)

Certaines formulations sont interprétées comme une forme d'autoglorification : à propos de la phrase précédente, un réviseur propose d'éviter «ce genre de formulations à la fois méta- et auto-glorificatrices», et réitère plus loin, à propos du passage «Nous avons donc souhaité inventer autre chose» avec le commentaire suivant : «idem plus haut : pas besoin de cette formule d'autocélébration». Ces commentaires déplacent la question de la reformulation sur le territoire de l'éthique : l'usage de telles formules nuit à l'ethos de la Revue (désignée par la métonymie *Tracés*, ou représentée par un collectif *Nous*), à l'image qu'elle présente au lecteur de l'article, car ces formules contreviennent à la règle de modestie, vertueuse.

Finalement, ces commentaires métalinguistiques qui expliquent des révisions d'ordre rhétorico-textuelles pointent certaines des qualités du dis-

³⁰ La dislocation (cette nécessité, *Tracés* l'a comprise) est une forme de phrase emphatique.

³¹ Le commentaire part de l'usage du terme *éclairant*, «le choix de ce verbe est étrange, peut-être qu'il ajoute une signification de trop dans la phrase, du coup on la relit plusieurs fois pour essayer de comprendre».

cours prônées par les orateurs latins³² : la correction et la clarté du propos dominant, elles garantissent la bonne compréhension de l'article, et l'ornement se lit dans certaines substitutions privilégiant un terme métaphorique par exemple. Ces révisions sont aussi motivées par la volonté de soigner l'ethos de la Revue, le discours donné à lire doit respecter des qualités morales ou des principes jugés positifs, peut-être garants de scientificité.

Les réécritures d'un article dans sa phase éditoriale participent d'un « faire revue », le texte étant façonné en partie par le comité de rédaction, avec l'assentiment plus ou moins contraint de l'autrice. Des postures de réviseurs et de réviseuses se dessinent dans cet espace d'écriture à plusieurs mains, les retouches effectuées directement dans le corps du texte sont plutôt correctives, celles proposées dans des commentaires en marge du texte concernent l'expression de la langue. Outre la forme même du texte, l'analyse génétique d'un ou de plusieurs articles scientifiques dans leur phase éditoriale laisse entrevoir d'autres perspectives de recherche. Certaines (re)formulations suscitent par exemple un nombre élevé de commentaires convergents ou divergents, sortes de points de crispation dont il serait intéressant de cibler l'origine (fait de style, censure, écriture (non) genrée, autre ?). Ces commentaires reproduisent d'ailleurs parfois les paramètres linguistiques et sociologiques d'une relation interpersonnelle (Goffman, 1974 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990-1994). Il n'est ainsi pas rare que des locuteurs modalisent leur remarque, atténuant la portée vexatoire de leur commentaire par un tout relatif « selon moi »³³, ou ponctuant leur commentaire de smileys³⁴ pour moduler « la prise en charge des contenus propositionnels énoncés » (Halté, 2014, p. 3) dans une interaction à distance. Dans les coulisses de l'article, les interactants négocient les reprises proposées en veillant à maintenir l'équilibre rituel de l'espace éditorial.

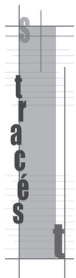
32 « Le discours a trois qualités : la *correction*, la *clarté*, et l'*ornement* ; car pour la convenance, qui est la qualité principale, la plupart en font une dépendance de l'ornement » (Quintilien et Pline le Jeune, 1865, p. 19).

33 *Selon* sert à introduire une opinion, et « [p]our le locuteur, signaler le point de vue suggestif du propos qu'il énonce est une manière d'en affaiblir la portée. Il manifeste ainsi une certaine prudence, soit par rapport à la vérité de ce qu'il avance, soit par rapport aux jugements évaluatifs qu'il introduit dans son discours » (Borillo, 2004, p. 31).

34 Pour une analyse de la fonction des smileys dans la communication médiée par ordinateur, voir notamment Marcoccia et Gauducheau (2007). Dans le commentaire « il faut que tu te décides sur les temps utilisés ☺ » (supra), le smiley de politesse « sert à atténuer le caractère menaçant ou hostile du contenu verbal [du] message » (p. 46) ; dans « je ne sais pas comment faire l'accord ! ☺ » (supra), le smiley expressif « explicite la dimension émotionnelle du message » (p. 44) qui pourrait être interprété de deux façons différentes (appréciation positive ☺ ou appréciation négative ☹).

Bibliographie

- BECQUER Annie, CERQUIGLINI Bernard et CHOLEWKA Nicole, 1999, *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La documentation française, [URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>], consulté le 10 juin 2018.
- BIASI Pierre-Marc (DE), 2011, *Génétique des textes*, Paris, CNRS éditions.
- BORILLO Andrée, 2004, « Les "Adverbes d'opinion forte" selon moi, à mes yeux, à mon avis... : point de vue subjectif et effet d'atténuation », *Langue française*, n° 142, p. 31-40.
- CERQUIGLINI Bernard, 2018, *Le Ministre est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des noms*, Paris, Le Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2016 [1936], *Le bon usage*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur.
- HALTÉ Pierre, 2014, « Emoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de *chat* » [en ligne], Les émotions à travers les corpus, Poitiers, septembre, [URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01618894>], consulté le 10 juin 2018.
- HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, 2015, *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique*, Paris, La documentation française, [URL : http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo-_vf-_2015_11_05.pdf], consulté le 10 juin 2018.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990-1994, *Les interactions verbales*, t. 1 à t. 3, Paris, Armand Colin.
- MARCOCCIA Michel et GAUDUCHEAU Nadia, 2007, « L'analyse du rôle des smileys en production et en réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques » [en ligne], *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 10, p. 39-55, [URL : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_10/gpl10_03marcoccia.pdf], consulté le 10 juin 2018.
- PÉTILLON Sabine et GANIER Franck, 2006, « L'étude de la révision de textes : de la mono- à la pluri-disciplinarité », *Langages*, n° 164, p. 3-9.
- QUINTILIEN et PLIN LE JEUNE, 1865, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot.
- RABIER Christelle, 2017, « Traduire et introduire les sciences sociales d'Asie orientale », *Tracés*, hors-série n° 17, p. 11-25.
- ROSSIGNOL Laurence, 2016, « Préface », *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique*, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes éd., Paris, La documentation française, p. 9.
- REY-DEBOVE Josette, 2003, « Pour une lecture de la rature », C. Fuchs, A. Grésillon, J.-L. Lebrave et A. Culioli éd., *La genèse du texte. Les modèles linguistiques*, Paris, Éditions du CNRS, p. 103-127.
- VIENNOT Éliane éd., 2015, *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.



Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques

OLIVIER ERTZSCHEID

L'équipe de coordination du hors-série 2018 a décidé de republier le texte d'Olivier Ertzscheid¹, avec l'accord de son auteur, car il a constitué en mai 2016 un véritable pavé dans la mare des revues et plus largement des politiques scientifiques que les chercheur-e-s contribuent eux-mêmes à créer et à entretenir. Le nombre de visites pour ce texte, l'intensité et la qualité des débats qu'il a suscités (il aurait fallu également republier tous les commentaires!) le montrent pleinement. Enfin : il nous a semblé aussi intéressant (car révélateur de certaines schizophrénies actuelles du monde académique) qu'il soit précisément republié dans une revue académique – certes au sein d'un hors-série, qui se distingue notamment des numéros de *Tracés* par le fait que les articles n'y sont pas soumis à évaluation... C'est sans doute ce qui nous a valu l'accord de l'auteur (!), que nous remercions ici – en espérant qu'il lise parfois les revues scientifiques...

<Edit du 20 mai 2016> Depuis la publication de cet article (sur mon blog et sur Rue89), j'ai reçu en moins de 48h plus d'une soixantaine de mails – et ça n'arrête pas... – souvent très courts, parfois très longs, pour “me remercier”, pour me livrer des “témoignages”, mais aussi pour me proposer de participer à différents projets, me demander ce qu'on pouvait faire, etc. Donc d'abord : merci pour ces retours. Ensuite : désolé de n'avoir pas – pour l'instant – le temps de répondre à chacun. Et sur le “mais que peut-on faire?” Et bien la réponse est simple :

- **si vous êtes chercheur** : déposez systématiquement et immédiatement la version auteur de tous vos articles (acceptés ou en cours de soumission) dans des archives ouvertes et/ou institutionnelles (et si vous avez un blog, sur votre blog). Refusez de signer tous les contrats qui disposent

¹ Initialement publié le 17 mai 2016, voir [URL : https://affordance.typepad.com//mon_weblog/2016/05/pourquoi-je-ne-publierai-plus-dans-des-revues-scientifiques.html]. Nous le reproduisons au plus près de sa forme originale, en conservant son orthographe et sa typographie.

de clauses “d’embargo” de plus de 6 mois ou qui vous interdisent le dépôt y compris pour la version “auteur” : il s’agit de contrats léonins et dans la plus parfaite illégalité. AUCUNE loi ni AUCUN contrat ne peut empêcher l’auteur d’une recherche publique financée sur fonds publics de déposer – au moins – la version auteur de son article dans une archive ouverte et ce dès parution ou acceptation dudit article. Ceux qui vous disent l’inverse sont au mieux des incompetents et au pire des escrocs. Et si votre situation ne vous permet pas de faire autrement que de signer ledit contrat (je pense notamment aux doctorants ou à certains McF en début de carrière), hé bien signez-les et déposez quand même. Vous ne serez pas les premiers² ;-)

- **si vous êtes un bibliothécaire** : valorisez systématiquement les fonds en archive ouverte, montez des archives institutionnelles, aidez les étudiants, doctorants, chercheurs à comprendre ces enjeux, envoyez-les sur des Shadows Libraries, aidez-les aussi à publier dans ces archives ouvertes, aidez-les à identifier les revues importantes en Open Access dans leur discipline, etc.

- **et si vous êtes Elise Lucet, Fabrice Arfi, Edwy Plenel ou journaliste d’investigation en général**, allez donc enquêter sur les pratiques de ces grands groupes éditoriaux, vous verrez, c’est instructif, c’est édifiant et ce serait surtout d’utilité publique.

</Edit du 20 mai 2016>

<Edit du 19 mai 2016> Rue89 vient de republier une version courte de cet article³. Pour que les choses soient claires, c’est moi – une fois n’est pas coutume ;-) – qui leur ai proposé de le reprendre, estimant que plus de 20 000 visiteurs uniques sur ce blog en moins de 48 heures constituaient une raison suffisante pour davantage pousser ce sujet sur la place publique.

</Edit du 19 mai>

(Disclaimer : ce que je vais raconter n’est, pour une large mesure, valable que dans certaines la plupart des disciplines des sciences humaines et sociales – SHS et ne vaut pas dans la même mesure pour les sciences “dures” et les sciences de l’ingénieur, même si bon enfin bref disons que ça vaut surtout en SHS même si bon enfin bref).

Donc oui, je ne publie plus que vraiment très occasionnellement dans des revues scientifiques. Et ce pour plusieurs raisons.

2 Voir [URL : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00377457/fr], consulté le 10 mai 2016.

3 Voir [URL : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-sciences/20160519.RUE2928/je-ne-publierai-plus-jamais-dans-une-revue-scientifique.html>], consulté le 10 mai 2016.

If you Pay Peanuts you get Monkeys.

D'abord le modèle économique de l'oligopole (voire du quasi monopole dans le cas des SHS) qui gère aujourd'hui la diffusion des connaissances au travers de revues est celui d'une prédation atteignant des niveaux de cynisme (et de rente) de plus en plus hallucinants.

À tel point que de plus en plus d'universités préfèrent carrément renoncer à l'ensemble de leurs abonnements chez Springer ou Elsevier. La dernière en date est celle de Montréal. Cette situation est hallucinante et ubuesque. Hallucinante tant les tarifs d'Elsevier (ou de Springer) et les modalités d'accès proposées relèvent du grand banditisme et de l'extorsion de fonds⁴. Ubuesque car nous sommes dans une situation où des universités doivent renoncer, j'ai bien dit renoncer, à accéder à des revues scientifiques. Monde de dingue. Un peu comme si des agriculteurs devaient renoncer à certaines graines et semences du fait des pratiques de certaines firmes agro-alimentaires. Monde de dingue au carré. D'autant qu'on sait que dans ce choix extrêmement délicat effectué par l'université de Montréal, l'existence de Sci-Hub (site "illégal" dont je vous reparlerai un peu plus tard dans ce billet) pourrait avoir largement pesé dans la balance.

Parce que c'est ahurissant mais c'est ainsi, pour faire de la recherche scientifique aujourd'hui en France (et ailleurs dans le monde), il faut nécessairement passer par des bibliothèques clandestines (Shadows Libraries⁵).

Argent trop cher et travail gratuit.

Ensuite les "éditeurs" desdites revues ont arrêté depuis bien longtemps de produire le travail éditorial qui justifiait le coût et l'intérêt desdites revues : ils se contentent le plus souvent d'apposer leur "marque", toutes les vérifications scientifiques (sur le fond) sont effectuées gratuitement par d'autres chercheurs, et les auteurs eux-mêmes se coltinent l'application de feuilles de style la plupart du temps imbitables.

4 Voir [URL : <http://www.bib.umontreal.ca/communiques/20151126-DB-Elsevier.htm>], consulté le 10 mai 2016.

5 Voir [URL : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-rue89-culture/20160516.RUE2877/dans-les-bibliotheques-clandestines-du-net.html>], consulté le 10 mai 2016.

Je peux pas j'ai administration.

Et puis j'ai pas le temps. Parce que les bien nommées "tâches administratives" occupent une place hallucinante, indépendamment de celles qui pourraient être d'une utilité quelconque comme de remplir d'interminables dossiers de demandes de subvention pour différents projets scientifiques. Je dis bien qui "pourraient" être d'une utilité quelconque, si la vie était bien faite et les instances d'évaluation aussi, ce qui comme tout le monde le sait est naturellement très loin d'être le cas.

Voilà pour les raisons "économico-professionalo-éditoriales". Mais les plus importantes sont celles qui suivent.

Jargon mon amour.

Écrire pour une revue scientifique c'est se plier à un exercice stylistique extrêmement frustrant. Il faut avoir le "style" revue, c'est à dire écrire en respectant quatre règles :

1. citer les mandarins de sa discipline (même si lesdits mandarins écrivent nimp sur le sujet que vous traitez et/ou qu'ils n'ont eux-mêmes rien publié d'intéressant si ce n'est quelques articles de complaisance dans les revues de leurs copains mandarins)
2. faire des états de l'art (très très bien les états de l'art, y'en a tellement sur n'importe quel sujet que ça ne sert plus à rien mais paraît que c'est bon pour être cité à son tour et donc avoir un bon facteur d'impact)
3. faire (toujours) des phrases compliquées pour expliquer des choses (parfois assez) simples. Le ~~Gangnam~~ Sokal Style
4. faire 4 fois (ou 8 fois si on est très fort) le même article sur le même sujet mais en se débrouillant pour ne pas qu'on s'en aperçoive. Et si possible le faire à partir du dernier vrai travail de recherche qu'on a effectué (et qui a déjà été publié et validé) c'est à dire, sa thèse. Je connais un type (je vous jure que c'est vrai), très connu dans son domaine, membres de tout plein de trucs dont différentes instances d'évaluation (CNU et tout et tout) et qui a passé sa vie à publier sous différentes formes les différents chapitres de sa thèse. Ce qui prouve par ailleurs que sa thèse devait être très bonne. Si vous avez le temps, faites cet exercice rigolo : prenez les 5 ou 6 dernières publications d'un chercheur. Vous vous apercevrez qu'il s'agit exactement des mêmes idées, mais présentées sous un angle légèrement différent et avec des variations stylistiques (et dans le meilleur des cas bibliographiques) qui

la plupart du temps tiennent lieu de seule véritable nouveauté (je m'inclus naturellement dans le lot concernant l'essentiel de mes "publications dans des revues").

Ô temps suspend ton vol et moi ma carrière.

Au cours des deux années précédentes j'ai commis quelques articles pour des revues scientifiques, ainsi que divers "écrits" du genre préface ou postface d'ouvrages. Si je continue de me livrer à ce genre de pratique ce n'est pas dans une quelconque perspective de carrière : ça va j'ai un métier, j'avance à l'ancienneté, ne comptez pas sur moi pour revivre à 40 balais passés l'extraordinaire expérience d'allégeance en mode "carpette" que constitue le passage d'une HDR – habilitation à diriger des recherches – avec tout ce que cela implique de cirage de pompe mandarinales, déjà quand j'avais 20 ans de moins et que j'avais dû faire ça pour ma thèse et ma qualif j'avais limite du mal à me regarder dans la glace le soir, alors avec 20 pages de plus... Ce n'est pas non plus dans un quelconque espoir de rentrer dans les cases de l'évaluation par l'AERES⁶, ça j'y ai renoncé depuis longtemps, précisément pour les raisons décrites dans le billet que vous êtes en train de lire... et aussi parce qu'à chaque fois que j'ai été confronté (en groupe dans un labo ou à titre individuel dans différents colloques) à des experts évaluateurs de l'AERES j'ai surtout eu envie :

a) de commencer une thèse sur la détresse sexuelle et psychologique de l'évaluateur

b) d'effacer la morgue affichée par ces "pairs" à grands coups de bazooka afin d'éparpiller le tout une bonne fois façon puzzle

Donc bref, si je commets encore (raaaaaaarement) quelques articles ou pré/postfaces ce n'est que sur la demande de gens que j'estime professionnellement et/ou humainement (et il n'y en a pas beaucoup), et qui me font – d'aussi loin que je puisse en juger – l'estime d'accorder un peu de crédit aux articles (pas scientifiques) de ce blog même s'ils ne rentrent pas dans le cadre d'une "revue". Et à chaque fois c'est le même bazar. Le temps moyen s'écoulant entre le moment où je mets le point final et celui où le texte paraît enfin en papier ou en ligne varie de 6 mois à deux ans, et plus souvent deux ans que 6 mois. Non pas que 2 ans après ce que j'ai écrit n'ait plus aucun intérêt ou soit complètement dépassé (quoique parfois... mais

6 NdE : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, désormais HCERES (Haut comité à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

cette temporalité débile qui n'est justifiée par rien d'autre que... que je ne sais pas trop quoi d'ailleurs, bref cette temporalité débile prive le chercheur (moi) de l'un des rares plaisirs qui peuplent sa vie de chercheur, c'est à dire se confronter à l'expérience de la publication et de la lecture d'un texte (même si c'est *mon* texte est que ledit plaisir relève, je vous l'accorde, du narcissisme le plus vil).

Parce que 2400 articles de blog en 10 ans, ben ça devrait compter un peu non ?

Non bien sûr je sais bien que ça ne compte pas. Mais bon 2 400 articles en un peu plus de 10 ans de blog, ça fait quand même 240 articles par an, 20 articles par mois. Depuis 10 ans. Alors bien sûr – inutile de nier je vous connais – vous allez me dire : *“Ouiiii mais quand même le regard de ses pairs, l'évaluation par ses pairs c'est important pour vérifier que tu racontes pas n'importe quoi. C'est pour ça, pour vérifier que les chercheurs ne racontent pas n'importe quoi qu'on a inventé l'évaluation par les pairs d'ailleurs, et que les revues scientifiques sont tellement importantes.”* Donc vous allez me dire ça et moi je vais vous répondre en un mot comme en cent : B-U-L-L-S-H-I-T. Total Bullshit. Hashtag Total Bullshit même.

Bien sûr que l'évaluation par les pairs c'est important. Sauf que même à l'époque où je publiais encore régulièrement dans des revues soumises à l'évaluation par les pairs (et en l'occurrence “soumises” n'est pas un vain mot), ladite évaluation de mes pairs se résumait 9 fois sur 10 à m'indiquer :

a/ que je n'avais pas ou insuffisamment cité les travaux de tel ou tel mandarin (ou de l'évaluateur lui-même...)

b/ que c'était très intéressant mais que le terme “jargon 1” prenait insuffisamment en compte les travaux se rapportant au terme “Jargon 2”. Jamais, je dis bien jamais aucun débat scientifique, aucune idée neuve, aucune confrontation d'idée, juste une relecture tiédasse

c/ que ce serait mieux si je changeais cette virgule par un point-virgule.

Mais nonobstant, c'est vrai que la vraie évaluation par les pairs c'est important. Sauf que JAMAIS AUCUN CHERCHEUR NE S'AMUSERA À PUBLIER DES CONNERIES juste pour voir si ses pairs s'en rendront compte ou pas. Parce que d'abord en général les chercheurs sont plutôt des gens instruits, relativement compétents, et relativement soucieux de contribuer à l'avancée des connaissances. Et aussi parce que SI TU PUBLIES UN ARTICLE AVEC DES CONNERIES SCIENTIFIQUES OU DES METHODOLOGIES FOIREUSES ben tu te fais immédia-

tement aligner et ta carrière est finie. Sauf bien sûr si c'est pour faire une blague⁷; -).

Alors soyons clair, nul n'est heureusement infallible et à moi aussi il m'est arrivé de publier des articles sur ce blog contenant sinon des conneries, en tout cas quelques inexactitudes ou imprécisions. Lesquelles m'ont été immédiatement signalées de manière tout à fait constructive par les lecteurs dudit blog, qui sont loin d'être tous des scientifiques-chercheurs-universitaires. Bref le syndrome Wikipédia. Oui il y a des erreurs dans Wikipédia, mais non il n'y en a pas plus que dans les encyclopédies classiques et oui, à la différence des encyclopédies classiques elles sont presque immédiatement signalées et corrigées.

Parce que ces putains de revues scientifiques ne sont lues par personne! #bordel.

Ai-je besoin de développer? Des milliards (oui oui) d'euros de budget par an versés à quelques grands groupes que je n'ose même plus qualifier "d'éditoriaux" et un lectorat proportionnellement équivalent à celui du bulletin paroissial de Mouilleron Le Captif (au demeurant charmante bourgade de Vendée avec un patronyme trop choupinou).

Et puis il y a la vraie raison.

Celle qui surclasse toutes les autres. La vraie raison c'est que notre putain de métier n'est pas d'écrire des articles scientifiques et de remplir de faire des dossiers de demande de subvention qui nous seront refusés plus de 3 fois sur 4 (chiffres officiels de l'AERES). Notre putain de métier c'est d'enseigner, de produire des connaissances scientifiques permettant de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons ET DE PARTAGER CES PUTAINS DE CONNAISSANCES AVEC LES GENS. Pas JUSTE avec nos gentils étudiants ou JUSTE avec nos charmants collègues, AVEC LES GENS. Notre putain de métier ce n'est pas d'attendre deux putains d'années que d'improbables pairs qui auraient par ailleurs bien mieux à faire – de la recherche ou des cours – aient bien constaté que nous n'écrivions pas n'importe quoi pour nous donner, au bout de deux ans, la permission de

7 Voir [URL : <http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2016/04/04/faux-texte-et-fausse-philosophe-pour-denoncer-les-discours-supposement-profonds/>], consulté le 10 mai 2016.

voir nos écrits diffusés avec un niveau de confidentialité qui rendrait jaloux les banques suisses et avec un coût d'accès qui... rendrait aussi jaloux les banques suisses.

Le boulot du chercheur n'est pas – forcément – de trouver.

Hé bé non. Le boulot du chercheur n'est pas forcément de trouver. Mais de rendre public. Et de chercher... à comprendre. De chercher à comprendre pour rendre public. C'est ça le boulot du chercheur. Juste ça. Il y a 20 ans que je fais ce métier. Que je fais de la "recherche". En 20 ans qu'ai-je réellement trouvé? Rien. Nib. Que dalle. Que tchi. J'ai aligné des concepts, j'ai proposé des solutions d'explicitation plus que d'explication, je me suis efforcé de donner un cadre, un contexte, un relief, une distance aux transformations numériques que nous traversons depuis ces 20 années. De le faire en temps réel et de le partager avec le plus de monde possible. C'est cela mon métier. Et c'est en faisant cela que je me sens "utile". D'autant que je me suis aperçu d'un truc assez fou : les gens ont l'air de trouver ça intéressant. Oui oui, intéressant. Je me sens utile en maîtrisant le rythme de mes publications, je me sens utile en maîtrisant également le coût (gratuit donc puisque j'ai déjà un salaire et que je considère que ce salaire me paie *aussi* pour ce que je publie sur ce blog), je me sens utile en leur donnant une "audience".

Un jour un type avec un col roulé et une écharpe (c'est tout ce dont je me rappelle parce que c'était vraiment bizarre ce col roulé et cette écharpe), un jour ce type extrêmement brillant et avec un CV académique long comme le bras et rempli de vraies publications dans des vraies revues scientifiques avec qui nous devisions gaiement sur cette nouvelle "mode" qui consistait à ouvrir un blog pour parler de sa recherche (oui bon ben c'était il y a 8 ans, et je vous jure qu'il y a 8 ans ouvrir un blog à la fac c'était limite punk à chien comme attitude), donc un jour ce type à qui l'expliquais que ça me semblait un super bon moyen de faire de la valorisation de la recherche en SHS, ce type m'a regardé de très très haut et de son col roulé avec écharpe et m'a rappelé comme une mère castratrice le rappellerait à son enfant onaniste que la "valorisation" c'était ce qui permettait de ramener de l'argent et que moi, au mieux je ne faisais que de la "vulgarisation". Je me souviens très bien du coup de pied rotatif – high kick – que j'ai alors déclenché pour atteindre sa tempe avant de briser sa colonne vertébrale d'un coup de talon afin qu'il passe le restant de sa vie dans un fauteuil roulant en bavant. Bon en vrai j'ai rien dit et je suis allé prendre un café mais ce jour-là j'ai compris que c'était pas gagné c't'histoire.

**J'ai des collègues passionnants. Et je ne suis pas le seul.
Mais personne ne le saura jamais.**

Ça me rend dingue. Depuis 20 ans donc (en comptant ma thèse et mon post-doc) je croise souvent plein de collègues qui ont des choses passionnantes à raconter. Et qui ne les racontent pas. Qui ne les raconteront jamais autrement que sous la forme d'un jargon imbitable dans des revues hors de prix pour un public inexistant. Rien que dans mon petit IUT de province y'a une spécialiste en communication politique qui s'intéresse à l'analyse des discours de l'extrême-droite. Plus de 20 ans qu'elle bosse sur le sujet. Elle a écrit des tas d'articles (que personne n'a lu), elle a publié plein de bouquins (que pas grand monde n'a acheté) et pourtant elle aurait plein mais alors vraiment plein de choses intéressantes à raconter sur ce qui se passe en ce moment. Et ça passionnerait plein de monde. Au-dessus de son bureau y'a une collègue sociologue, spécialiste de tout un tas de trucs, dont l'enfance maltraitée. Qui écrit aussi plein de bouquins. Un jour elle m'a expliqué ce qu'étaient les enfants qualifiés "d'incasables", avec ses mots de sociologue mais aussi sur le ton de la conversation. C'était passionnant. Si vous voulez savoir ce que c'est un enfant "incasable", et pourquoi c'est passionnant (et déprimant) il vous faudra acheter son bouquin, qui est bien sûr épuisé. A côté de mon bureau y'a un collègue que je taquine régulièrement parce qu'il bosse dans un champ scientifique que je ne maîtrise pas mais alors pas du tout. Genre génie électrique. Bref. Le type il bosse sur des projets d'éoliennes en mer et quand il vous parle de ça c'est super intéressant. Le type (le même) là il me disait à la pause déjeuner qu'il venait de boucler un projet de demande de subvention pour un bateau de pêche autonome en énergie (renouvelable) à destination des pays en voie de développement C'était vraiment super intéressant. Même moi qui ne connaît rien à la pêche ni aux pays en voie de développement ni aux énergies renouvelables ça m'a super intéressé. Pour comprendre pourquoi c'était super intéressant il faudra attendre qu'il écrive un article chiant en anglais que personne ne lira, à condition qu'il obtienne ce financement européen qu'il n'aura pas (même lui le sait et pourtant il continue d'y passer des nuits). Et des collègues comme ça y'en a plein. Il leur manque juste deux ou trois trucs. Un blog (ou un site ou un écosystème numérique permettant de publier facilement, quand on en a envie), du temps, et de l'envie. Mais à chaque fois que j'en parle avec eux "l'envie" est loin, très loin d'être le principal problème. Alors bien sûr dans le lot y'a aussi quelques heu... disons... réticences et vieux réflexes :

“Ah ben oui mais alors si quelqu’un me pique mon idée?”

Ben c’est qu’elle était intéressante. C’est bien non? Et en plus ce sera facile de vérifier que tu as été le premier à la publier, à en parler.

“Ah ben oui mais faut que je publie dans des revues de rang A si je veux pouvoir rester dans mon labo.”

Ben commence par publier une vingtaine de billets de blogs sur tes sujets de recherche, et si vraiment t’as besoin ensuite d’une publication académique tu verras à quel point t’auras gagné du temps.

Parce que dans la vie y’a ceux qui ont un pistolet chargé et ceux qui creusent.

Et que ceux qui creusent, on les connaît. A commencer par les président d’université auxquels j’avais déjà par le passé témoigné de toute mon admiration pour le côté visionnaire de leur immobilisme⁸. Sans oublier bien sûr tous mes charmants collègues qui a force de “*c’est trop compliqué*”, “*j’ai pas le temps*”, et autres “*c’est pas la priorité*” ou “*les éditeurs de revues ne veulent pas*”, ne déposent même pas la version auteur de leurs articles dans des archives ouvertes et qui mettent donc une hallucinante énergie mortifère à creuser leur propre tombe (ça c’est leur problème) mais hélas aussi et surtout la tombe de la diffusion des connaissances et de l’accès aux savoirs.

Parce que tant qu’il y aura des couilles éditoriales en or y’aura des lames d’Open Access en acier.

Je vous avais déjà parlé d’Alexandra Elbakyan⁹. S’il y avait un Panthéon des militants de l’accès aux connaissances scientifiques (et du courage scientifique du même coup), elle siègerait aux côtés d’Aaron Swartz. Cette femme a créé le site Sci-Hub qui est tout simplement à l’heure actuelle la plus grosse bibliothèque scientifique¹⁰ clandestine du ouébe, plus de 50 millions d’articles scientifiques, et dont la controverse qu’il suscite ne va pas assez

8 Voir [URL : http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2015/10/cpu-bien-commun-bal-faux-cul.html], consulté le 10 mai 2016.

9 Voir [URL : http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2015/11/hellsevier.html], consulté le 10 mai 2016.

10 Voir [URL : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-hotel-wikipedia/20160215.RUE2252/sci-hub-la-premiere-bibliotheque-scientifique-mondiale-un-site-pirate.html>], consulté le 10 mai 2016.

loin¹¹. Bien sûr Elsevier lui colle un procès, bien sûr diverses manipulations plus ou moins légales tentent de faire disparaître ce site, qui heureusement, résiste¹² et résiste encore. Pour s'y connecter actuellement, si l'adresse sci-hub.cc ne répond pas, tentez sci-hub.ac ou carrément l'IP 31.184.194.81 :-)

Open Access Guerilla Manifesto

Parce que ces requins du grand banditisme éditorial sont partout et qu'ils ont bien compris d'où venait le danger. À tel point que l'on apprenait ce matin qu'Elsevier (encore...) avait réussi à racheter une archive ouverte¹³ en sciences sociales (et pas l'une des moindres... SSRN¹⁴). Carrément.

Alors figurez-vous que y'a pas que Martin Luther King qui fait des rêves. Moi aussi j'ai fait un rêve. J'ai rêvé que les acteurs *publics* de la recherche *publique* (l'état, les universités, les présidents d'université, les enseignants-chercheurs, les bibliothèques universitaires) lisaient, adhéraient et appliquaient à la lettre le manifeste pour une guerilla de l'Open Access d'Aaron Swartz¹⁵.

"There is no justice in following unjust laws. It's time to come into the light and, in the grand tradition of civil disobedience, declare our opposition to this private theft of public culture. We need to take information, wherever it is stored, make our copies and share them with the world. We need to take stuff that's out of copyright and add it to the archive. We need to buy secret databases and put them on the Web. We need to download scientific journals and upload them to file sharing networks. We need to fight for Guerilla Open Access. With enough of us, around the world, we'll not just send a strong message opposing the privatization of knowledge – we'll make it a thing of the past. Will you join us?

Aaron Swartz. July 2008, Eremo, Italy"

J'ai rêvé que plus un centime d'argent public ne soit versé à ces escrocs mais que la totalité dudit argent public soit consacré à développer, construire et soutenir des initiatives comme Sci-Hub ou toute autre forme d'archive ouverte ou de libre accès, que ces initiatives soient légales ou illégales.

11 Voir [URL : <https://blog.mondediplo.net/2016-03-10-Quelques-pensees-radicales-a-propos-de-Sci-Hub/>], consulté le 10 mai 2016.

12 Voir [URL : https://abonnes.lemonde.fr/pixels/article/2016/02/15/sci-hub-le-pirate-bay-de-la-recherche-scientifique-est-de-retour_4865611_4408996.html], consulté le 10 mai 2016.

13 Voir [URL : <https://www.thebookseller.com/news/elsevier-acquires-online-community-ssrn-329824>], consulté le 10 mai 2016.

14 Voir [URL : <https://www.ssrn.com/en/>], consulté le 10 mai 2016.

15 Voir [URL : <https://framablog.org/2013/01/14/manifeste-guerilla-libre-acces-aaron-swartz/>], consulté le 10 mai 2016.

J'ai rêvé que des gens qui disposent majoritairement d'un bac+8 soient capables de comprendre et d'entendre que le fruit de leur travail (de recherche), que leur rôle dans la société (faire avancer les connaissances et mettre ces connaissances à disposition du public), que tout cela était non seulement menacé mais en train d'être entièrement détruit depuis déjà des dizaines d'années par un système devenu totalement dingue et atteignant un niveau de cynisme ahurissant et piloté par quelques grands groupes qui osent encore se dire "éditoriaux" quand la réalité de leurs pratiques les constitue en autant de mafias. J'ai rêvé que des gens qui disposent d'un bac+8, d'un salaire confortable, et d'un temps de cerveau disponible non-entièrement dédié à Coca-Cola soient capables d'entendre et de comprendre que pour des populations entières sur cette planète, que pour des millions de personnes souffrantes, malades, exploitées ou tout simplement... curieuses, la privatisation des connaissances était littéralement, je dis bien littéralement, mortifère.

Et comme depuis plus de 15 ans que je fais ce rêve, je me suis réveillé avec une putain de gueule de bois, à peine atténuée par la récente médaille d'or de l'innovation attribuée à Marin Dacos¹⁶.

Bon et là vous vous dites : "OK il est énervé." "OK c'est réjouissant." Mais "OK il exagère."

Parce que vous me connaissez hein. Pondéré. Pas sanguin pour deux sous. Raisonnable au-delà des attendus du devoir de réserve. La faconde de la grande muette à moi tout seul. Donc devinette.

Qui a écrit :

"Les éditeurs et les scientifiques insistent sur l'importance cruciale de l'évaluation par les pairs. Nous la dépeignons au public comme si c'était un processus quasi-sacré qui aide à faire de la science notre accès le plus objectif à la vérité. Mais nous savons que le système d'évaluation par les pairs est biaisé, injuste, non fiable, incomplet, facilement truqué, souvent insultant, souvent ignare, parfois bête, et souvent erroné."

Un punk à chien. Le rédacteur en chef de la revue "The Lancet"¹⁷.

Qui a écrit :

¹⁶ Voir [URL : <http://www2.cnrs.fr/presse/communiqu/4539.htm>], consulté le 10 mai 2016. NDE: il s'agit en fait de la médaille de l'innovation tout court.

¹⁷ Voir [URL : <https://www.contrepoints.org/2014/02/02/155325-peer-review-deontologie-et-fraude-chez-les-chercheurs-scientifiques>], consulté le 10 mai 2016.

“Nous avons peu de données quant à l’efficacité réelle du processus, mais nous avons la preuve de ses défauts. En plus d’être peu efficace pour la détection de défauts graves et presque inutile pour la détection des fraudes, il est lent, coûteux, distrait le chercheur de son laboratoire, est très subjectif, tient de la loterie, et peut facilement abuser. Vous soumettez une étude pour un journal. Elle entre dans un système qui est en fait une boîte noire, puis une réponse plus ou moins justifiée sort à l’autre extrémité. La boîte noire est comme la roulette, et les profits et pertes peuvent être grands. Pour un universitaire, une publication dans un journal important comme Nature ou Cell équivaut à toucher le jackpot.”

Un marxiste léniniste. Richard Smith du Journal of Royal Society of Medicine¹⁸.

Qui a écrit :

qu’il n’enverrait plus jamais d’articles à des revues comme : “Nature, Science ou Cell dans la mesure où ces revues à comité de relecture faussent le processus scientifique, et constituent *une tyrannie qui doit être brisée.*”

Un agitateur anarcho-autonome. Le prix nobel de médecine 2016¹⁹.

10 ans de perdus ?

Du coup je me sens un peu moins seul, et pas uniquement du fait de ma schizophrénie²⁰. Donc non, je ne publierai plus jamais dans des “revues scientifiques” (et s’il m’arrive de le faire une ou deux fois à titre exceptionnel pour des gens que j’estime intellectuellement ou amicalement, la version intégrale – pas juste la version “auteur” – sera **toujours** disponible sur ce blog **et** dans une ou plusieurs archives ouvertes). Et s’il faut pour cela être dans “l’illégalité”, j’y serai plutôt deux fois qu’une, et ce ne sera pas la 1ère fois... Je ne publierai plus jamais dans des revues scientifiques qui ne me permettent pas de mettre simultanément en libre accès le résultat de ma recherche. Et j’espère sincèrement que nous serons de plus en plus nombreux à le faire.

Il y a à peine plus de 10 ans, le 15 mars 2005 très précisément, un autre universitaire avait pris un tel engagement. Celui de “*ne plus jamais publier dans des revues scientifiques qui ne me permettent pas au minimum les libertés d’une licence Creative Commons Attribution Noncommercial*”²¹. Ce type c’était Lawrence Lessig. Sur son blog. Lawrence Lessig. Le même qui lors

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Voir [URL : http://www.lmda.net/din/tit_lmda.php?Id=63069], consulté le 10 mai 2016.

²¹ Voir [URL : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/>], consulté le 10 mai 2016.

de l'enterrement d'Aaron Swartz après son suicide prononçait avec une immense peine ces quelques mots, le 12 Janvier 2013²² :

“Mais quiconque affirme qu'il y a de l'argent à faire avec un stock d'articles scientifiques est soit un idiot, soit un menteur.”

Dix ans plus tard je vais m'autoriser à aller un peu plus loin :

Quiconque affirme aujourd'hui qu'en acceptant de publier dans des revues scientifiques sans systématiquement déposer son texte dans une archive ouverte et/ou avec une licence d'attribution non-commerciale il ignore ou feint d'ignorer sa part de responsabilité dans la situation catastrophique de privatisation de la connaissance que mettent en œuvre quelques grands groupes éditoriaux à l'échelle de la planète, celui-là est à la fois un idiot, un menteur et surtout un irresponsable.

Alors je ne publierai plus jamais d'articles dans des revues scientifiques. Et je continuerai de m'opposer, de manière légale ou illégale, à toute forme de privatisation de la connaissance. Et vous ?

< Mise à jour du lendemain > Bon ce billet a beaucoup “buzzé” (20 000 visiteurs uniques en moins de 48 heures) et suscité énormément de réactions (enthousiastes) et de débats (critiques et constructifs), notamment sur Twitter. Vous pouvez, en synthèse, aller consulter la “réponse” d'Alexandre Moatti sur son blog : “Jusqu'à l'ultime seconde, j'écirai. (en réponse à Affordance)²³.” </ Mise à jour >

22 Voir [URL : <http://lessig.tumblr.com/post/40347463044/prosecutor-as-bully>], consulté le 10 mai 2016.

23 Voir [URL : <http://www.bibnum.eu/en-r%C3%A9ponse-%C3%A0-affordance.html>], consulté le 10 mai 2016.

Entretiens



Tracés à l'épreuve de la parité.

Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy

PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS ALBERT ET CHRISTELLE RABIER
ET INTRODUITS PAR ANAÏS ALBERT

Introduction

En 2017, la revue *Tracés* publiait la traduction d'un article célèbre de Natalie Zemon Davis intitulé « Les femmes et le monde des *Annales* » (Davis, 2017). L'historienne américaine y retrace l'invisibilisation de nombreuses chercheuses qui ont, dans les années 1930, participé à la production scientifique de cette école historique, dont seules les figures masculines sont passées à la postérité. Étienne Anheim, directeur des *Annales*, accompagnait cette traduction d'un commentaire qui reprenait l'analyse à partir de l'après-guerre. Il montrait la progressive féminisation des auteur-e-s publié-e-s par la revue, ainsi que celle du comité de rédaction et dressait un bilan de la place de l'histoire des femmes et du genre au sein de cette publication (Anheim, 2017). Récemment, la prise de parole publique et collective de femmes universitaires de diverses disciplines au sujet de leurs conditions de travail, de l'évolution de leurs carrières et de la moindre visibilité de leurs travaux par rapport à leurs collègues masculins est venue rappeler la nécessité d'une analyse du genre des publications académiques¹. Le hors-série 2018, « Faire revue », était dès lors l'occasion pour *Tracés* de s'interroger sur les rapports de genre en son sein, à travers un premier bilan chiffré, ainsi qu'en donnant la parole, via un entretien, aux premières femmes entrées dans le comité de rédaction.

En 2012, Cécile Lavergne, alors rédactrice en chef² de *Tracés*, publiait dans *Politix* un article en forme de bilan, retraçant les évolutions qu'avait connues la revue depuis sa fondation en 2002 par deux élèves de l'ENS de Lyon, Arnaud Fossier et Paul Costey (Blondiaux *et al.*, 2012). Elle revenait sur la phase initiale d'autoédition de la revue, en ligne et sur papier, puis sur sa progressive institutionnalisation à partir de 2007, date de son entrée chez un éditeur universitaire (ENS Éditions) et de sa mise en ligne sur le

- 1 L'appel des historiennes françaises : « Mettons fin à la domination masculine en histoire », *Le Monde*, 3 octobre 2018 ; « Combien de philosophEs ? », *Libération*, 16 octobre 2018.
- 2 Le vocable *rédactrice* ou *rédacteur en chef* est arrivé tardivement à *Tracés* ; le terme utilisé pour désigner le ou la responsable – en référence à l'association loi 1901 qui publiait la revue – était et reste encore *président* ou *présidente*.

portail Revues.org³. L'article relate également la manière dont les membres du comité de rédaction ont formalisé leurs pratiques éditoriales : les appels à communications ont été systématisés à partir de 2009, ainsi que l'existence d'un comité de lecture ad hoc par numéro et l'expertise à l'aveugle par deux relecteurs extérieurs à la revue. Cette mise aux normes des pratiques éditoriales a permis d'obtenir un soutien financier du CNRS à partir de 2010. La même année, *Tracés* intégrait le portail Cairn.info.

Cet article de 2012, signé par la première femme à avoir occupé le poste de rédactrice en chef au sein de *Tracés*, bien que largement préparé par le comité de rédaction dans son ensemble, n'aborde pas les questions de genre. Qu'en est-il alors des rapports de genre au sein de la revue, et particulièrement dans son comité de rédaction ? Quel bilan peut faire *Tracés* à propos de la répartition des hommes et des femmes parmi les auteur-e-s publié-e-s ? Quel accueil ont pu trouver les thématiques liées aux études de genre au sein des pages de la revue ?

Une progressive parité au sein de Tracés

Il est difficile de recenser les participant-e-s à la revue de 2002 à 2007, quand *Tracés* se publie à compte d'auteur, mais il semble que le noyau des rédacteurs et des organisateurs ait été essentiellement masculin. En 2007, l'organisation se fixe et les numéros comportent un ours standardisé, avec un comité de rédaction en bonne et due forme⁴. Dans le numéro 12, le comité de rédaction est entièrement masculin, puis se féminise peu à peu avec l'arrivée de Cécile Lavergne en 2007, de Lucie Tangy et Barbara Turquier en 2008, de Yaël Kreplak en 2009 et enfin de Sonia Goldblum en 2010. La parité est acquise à la fin de l'année 2013, ou quasiment, car l'équilibre peut fluctuer à la marge au gré des départs et des arrivées⁵.

En octobre 2016, le comité de rédaction décide d'inscrire cet équilibre dans les statuts de l'association loi 1901 à laquelle s'adosse la revue. L'article 7, modifié pour l'occasion, précise désormais que le comité de rédaction « devra respecter, autant que possible, la parité entre les hommes et les femmes ».

Le comité scientifique de la revue, instance qui rassemble des personnalités reconnues de différentes disciplines auxquelles se rattache *Tracés*, est en revanche resté quasi-

3 Désormais baptisé Journals.openedition.org.

4 L'intégralité des numéros de *Tracés* se trouve en ligne, mais ce n'est pas le cas de la couverture, de l'ours ni de la quatrième de couverture à la date de rédaction de cet article. Entre 2003 (numéro 1) et 2006 (numéro 11), ces données sont difficilement accessibles car les numéros ne sont pas conservés en bibliothèque et nous ne disposons plus de la collection complète. Les ours de cette première période ne sont pas stabilisés dans leur forme et rendent compte de l'activité déployée par la conception, la fabrication et la diffusion d'un numéro : secrétariat de rédaction, lecture, édition, diffusion et abonnements. L'analyse quantitative sur laquelle s'appuie cette introduction commence donc en 2007, avec le numéro 12, qui est le premier à être publié par un éditeur, avec un ours stabilisé et conservé en bibliothèque. Les données brutes sont disponibles sous forme de tableau Excel en accompagnement de la version numérique de l'article.

5 Pour un point de comparaison sur la progressive entrée des femmes dans un autre comité de rédaction, celui de la revue *Genèses*, voir l'étude de Yann Potin (2015).

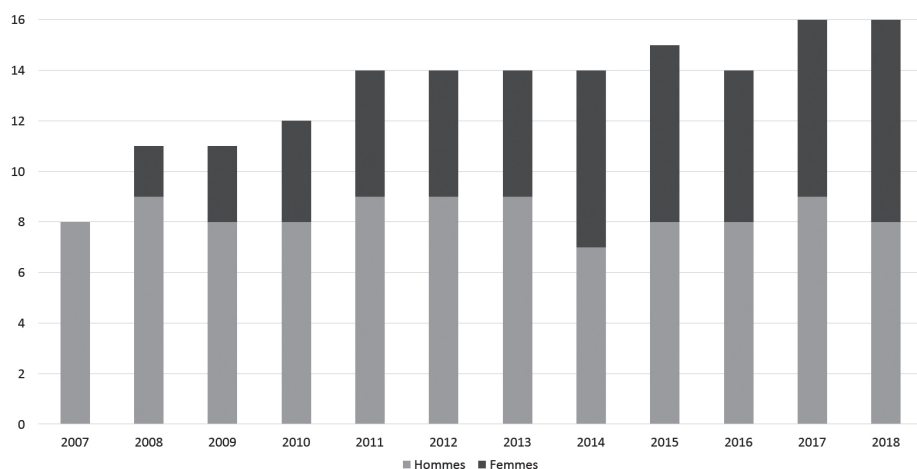


Figure 1. Proportion d'hommes et de femmes dans le comité de rédaction de *Tracés* (2007-2018).

ment exclusivement masculin (18 hommes, 1 femme) jusqu'en 2017. Le comité de rédaction a alors décidé de renouveler le comité scientifique afin de le rendre plus paritaire, mais il reste aujourd'hui composé de 10 hommes pour 5 femmes.

La montée en puissance de la parité est également visible lorsqu'on observe la coordination des numéros. Tous les numéros de *Tracés* doivent être coordonnés au minimum par un membre du comité de rédaction et, depuis 2009, les coordinations entièrement masculines sont en principe proscrites. Depuis 2007, les numéros ont été dirigés par 61 hommes et 32 femmes, mais ce chiffre global masque une augmentation du nombre de coordinatrices depuis 2012 (9 femmes avant 2012, 23 femmes depuis). Cela s'explique notamment par la plus grande présence des femmes au sein du comité de rédaction qui se voient dès lors confier la responsabilité de numéros et par l'attention plus grande portée par le comité à la présence d'au moins une femme parmi les coordinateurs. Notons tout de même que si 10 numéros ont connu une coordination uniquement masculine, l'inverse ne s'est encore jamais produit.

Des textes encore largement masculins

Un dépouillement du sommaire des numéros depuis 2007 montre que la revue a globalement publié bien davantage d'hommes que de femmes. Parmi les 731 contributeurs de ces 34 numéros, on relève 64 % d'hommes pour 36 % de femmes. Cette proportion est tout à fait comparable à celle de la revue des *Annales* pour les mêmes

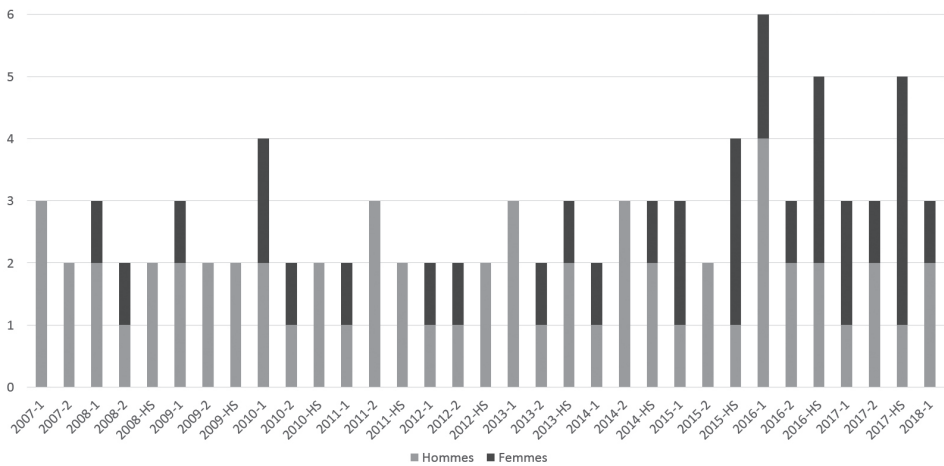


Figure 2. Proportion d'hommes et de femmes dans la direction des numéros de *Tracés* (2007-2018).

années⁶ : être une jeune revue ne prédispose donc pas davantage à la parité. La disproportion, dans *Tracés*, est encore plus flagrante selon le type de texte observé.

Ainsi, les entretiens et les traductions publiés dans la revue ont majoritairement donné la parole à des hommes : 40 entretiens réalisés auprès d'hommes, contre 11 auprès de femmes et 39 traductions de textes écrits par des hommes, alors que 15 seulement sont écrits par des femmes. Ce déséquilibre s'explique probablement par le rôle de ces textes dans l'économie interne de la revue. Les entretiens ont servi, dans les premières années de *Tracés*, à aller chercher des auteurs à forte légitimité qui n'auraient pas soumis de leur propre initiative un article à une jeune revue peu connue, comme le sociologue Howard Becker (2010) ou le philosophe Étienne Balibar (2010). Dans le même souci de légitimation, les textes traduits étaient choisis pour leur importance intellectuelle, mais également pour le prestige du nom de leur auteur : on retrouve par exemple dans les premières années des traductions du philosophe John Dewey (2008) ou du politiste, sociologue et historien Charles Tilly (2010). Les numéros ultérieurs ont poursuivi cette logique. La disproportion en termes de genre illustre ici qu'un texte reconnu et légitime a très souvent un auteur masculin. Les articles et les notes publiés sont également caractérisés par un déséquilibre, quoique moins marqué : 69 % d'hommes publiés contre 36 % de femmes.

Enfin, la mise en forme des entretiens – recueil de la parole, transcription et organisation du propos – ainsi que la traduction de textes en langues étrangères vers le français

6 Un tiers de femmes et deux tiers d'hommes de 2007 à 2011 et 60 % d'hommes et 40 % de femmes de 2012 à 2015 (Anheim, 2017).

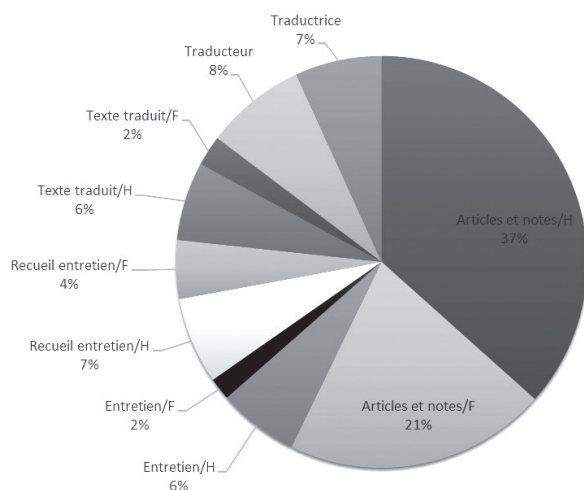


Figure 3. Proportions d'hommes et de femmes auteur-e-s d'articles dans *Tracés*, par type de textes (2007-2018).

sont les types de textes les moins marqués par la disparité de genre : 40 % de femmes et 60 % d'hommes pour le recueil des entretiens et 46 % de traductrices pour 54 % de traducteurs. On peut noter que dans la hiérarchie des publications d'un-e universitaire, il s'agit également des textes les moins valorisés, les moins reconnus et les moins visibles. La transcription d'un entretien pourrait presque se rapprocher, dans l'imaginaire au moins, d'une tâche de secrétariat ou en tout cas d'un travail subalterne ce qui peut expliquer la plus grande proportion de femmes parmi les auteurs. De 2007 à 2009, l'invisibilité des traducteurs et traductrices est sensible dans le paratexte de la revue : leurs noms n'apparaissent ni dans le sommaire général, ni dans la liste finale des auteurs, mais seulement dans l'en-tête de l'article en pages intérieures. Les modes de référencement des articles (comment citer un article traduit ou un entretien?) et des questions de mise en page (comment ne pas trop surcharger les sommaires?), dépendant plus directement de l'éditeur, sont des éléments d'explication importants. En 2009, le comité de rédaction a négocié avec ENS Éditions pour rendre plus visible ces tâches essentielles à la fabrication des textes et, dans *Tracés*, plus ouvertes aux femmes⁷.

Là encore, ce bilan global dissimule une évolution, surtout parmi les auteur-e-s d'articles et de notes, comme le montre le graphique ci-dessous (figure 4).

7 Le nom des traducteurs et des traductrices, par exemple, se trouve explicité en quatrième de couverture.

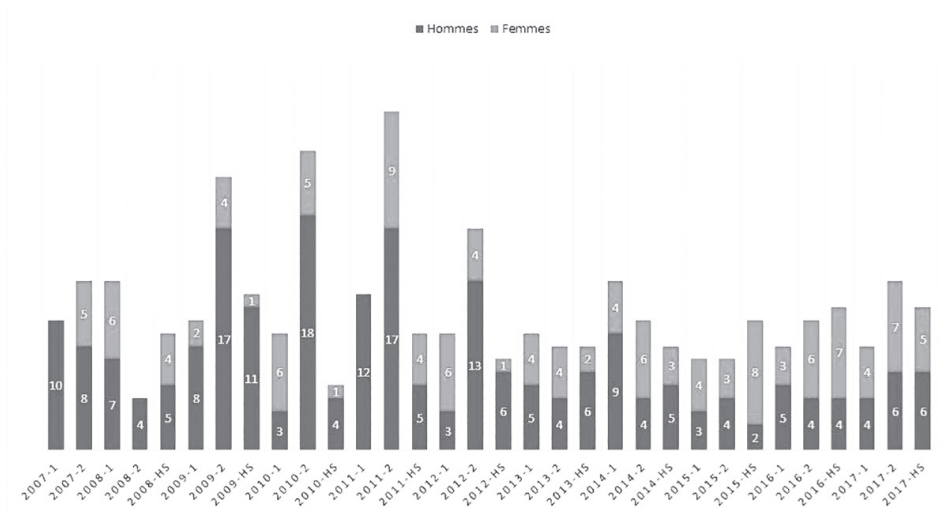


Figure 4. Proportion d'hommes et de femmes auteur-e-s d'articles et de notes dans *Tracés* (2007-2018).

La proportion de femmes a nettement augmenté avec le temps, avec une bascule autour de 2012, malgré une irrégularité qui reste grande entre les numéros⁸. Le sexe des auteur-e-s soumettant des articles, et donc publié-e-s, semble être fortement influencé par les thèmes traités. Ainsi, les numéros qui, ces dernières années, ont publié le plus d'auteurs hommes, ont tous trait à des thématiques symboliquement masculines ou à des disciplines marquées par la prévalence des hommes. Par exemple, le numéro « Réalité(s) du possible » (22 contributeurs pour 4 contributrices) relevait à la fois de la théorie des probabilités et de la philosophie analytique. « Pirater » (20 hommes pour 5 femmes) traite en grande partie de l'informatique, profession progressivement construite comme masculine, et de la culture du *hacking*, lieu d'invention d'une masculinité spécifique (Morley, 2004; Ensmenger, 2015). De la même manière, les numéros dans lesquels les auteures sont majoritaires, « L'expérience minoritaire » (14 femmes pour 8 hommes) et « Déplacer les frontières du travail » (16 femmes pour 10 hommes) traitent de problématiques centrales dans les études de genre : la subjectivation que produit l'inégalité ou la question du travail, revisitée par l'épistémologie féministe.

Au-delà des thèmes abordés, la spécificité de la revue, avec un fonctionnement par appel à communications exclusif (c'est-à-dire sans publication de *varias*), est également une clé pour comprendre cette irrégularité. Le sexe des auteur-e-s n'est en effet que l'un des critères à prendre en compte dans le choix définitif des articles publiés, auquel s'ajoutent la variété disciplinaire et la nécessité pour le texte de rendre compte d'en-

8 Avant 2012, on observe 33 % d'auteures dans le total des publications, contre 46 % depuis cette date.

jeux centraux de l'appel à communications. L'absence de *varias* rend presque impossible un arbitrage final en faveur d'une composition égalitaire du sommaire. La marge de manœuvre est un peu plus grande dans le cas des hors-séries, composés de textes de commande, qui, de fait, sont plus largement mixtes.

Un lieu d'accueil de la production scientifique sur le genre ?

Tracés est loin d'être une revue spécialisée dans les études de genre, comme peuvent l'être, en histoire, *Clio* et *Genre et histoire*, ou, en sociologie, *Travail, genre et société* et les *Cahiers du genre*. Cependant, depuis 2007, la revue a constamment publié des articles, des notes, des entretiens et des traductions qui contribuent à diffuser les connaissances produites par les études de genre au sens large.

On distingue d'abord un effort de traduction ou de commentaire d'auteures étrangères, centrales dans la pensée féministe et dans les études de genre. En 2014, un dossier du hors-série « Traduire et introduire » est consacré à l'anthropologue britannique Marilyn Strathern et à sa théorie relationnelle du genre, largement méconnue en France, faute de traduction (Allard éd., 2014). En 2015, un autre dossier de la même série traduit et commente le travail de l'anthropologue américaine d'origine pakistanaise Saba Mahmood, qui a cherché à redéfinir à la fois le féminisme et l'islam (Albert et Gallot éd., 2015). En 2017, la revue publie en français le texte de l'historienne américaine Natalie Zemon Davis, évoqué plus haut. Signalons aussi une note de 2008 sur la notion de consentement dans la pensée de Judith Butler (Tangy, 2008). Mises ensemble, ces publications signalent une volonté de rendre accessibles, pour un public français, des textes étrangers importants pour les études de genre, la revue restant en cela fidèle au rôle de passeur international qu'elle s'est fixé depuis ses débuts, à travers la rubrique « Traductions ».

Tracés a également accueilli des textes de synthèse sur des courants théoriques du féminisme ou des études de genre, comme l'écoféminisme (Larrère, 2012), le courant *gender and judging* (Vuattoux, 2014) et publié un entretien avec la juriste Marcela Iacub, féministe iconoclaste (Iacub, 2008).

Enfin, la revue a fait paraître un certain nombre d'études empiriques touchant à la question des rapports de genre et des luttes politiques pour l'égalité. La sexualité a été abordée par le biais des politiques de reproduction – avec un dossier sur le droit de l'avortement en Asie de l'Est autour d'une traduction de la juriste coréenne Yang Hyunah (Allard, Galmiche et Rabier éd., 2017) ou un article sur l'assistance médicale à la procréation en France (Hertzog, 2017) – et par celui des sexualités minoritaires, comme l'homosexualité (Béal, 2016 ; Giraud, 2016) ou le travail du sexe (Garcia, 2009 ; Mathieu, 2009 ; Merteuil et Schaffauser, 2017). Le travail, qui constitue une problématique centrale des études de genre, a été abordé par l'étude de l'économie domestique (Nicolas, 2017), du « travail de subsistance » des femmes de milieu populaire (Collectif Rosa Bonheur, 2017) ou des luttes de femmes au travail (Ponsard, 2018). La violence, dont les femmes sont victimes mais aussi auteures, a donné lieu à deux articles dans le numéro 19 « Décrire la violence » (Charageat, 2010 ; Roussel, 2010). Cette thématique a également été traitée de manière moins frontale par le dossier autour des travaux de

la politiste Pilar Calveiro sur la violence politique, dans le hors-série « Traduire et introduire » en 2014 (La Valle éd., 2014). Enfin, des articles récents abordent l'intersectionnalité des dominations et l'intrication des rapports de genre, de classe, de race (Ali et Le Renard, 2015 ; Marzouki, 2015 ; Brun et Galonnier, 2016 ; Garfield, 2016 ; Le Renard, 2016). L'ensemble ne représente que 5 % des textes publiés dans *Tracés*, chiffre faible à première vue, mais qui n'est pas négligeable pour une revue généraliste et interdisciplinaire, traitant une grande variété de thèmes, et sans spécialisation explicite dans les études de genre.

La publication de ces articles et les demandes de certain-e-s auteur-e-s ont enfin amené la revue à donner la possibilité aux auteur-e-s de publier en écriture féminisée à partir du numéro « Éducation : émancipation ? » en 2013. Devant les réticences de l'éditeur, Marc Lenormand, alors directeur de la revue et coordinateur du numéro, avait rédigé un « Guide pour la féminisation des textes scientifiques », inspiré en grande partie des règles adoptées en Suisse romande⁹. Le préambule explique que le comité de rédaction fait ainsi le choix éditorial de « mettre en avant des textes proposant, par leur grammaire féminisée, une réflexion sur l'écriture de la recherche » et de « promouvoir cette pratique dans le champ scientifique ». Cette possibilité offerte aux auteur-e-s n'a pourtant été mise en œuvre que dans une minorité des articles, ce qui est en soi une réponse à l'objection éditoriale souvent formulée de l'inflation du nombre de signes en écriture féminisée.

Ces données chiffrées dessinent un bilan en demi-teinte : une parité acquise et institutionnalisée au sein du comité de rédaction, une féminisation progressive des auteur-e-s mais qui semble partiellement dépendante du thème des numéros et enfin une présence continue mais minoritaire des études de genre et de l'épistémologie féministe. Ce constat est d'autant plus surprenant pour l'auteure de ces lignes qu'il est en décalage avec la perception, issue de l'expérience, que le comité de rédaction est largement conscient de ces problématiques et qu'il cherche de manière constante à assurer la parité. Cela met en lumière la puissance des inégalités structurelles et des pesanteurs académiques et le hiatus possible entre la volonté et les résultats obtenus. Face à la froide objectivation des statistiques, nous avons donc souhaité redonner de la chair à cette histoire éditoriale, savoir si ces évolutions avaient été perçues, souhaitées, débattues ou combattues dans les premières années de la revue. Nous nous sommes entretenues avec 4 des 5 premières femmes¹⁰ entrées au comité avant 2011 : Cécile Lavergne (2007-2012), Lucie Tangy (2008-2015), Yaël Kreplak (2009-2017) et Sonia Goldblum (2010-2015). Nous les avons invitées à revenir sur la genèse de ces évolutions, sur leurs expériences des rapports de genre, mais aussi plus largement sur leur socialisation intellectuelle au sein de la revue, leur vision de l'interdisciplinarité, en bref sur leur relecture de ce qui fait selon elles la spécificité de la revue. *Tracés* donc, à l'épreuve du genre.

Anaïs Albert

9 Voir [URL : <https://journals.openedition.org/traces/5771?file=1>].

10 Seule Barbara Turquier (2008-2016) n'a pu participer à l'entretien, mais elle nous a fait l'amitié de relire ce texte et de le commenter.

Entrer dans la revue, une socialisation intellectuelle

TRACÉS : *À quel moment avez-vous rejoint la rédaction de Tracés ?*

SONIA GOLDBLUM : La revue a été créée en 2002. À cette époque, je n'y ai alors fait qu'un passage éclair, dans une phase de création où tout changeait tout le temps. J'étais impliquée, par exemple, dans des tâches de communication, avant de partir et de revenir dans le comité de rédaction.

LUCIE TANGY : Vers 2005, je me souviens d'une réunion où nous étions une quinzaine. La revue s'était déjà structurée autour de l'Association Tracés, dont les composantes figuraient en page de garde, qui tenait lieu d'ours (figure 5) : elle était composée d'un noyau masculin, autour duquel gravitaient plusieurs personnes dont les tâches variaient : secrétaires d'édition, chargés de communication, membres du comité de rédaction ou du comité de lecture. L'organisation s'est formalisée ensuite, quand la revue est entrée à ENS Éditions en 2007. À partir de ce moment, dans l'ours, est identifié un comité de rédaction assez nombreux. J'y suis moi-même entrée en septembre 2008.

YAËL KREPLAK : Je suis entrée après Lucie, en septembre 2009.

TRACÉS : *Y avait-il alors des femmes dans le comité de rédaction ?*

S. GOLDBLUM : Au départ, la revue était dans mon souvenir essentiellement masculine. Quand j'ai rejoint le comité de rédaction en 2010, nous étions 5 femmes sur 14 membres.

CÉCILE LAVERGNE : En effet, au moment où la revue s'institutionnalise, le comité de rédaction est exclusivement masculin. J'ai été la première femme à entrer officiellement dans le comité de rédaction de *Tracés*, en septembre 2007. J'étais pressentie pour travailler sur le numéro « Pragmatismes », qui devait paraître en 2008, et le comité voulait un ou une spécialiste de philosophie politique, notamment de l'école de Francfort et de la théorie critique au sens large. Ce sont les arguments qui ont présidé à ma cooptation, en tout cas tels qu'ils m'ont été rapportés. Mais j'ai gardé l'impression que mon entrée avait fait débat lors d'une réunion à laquelle je n'ai pas assisté – peut-être parce que j'étais une femme et que cela pouvait



Figure 5. Ours du numéro 5 : « La rue », *Tracés*, 2005.

Y figurent les noms de Cécile Lavergne, Yaëlle [sic] Kreplak, Lucie Tangy et Barbara Turquier.

déstabiliser, pour certains, et encore une fois d'après ce que j'en ai perçu à l'époque, les équilibres du compagnonnage jusque-là masculin de la revue.

TRACÉS : Aviez-vous déjà travaillé pour la revue, critère qui est aujourd'hui fondamental pour la cooptation au sein du comité de rédaction ?

L. TANGY : Oui ; dans mon cas, je suis entrée après avoir codirigé un numéro qui est sorti en mai 2008¹¹, ce qui a représenté une sorte de galop d'essai. Il me semble pourtant que ce critère n'était pas systématique, on pouvait simplement avoir relu un article.

Y. KREPLAK : Pour ma part, j'avais écrit avec Cécile un article pour le numéro « Pragmatismes », qui faisait dialoguer approches philosophiques, linguistiques et sociologiques (Kreplak et Lavergne, 2008) ; j'avais déjà évalué des textes – avant et après la formalisation du comité de rédaction et du comité de lecture – et j'avais réalisé une traduction pour le numéro « Improviser ». Cécile a proposé mon nom. Je connaissais tout le monde, de près ou de loin – nous étions tous élèves de l'ENS de Lyon, ou, pour l'un d'entre nous, Édouard Gardella, de l'ENS de Cachan.

S. GOLDBLUM : Quant à moi, j'avais participé, l'année précédant mon entrée, à la traduction d'un texte de Wolfgang Sofsky, Alf Lüdtke et Fritz Kramer sur les formes de violence dont le premier jet avait été élaboré par Franziska Heimbürger. Bien que la publication fût prévue pour « Décirer la violence », la traduction a finalement paru en ligne dans *La vie des idées* (Kramer et Lüdtke, 2011). Je pense que certains me considéraient à l'époque comme l'un des électrons libres autour de la revue. Je suppose qu'une partie du comité voulait une germaniste, mais je n'ai pas de confirmation. Les raisons pour lesquelles le comité de rédaction contacte quelqu'un sont toujours un peu secrètes : cela fait partie du folklore de la revue.

TRACÉS : *Qu'a représenté pour vous l'entrée dans le comité de rédaction ? Quelles étaient vos motivations pour entrer dans Tracés ?*

Y. KREPLAK : L'invitation a coïncidé avec le moment où j'allais commencer ma thèse. J'étais intéressée par la production d'une revue, l'aspect éditorial. En outre, l'orientation de *Tracés* m'intéressait, surtout le parti pris de l'interdisciplinarité. Travaillant moi-même à la confluence de plusieurs disciplines (linguistique, sociologie, esthétique et théorie de l'art, avec une formation initiale en études littéraires), je trouvais intéressant de voir comment ça pouvait fonctionner dans le cadre d'un projet éditorial. *Tracés* a été pour moi une véritable école de sciences sociales. Les membres de la revue avaient une solide culture générale et disciplinaire, ils étaient aussi très attachés au dialogue entre leurs disciplines respectives, avec un penchant partagé pour

11 « Consentir : domination, consentement et déni » : numéro 14 (2008).

les questions d'épistémologie des sciences humaines et sociales. Les discussions étaient de haute tenue, nous avions des échanges de fond, au moment de la rédaction des appels et de l'évaluation des textes. J'ai énormément appris au cours de mes années de comité de rédaction, peut-être davantage au début, où on avait plus d'échanges scientifiques, et où les discussions portaient moins sur les aspects organisationnels, qui à un moment ont pris plus d'importance. Ce travail scientifique collectif m'a profondément motivée.

L. TANGY : Pour moi, *Tracés* a constitué une véritable formation en sciences sociales et cela m'a fait beaucoup de bien car j'avais envie de sortir de ma spécialité – les études littéraires – qui me semblait alors trop étroite et érudite, avec peu d'attrait pour les questions épistémologiques. La revue a représenté une ouverture sur la sociologie et la philosophie, disciplines que j'ai toujours appréciées. Je cherchais à faire à *Tracés* des choses que je ne faisais pas et que je ne pouvais faire nulle part ailleurs. J'ai coordonné deux numéros : « Politiques de l'exception » (numéro 20, 2010), qui avait des liens très lointains avec mes objets de recherche, et « Consentir : domination, consentement et déni » (numéro 14, 2008), qui n'en avait aucun. C'étaient des choses qui m'intéressaient et qui n'avaient rien à voir avec ce que je faisais, mais c'était très conscient et choisi. En outre, les fondateurs étaient des amis, et j'avais une admiration sincère à leur endroit.

C. LAVERGNE : Je suis entrée pour les mêmes raisons. J'avais l'intuition que ça allait être très stimulant intellectuellement. Dans cette revue, j'ai eu certaines de mes plus belles discussions théoriques, qui ont été très formatrices. J'avais le sentiment de participer pour la première fois à une sorte d'aventure intellectuelle collective – et affinitaire, puisque nous avions toutes et tous au départ des liens amicaux très denses – au sein de laquelle je pouvais mettre à l'épreuve non seulement certaines de mes premières intuitions de recherche – notamment autour de la violence, avec la collaboration d'Anton Perdoncin autour du numéro 19, « Décrire la violence », qui a constitué pour moi une sorte de premier terrain d'enquête interdisciplinaire – mais aussi mettre en jeu certaines des normes et méthodes de ma discipline d'origine, la philosophie. Nous n'étions en effet pas encore vraiment spécialisés dans un seul champ disciplinaire, nous avions donc très facilement les mêmes lectures dont nous débattions abondamment. Nous partagions une passion, et même pourrait-on dire une obsession commune, pour certaines questions épistémologiques, qui contribuaient à structurer des terrains collectifs de controverses : la question notamment de la forme et du statut de la critique prise en étau entre savoirs académiques et arènes publiques, ou encore celle

des usages et traductions des sciences sociales dans les mondes sociaux, etc. Ensuite, plus on avance dans sa trajectoire de recherche propre, plus la spécialisation réduit le temps que nous pouvons consacrer aux domaines des autres ; elle réduit en somme la possibilité d'un certain nomadisme intellectuel et conjointement, sans doute, les opportunités de développer nos recherches à plusieurs carrefours disciplinaires et thématiques.

S. GOLDBLUM : J'ai été très honorée, pour ma part, d'avoir été contactée par une revue qui avait beaucoup grandi, qui avait pignon sur rue et qui avait un niveau de scientificité très affirmé. J'étais sûre que j'allais apprendre beaucoup, même si je ne voyais pas forcément bien ce que je pouvais apporter à la revue. Et puis, je connaissais quelques personnes au comité, qui m'étaient sympathiques.

Y. KREPLAK : Au-delà de la formation intellectuelle, il faut préciser que l'expérience *Tracés* a aussi été une période de découverte et d'apprentissage du travail de la recherche en sciences humaines et sociales, et notamment du travail éditorial. Nous étions tou-te-s occupé-e-s à des tâches éditoriales variées : préparation de copie, secrétariat de rédaction, diffusion, communication numérique. Quand je suis arrivée, je me suis occupée un temps des abonnements, par exemple, avant de m'occuper plusieurs années du secrétariat de rédaction.

TRACÉS : *Est-ce que vous diriez que vous étiez en formation intellectuelle ? Et que la dimension revue de « jeunes chercheurs et chercheuses » s'est perdue ensuite ?*

S. GOLDBLUM : En 2010, quand je suis entrée, la revue était chez ENS Éditions, ce n'était plus vraiment une revue étudiante du fait de sa réputation, même si nous étions toutes et tous encore doctorants. Je suis restée à *Tracés* jusqu'en 2015 ; beaucoup d'entre nous étaient en fin de thèse. À bien des égards cette période 2010-2015 a représenté pour la revue une phase de transition. La question de la diffusion, des abonnements, du passage au tout numérique se posait constamment. Les abonnements n'étaient plus rentables, mais tout le monde craignait encore un peu que l'abandon du papier mette en cause la légitimité de la revue. J'ai trouvé les débats autour de l'*open access* particulièrement stimulants¹² et ce sont des questions qui continuent à beaucoup m'intéresser.

12 Débats explicités par exemple dans Monnet (2013).

C. LAVERGNE : Les relations avec notre éditeur – ENS Éditions – et le soutien financier du CNRS, ont entraîné une institutionnalisation de la revue : elle nous a permis de faire de vrais choix de politique éditoriale, par exemple en décidant, après « Pragmatismes » (numéro 15, 2008) que les coordinateurs et coordinatrices ne pouvaient plus, par souci d'équité, publier dans leur numéro ; ou encore en choisissant entre Cairn.info et Revues.org. Ce qui nous tenait vraiment à cœur au départ était de réfléchir aux conditions et modalités d'ouverture de la revue à un plus large public, j'entends un public qui aurait pu dépasser les strictes frontières du monde universitaire. Les journées d'études du cycle de conférences « À quoi servent les sciences humaines » avaient cette vocation ; nous avons beaucoup travaillé en ce sens. Avec le temps, il me semble que cette orientation centrale de la politique éditoriale, une fois le cycle de conférences et de hors-séries autour des usages des sciences sociales bouclé, s'est un peu perdue, d'abord parce que l'environnement universitaire dans lequel nous évoluions (l'ENS de Lyon) nous imposait un certain académisme, rendait difficile la mobilisation de publics non universitaires ; ensuite, parce que nous avons abandonné l'idée de poursuivre un cycle de conférences régulier, et réorienté les hors-séries vers des questionnements qui restent internes au monde académique, à l'image des très beaux numéros « Traduire et introduire ».

TRACÉS : *Comment avez-vous vécu votre arrivée à Tracés ? Qu'y avez-vous appris ?*

L. TANGY : C'était très vivant, mais très intense. Il y avait énormément de mails, tellement qu'il était parfois impossible de tout lire !

Y. KREPLAK : Oui, à cette époque, les mails *Tracés* étaient continus, extrêmement longs, jusqu'à tard dans la soirée, nous en recevions plusieurs par jour.

C. LAVERGNE : Et cette communication interne au comité pouvait être musclée, parfois violente, à l'occasion notamment de quelques notables affaires qui ont émaillé l'histoire de la revue. Nous étions pris-es dans des conflits théoriques et des conflits de loyauté, vis-à-vis de chercheurs et chercheuses, de directeurs et directrices, qui étaient nos aîné-e-s, et qui pouvaient avoir des antécédents très forts de désaccords théoriques ou institutionnels. Nous étions à ce titre dépendant-e-s des rapports de pouvoir institutionnels qui nous dépassaient partiellement ou totalement – c'est en tout cas comme cela que j'ai tendance à réinterpréter aujourd'hui ces situations intenses de disputes et de conflits symboliques. Cela occasionnait des avalanches de

mails, et nous étions en outre pris-es dans des rapports d'amitié et d'affinité, avec parfois des attaques *ad hominem*. Je me souviens de moments intenses de colère et d'impuissance devant mon ordinateur ! Mais ce qui se présentait parfois comme des batailles rangées par mails interposés trouvait cependant souvent une issue pacifiée autour d'un verre. Ces situations m'ont personnellement permis d'apprendre à soutenir, défendre et étayer des positions en contexte de discussion non pacifié, contextes qui ne sont pas marginaux sur la scène théorique universitaire !

S. GOLDBLUM : Quand je suis arrivée, il y avait dans la revue des personnalités très fortes et des rapports de pouvoir sans doute conflictuels, même si je n'ai pas pris part à ces conflits. Il m'a semblé que les rapports s'étaient nettement adoucis quand j'en suis partie. Les moments passés ensemble sont de très bons souvenirs, parce que c'était drôle et intellectuellement stimulant. J'aurais aimé arriver à m'affirmer un peu plus, pour mieux mettre en avant mes intérêts scientifiques, mais j'ai fait ce que je pouvais à ce moment-là.

Y. KREPLAK : C'est vrai que c'est là, en bonne partie, que j'ai appris à m'affirmer et à défendre mon point de vue, parfois fortement, ce qui m'a été utile ailleurs, plus tard, dans d'autres contextes.

Comment une revue devient paritaire

TRACÉS : *La question de l'entrée des femmes au sein du comité de rédaction a-t-elle été débattue ou considérée comme problématique au départ ?*

L. TANGY : Il est certain que les premiers membres de la revue étaient amis et ont d'abord fait entrer des hommes avec qui ils avaient des affinités intellectuelles, à la manière de la « fraternité masculine » décrite par Natalie Zemon Davis (2017). Au cours des réunions, j'ai pu assister à des scènes désagréables où les tensions liées au genre étaient palpables.

C. LAVERGNE : Pour entrer à *Tracés*, j'ai bien bénéficié du fait que j'étais une femme mais, en même temps, je sais que cette entrée, comme je l'ai déjà dit, a suscité d'intenses débats (même si, bien évidemment, on ne peut les réduire à la seule question du genre !). Si j'ai pu avoir l'impression parfois qu'on cherchait à maintenir un écosystème risquant d'être perturbé par un corps étranger, j'insiste sur le fait qu'outre les critères affinitaires, ce sont les critères scientifiques qui ont toujours été déterminants – ce qui manquait à

la revue en termes de disciplines, de courants théoriques, de traditions épistémologiques, de compétences sur des aires culturelles sous-représentées ou absentes de la revue, etc.

Y. KREPLAK : Mais chaque nouvelle entrée faisait débat ! Dans les réunions du comité, la discussion sur les nouvelles recrues revenait régulièrement, parce qu'il fallait, comme l'a dit Cécile, renforcer telle ou telle discipline, s'ouvrir à de nouvelles approches, couvrir de nouvelles spécialités, remplacer tel profil suite au départ de quelqu'un... Et à chaque fois, les discussions étaient longues et animées, chacun était amené à justifier ses propositions et son avis, avec des critères qui mêlaient, clairement, des considérations scientifiques, pratiques (est-ce qu'elle ou il est disponible, prêt-e à mettre la main à la pâte, disposé-e à assumer des tâches parfois un peu ingrates, comme la gestion de la communication ou le suivi des abonnements?), et personnels (est-ce qu'on aura envie de boire un coup avec cette personne à la fin des réunions?). De l'expérience que j'en ai eue, le critère du genre n'était pas problématique en soi, et les arguments sur les profils masculins ou féminins étaient du même ordre. Mais je suis arrivée plus tardivement que Cécile, et les choses avaient déjà commencé à changer – et ont continué à évoluer, avec des recrutements qui, au fil des années, se sont élargis au-delà du cercle des ENS, avec d'autres manières de faire. L'appel à rejoindre le comité en 2016 a fait beaucoup pour son renouvellement¹³.

TRACÉS : *La parité, en réalité, est arrivée tard. Comment est-on passé de l'acceptation de quelques femmes au choix d'avoir un comité de rédaction paritaire ?*

L. TANGY : Dans mon souvenir, une partie du comité s'est engagée et a effectivement milité très tôt pour la parité. Lors des réunions, un temps considérable était d'ailleurs toujours consacré aux recrutements, qui suscitaient toujours des débats enflammés. La parité, alors, ne constituait vraiment pas le premier critère.

13 NdE : Alors que les recrutements dans le comité de rédaction reposaient jusqu'alors uniquement sur l'approche individuelle de personnes pressenties, le grand nombre de départs entre 2015 et 2016 a conduit à imaginer une nouvelle procédure : une lettre d'invitation à l'ensemble des personnes qui avaient collaboré avec la revue – auteur-e-s, traducteurs et traductrices, évaluateurs et évaluatrices – à soumettre une candidature explicitant leur motivation à entrer au comité de rédaction. Il s'ensuivit une longue discussion qui a conduit à recruter 3 hommes et 3 femmes sur les 13 membres du comité de rédaction. Un dernier homme, qui avait répondu à cette même campagne d'invitation, vient d'être coopté en juillet 2018, en anticipation d'un départ.

S. GOLDBLUM : Ce sont des questions qui ont dans mon souvenir gagné en importance, entre 2010 et 2015. En 2010, il y avait 5 femmes sur 15 membres, en 2015, nous étions 7, en situation de parité donc. Mon sentiment est que ces questions de parité se sont posées de plus en plus systématiquement au fil des années.

C. LAVERGNE : Il y a d'abord eu un long tunnel où j'ai activement milité – ou tout au moins j'ai eu le sentiment de le faire – pour faire entrer des femmes. Mais je n'étais pas la seule : 2 ou 3 hommes au sein du comité de rédaction considéraient que la parité devait devenir un critère déterminant dans les procédures de recrutement. En réalité, la question de la parité du comité de rédaction est rapidement devenue dans nos discussions internes un point de débat fréquent, jouant d'ailleurs des positions classiques en théorie de la justice. Si l'on s'amusait à reconstruire ces positions en leur donnant un visage philosophique, on pourrait dire que deux camps principalement s'opposaient en réunion : d'une part, celles et ceux qui défendaient une position libérale, insistant sur un critère avant tout méritocratique en termes d'apports de compétences, d'autre part, celles et ceux qui mettaient en avant une position inspirée de la théorie critique et des critères de « parité de participation » (Fraser, 2011) concernant les femmes, critères censés compenser les injustices et invisibilités de leurs statuts dans les arènes universitaires.

TRACÉS : *Est-ce que les tâches au sein du comité de rédaction – secrétariat de rédaction, fonctions de direction, traduction, communication – vous semblaient réparties en termes de genre, avec des tâches dévolues aux femmes et d'autres réservées aux hommes ?*

S. GOLDBLUM : Je n'ai jamais eu l'impression que les activités étaient assignées en fonction du genre. Par exemple, il y a toujours eu des hommes au secrétariat de rédaction.

L. TANGY : Les traductions étaient faites à la fois par des hommes et par des femmes ; il s'agissait plutôt de mobiliser des compétences linguistiques ou des disciplines d'origine. Il n'y a eu qu'un seul trésorier – homme – pendant très longtemps. Pour le reste des tâches – la communication, les abonnements, la tournée des librairies – ce n'était pas nettement genré, mais plutôt assuré de manière mixte. La seule fonction pour laquelle c'est flagrant, c'est la présidence, un fief masculin... jusqu'à Cécile.

C. LAVERGNE : Prendre la présidence de la revue, et donc assurer la fonction de rédactrice en chef – je voudrais insister sur ce point – a représenté pour moi un effort énorme. J'avais peur, je manquais de confiance. Mais je l'ai fait pour des raisons féministes, c'est-à-dire pour des raisons politiques : d'une part, il me semblait nécessaire de désenclaver ce fief masculin qu'était devenue la présidence, d'autre part, il était temps d'inciter les femmes de la revue à s'investir dans ce rôle, déterminant symboliquement parce qu'il comporte de nombreuses tâches de représentation (auprès de l'éditeur, du CNRS, auprès d'autres revues, ou encore de laboratoires de recherche). Si je m'étais vraiment écoutée, je n'aurais pas pris le poste car je savais que cela représentait beaucoup de travail – j'ai perdu, en pratique, une année de thèse – et que ça pouvait être assez violent sur le plan symbolique, parce que la présidence est en première ligne dans les situations de conflits, qu'ils soient internes ou externes à la revue.

Mais cela a aussi été très formateur, notamment en tant que femme : alors que j'avais tendance à chercher à arrondir les angles, à contourner les conflits – selon des propriétés bien connues d'un ethos féminin sans surprise – j'ai été contrainte à plusieurs reprises à affirmer et tenir des positions en tant que rédactrice en chef, tant sur un terrain intellectuel, qu'éditorial ou institutionnel. Je me souviens en particulier que mon année de présidence (2011-2012) correspondait à une conjoncture de profondes mutations institutionnelles à l'ENS de Lyon, qui eurent des répercussions importantes sur notre éditeur, ENS Éditions. Il a fallu à plusieurs reprises batailler pour conserver certains de nos acquis éditoriaux (la version papier en particulier, la périodicité de 3 numéros par an, notre autonomie éditoriale), domaines où auraient pu se profiler de possibles remises en question. J'ai d'ailleurs été la dernière à assurer cette fonction seule, ensuite la rédaction en chef est devenue bicéphale et j'ai poussé Yaël à prendre cette place de coprésidente à ma suite.

Y. KREPLAK : La présidence de Cécile a été très importante pour moi et a constitué un modèle, même si effectivement, nous avons ensuite systématisé le principe de rédaction en chef en binôme mixte, à l'exception d'une fois en 2016-2017, avec une présidence uniquement masculine. Cela a aussi coïncidé avec un contexte nouveau : la revue devenait plus importante et les membres du comité avaient des thèses à finir. Cécile a dû assumer, seule, une fonction qui devenait de plus en plus lourde, au vu des évolutions de la revue.

TRACÉS : *Est-ce que le genre jouait dans le déroulement des comités de rédaction, dans la répartition de la parole par exemple ?*

Y. KREPLAK : Lors de mon premier comité de rédaction – c'était à l'époque où ça durait neuf heures, 3 fois par an environ –, je n'ai pas ouvert la bouche. Les discussions portaient à la fois sur les numéros en cours – dont je ne savais pas grand-chose –, sur des aspects organisationnels et financiers – que je découvrais – et prenaient aussi la forme de débats d'idées suscités par certains des textes – que je n'avais pas lus. Pour moi qui découvrais tout cela en même temps, c'était assez impressionnant... Mais, au fil des réunions, évidemment, cette impression s'est estompée, et j'ai trouvé un climat d'intérêt et de respect, propice aux échanges intellectuels. Cela dit, j'insiste : je n'explique pas mon mutisme du premier comité par mon genre, puisque les nouvelles recrues masculines avaient généralement le même comportement ! Je le comprends comme un effet du contexte, de l'apprentissage du mode de fonctionnement d'une telle réunion.

L. TANGY : En ce qui me concerne, je dirais qu'il y a eu une véritable différence de perception du groupe de la revue, et du miroitement symbolique qui l'entourait, avant et après mon intégration : si on pouvait ressentir comme de l'arrogance chez les membres du comité avant d'y entrer, une fois qu'on y était, cela disparaissait. C'était aussi lié au fait qu'on était en formation, et donc moins familiers et familières avec certaines règles d'interaction dans des contextes de recherche.

Y. KREPLAK : J'ajouterais que chaque membre du comité a son style, certain-e-s interviennent plus facilement que d'autres. L'évolution des réunions, avec un système de tour de parole plus régulé et encadré, et un ordre du jour où chacun-e devait intervenir sur ses missions et responsabilités du moment, tel qu'il s'est mis en place ensuite, a contribué à minimiser ces différences et à faire en sorte que chacun-e puisse prendre le temps de s'exprimer.

C. LAVERGNE : Pour ma part, j'ai une vision beaucoup moins irénique des discussions au sein de *Tracés* que Yaël et Lucie. Depuis mon expérience située, mais peut-être parce que l'un de mes objets de recherche est la violence symbolique, je garde un souvenir très agonistique des discussions, où les luttes symboliques étaient traversées par des rapports de pouvoir, certains comportements étant clairement genrés – ce qui, je le précise, n'exclut pas a priori des attitudes de respect, d'amitié. D'un point de vue descriptif, je dirais que j'avais du mal à formuler clairement mes positions, que chaque prise de parole était laborieuse, que je conserve des souvenirs récurrents de déséquilibres marqués dans la répartition genrée des discussions. Je ne

veux pas dire par là qu'existaient des asymétries de pouvoir intentionnelles entre hommes et femmes, ni même que la revue était un lieu de sexisme institutionnalisé, bien au contraire, mais que les socialisations différenciées liées au genre favorisaient clairement en termes de compétences, les habitus masculins – qui pouvaient être parfois d'ailleurs endossés par des femmes. J'analyse d'ailleurs encore aujourd'hui certains aspects de ma trajectoire au sein de *Tracés* comme l'apprentissage d'une certaine virilité universitaire, virilité devant se comprendre dans son sens étymologique, comme apprentissage de la force (théorique!) – qui dans les arènes qui nous concernent, se présente sous les traits de l'aisance langagière, argumentative, et dans le maniement d'une pluralité de champs et références théoriques.

TRACÉS : Le principe des coordinations de numéro, mixtes ou paritaires, a-t-il fait l'objet de débats? Et le fait de veiller à une proportion minimale d'articles écrits par des femmes au sein d'un numéro?

TOUTES : Oui!

L. TANGY : En 2011, nous avons connu une sorte de traumatisme collectif avec la parution du numéro « Contagions » (numéro 21).

Y. KREPLAK : Ce numéro a représenté un point de non-retour en termes de mixité. Il était coordonné uniquement par des hommes et avec quasi exclusivement des auteurs masculins – sinon deux femmes pour la réalisation d'un entretien avec un homme! Tout le monde au sein du comité, les hommes y compris, était d'accord sur le fait qu'il y avait là un sérieux problème. Nous avons décidé de revoir nos procédures pour que cela ne se reproduise plus.

L. TANGY : Ce n'est pas tout : c'est un numéro qui a soulevé d'autres questions, liées par exemple à la possibilité, pour des membres du comité de rédaction d'écrire des articles dans les numéros, ce qui complique un peu les procédures d'évaluation en double aveugle ensuite... Ainsi, à la suite de ce numéro, on a décidé que les membres du comité ne pourraient plus proposer d'articles, mais uniquement signer des notes, réaliser des entretiens ou des traductions et bien sûr écrire les introductions. C'était aussi, de ce point de vue, une étape importante.

Y. KREPLAK : « Contagions » est par ailleurs un numéro excellent. Il a marqué la revue car il est arrivé parfaitement au bon moment dans la réflexion

sur les questions qu'il abordait, avec une problématique originale et de très bons textes. Mais sur le plan de la parité, nous avons été vigilant-e-s à partir de là : penser à une femme pour coordonner les numéros ; pour les entretiens, à fonction égale, s'autoriser à interroger une femme (juge administrative en l'occurrence) plutôt qu'un homme (si c'est cette fonction qui nous intéresse) ; idem pour le choix des auteur-e-s à traduire. Depuis, cette discussion est systématique, ce qui est une bonne chose.

S. GOLDBLUM : Au moment de mon départ, en 2015, il me semble que le principe de la parité au sein des numéros était accepté par tou-te-s et ce point était toujours discuté au moment de faire le sommaire. Mais je n'ai pas le souvenir que des règles aient été formulées nettement et certains numéros restent plus paritaires que d'autres. En revanche, la question de savoir comment de telles règles pourraient être établies a été posée à plusieurs reprises ; cela vaut pour ce qui est du respect de la parité dans le choix des évaluateurs et des évaluatrices.

Une initiative, assez révolutionnaire, n'a pas suscité les débats houleux qu'on aurait pu attendre : la féminisation de l'orthographe. Discutée au moment du numéro 25 « Éducation, émancipation ? », elle a été rapidement intégrée aux normes de la revue. Cela a constitué une prise de conscience pour moi et il me semble que c'est un acquis majeur des cinq années que j'ai passées au comité de rédaction. La résistance la plus farouche est venue – de façon complètement inattendue – de notre secrétaire d'édition à ENS Éditions. Nous avions avec elle des rapports cordiaux depuis les débuts de notre collaboration avec l'éditeur. La féminisation de l'orthographe représentait à ses yeux une impossibilité, une limite qu'elle ne pouvait et ne devait pas dépasser. Nous l'avons pourtant franchie.

TRACÉS : *Est-ce que l'arrivée de (nombreuses) femmes a changé le type de questions abordées par les numéros, avec par exemple une ouverture aux études de genre ?*

L. TANGY et Y. KREPLAK : Non.

C. LAVERGNE : Je ne suis pas d'accord, même si je pense qu'il faut rester prudente sur le glissement qui consisterait à confondre les questions de rapports de pouvoir liées au genre et les questions de genre comme domaine de recherche spécifique, longtemps cantonné à des questions considérées comme minoritaires (au sens défini dans le numéro 30 de *Tracés* « Expériences minoritaires »). Dans le numéro 19 « Décrire la violence », que j'ai

codirigé, nous avons par exemple cherché à interroger des zones d'ombre, notamment en termes de genre : les violences féminines ou les archives des violences faites aux femmes, mal conservées ou difficiles d'accès. C'était une volonté que je partageais avec l'autre coordinateur, Anton Perdoncin, mais je ne suis pas sûre qu'à l'époque l'ensemble des membres du comité de rédaction aurait été aussi sensible à ces questions. Ceci dit – et j'insiste sur ce point – ces questions étaient également portées par des hommes au sein du comité de rédaction, même si certaines femmes ont joué un rôle actif pour les imposer dans une volonté clairement affirmée de mise en visibilité des champs de recherche liés au genre : je pense en particulier au numéro sur les frontières du travail dirigé notamment par Anaïs Albert (numéro 32).

S. GOLDBLUM : Le comité était raisonnablement ouvert aux études de genre, à mon avis, sans pour autant les mettre particulièrement en avant. Je n'ai pas le souvenir de débats à ce sujet, mais il faut dire que je suis aujourd'hui beaucoup plus sensible à ces questions qu'en 2010 et qu'il est possible que certaines résistances m'aient échappé.

Disciplines et ligne éditoriale

TRACÉS : *Le projet central de la revue était l'interdisciplinarité. Peut-on dire qu'il y avait une hiérarchie entre les disciplines ?*

C. LAVERGNE : Oui, il me semble qu'il y avait une hiérarchie tacite des disciplines, ou en tout cas des disciplines centrales – la philosophie, l'histoire et la sociologie – et des disciplines périphériques. Les appels à communication étaient centralement construits autour de ces trois disciplines, qui sont aussi les disciplines les plus légitimes dans les sciences humaines et sociales en France – ce dont témoigne le hors-série que j'ai codirigé avec Éric Monnet et Guillaume Calafat, « Philosophie et sciences sociales » (hors-série 2013) qui leur fait la part belle. Mais il y avait également une volonté de rééquilibrage, car on était partiellement conscients de cette disparité.

S. GOLDBLUM : De toute façon, le fait qu'un sujet de numéro soit clairement assignable à une discipline était le plus souvent une raison de le refuser ou de le réorienter, le critère central pour choisir un thème était le plus souvent de savoir si une approche interdisciplinaire était possible pour tel ou tel sujet. Ensuite, il y avait incontestablement une dominance des sciences sociales – l'accent porte sur *sociales* – par rapport aux philologies.

Je ne sais pas si cela se jouait vraiment en termes de disciplines, au sens des disciplines d'appartenance des un-e-s et des autres, mais plutôt au sens des interrogations portées par la revue, qui avaient, me semble-t-il toutes trait à la société, ses évolutions, ses groupes, etc.

L. TANGY : Il y avait, sans nul doute, un très fort tropisme, surtout vers la sociologie. En littérature par exemple, à moins de faire de la pure théorie littéraire, il n'était pas facile de publier un article dans *Tracés*. Dans les dernières années j'avais parfois en relecture des articles de lettres très classiques, théoriquement moins solides sans doute, mais pas inintéressants, en tant qu'études littéraires, plus empiriques, moins rigoureux, hors des attentes de sérieux méthodologique de *Tracés*, mais qui n'étaient pas de mauvais articles en littérature. Je les défendais, avec parfois un brin de provocation, pour sortir du rigorisme méthodologique et pragmatiste de la revue, avec très peu de succès.

Y. KREPLAK : C'est vrai que ça peut sembler paradoxal, car l'ENS de Lyon, qui est le creuset de la revue, est une grande école connue notamment pour son département Lettres et Langues. Personnellement je n'ai pas vraiment eu l'impression d'avoir réussi à faire travailler mes objets de recherche et mes cadres théoriques et méthodologiques dans le comité. Je n'ai pas proposé beaucoup de numéros, parce que la revue n'était pas forcément le lieu adapté pour les accueillir. J'ai codirigé deux hors-séries (la section « Art contemporain et sciences humaines » du hors-série « À quoi servent les sciences humaines » paru en 2011, et le dossier consacré à l'anthropologue Charles Goodwin dans « Traduire et introduire », 2016) et un numéro, « Écologiques » dirigé avec Pierre Charbonnier (numéro 22, 2012), ce qui est peu par rapport au temps passé au comité de rédaction.

S. GOLDBLUM : Pour ma part, je suis germaniste, ce qui n'est pas une discipline en soi, mais une dénomination qui regroupe des gens d'horizons très différents. Au sein des études germaniques, je suis spécialiste d'histoire des idées. Ma recherche est interdisciplinaire, mais dans un sens assez différent de celui qui a cours à *Tracés*. Pour moi, c'est avant tout une boîte à outils qui aide à traiter un objet lui-même un peu hybride de manière adéquate. Jamais je n'ai eu l'impression que les questions liées au texte, à sa formation, à sa légitimité, ses instances ou sa traduction – questions à mes yeux familières – suscitaient de l'intérêt pour elles-mêmes. On peut penser que cela tient à l'ADN de la revue et constitue son attrait. Pour ce qui est de l'apport scientifique, j'ai codirigé le volume « Diasporas » (numéro 23, 2012) et le dossier du hors-série « Traduire et introduire » (2015) sur les droits des

animaux. Entre 2010 et 2015, j'ai traduit pas mal de textes en allemand et corrigé des traductions. Je pense que, d'une certaine manière, j'ai contribué à la présence du discours germanophone dans *Tracés*.

L. TANGY : Nous avons également essayé de donner une place à l'anthropologie, notamment en faisant entrer un anthropologue, Olivier Allard, en 2012, au comité de rédaction.

Y. KREPLAK : Nous avons mis très longtemps à faire entrer la géographie, à travers Romain J. Garcier, arrivé au comité de rédaction en 2015 et, sauf erreur de ma part, ça n'est jamais devenu une discipline centrale.

TRACÉS : *Finalement est-ce que vous diriez que la revue a eu ou a aujourd'hui une ligne éditoriale clairement définie ?*

C. LAVERGNE : *Tracés* a publié au départ une certaine branche de la philosophie, qui n'est pas du tout la branche majoritaire dans le champ universitaire français. Les articles publiés relevaient d'une philosophie très épistémologique, avec pendant un temps un tropisme wittgensteinien : on formulait tous nos appels à communication en termes d'usages, de clarifications des usages, de pratiques. C'était, pour le dire rapidement, une orientation pragmatiste et il s'agissait d'axes assez minoritaires du point de vue de la recherche.

Y. KREPLAK : Au moment où je suis entrée au comité, il y avait en effet une orientation pragmatiste assez nette et une approche par l'épistémologie. La question de la ligne éditoriale a été aussi très importante à un moment : nous avons eu de grands débats sur la nécessité de formuler des orientations générales et un projet intellectuel commun de la revue, texte sur lequel on ne s'est jamais vraiment mis d'accord, mais qui nous a fait beaucoup discuter. Un des clivages portait justement sur le fait de s'afficher comme une revue pragmatiste. Finalement, il avait été tranché que non, pour préserver le pluralisme des membres du comité et préserver la possibilité d'accueillir des textes issus d'autres traditions. Cette ligne éditoriale n'a finalement jamais été vraiment formalisée comme telle, c'est resté – et ça reste peut-être toujours – un enjeu ouvert.

C. LAVERGNE : En réalité, c'était une option théorique qui n'était pas partagée par tous et même ceux et celles qui étaient les plus pragmatistes de la revue ne voulaient pas d'un fief pragmatiste.

TRACÉS : *Diriez-vous que les disciplines centrales ont davantage dominé dans les numéros et que les hors-séries ont pu servir à mettre en avant des points de vue minoritaires au sein de la revue ? Est-ce qu'en entrant par des disciplines plus périphériques il était plus difficile de trouver une place dans la revue ?*

C. LAVERGNE : Quand je suis rentrée au comité de *Tracés*, il existait une volonté très forte de produire des textes à destination d'un public plus large : c'était le rôle des journées d'études, publiées dans des hors-séries. Nous n'y sommes jamais complètement parvenus, notamment parce que ces journées se déroulaient à l'ENS et que nous n'arrivions pas à sortir des formats universitaires... Avec le temps, cet idéal d'ouverture à un plus large public a été quelque peu abandonné, au nom du principe de réalité. Il y avait auparavant une hiérarchie – pourtant non souhaitée par le comité de rédaction – entre le cœur du travail universitaire, académique, qui se trouvait dans les numéros thématiques, et les hors-séries, composés de textes plus courts, plus nombreux, qui pouvaient apparaître comme des textes d'intervention ou de conjoncture, sur des enjeux en prise avec le présent – l'art contemporain, les questions mémorielles, les politiques éducatives, les médias, etc. Cette double polarité, avec les numéros au centre et les hors-séries plus périphériques, est peut-être en train de se redéfinir. Mais les hors-séries « Traduire et introduire » qui ont remplacé cette première phase me semblent très originaux avec des entrées variées et des traductions. J'ai l'impression qu'ils ouvrent *Tracés* à des publics universitaires qu'auparavant la revue ne touchait pas.

S. GOLDBLUM : En effet, ces numéros permettent de mettre les textes en dialogue et de faire connaître des discours venus d'autres pays et qui touchent à des champs qui trouvent peut-être moins leur place dans les numéros classiques, qui ont souvent une dimension fortement épistémologique. Ces hors-séries donnent en fait accès à une recherche plus brute, largement inconnue en France.

Y. KREPLAK : J'ai, pour ma part, clairement l'impression d'avoir davantage contribué aux hors-séries, qui, sans être secondaires, sont des projets éditoriaux aux formats plus souples, plus ouverts, et qui me semblaient plus accueillants et faciles à mettre en œuvre. Précisons que c'est fragilisant de faire des numéros sur des objets qui ne relèvent pas de ses domaines de spécialité, parce qu'on manque de légitimité sur le sujet, parce que ça nécessite beaucoup de travail, et que ça détourne, pendant un temps, de ce qui est censé être le cœur de notre recherche. C'est d'autant plus fort quand on est en thèse, et qu'on doit se rendre identifiable comme travaillant sur ci ou

ça, dans telle discipline, et qu'il faut se fabriquer, comme on le comprend souvent plus tard, un profil lisible – utile, voire nécessaire, pour se faire recruter, par exemple. Pour « Écologiques » (numéro 22, 2012), je connaissais bien l'aspect théorie de l'action mais pas ce qui avait trait aux enjeux environnementaux – couverts par l'autre coordinateur, Pierre Charbonnier, dont c'était l'objet de recherche. C'était intéressant et instructif de croiser les deux axes, bien sûr, et c'était tout l'enjeu du numéro. Mais c'est resté une incursion ponctuelle dans ce domaine, assez marginale par rapport à mes objets, et je ne considère pas ce numéro comme une de mes publications centrales ! J'ai eu ensuite d'autres idées pour des numéros que je n'ai finalement pas faits, ou même parfois pas évoqués.

C. LAVERGNE : Je dirais que, contrairement à Yaël, les numéros que j'ai pu codiriger ont plutôt joué le rôle de colonne vertébrale dans ma formation à la recherche, qui s'est ancrée dans la philosophie des sciences sociales et s'est centrée sur la question de la violence comme objet d'enquête en philosophie sociale. J'ai sans doute eu, à ce titre, beaucoup moins le sentiment que d'autres personnes que *Tracés* se situait à la marge de mes recherches.

TRACÉS : *Pour conclure, que gardez-vous de votre expérience à Tracés, en tant que femme ?*

TOUTES : Malgré les désaccords et contrastes de nos réponses, le passage à *Tracés* reste pour nous une étape clé de notre formation intellectuelle et de notre affirmation dans la sphère professionnelle. Si certaines d'entre nous ont pu avoir le sentiment d'être parfois en retrait au sein du comité de rédaction, de ne pas oser faire des propositions, l'expérience *Tracés*, comme école de la coopération et du conflit, demeure marquée par la pluralité des contextes d'apprentissage.

Pendant ces années au comité, nous avons l'impression d'avoir appris à travailler : à lire des textes de tous horizons et à les évaluer, à écrire – beaucoup et vite – des rapports de lecture et des appels à contribution notamment, à discuter et à interagir avec des pairs – membres du comité, auteur-e-s, évaluateurs et évaluatrices ou interlocuteurs et interlocutrices institutionnelles de la revue. Avoir eu cette expérience offre un éclairage sur bon nombre d'aspects de la vie académique : comment des décisions sont prises – sur des textes, des orientations de recherche, des personnes –, de quelle nature sont les arguments, comment se manifestent et se gèrent des rapports de pouvoir... Au-delà des liens amicaux et intellectuels que nous y avons tissés, cela reste l'acquis majeur de ces années *Tracés*.

Bibliographie

- ALBERT Anaïs et GALLOT Fanny éd., 2015, dossier « Saba Mahmood », *Tracés*, hors-série.
- ALI Zahra et LE RENARD Amélie, 2015, « Féminismes : islam, politique et libéralisme. Entretien croisé avec Zahra Ali et Amélie Le Renard », *Tracés*, hors-série, p. 87-103.
- ALLARD Olivier éd., 2014, dossier « Marilyn Strathern », *Tracés*, hors-série.
- ALLARD Olivier, GALMICHE Florence et RABIER Christelle éd., 2017, dossier « Corée du Sud : Yang Hyunah », *Tracés*, hors-série.
- ANHEIM Étienne, 2017, « Genre, publication scientifique et travail éditorial. L'exemple de la revue *Annales. Histoire, sciences sociales* », *Tracés*, n° 32, p. 193-212.
- BALIBAR Étienne, 2010, « Pour une phénoménologie de la cruauté. Entretien avec Étienne Balibar », *Tracés*, n° 19, p. 217-238.
- BÉAL Margot, 2016, « "Continuum lesbian" et solidarités féminines : compétences (de) minoritaires en domesticité (Saint-Étienne, 1869) », *Tracés*, n° 30, p. 103-124.
- BECKER Howard, 2010, « Du jazz aux mouvements sociaux : le répertoire en action. Entretien avec Howard Becker », *Tracés*, n° 8, p. 223-236.
- BLONDIAUX Loïc, HASSENTEUFEL Patrick, LAVERGNE Cécile, LE GALÈS Patrick et PARISOT Thomas, 2012, « Publier aujourd'hui une revue de sciences sociales », *Politix*, n° 100, p. 221-256.
- BRUN Solène et GALONNIER Juliette, 2016, « Devenir(s) minoritaire(s). La conversion des Blanc-he-s à l'islam en France et aux États-Unis comme expérience de la minoration », *Tracés*, n° 30, p. 29-54.
- CHARAGEAT Martine, 2010, « Décrire la violence maritale au Moyen Âge. Exemples aragonais et anglais (XIV^e-XVI^e siècles) », *Tracés*, n° 19, p. 43-63.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2017, « Des "inactives" très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés*, n° 32, p. 91-110.
- DAVIS Natalie Zemon, 2017 [1992], « Les femmes et le monde des *Annales* », trad. C. Rabier, *Tracés*, n° 32, p. 173-192.
- DEWEY John, 2008 [1939], « La théorie de la valuation », trad. A. Bidet, *Tracés*, n° 15, p. 217-228.
- ENSMENGER Nathan, 2015, « "Beards, sandals, and other signs of rugged individualism" : masculine culture within the computing professions », *Osiris*, n° 30, p. 38-65.
- FRASER Nancy, 2011 [2003], *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- GARCIA Florence, 2009, « Complémentarité de la recherche et des actions de terrain. Le travail de prévention VIH et d'accès aux droits avec les personnes prostituées », *Tracés*, hors-série, p. 157-164.
- GARFIELD Gail, 2016 [2005], « Ce que nous savons d'expérience », trad. C. Fourton, *Tracés*, n° 30, p. 203-223.
- GIRAUD Colin, 2016, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », *Tracés*, n° 30, p. 79-102.
- HERTZOG Irène-Lucile, 2017, « Le travail re-productif des femmes : le cas de l'assistance médicale à la procréation (AMP) en France », *Tracés*, n° 32, p. 111-132.
- IACUB Marcela, 2008, « Droit, mœurs et bioéthiques. Entretien avec Marcela Iacub », *Tracés*, n° 14, p. 237-257.

- KRAMER Fritz et LÜDTKE Alf, 2011 [2004], « Les formes de la violence. Entretien avec Wolfgang Sofsky » [en ligne], trad. F. Heimburger et S. Goldblum, *La vie des idées*, [URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-formes-de-la-violence.html>], consulté le 24 octobre 2018.
- KREPLAK Yaël et LAVERGNE Cécile, 2008, « Les pragmatiques à l'épreuve du pragmatisme. Esquisse d'un "air de famille" », *Tracés*, n° 15, p. 127-145.
- LARRÈRE Catherine, 2012, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, n° 22, p. 105-121.
- LA VALLE Nathalia éd., 2014, dossier « Pilar Calveiro », *Tracés*, hors-série.
- LE RENARD Amélie, 2016, « "Ici, il y a les Français français et les Français avec origines" : reconfigurations raciales autour d'expériences de Dubaï », *Tracés*, n° 30, p. 55-78.
- MARZOUKI Nadia, 2015, « La réception française de l'œuvre de Saba Mahmood et de l'asadisme », *Tracés*, hors-série, p. 35-51.
- MATHIEU Lilian, 2009, « Étudier la prostitution au sein de l'association Cabiria. Retour réflexif sur une expérience de recherche », *Tracés*, hors-série, p. 145-155.
- MERTEUIL Morgane et SCHAFFAUSER Thierry, 2017, « Le travail du sexe : entretien croisé avec Morgane Merteuil et Thierry Schaffauser », *Tracés*, n° 32, p. 215-236.
- MONNET Éric, 2013, « L'open access : la schizophrénie française » [en ligne], Carnet de *Tracés*, [URL : <https://traces.hypotheses.org/805>], consulté le 20 octobre 2018.
- MORLEY Chantal, 2004, « Masculin/féminin. Le genre des technologies de l'information », *Revue française de gestion*, n° 158, p. 67-86.
- NICOLAS Frédéric 2017, « L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres? », *Tracés*, n° 32, p. 69-90.
- PONSARD Nathalie, 2018, « Figures de la singularité dans le monde ouvrier militant en France (seconde moitié du xx^e siècle) », *Tracés*, n° 34, p. 47-64.
- POTIN Yann, 2015, « Qui sommes-nous? Une esquisse de morphologie du comité de rédaction (1990-2015) », *Genèses*, n° 100-101, p. 9-19.
- ROUSSEL Diane, 2010, « La description des violences féminines dans les archives criminelles au xvi^e siècle », *Tracés*, n° 19, p. 65-81.
- TANGY Lucie, 2008, « Le sens du consentement dans l'œuvre de Judith Butler », *Tracés*, n° 14, p. 277-293.
- TILLY Charles, 2010 [1969], « La violence collective dans une perspective européenne », trad. A. Perdoncin, *Tracés*, n° 19, p. 183-214.
- VUATTOUX Arthur, 2014, « *Gender and judging*, ou le droit à l'épreuve des études de genre », *Tracés*, n° 27, p. 123-133.



Quand les graphistes produisent du savoir : revues *Vacarme*, *Zisel* et *Sensibilités*. Entretien avec Mélie Giusiano, Christophe Le Drean, Sébastien Marchal et Antoine Perrot

PROPOS RECUEILLIS PAR AMINA DAMERDJI
ET NATALIA LA VALLE

Le 30 mars 2018, *Tracés* a organisé une journée d'études pour questionner le rôle des revues dans la production du savoir en sciences humaines et sociales. Des discussions tenues entre les tables et le public a émergé une question éludée dans le programme de la journée d'études : le rôle spécifique des graphistes dans la production de ce savoir. *Tracés* a voulu se pencher pleinement sur la question et, quelques mois plus tard, a mené un entretien avec Christophe Le Drean, le graphiste de *Vacarme*, Antoine Perrot, plasticien et illustrateur de *Vacarme*, et Sébastien Marchal, graphiste de la revue *Zisel*. Mélie Giusiano, graphiste et directrice artistique de *Sensibilités*, n'avait pu être présente le jour de l'entretien et a répondu à nos questions par écrit.

TRACÉS : *Quand on compare un numéro de Vacarme et un numéro de Tracés, les différences de proportion entre le texte et l'image sautent aux yeux. À Tracés on a beaucoup de textes, vous moins, c'est peut-être parce que votre revue ne se situe pas seulement dans le champ académique.*

ANTOINE PERROT : En effet, (ironique) c'est un peu plus aéré que *Tracés*.

CHRISTOPHE LE DREAN : On a aussi cette difficulté, même si elle n'est pas perceptible au premier abord. Le dernier numéro de *Vacarme*, « La démocratie prise en étau » (numéro 84, été 2018), n'a pas vraiment évité cet écueil. J'essaie de trouver des solutions avec la maquette, mais quand on regarde dans le détail, il y a trop de texte.

TRACÉS : *Comment définit-on ce « trop de texte » ?*

C. LE DREAN : Je parle du rapport entre le texte et l'image. En fait, il n'y a pas de numéro de *Vacarme* sans images ou sans photos. Mais le plus souvent, les images viennent dans un deuxième temps dans la construction de chaque numéro.

A. PERROT : Cela dit, il y a eu des périodes plus florissantes où l'on demandait systématiquement à un artiste d'intervenir. Par exemple, dans un des numéros qu'on vous a apportés, il y a une intervention graphique de Gérard Fromanger¹.

C. LE DREAN : Nous avons des images sur la couverture et à l'intérieur aussi. La première de couverture, pendant longtemps, a été faite par Carole Peclers, une graphiste membre du comité de rédaction et qui était chargée des couvertures, tandis que moi je me chargeais des pages intérieures. Depuis qu'elle a arrêté, cela fait une dizaine de numéros, je suis en charge des couvertures et de l'intérieur.

A. PERROT : Récemment, pour un numéro portant sur l'école², nous avons demandé à Hicham Benohoud, photographe et plasticien marocain, de nous confier des photos issues de sa série « Salle de classe ». Il était enseignant d'arts plastiques au Maroc et s'ennuyait, comme il le dit dans une interview³ ; il avait installé un studio de fortune pour photographier ses élèves dans des situations inhabituelles qu'il imaginait, mettait en scène et photographiait. C'était une sorte de jeu très intéressant où le cours d'arts plastiques devenait lui-même lieu de création avec la complicité des élèves⁴.

TRACÉS : *Ces photos vous ont été données ? Comment la revue assume-t-elle, économiquement, les publications d'images ?*

A. PERROT : C'est une participation bénévole à chaque fois. Comme c'était moi qui m'en occupais, cela passait souvent par des liens personnels avec

1 Gérard Fromanger, série « Bastilles », pastels, *Vacarme*, numéro 44, 2008, p. 17. L'introduction d'A. Perrot à cette intervention graphique est consultable ici : [URL : <https://vacarme.org/article1606.html>].

2 Il s'agit du numéro 82, hiver 2018, dont le sommaire est consultable ici : [URL : <https://vacarme.org/rubrique510.html>].

3 L'entretien a été publié le 7 octobre 2017 par *Le Point* rubrique « Afrique » ; consultable ici : [URL : http://afrique.lepoint.fr/culture/hicham-benohoud-ce-n-est-pas-l-instantane-qui-m-interesse-mais-les-mises-en-scene-17-10-2017-2165158_2256.php].

4 Cette série est consultable sur le site personnel de l'artiste : [URL : http://www.hichambenohoud.com/benohoud/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=48].

des artistes. Je ne connaissais pas Hicham Benohoud, mais les demandes sont toujours faites simplement. On explique que nos auteurs ne sont pas rémunérés. Je suis pour les droits de reproduction et le paiement de ces droits, mais on est face à un problème financier. Étonnamment je n'ai pas le souvenir d'avoir reçu de refus. Il y a toujours un accueil bienveillant. On ne se sert pas du tout du critère qu'utilisent en général les institutions : « On ne vous paie pas car ça va vous faire de la pub » ! C'est lamentable comme explication. Pour nous c'est d'abord un engagement. Les gens connaissent et aiment la revue, ou la découvrent, ils s'y engagent et c'est heureux, en général.

Sébastien Marchal arrive.

De la sphère militante à celle des sciences humaines et sociales

TRACÉS : Merci d'être là, Sébastien. Pourriez-vous, les uns et les autres désormais nous raconter votre parcours, votre place au sein de la revue ainsi que votre lien avec les sciences sociales ? Comment vous êtes-vous retrouvés à travailler avec des chercheurs en sciences sociales ?

SÉBASTIEN MARCHAL : Moi, je suis venu au graphisme en grande partie par le biais de la politique. Je suis monté au départ à Paris, il y a vingt ans, pour une école de design (l'Ensci), et en même temps j'ai commencé à militer à Attac et dans le mouvement altermondialiste, qui était dans sa phase ascendante. Il y a eu des rencontres importantes, notamment avec Vincent Perrottet⁵ puis avec Gérard Paris-Clavel⁶. Et j'ai commencé à faire des images sur le terrain politique, ce qui m'a fait dévier peu à peu vers le graphisme. Parallèlement, l'engagement politique m'a mené à m'intéresser beaucoup à la sociologie. C'est quelque chose qui me passionne depuis longtemps, et qui parfois fait rire mes amis : ils me voient toujours en train

5 Vincent Perrottet, graphiste, a participé au collectif Grapus (1970-1991) et, à la suite de celui-ci, fondé le collectif des Graphistes associés (1991-2001), avec Gérard Paris-Clavel. Très actif dans le champ du graphisme français, il a été l'un des directeurs artistiques du festival d'affiches de Chaumont.

6 Gérard Paris-Clavel, graphiste, cofondateur du collectif Grapus puis des Graphistes associés et de Ne pas plier, association toujours active avec laquelle il produit et diffuse, entre autres, des images pour les luttes sociales. Il a connu Bourdieu et travaillé avec lui, et collabore désormais avec ses héritiers en tant que graphiste de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* (depuis 2004).

de lire le dernier bouquin qui sort de Bourdieu, toujours avec une citation à sortir... Un peu monomaniaque! Et il y a deux ans, j'ai pris contact avec Arnaud Saint-Martin⁷. J'ai d'abord entendu parler de lui par le canular qu'il avait fait avec Manuel Quinon à la revue de Maffesoli⁸. J'avais trouvé ça assez chouette donc je l'ai demandé comme ami Facebook. J'ai eu d'abord quelques interactions assez distantes. Puis quand j'ai appris l'existence de la Marche pour les sciences et son implication dans ce mouvement, j'ai envoyé un petit message privé disant que s'ils avaient besoin d'un graphiste j'étais prêt à les aider. Ma première collaboration avec Arnaud, ça a donc été l'affiche pour la Marche. Ensuite il est revenu me voir à propos de la revue *Zilsel*, qui peu avant n'était encore qu'un carnet de recherche en ligne⁹. Pour le deuxième numéro de la revue [en version papier], il m'a demandé de faire la couverture, puis pour le troisième j'ai travaillé complètement la maquette en partant de principes que j'avais élaborés pour la couverture du deuxième numéro. Puisque c'est une revue qui a des thématiques diverses, sans dossier central, je lui ai donné un côté bric-à-brac. Et sinon, pour conclure sur mon parcours, j'ai fait aussi un postdiplôme en typographie en 2008, donc je crée souvent mes propres typographies. Ceci dit, le travail de maquettiste, ce n'est pas ce que je fais le plus : mon travail de graphiste est plus centré sur l'affiche.

C. LE DREAN : La revue *Vacarme* existe depuis 1997. Elle a été créée par d'anciens étudiants de l'ENS qui étaient aussi militants à Act Up-Paris. J'ai également milité dans cette association dès 1998, mais si je connaissais la revue, je n'en faisais pas partie. En 2004, Philippe Mangeot, le rédacteur en chef, cherchait quelqu'un pour l'aider à la réalisation de la maquette. Or, je venais de m'installer comme graphiste indépendant et une amie d'Act Up et membre de la revue m'a parlé des intentions de Philippe Mangeot. Et c'est ainsi que je suis devenu membre de la revue et son maquettiste. Je précise que je suis autodidacte : j'ai une formation universitaire en histoire de l'art, mais pas en graphisme. C'est par le militantisme, moi qui n'avais pas étudié le graphisme, que je suis arrivé à *Vacarme*, pour réaliser la maquette de chaque numéro, et aussi la conception du site Internet. Le site

7 Avec Jérôme Lamy, A. Saint-Martin est cofondateur et codirecteur de publication de la revue *Zilsel*. Celle-ci est née en 2017 d'un carnet de recherche publié sur la plateforme Hypothèses depuis 2013. La revue sort deux numéros par an aux éditions du Croquant.

8 Jean-Pierre Tremblay [pseudonyme], 2014, «Automobilités postmodernes : quand l'Autolib' fait sensation à Paris», *Sociétés*, numéro 126, p. 115-124. Sur la suite du canular voir M. Quinon et A. Saint-Martin, «Le maffesolisme, une "sociologie" en roue libre. Démonstration par l'absurde», *Carnet de Zilsel*, 7 mars 2015.

9 Voir : [URL : <https://zilsel.hypotheses.org/>].

de la revue occupe une place importante et depuis longtemps : il a été créé très tôt, dès 2001, pour y publier une partie des numéros grâce à l'un des premiers outils de gestion de contenus développé en libre, SPIP, un outil équivalent à WordPress et qui existe toujours même s'il est moins connu que son alter ego. *Vacarme* s'est toujours souciée de mettre ses articles et ses textes à disposition gratuitement. Tout en sachant pertinemment qu'elle a besoin d'être achetée pour exister. La nécessité de cet équilibre est un débat ouvert à *Vacarme* depuis de longues années et il est lié au désir de gratuité et d'accès rapide à la revue. Cependant, créer cet objet papier est toujours un moment fort ; il n'est pas certain qu'une revue seulement en ligne offre le même sentiment d'accomplissement et, pour les membres du comité de rédaction, le sentiment d'appartenance à *Vacarme*. Le site d'un autre côté permet de publier quelques articles en lien avec l'actualité ou de redonner une visibilité à des articles publiés auparavant : c'est la mémoire vivante de *Vacarme* puisque tous les numéros y sont publiés et en accès libre deux ans après leur parution.

A. PERROT : Mon parcours est un peu différent. Je suis plasticien mais je n'ai pas fait, moi non plus, d'école d'art. J'étais militant aussi mais du côté des plasticiens puisque j'étais président d'une nouvelle organisation professionnelle, le Comité des artistes auteurs plasticiens (CAAP), et, également, le premier président de la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (Fraap) dont j'étais un des cofondateurs. J'avais cette militance-là pendant que Christophe était à Act Up. Et mon entrée dans *Vacarme* a été plus tardive. D'abord parce que j'avais ces responsabilités et qu'être président d'une fédération prend un temps fou. Mais, pour des raisons de proximité affective et d'espace disponible, les bouclages de *Vacarme* se faisaient chez moi. *Vacarme* était chez moi sans que je sois dans *Vacarme*. Les bouclages se passent sur trois week-ends : chaque trimestre mon atelier-logement se remplissait et voyait défiler constamment des rédacteurs en chef, des correcteurs et Christophe... Un jour, alors que je me libérais progressivement de ma présidence d'associations professionnelles, ils désespéraient de trouver des photographies pour illustrer un numéro. C'est alors que, très simplement, j'ai commencé à proposer deux sortes d'interventions à la revue : des travaux personnels, des photographies, et des interventions d'artistes liés aux thèmes des chantiers de numéros. Il y a eu Gérard Fromanger, le sculpteur Jacques Julien mais aussi Vincent Perrottet, et beaucoup d'autres. Puis j'ai commencé à faire des illustrations pour la revue, qui sont très éloignées de mon travail personnel de plasticien.

S. MARCHAL : J'ai vu un numéro avec une intervention de Loulou Picasso.

A. PERROT : Loulou et Kiki Picasso sont intervenus deux fois¹⁰. D'abord parce que Loulou est un ami, et que j'ai toujours admiré leur travail. À vrai dire, je suis fier de les avoir fait intervenir car c'était la première fois qu'ils refaisaient une image ensemble. Et cela a donné naissance à un nouvel album, *Engin explosif improvisé*, qui inclut la première image réalisée pour *Vacarme* et c'est à cette occasion qu'ils sont intervenus une deuxième fois. Cette requête a ainsi été génératrice d'un renouveau pour eux. Plus généralement, il s'agit de rechercher un rapport d'équivalence, et non pas de sujétion, entre les images et la thématique du numéro. Les artistes contactés proposent librement soit des images déjà existantes, soit des créations faites pour *Vacarme*.

La production graphique et visuelle du savoir : écarts, blancs, jeux

TRACÉS : *Comment définirais-tu ton travail ?*

A. PERROT : Ce sont des illustrations, qui, comme je le disais précédemment, n'ont pas grand-chose à voir avec mon travail de plasticien. Mais j'y prends plaisir. Et avec un peu de recul, je constate une évolution. D'illustrations un peu timides au début, elles sont devenues de plus en plus violentes, comme si elles étaient marquées par l'atmosphère actuelle.

TRACÉS : *Et que faites-vous des textes au regard de votre travail ? Les lisez-vous ? Les illustrations et la maquette sont-elles en lien avec les textes ?*

A. PERROT : Pour ma part, je ne lis pas les articles car ils ne sont pas reçus quand je commence. Je lis l'argumentaire global qui a été discuté en réunion, puis je n'en fais qu'à ma tête. C'est une proposition d'auteur au même titre qu'un texte. Cela peut coller ou pas, mais en général je crois que cela ne colle pas vraiment, c'est comme une parallèle. Ce ne sont pas des illustrations du texte. On pourrait même l'envisager comme un autre discours, un peu ironique ou violent, sur les textes. Mon souci est principalement d'arri-

¹⁰ *Vacarme*, numéro 43, 2008 (printemps), p. 15. L'introduction d'A. Perrot à cette intervention graphique est consultable ici : [URL : <https://vacarme.org/article1546.html>]. *Vacarme*, numéro 49, 2009. Il s'agit d'une série de dessins extraite du dernier ouvrage de Kiki et Loulou Picasso, *Engin explosif improvisé*, L'Association, 2009. L'introduction d'A. Perrot à cette intervention graphique est consultable ici : [URL : <https://vacarme.org/article1816.html>].



Figure 1. *Qui se soumet?*, illustration d'Antoine Perrot, série « Sinistres desseins », *Vacarme* n° 85, automne 2018.



Figure 2. *Qui en tire profit?*, illustration d'Antoine Perrot, série « Sinistres desseins », *Vacarme* n° 85, automne 2018.

ver à faire surgir le sens qui peut être donné à la question posée. Quitte à ce que ce sens ne soit pas nécessairement dans la ligne des textes. Une fois les textes lus, je ne reviens pas sur les dessins par exemple.

TRACÉS : *Vous ne faites pas d'appel à contributions ?*

C. LE DREAN : Le fonctionnement de *Vacarme* n'est pas celui utilisé par la plupart des revues, il est plus improvisé et fonctionne en réseaux. Nous décidons en réunion d'un sujet (le vote, l'impuissance politique, la démocratie, etc.) puis nous pensons à des personnes susceptibles d'y contribuer. Nous assumons de ne pas envisager un sujet dans toute sa dimension. Le côté invisible de *Vacarme*, ce sont les discussions et les informations quotidiennes, souvent envahissantes, qui circulent sur la liste interne du comité de rédaction. Cela influe, bien sûr, sur les orientations et les choix du numéro en cours puisqu'un certain nombre de décisions sont prises sur cette liste. Avec les changements de format, qui sont une manière de marquer à chaque fois un renouveau, on avait mis en place un système dit « de textes en écriture collective » qui fait écho le plus souvent au sujet du

dossier, mais pas toujours. La répartition des textes est globalement semblable : un chantier thématique, un cahier qui réunit des textes littéraires et d'autres textes qui ne correspondent pas au chantier, un grand entretien avec un portrait photographique réalisé toujours par le même photographe, Sébastien Dolidon. Nos numéros sont fabriqués à peu près en trois semaines en comptant la réception des textes, leur lecture et les demandes de modification faites aux auteurs, la mise en page, les corrections... Les personnes en charge du numéro – la rédaction en chef est tournante – font bien sûr un travail en amont. Puis il y a une prise en charge collective pendant trois semaines. Nous n'avons pas de secrétaire de rédaction.

S. MARCHAL : Pour *Zitsel* je n'ai pour l'instant que l'expérience d'un numéro (le numéro 3), donc c'est compliqué à dire : il n'y a pas encore de routine établie. J'ai conçu entièrement la maquette pour le numéro 3, en gardant le format, le nombre de pages, la typo de texte (la Kepler), choisis par l'équipe et le graphiste qui a conçu la maquette du premier numéro, Alain Oriot ; ensuite j'y ai ajouté une autre typo (l'Infini). Et dans cette question du rapport entre images et textes, j'ai essayé de trouver une formule qui découle de ce que j'avais élaboré pour les couvertures. Je suis dans une logique où je ne crée pas véritablement une image que je dessine, comme ferait un illustrateur : je prélève un élément visuel, comme un ready-made pris dans le flux des images qu'on peut trouver sur le Net, et qui va faire sens au regard du texte. C'est ce que j'avais choisi pour illustrer la couverture du numéro 2 : des petites images qui venaient questionner le titre ou le contenu de chaque article.

J'ai donc étendu ça. Pour donner une idée, là [il montre le numéro] il y a un dossier sur le néolibéralisme. Je savais en gros de quoi il s'agissait et j'ai choisi des images de panneaux de signalisation qui vont produire un discours qui n'est pas une simple répétition du texte. Par exemple, le panneau impasse avec écrit « demi-tour difficile », il y a aussi « one way », « impropre à la consommation », en rapport avec le discours néolibéral. Tout cela vient apporter une couche de sens supplémentaire et une dimension humoristique, décalée. J'ai choisi aussi de ne jamais légender les illustrations donc parfois ça peut être un peu mystérieux. C'est le cas pour l'article d'Edgar Zitsel sur l'histoire des sciences, qui considère que le monde scientifique tel qu'on le connaît est né à la Renaissance, de la convergence entre les savants, humanistes, lettrés, qui étaient dans un travail théorique détaché de l'expérience, et ceux qui étaient dans un savoir pratique, qui faisaient des inventions, de pré-ingénierie en quelque sorte. Et donc j'ai récupéré et détourné des photos d'instruments de mesure et de navigation qui apparaissent à la Renaissance comme autant d'éléments graphiques qui mettent en image cette convergence.



Figure 3. Couvertures de *Zilsel*, 2018/1, numéro 3 (gauche) et 2018/2, numéro 4 (droite), réalisées par Sébastien Marchal.

Avec l'aimable autorisation des éditions du Croquant.

TRACÉS : *C'est quasi documentaire.*

S. MARCHAL : C'est documentaire et en même temps sans légende ça reste un peu mystérieux. Dans certains cas j'avais envie de mettre une légende mais je trouvais plus intéressant d'en rester là, de garder l'idée du flux et de la possibilité de prélever des images dans ce flux d'images, si facile d'accès. Dans le texte il y a déjà beaucoup de données, de savoir. Je voulais ajouter une dimension autre, même si elle peut relever du savoir, mais préserver la centralité du visuel. C'est le principe du ready-made inauguré par Duchamp : en isolant un objet de son contexte, en le plaçant dans un espace où il devient œuvre, on fait voir avant tout ses aspects plastiques, et on laisse faire l'imaginaire. Il y a des clins d'œil, aussi. Pour un article qui fait la recension d'un livre sur la sociologie des enfants, j'ai mis un jeune garçon qui en fait est... Bourdieu enfant [rires]. Ce n'est pas légendé donc il n'y a que ceux qui savent qui comprennent.

TRACÉS : *Et, par ailleurs, le choix des emplacements est-il en lien avec le paragraphe ?*

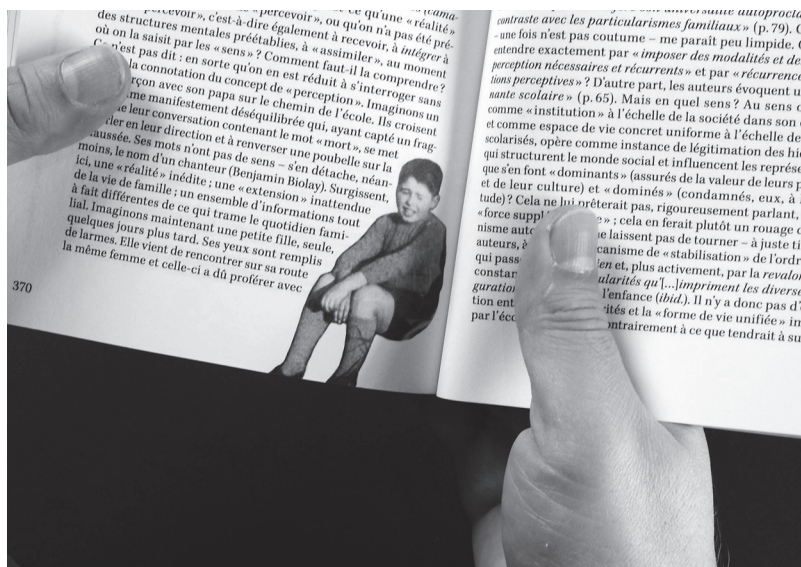


Figure 4. Pages intérieures de *Zisèl*, 2018/1, numéro 3, illustrées et mises en page par Sébastien Marchal.

Avec l'aimable autorisation des éditions du Croquant.

S. MARCHAL : Parfois c'est lié à quelque chose de très situé au sein du texte, parfois à quelque chose de plus continu. Il y a par exemple un travail différent avec le dossier sur Foucault, publié dans le numéro 2 (2017)¹¹, au regard de sa notion d'archéologie du savoir. J'ai essayé d'entrer en résonance avec ça dans un métadiscours où je fais une sorte d'archéologie graphique du travail de Foucault et de sa diffusion. Je suis allé chercher des couvertures de livres de Foucault, à différentes périodes et dans différents pays, puis j'ai prélevé des éléments sur ces couvertures et les ai placés au fur et à mesure en relation avec le texte. Il y a quand même une clé à la fin : une double page avec toutes les couvertures d'origine. Mais sans expliquer. À chacun d'interpréter pourquoi ça s'organise comme ça.

TRACÉS : *Il y a un côté jeu...*

¹¹ Dans la rubrique « Classiques » la revue publie « Michel Foucault défenseur de l'ethnologie », de Jean-François Bert (p. 281-303) et « La magie – le fait social total », de Michel Foucault, p. 305 à 326.

S. MARCHAL : Oui, il y a un côté jeu, je laisse faire le lecteur. C'est une couche de sens supplémentaire qui lui laisse une liberté de regard, une interrogation. Peut-être que le lecteur aura la clé plus tard, ou qu'il fera une interprétation différente. Dans le dernier numéro on a un article sur les *data centers*¹² qui fait le lien entre toutes ces technologies qu'on dit dématérialisées, virtuelles, alors qu'elles consomment énormément d'énergie, tout à fait matérielle. J'y ai associé des images telles que le bouton « Power » de l'ordinateur, puis le signe du wifi... On poursuit la lecture du texte et on voit le câble électrique, la prise, le pylône de haute tension et puis la centrale nucléaire et le minerai d'uranium. Et tout à la fin la touche « Escape », qui envisage la possibilité d'une sortie de tout ça.

TRACÉS : *Donc toi tu lis tous les textes.*

S. MARCHAL : C'est justement l'enjeu ; oui, je lis au moins en diagonale. J'ai fait ce dernier numéro (le numéro 4) de cette manière-là mais pour le prochain l'idée c'est de commencer à chercher les images en relation avec les textes plus en amont, en n'ayant au départ que le titre et l'abstract général. Je peux affiner ensuite. J'ai accès au dossier en ligne sur lequel les auteurs ajoutent leurs textes au fur et à mesure qu'ils finissent.

TRACÉS : *Vous utilisez une plateforme de travail collaboratif?*

S. MARCHAL : Voilà, et il y a des gens qui relisent, on marque « version relue par Machin », et ça va dans un autre dossier. Donc je vois le numéro en train de se faire. Sur les 450 pages de la revue il n'y a pas d'illustration sur chacune, mais en tout il y a une centaine d'éléments graphiques qui viennent ponctuer la lecture. Certains articles ou dossiers entiers n'ont pas d'illustration, ou juste une image au début : je choisis en fonction de l'inspiration. Et de toutes les images que j'ai utilisées, je vais en choisir certaines pour la couverture, celles qui vont faire sens à cet endroit.

TRACÉS : *La couverture vient toujours après, finalement.*

S. MARCHAL : C'est l'idée. Au début j'avais composé juste la couverture pour le numéro 2, mais pour le numéro 3 j'ai décidé que la couverture serait issue du travail de l'intérieur, en serait la conséquence, le condensé.

12 Guillaume Carnino et Clément Marquet, « Les *datacenters* enfoncent le *cloud* : enjeux politiques et impacts environnementaux d'internet », *Zilsel*, numéro 3, 2018/1, p. 19-62.

TRACÉS : *Et à Vacarme vous avez aussi une plateforme où les gens déposent les textes ?*

C. LE DREAN : Non, chez nous les textes arrivent par mail et circulent entre nous sur des listes de diffusion interne. Nous publions très rarement des textes qui n'ont pas fait l'objet d'une commande préalable de notre part. Le comité de rédaction de *Vacarme* réunit entre vingt et trente personnes avec des profils différents selon les moments, ce qui fait que les propositions de textes sont suffisamment nombreuses.

TRACÉS : *Cela pourrait avoir une influence sur la question de la création graphique ? Par exemple, par rapport à ce que dit Sébastien sur le fait d'accéder aux textes au fur et à mesure et de travailler en fonction ? C'est assez différent de ce que vous faites à Vacarme.*

C. LE DREAN : Oui, les temps de réalisation sont relativement courts, sur un nombre important de pages et il faut aller vite. Mais je m'efforce de prendre en compte le contenu : je lis les textes et je travaille en fonction d'eux. J'essaie de garder la primauté du texte, d'avoir un geste graphique qui, je l'espère, peut marquer sans escamoter les textes. Je reconnais que j'ai tendance à privilégier des principes graphiques très orthonormés : vertical/horizontal... Du coup, il n'y a pas assez de choses qui débordent ! Je suis toujours dans cet écart : j'ai envie que les choses débordent, mais je n'arrive pas toujours à le faire !

S. MARCHAL : De mon côté j'ai choisi de faire quelque chose de très simple, fonctionnel et systématique au niveau de la maquette. Il y a aussi peu de variations typographiques, le moins possible : seulement deux typos, une pour le texte et une pour le reste – les notes, titres et intertitres. Il y a aussi un système d'éléments qu'on voit sur la tranche, une manière d'indexer les différentes parties, comme des onglets, avec à chaque fois le titre de l'article en cours qu'on peut lire à 90 degrés, donc c'est très facile de s'y retrouver. Et dans cette mise en page très propre et fonctionnelle, ce qui va apporter du dynamisme et de la surprise, ce sont les images dont j'ai parlé qui viennent perturber la lecture, se plaçant à l'intérieur du texte, le découpant d'un côté ou de l'autre. Mais la maquette est en soi minimaliste : toujours justifiée, sur une seule colonne...

TRACÉS : *Et à Vacarme ?*

C. LE DREAN : Cela dépend, une, deux ou trois, mais ce qui prédomine, ce sont les deux colonnes. Mais oui, il y a cette idée de caler des repères, des choses simples, comme tu le dis Sébastien ; en même temps j'essaie de jouer sur des ruptures également, soit visuelles, soit dans le texte. Pas tant avec la typographie qu'avec les exergues par exemple, ou avec les titres. Il y a aussi la première page qui, depuis quelques numéros, a pris un aspect différent, comme un cri ou un manifeste : c'est la reprise d'une citation d'un texte du numéro typographié dans un corps beaucoup plus grand. Le numéro s'ouvre ainsi sur un appel, un courant d'air, ce qui fait que l'éditorial peut se retrouver à la dernière page. C'est une liberté que *Vacarme* peut s'offrir pour casser les codes.

TRACÉS : *Et vous travaillez ensemble, illustrateur et graphiste ?*

C. LE DREAN : Antoine produit ses images, on en discute, on échange. Très souvent, quand je travaille sur la couverture je lui demande son avis.

TRACÉS : *Vous publiez aussi des textes littéraires. Dans mon souvenir, il y a des auteurs qui jouent aussi sur la dimension graphique.*

C. LE DREAN : Oui, de temps en temps des auteurs proposent des textes et des visuels, par exemple François Matton et Suzanne Doppelt. Suzanne, qui fait partie du comité de rédaction, propose aussi pour chaque numéro des textes littéraires et souvent des traductions inédites de poètes américains. C'est une particularité de *Vacarme* qui lui donne un autre ton, une ouverture, une respiration. Il y a une autre différence quand on regarde *Tracés*, *Zilsel*... c'est que *Vacarme* est plus aéré. Le fait d'avoir moins de signes s'explique par la nature ni trop scientifique ni trop universitaire de la revue. Et c'est ce qu'on rappelle aux auteurs : « Vous n'êtes pas dans une revue universitaire donc prenez du champ ». On ne veut pas de notes, ou le moins possible ; cependant il y en a et cela nous embarrasse beaucoup d'ailleurs. On les encourage à sortir de ce format universitaire, mais on n'y arrive pas toujours.

A. PERROT : Cela se joue aussi dans le blanc de *Vacarme*. Par rapport à d'autres revues, pour un lecteur, il y a quand même quelque chose d'assez satisfaisant d'avoir son blanc à soi. Et les illustrations participent aussi de cette satisfaction. C'est une caractéristique de *Vacarme* qui a été résolue, je

crois, quoique moins lorsqu'on sortait la revue en petit format¹³ car on avait des problèmes de place. L'idée de ce petit format était de revenir au livre de poche que tout le monde pouvait avoir avec soi, dans le métro. Globalement, le fait de ne pas tasser fait partie de l'économie graphique de la revue. Mais en fait il faut se battre avec les auteurs : les textes sont trop longs, il y a trop de notes, ils ne pensent jamais aux images... même dans notre collectif, puisque les images viennent toujours en dernier.

C. LE DREAN : Le cas de la revue *Terrain* est à ce propos très intéressant : ils sont pile dans un champ scientifique et avec un vrai travail de graphisme. C'est une très jolie revue, avec un tirage assez important et une vraie notoriété. La revue s'était arrêtée et s'est relancée avec leur numéro sur la jouissance¹⁴ qui a très bien marché.

TRACÉS : *En fait Tracés est un contre-exemple extrême : quand il y a des images, ce qui est rare, elles sont regroupées dans un cahier central détaché des textes auquel les articles font référence [on montre le hors-série 2017 « Traduire et introduire les sciences sociales d'Asie Orientale » qui comporte un cahier central dédié aux images].*

A. PERROT : C'est purement universitaire, une sorte d'annexe de thèse avec les images à la fin !

TRACÉS : *En tout cas, en ce qui vous concerne, on voit que vous coproduisez le savoir dans la revue, en travaillant les décalages, l'ironie, humour, la lacune ou le mystère.*

S. MARCHAL : De mon côté j'assume le fait d'ajouter une couche de sens différent, qui vient questionner et dialoguer avec le contenu du texte ; à son tour le contenu du texte peut interpeller les images. Habituellement, je fais plutôt des affiches, je suis plutôt du côté de l'image, mais pas du dessin : je travaille rarement par le biais du dessin. Comme graphiste, mon travail consistera souvent à faire de l'assemblage : prendre un élément, puis un second et produire du sens par l'association des deux. Avec ce travail d'illustration, l'assemblage se fait entre un texte et une image : une image qui hors contexte n'aura pas grand sens, et que je n'ai pas créée, générera du sens par

13 Ce format a été abandonné depuis quelques années au profit d'un format médian (différent aussi des grands formats initiaux de la revue).

14 NdR : c'était « Renaitre », « Jouir » a paru ensuite.

son association au texte. Je dialogue ainsi avec les universitaires qui écrivent. En général il s'agit de thèmes et de travaux que j'apprécie beaucoup, mais j'apporte un savoir qui m'est propre, une création de sens supplémentaire par juxtaposition. C'est du collage en fait.

C. LE DREAN : La forme littéraire qu'on évoquait tout à l'heure, elle permet d'avoir une liberté plus grande comme dans les textes de Marion Lata, publiés récemment¹⁵. C'est un texte poétique où l'auteure a introduit du code informatique. Les codes, quand elle les a envoyés, étaient en bleu. Sauf que nous sommes en noir et blanc ! J'ai juste demandé à l'auteure si elle pouvait changer sa note et elle a proposé ceci : « Sur l'écran, c'est écrit en bleu mais *Vacarme* n'étant pas encore en technicolor, l'auteure de ces lignes vous invite à plonger votre exemplaire dans la piscine de votre choix. Laissez détendre puis encadrer, en attendant l'effet Klein ». Pour le deuxième texte sur les écrans noirs, le fond de page est passé en noir et la typographie, que j'ai également changée pour lui donner un caractère plus numérique par rapport au reste de la revue, est en blanc.

TRACÉS : *Tu te souviens de textes littéraires qui t'ont posé des difficultés ?*

C. LE DREAN : Oui, dans les grands formats, un auteur avait pensé son texte avec le système des *marginalia*, les notes dans les marges¹⁶ : il y a eu un travail préalable avec l'auteur. Ou encore ce poème de Frédéric Léal, pour lequel l'auteur avait des demandes très précises de mise en page¹⁷. Pour la mise en page, j'ai plus de contacts et d'échanges avec les auteurs de textes littéraires qu'avec ceux des textes courants. Aussitôt qu'il s'agit de littérature, il y a échange. Et on peut constater que ce sont les pages où le blanc s'insinue plus, comme si l'écriture poétique ou littéraire ouvrait une autre respiration, un autre rythme de lecture. Pour les autres textes, il y a moins de discussion, hors de la lutte contre les défauts universitaires : les notes, les grand un, petit un. Je fais des bonds quand je vois cela. À *Vacarme*, on est dans un entre-deux : ni revue universitaire ni magazine non plus. Du coup, le travail d'éditorialisation est important. Ce qui parfois pose des problèmes avec les auteurs.

15 Marion Lata, « Erreur numéro bleu », *Vacarme*, numéro 84, été 2018, et « L'un code, l'autre pas », *Vacarme*, numéro 85, automne 2018.

16 Emmanuel Pinto, « Nota bene, le sourire de Jean Genet », *Vacarme*, numéro 37, automne 2006, [URL : <https://vacarme.org/article1205.html>].

17 Frédéric Léal, « Princesse Edulis », *Vacarme*, numéro 32, été 2005, [URL : <https://vacarme.org/article609.html>].

S. MARCHAL : Dans *Zisel* je trouve qu'ils font un bon travail d'édition tout en respectant un certain nombre de principes académiques : les références, l'appareil de notes, etc. Mon rôle concerne deux choses : d'une part mon travail sur la maquette, pour privilégier la clarté, la maniabilité, permettre un confort de lecture, et d'autre part, ce travail de l'image qui permet un autre type d'entrée. Ce dernier représente un travail moins rigoureux, qui peut aussi être plus grinçant, plus sarcastique, chose que le texte universitaire ne peut se permettre.

Et il y a aussi un autre aspect à mon intervention : celui qui concerne les données, les tableaux, les cartes, etc. Je les ai tous redessinés parce que souvent ils arrivent illisibles, dans de mauvais formats ou de mauvaises définitions. Il faut parfois échanger avec l'auteur – je l'ai fait avec l'auteur de l'article sur le neurodroit, par exemple¹⁸, pour affiner la mise au point de ces schémas sans faire de contresens. Ça fait partie du travail du graphiste que de rendre lisibles ces données.

TRACÉS : *Au sujet de la lisibilité et de l'accessibilité, Mélie Giusiano, quand elle présente son travail graphique au sein de Sensibilités, explique que faire une belle revue, au sens plastique du terme, est une manière pour elle de désenclaver ce savoir considéré comme sacré, qui a du mal à sortir du champ universitaire. On peut entendre de cette manière ce que vous dites : il faut que ce soit plus lisible, plus aéré pour rendre le savoir plus accessible, pour le démocratiser. Par ailleurs, Sébastien, quand tu dis : « C'est Pierre Bourdieu jeune mais seuls ceux qui savent le verront », tu assumes une dimension private joke adressée aux savants tout en faisant un travail graphique qui ouvre au-delà de ce clin d'œil.*

S. MARCHAL : Oui, bien que j'essaie de ne pas ajouter d'hermétisme. Parfois ça reste un peu mystérieux mais pour moi l'illustration, c'est aussi comme une fenêtre : on voit un paysage qui n'a pas forcément de sens précis – c'est d'abord un élément plastique. Certaines personnes resteront interrogatives, mais généralement un sens émerge, même s'il y a des variations dans l'interprétation. Il y a effectivement des niveaux de lecture supplémentaires qui s'adressent aux lecteurs plus érudits. Cela dit, dans les revues de sciences sociales il y a un enjeu de partage, d'accès : *Zisel* est clairement universitaire mais veut pouvoir être lue par des curieux, des amateurs, et pas uniquement par les sociologues eux-mêmes.

¹⁸ Laurent Dartigues, « Une irrésistible ascension ? Le neurodroit face à ses critiques », *Zisel*, numéro 3, 2018, p. 63-105.



Figures 5 et 6.
Pages intérieures de *Zisel*
2018/2, numéro 4,
illustrées et mises en page
par Sébastien Marchal.
*Avec l'aimable autorisation
des éditions du Croquant.*

C. LE DREAN : C'est la question du lecteur. *Vacarme* n'est pas une revue universitaire, mais son lecteur l'est en grande partie. Il ne faut pas se leurrer.

TRACÉS : *Para-universitaire, en quelque sorte ?*

C. LE DREAN : Oui. La simplification du texte par rapport aux normes académiques permet des entrées plus faciles à la lecture. Malgré nos efforts, nous n'avons pas non plus beaucoup de retours de lecteurs. Et c'est un problème.

A. PERROT : Mais si, récemment nous avons eu un retour très enthousiaste : une artiste a repris le titre d'un chantier [dossier], donc c'est la preuve qu'on a bien d'autres publics ! Une artiste¹⁹ nous a envoyé des photos d'une

19 Il s'agit de l'artiste suisse Pamina de Coulon et de son installation « Printemps on recommence », visible ici : [URL : <http://www.magasin-cnac.org/exposition/5ab25eed8ad73474a2ef07a>].

installation qu'elle a faite en reprenant le titre d'un des textes collectifs de *Vacarme*, « Prendre des forces, sortir de l'effroi »²⁰. Il y a des choses qui se font comme ça, sans qu'on n'y soit associés. C'est un bel écho au travail du comité de rédaction.

Conditions de travail et reconnaissance socioprofessionnelle

TRACÉS : *Est-ce que votre travail dans le domaine des sciences humaines et sociales vous apporte quelque chose pour votre travail en général ?*

S. MARCHAL : Chez moi cela fait sens, cela s'inscrit dans quelque chose de plus large. L'essentiel de mes commandes s'inscrit dans le terrain politique, pour des syndicats, des collectifs, des associations...

TRACÉS : *Tu arrives à te faire payer, c'est merveilleux !*

S. MARCHAL : En fait – il faut que j'arrive à faire un calcul sur l'année – je pense que 75 % de mon boulot n'est quasiment pas rémunéré... Je navigue entre des boulots bénévoles, des boulots payés symboliquement et quelques boulots bien payés qui arrivent à m'apporter de quoi vivre. Je précise, parce que c'est important : je n'ai pas de loyer à payer. Mes parents ont acheté il y a pas mal de temps l'appartement où je suis, où j'habite, dans le onzième arrondissement à Paris. J'ai cette chance-là et je pense que si j'avais un loyer à payer je serais obligé de faire beaucoup plus de choses plus rémunératrices, qui m'intéressent moins, et qui seraient moins en accord avec mes idées. À *Zilsel* je suis rémunéré, modestement.

C. LE DREAN : Pour moi c'est un peu différent : j'ai un crédit à payer, un peu moins cher qu'un loyer. Mais je suis dans une économie très précaire aussi avec beaucoup de travail pour des associations, des ONG, dont les budgets sont toujours très limités. *Vacarme* me rémunère parce que le travail que je réalise pour elle est une priorité : il faut que chaque numéro soit prêt en temps et en heure pour que la revue existe.

S. MARCHAL : Mais les publications donnent de la visibilité aux auteurs [*rires*].

20 Texte consultable ici : [URL : <https://vacarme.org/article2765.html>].



Figure 7. « La démocratie prise en étau », variante d'une couverture pour *Vacarme* n° 84, octobre 2018, réalisée par Christophe Le Drean.

A. PERROT : Dans le champ universitaire c'est une nécessité, ça va permettre les évaluations absolument faussées, par exemple combien d'articles vous avez publiés et surtout combien de fois vos articles ont été cités, etc.

TRACÉS : *Comment travaillez-vous ? Et est-ce que travailler avec les SHS participe à la reconnaissance de votre métier ?*

C. LE DREAN : Contrairement à Sébastien, je ne suis pas exactement dans une démarche d'élaboration permanente, je n'ai pas beaucoup de temps pour faire mon travail, notamment pour la couverture de chaque numéro : pour cela j'ai le titre du dossier, parfois des axes. Je travaille à partir de ces quelques éléments mais je m'efforce de tenir une ligne graphique, au moins dans le cadre d'une série, pour les quatre numéros de l'année. Il s'agit de les penser dans une continuité. Hier, nous avons eu l'assemblée générale de l'Association Vacarme et nous avons décidé qu'il y aurait plus de photographies. Pour rejoindre ce que disait Antoine tout à l'heure, les photos, c'est plus rassurant. On a eu, par exemple, beaucoup de discussions au sujet de

la couverture du numéro « La démocratie prise en étau »²¹. Ces formes verticales qui tombent, ont été vues uniquement comme des couperets, des guillotines. De mon côté, j'avais en tête cette analogie, mais aussi cette succession de plans qui créent des espaces intermédiaires, des espaces de circulation dans lesquels la démocratie existe en quelque sorte.

Mais certaines personnes n'ont vu dans cette couverture qu'une interprétation angoissante du sujet du dossier, ou faisaient surgir à partir des couleurs des rapprochements inattendus et négatifs. La photo, d'une certaine manière, cela bouscule moins, il y a quelque chose de plus calme.

A. PERROT : De moins polysémique, peut-être.

S. MARCHAL : D'une manière générale, c'est très difficile d'être reconnu aujourd'hui en tant que graphiste auteur. Le métier de graphiste est très déconsidéré, car vu comme un travail d'exécution que tout le monde peut faire facilement en utilisant des outils accessibles à tous. Sauf que tout le monde n'a pas derrière soi le travail d'élaboration et de maîtrise de ce langage spécifique qu'est le graphisme, qui charrie avec lui une histoire, des codes, des écoles, des figures. Je défends l'autonomie (au sens de Bourdieu) du graphiste. Ce qui ne veut pas dire que je suis partisan d'un travail isolé où le graphiste fait tout dans son coin ; je suis pour un dialogue, mais selon moi c'est important d'avoir ce qu'on appelle le final cut dans le monde du cinéma, c'est-à-dire qu'on ne m'impose pas de choix graphiques contraires à ce que je pense juste. La sociologie m'a donné des outils pour comprendre mon champ et pour comprendre ces problématiques. Tout le travail de Bourdieu sur la théorie des champs, notamment sur le champ artistique, avec *Les règles de l'art* puis les cours au Collège de France sur Manet (et ce qui aurait dû devenir un autre bouquin sur l'autonomisation des artistes), montre bien les enjeux qu'il y a, la complexité des rapports à la commande et à quel point la conquête de l'autonomie est difficile. En 2000, Gérard Paris-Clavel avait eu le premier prix du concours d'affiche de Chaumont – le principal festival de graphisme en France, qui existe depuis vingt-cinq ans. L'année suivante il y avait une rétrospective sur l'intégralité de son travail à Chaumont, et cette année-là le festival avait pour thème la commande. Paris-Clavel avait invité Bourdieu, qui s'est beaucoup posé la question du commanditaire, public ou privé, en sociologie. Les héritiers de Bourdieu ne souhaitent pas que la retranscription de cette intervention soit diffusée car ils ne la jugent pas d'assez bon niveau, mais j'aimerais beau-

21 *Vacarme*, numéro 84, été 2018.

coup pouvoir simplement la lire, voir les rapprochements concrets qu'il opère sur la problématique de la commande, entre sociologie et graphisme. Je l'ai entendu dire qu'avec son laboratoire, il avait pour principe de ne se faire payer que des études déjà réalisées. Ça leur permettait d'avoir une vraie liberté : la rémunération servait à financer l'étude suivante. C'est un peu comme ça que Gérard [Paris-Clavel] fonctionne et que je fonctionne : quand on vient me passer commande, mon travail de recherche permanent me permet d'avoir déjà la réponse ou au moins des éléments de réponse, ce qui me donne une plus grande autonomie, et me permet de me libérer de l'urgence. En tant que graphiste, je suis dépositaire d'un sujet qui appartient d'abord au commanditaire, je me mets au service d'un sujet que je dois m'approprier ; mais je défends l'idée que j'ai un savoir-faire, une subjectivité propre sur le terrain de l'image, du graphisme, et le commanditaire doit avoir une écoute vis-à-vis de ça. Il doit être prêt à être surpris, à se laisser embarquer dans quelque chose qu'il ne maîtrise pas d'emblée. Avec *Zilsel* j'ai la chance d'avoir un commanditaire tout à fait à l'écoute. Ce n'est pas toujours le cas, y compris du côté des militants qui peuvent se comporter comme les pires des patrons, capables de rayer d'un trait de plume des mois de travail !

TRACÉS : *Faites-vous partie d'organisations professionnelles ?*

S. MARCHAL : Je suis membre du SNAP-CGT, le Syndicat national des artistes plasticiens. D'ailleurs il y avait une manifestation jeudi dernier [21 juin 2018] devant le ministère de la Culture, car notre régime de sécurité sociale est en train d'être remis en cause : on va perdre un certain nombre de droits, notamment la possibilité d'avoir des représentants démocratiquement élus. C'est la première fois que je voyais une telle mobilisation (presque trois cents personnes) alors que je suis membre du SNAP depuis un certain temps. La question syndicale n'est pas évidente car nous exerçons un métier très individualisé, la lutte collective ne va pas du tout de soi. Dans le graphisme, comme dans toutes les professions artistiques, il y a par définition une forme de concurrence, on se juge les uns les autres, donc ce n'est pas évident de se dire : « On va ensemble défendre et gagner des droits communs ».

C. LE DREAN : L'épisode de la contribution sociale généralisée (CSG) l'illustre parfaitement. Le gouvernement a décidé de modifier sa composition, de la compenser pour les salariés. Le ministère de la Culture s'est aperçu, sous la pression des organisations professionnelles, au moment du vote

du texte de loi, qu'ils avaient oublié les 200 000 artistes-auteurs. Comme Sébastien je suis adhérent d'une organisation professionnelle, le CAAP en l'occurrence.

TRACÉS : *Claude Baillargeon écrit : « Dans un monde dominé par la publicité, l'affiche est une image dissidente. Le temps est déterminant. Il importe de voir comment les images tiennent la route avec le temps ».*

S. MARCHAL : En fait c'est moi qui ai fait l'entretien dans lequel il dit cela, quelques mois avant son décès²². Ce n'était pas évident, il habitait dans un coin complètement paumé, à deux heures et demie de voiture de Paris... C'est quelqu'un qui, à la fin des années 1990, a perdu son atelier et, tout à coup, s'est exilé dans ce village, et n'a quasiment plus rien fait en termes d'affiches, alors qu'il avait produit plusieurs campagnes pour le Parti socialiste, des choses qui ont eu une grande visibilité, une grande audience, dans les années 1975-1995. Après, ça a été un peu la traversée du désert et il n'en est jamais complètement sorti. Ça montre la grande fragilité des artistes. Il dit des choses très lucides sur le rapport aux commanditaires, il voit très bien l'évolution : le Parti socialiste pour lequel il a travaillé avant 1981, une fois arrivé au pouvoir, a complètement mis de côté les graphistes, et n'a plus fait appel qu'à des boîtes de pub.

C. LE DREAN : C'est la même chose quand on regarde toutes les affiches de la Ville d'Aubervilliers depuis quatre ou cinq ans. Ils faisaient auparavant appel systématiquement à des graphistes, comme Michel Quarez ou l'atelier Nous travaillons ensemble, et ils ne le font plus.

A. PERROT : Beaucoup de Villes communistes étaient des commanditaires réguliers des graphistes, notamment dans la banlieue de Paris. Cela devient de plus en plus rare. Dans la tête des gens, et cela contamine même le monde militant, le modèle du travail professionnel est devenu celui du travail publicitaire, le modèle des agences de communication. Pour eux, cela semble une légitimation du travail graphique.

S. MARCHAL : Parce que les agences de communication ne vendent pas des affiches : elles vendent du discours, des éléments de langage qui vont être repris systématiquement, sur divers supports, et là-dessus ils rajouteront peut-être une image pour faire une affiche, mais ce qu'elles vendent, c'est

²² Voir [URL : <https://vimeo.com/169285859>].

du conseil en langage. Ou en image, mais au sens d'image de marque. Le graphiste travaille sur autre chose.

TRACÉS : *Est-ce qu'il n'y a pas une méconnaissance du métier lui-même ?*

S. MARCHAL : C'est certain. C'est pour ça que je me suis mis à faire de la pédagogie auprès de mes commanditaires militants, de mes camarades. J'ai construit tout un diaporama sur l'affiche politique à travers le thème de la main, que j'ai régulièrement repris, enrichi. Il y a une vidéo en ligne où je le montre, à Chaumont²³. Du côté des agences de communication, elles aiment bien faire leur B.A. avec une campagne gratuite ou à prix cassés pour une grande organisation, ou un parti politique. Elles blanchissent comme ça leur image. Pensons à Amnesty International, qui a fait des tas d'affiches superbes, en faisant appel aux plus grands graphistes : Roman Cieslewicz, Roland Topor, Alain Le Quernec, etc. Aujourd'hui cette organisation ne fait plus que des campagnes réalisées par des agences de communication, et ça n'a plus rien à voir.

TRACÉS : *Vous avez travaillé pour la publicité ?*

S. MARCHAL : Non. Mais je regrette, au début de mon parcours, de n'avoir pas expérimenté de travailler pour une grosse boîte de pub, juste pour comprendre de l'intérieur comment ça fonctionne.

TRACÉS : *Au sujet des liens entre publicité, pouvoir à gauche et graphistes, il y a un livre d'un graphiste qui a collecté des affiches cubaines, Cuba Gráfica. Histoire de l'histoire de l'affiche cubaine. On voit comment tout le savoir-faire des agences de publicité américaines a été récupéré par la révolution. Ils en ont fait des affiches de film magnifiques.*

S. MARCHAL : Tu parles de Régis Léger ? C'est un copain. À Cuba, mais aussi en Pologne, en Tchéquie, pendant plusieurs décennies, toutes les affiches de cinéma avaient leur version locale faite par des artistes locaux. En général elles sont mille fois plus intéressantes que les originales. J'aimerais bien que des sociologues se penchent sur ces histoires-là pour voir en détail comment tout ça s'est produit. Je pense que c'est le résultat d'une sorte de compromis car a contrario les artistes d'art pur, les plasticiens, avaient beaucoup moins de possibilités. Ils se sont réfugiés dans ce qui apparaissait, en

23 Voir [URL : <https://www.youtube.com/watch?v=UQowt39ytPY>].

tant qu'art appliqué, plus légitime du point de vue d'un pouvoir qui privilégiait l'utile, le fonctionnel ; et en même temps ils ont dû se battre, selon les moments, contre l'hétéronomie complète qu'était le réalisme socialiste. En URSS, le passage des premiers temps de la révolution à la prise de pouvoir de Staline a pour conséquence une transformation complète de l'esthétique. On a d'abord une esthétique totalement avant-gardiste, donc totalement autonome, le constructivisme, qui est produite par des peintres ou des artistes déjà très reconnus, comme Rodchenko, Lissitzky, Maïakovski, qui ont investi ce terrain du graphisme et des arts appliqués plus généralement (design, architecture...). Et avec le réalisme socialiste – qui devient officiel en 1934 au congrès des écrivains mais qui commence avant –, on est dans la perte complète d'autonomie : c'est le pouvoir politique qui décide de l'esthétique. Je fais le parallèle avec ce qui s'est passé dans la publicité : pendant plusieurs décennies, dans la publicité commerciale il y avait des graphistes qui signaient de leur nom : Cassandre, Savignac, Villemot, etc. Ils avaient une vraie liberté dans leur création, mais avec le passage au néolibéralisme, au tournant des années 1970, le modèle de l'agence de publicité – qui naît aux États-Unis, avec les commerciaux au sommet, toujours d'accord avec le client – met complètement fin à l'expression des auteurs. Cette hétéronomie créée par le marché et non plus par l'État aboutit à ce que j'appelle le *réalisme capitaliste*. On le voit dans l'affiche depuis plusieurs décennies, on est dans du photomontage photoréaliste, on a des assemblages d'éléments photographiques qui produisent une apparence de réalité, et abolissent la distance critique du spectateur ; une réalité glorifiée, fantasmée, illusoire, comme dans le réalisme socialiste : des produits avec un beau soleil, un camembert sur un fond d'herbe, une voiture qui brille avec une jolie jeune femme complètement irréaliste tellement elle a été retouchée sur Photoshop...

Contribution de Mélie Giusano, qui n'avait pas pu être présente lors de l'entretien, pour la revue *Sensibilités*.

Mon travail pour la revue *Sensibilités* a commencé par une envie partagée avec Chloé Pathé des éditions Anamosa²⁴ et avec l'équipe du comité éditorial de la revue, de questionner les codes des publications de sciences humaines dites *classiques*.

24 Voir [URL : <https://anamosa.fr>]. *Anamosa* signifie « tu marches avec moi » dans la langue des Sauks, peuple nord-amérindien.

Sensibilités se devait d'être différente, voilà l'envie commune : un brin impertinente et provocatrice, en raison des choix de sujets et de la façon de les aborder, mais aussi de la place donnée au graphisme.

D'un point de vue purement graphique, l'idée principale était de chambouler quelque peu les habitudes préétablies du lectorat de sciences humaines, dans le but de s'ouvrir à un public plus large et moins habitué aux conventions académiques. C'est, par exemple, ce qu'offre la rubrique « Expérience », qui propose à des chercheurs ou à des auteurs d'écritures non universitaires (artistes, photographes, illustrateurs, écrivains, etc.) d'aborder le thème du numéro à travers un mode narratif différent et de façon très libre.

En ce qui concerne la mise en page des articles, je joue avec les codes des revues universitaires : le placement très hiérarchisé des titres, les notes de bas de page, les exergues ou encore les citations intégrées au texte. Je les détourne, les mets en avant – alors que ces éléments sont habituellement destinés à rester discrets – et génère un décalage. Pour cela j'ai défini quelques principes systématiques : (1) la déconstruction des mots, notamment par la découpe des syllabes dans les titres des articles de la rubrique « Recherche », qui vient perturber une lecture linéaire mais qui peut aussi questionner le sens profond des mots ; (2) la mise en place d'une trame de fond et de certains caractères graphiques qui font écho au monde du fanzine et au graphisme underground des années 1980-1990, ce qui incite le lecteur à se repositionner par rapport au genre de la revue ; (3) l'utilisation littérale de l'expression *sortir des cadres* : je place souvent les titres à gauche, les introductions avant les titres, j'interviens à la main pour entourer le nom de l'auteur ou souligner un élément précis... afin d'aborder le texte d'un autre point de vue ; (4) la couleur : la revue est imprimée en noir plus une couleur différente pour chaque numéro. Cette bichromie, alors qu'elle pourrait demeurer une contrainte, est aussi l'occasion d'une recherche pour réinventer les images et la manière de les regarder, sans pour autant en changer le sens ou l'essence. La bichromie permet également de faire des liens entre le texte et l'image, par exemple en mettant en couleur (et donc en exergue) une partie du texte relative aux images, ou en faisant ressortir un détail important d'une image noir et blanc par la colorisation de celui-ci.

Les décalages graphiques mis en place, bien qu'ils soient pour moi l'occasion d'un amusement sans limite, constituent aussi, me semble-t-il, une autre façon d'entrer dans les articles : par une certaine respiration donnée au texte, par les perspectives depuis lesquelles lire et regarder les mots sur lesquels j'interviens.

Ces traductions graphiques sont autant d'accompagnements à la lecture de certains articles, notamment théoriques, qui pourraient décourager des lecteurs de revues grand public – dont je fais partie.

Concernant ma méthode de travail, je lis généralement les textes dans les grandes lignes (les titres, introductions ou citations en exergue), je laisse mon œil s'accrocher à un ou deux détails importants, et cela me suffit la plupart du temps à libérer l'inspiration et à faire se dérouler le fil de la mise en page.

J'ai pris l'habitude de toujours questionner le sens avant la forme, et de ne rien faire arbitrairement ou par pur esthétisme.

L'idée de *Sensibilités*, et plus généralement des éditions Anamosa, est aussi de permettre une rencontre entre le monde de l'image et celui du texte dans un milieu éditorial peu coutumier d'un graphisme aussi présent et visible. Il me semble que c'est justement cette envie de laisser une place importante au visuel, et au graphiste, qui donne à *Sensibilités* son identité particulière. De ce point de vue le projet me passionne, étant moi aussi à la recherche de l'équilibre entre ces deux mondes, pour qu'ils se soutiennent l'un l'autre et forment un tout cohérent.

Lorsque j'envoie un article mis en page à Chloé [Pathé] et au comité éditorial je suis toujours sur la corde raide. Est-ce que mon interprétation ou mon parti pris ne sera pas trop éloigné de celui de l'auteur? Ne suis-je pas allée trop loin? C'est la question que je me pose pour chacun des articles que j'illustre, et qui me semble fondamentale : rester consciente de mon rôle de graphiste, qui doit avant tout s'effacer au service du texte, tout en gardant sa voix, son espace d'expression. Un espace dont je ne veux négliger ni l'importance ni la portée.



Figure 8 : « À la recherche de la planche à rêve Kanak », ouverture d'article pour le numéro « La société des rêves », *Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales*, n° 5, août 2018, réalisée par Mélie Giusiano.

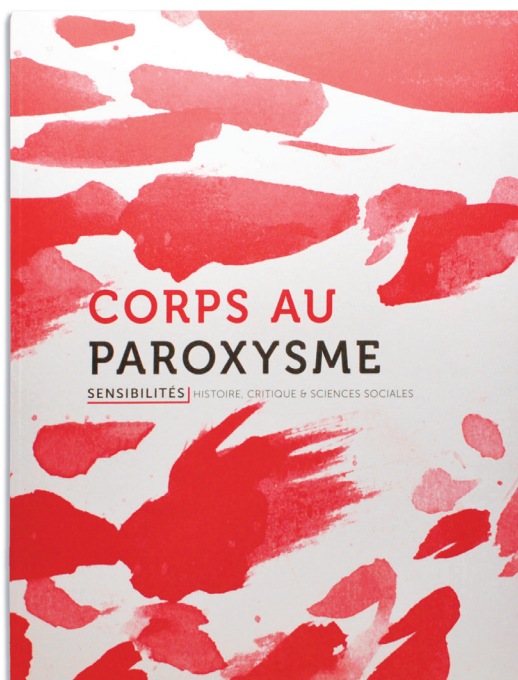
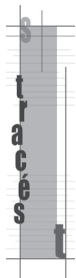


Figure 9 : « Corps au paroxysme », couverture, *Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales*, n° 4, novembre 2017, réalisée par Mélie Giusiano.



Figure 10 : « Les sens de la maison », couverture, *Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales*, n° 3, avril 2017, réalisée par Mérie Giusiano.

Maquette(s)



(Re)faire *Tracés*

SOPHIE PIERRET

FLORENCE JAMET-PINKIEWICZ

Le diplôme des métiers d'art «Typographisme»¹ offre une formation aux métiers de la typographie, qui comprennent aussi bien la création de polices de caractères ou l'apprentissage de la calligraphie que la mise en page et la conception d'identité visuelle à destination de supports papier et numériques. Cette formation que nous encadrons à l'école Estienne, unique en France, repose en partie sur des projets à la fois fictifs et réels. C'est dans cette perspective pédagogique que nous avons noué un partenariat avec la revue *Tracés*, celle-ci nous ayant proposé de penser la refonte de son identité visuelle. Le projet présentait à nos yeux un double intérêt pour les étudiant-e-s : il s'agissait d'offrir à de jeunes designers la possibilité de repenser la forme de la revue, son et ses espaces, tout en prenant en compte son histoire et ses acteurs ; il s'agissait, d'autre part, de se demander comment faire aujourd'hui une revue, qui plus est une revue de recherche en sciences humaines et sociales, car elle doit respecter les normes de présentation d'une édition savante, qu'il n'est pas simple de faire migrer sur des supports numériques, d'autant plus que les outils de publication de contenus (CMS) présentent eux aussi de fortes contraintes éditoriales. Nous avons ainsi rencontré au printemps 2017 deux membres du comité de rédaction qui nous ont présenté la revue et les enjeux d'une refonte graphique.

À l'issue de nos échanges avec les représentants de l'équipe de *Tracés*, nous avons analysé en classe les versions actuelles papier et web. Plusieurs questions se sont ainsi posées : si la revue a fait le choix de conserver une édition papier, comment actualiser sa présentation ? Comment ce nouveau

1 Il est devenu, au sein des nouveaux diplômes des métiers d'art et design qui remplacent les DMA depuis septembre 2018, le « Parcours designer typographe » sous la mention graphisme.

design peut-il préserver une ligne éditoriale à travers des éléments présentés sur différents sites de publications, et ce malgré une lecture fragmentée, voire très fragmentaire, des numéros mis en ligne? Cela nous a conduits à opérer une synthèse de la commande qui nous a été faite et de notre propre compréhension-ressenti de l'identité actuelle de la revue. Nous avons particulièrement relevé que le comité de rédaction était très attaché à préserver l'existence du support papier et qu'il s'emparait de questions actuelles, en conciliant parité hommes-femmes et pluralité disciplinaire au sein de numéros thématiques.

L'identité actuelle de *Tracés* présente peu d'homogénéité du fait des contraintes inhérentes à chacun de ses supports (forme papier, site Internet, blog) : cela concerne les couleurs, la composition graphique et la typographie, qui diffèrent d'un support à l'autre. Tous les projets des étudiant-e-s cherchent à harmoniser visuellement ces supports. Pour cela, certains d'entre eux ont choisi de créer une police de caractères spécifique pour la revue et d'utiliser ou d'accompagner ces créations avec les polices libres de droit, disponibles en ligne.

L'austérité graphique de la revue papier a été le point de départ de nos interrogations : si cette sobriété peut exprimer le sérieux scientifique du contenu, elle nous a paru datée d'un point de vue typographique (évoquant plutôt un manuel de jeu vidéo des années 1980) et peu adaptée aux sciences dites humaines, d'autant que la revue explore des thématiques très actuelles et que son public nous a semblé plutôt jeune. Il nous a donc paru important d'animer graphiquement la couverture, a fortiori sachant que les numéros thématiques offrent sur ce point de nombreuses possibilités.

Les propositions de forme engagent ainsi la question du faire au sein de la revue. Nous avons pour cela imaginé des systèmes graphiques et typographiques simples qui peuvent aisément être déclinés en interne, en mettant à disposition des outils graphiques adaptés et adaptables aux structures et normes de publication existantes (CMS, formats des fontes publiables, formats standards d'impression, etc.), voire utilisables sans la médiation du designer. Pour répondre à la création d'une revue aujourd'hui, les étudiants ont conçu des « outils graphiques contributifs », au service de ceux qui font la revue. Leurs projets vont ainsi du redesign éditorial de la revue à une réflexion d'éditorialisation ouverte².

2 Vitali-Rosati Marcello, 2014, « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? » [en ligne], site Culture numérique, 10 juin, [<http://blog.sens-public.org/marcellovitalirosati/quest-ce-que-leditorialisation/>], consulté le 13 octobre 2018.

Présentation des projets

Les textes et leurs tracés. Projet d'Antoine Saunier

Le titre *Tracés* est interprété par les filets surlignant les mots composés en couverture.

Dans les logiciels de mise en page, il est aisé de faire varier la graisse, la couleur et le style de surlignement en fonction des variations de la typographie et de l'importance des textes. Certaines polices de caractères comprennent également des variantes déjà surlignées, ce qui produit, lettre par lettre, un filet en pointillés. L'utilisation de ce système permet de structurer la couverture en fonction de son contenu textuel, et ainsi d'obtenir une composition différente pour chaque numéro. Une photographie tramée à choisir selon la thématique est disposée dans l'espace restant et complète la première de couverture.

Le même principe de tête est également décliné en investissant un angle du format.

La hiérarchie des informations de couverture donne une place plus importante à la tête et au titre du numéro, afin que ceux-ci soient immédiatement lisibles de loin. En quatrième de couverture, un système similaire ordonne clairement les titres et auteurs des articles par rubrique.

De l'humain dans l'édition scientifique. Projet de Clara Hinoveanu

C'est pour insister sur l'humain en tant que sujet des sciences humaines qu'un lettrage réalisé à la main dessine la tête qui occupe tout le format de la première de couverture. Les informations qui sont à modifier de numéro en numéro se calent sur ce fond, dont les verticales et horizontales sont marquées pour les structurer, tout en laissant entrevoir en arrière-plan les imperfections du geste. La revue papier arbore une couleur jaune très reconnaissable et le hors-série se détache des numéros classiques par son fond blanc.

La revue en ligne et le blog respectent les couleurs de l'édition papier. Sur le blog, le lettrage fait office de motif en fond et l'ambiance visuelle est plus détendue.

Démultiplications. Projet d'Emma Sizun

Tracés est l'espace éditorial d'un dialogue interdisciplinaire fécond. Ces croisements d'idées sont représentés ici d'abord par la profondeur créée par

la superposition de deux niveaux de lecture : la tête, et les informations de contenu.

La typographie de la tête évoque la démultiplication des points de vue et leur lien : plusieurs fûts³ forment un caractère, comme plusieurs points de vue forment la revue. Leur dessin humaniste fait écho à l'écrit et au caractère de tradition des sciences humaines, dans une forme plus moderne. Cette typographie spécialement conçue pour la revue se décline en trois variantes à deux, trois ou quatre fûts, capables de faire évoluer la tête au fil des numéros. Elle est associée au Bluu Next, une typographie aux formes singulières dessinée par Jean-Baptiste Morizot pour Velvetyne Type Foundry. Les hors-séries sont envisagés en négatif.

Échelles et points de vue. Projet de Maëlle Tuféry

Le jeu de lecture mis en place dans cette proposition fait ressortir de loin le nom de la revue. Si l'on s'approche, ce nom devient moins lisible par l'effet des trames ; en revanche apparaissent alors le thème du numéro et le sous-titre *Revue de sciences humaines*. Un code coloré est utilisé pour différencier les numéros et indiquer les hors-séries.

La typographie utilisée est la Merriweaver d'Eben Sorkin aux nombreuses déclinaisons.

Les visuels qui viennent animer l'ensemble évoquent les codes de la société humaine (marquages routiers, feux de signalisation, panneaux). Ces codes renvoient à la civilisation et à son fonctionnement, aux sciences humaines : comment s'organise une société ? Comment l'expliquer ?

Sobriété, continuité. Projet de Manuel Ranson

Le thème du numéro est l'élément principal de la couverture puisqu'il définit le contenu de la revue. Graphiquement, il est donc l'élément principal qui structure la couverture : sa composition détermine le volume qu'occupent l'aplat coloré, l'emplacement de la tête et des éléments qui l'accompagnent.

La tête est composée en Sarina d'Eben Sorkin. Cette police cursive évoque une écriture tracée, régulière, claire et assurée. Le restant du rédactionnel de couverture et de quatrième de couverture est en IBM Plex de Mike Abbink, une linéale aux accents humanistes.

3 On nomme fûts les parties verticales qui composent un caractère romain. Les fûts sont obliques dans le cas des caractères italiques.

Par l'effet d'une grille aérée, d'une structure minimale et de la sobriété de l'ensemble, le graphisme laisse toute sa place au texte, au cœur des sciences humaines, et propose une évolution douce de l'identité de la revue.

La forme des sciences humaines. Projet de Maureen Sauvat

Cette proposition se construit sur un accident, une très légère transformation du *T* de *Tracés*, composé en Lack, une police de caractère choisie pour la grande ouverture de ses contreformes. Incisive et ouverte, cette têtère singulière veut évoquer à la fois la rigueur scientifique et la curiosité pour l'humain. Une couleur forte et vivante permet d'harmoniser les différents supports, papier et numériques, de *Tracés* et d'affirmer encore l'identité. Le texte d'accompagnement est en Montserrat, une fonte qui propose de nombreuses variations en harmonie avec la typographie de la têtère, afin de hiérarchiser de manière efficace les différents niveaux d'information.

Chaque couverture est animée d'une forme en noir et blanc issue d'un cadrage resserré sur une grande composition graphique, abstraite et curieuse, tout à la fois définie, en mouvement et en construction. Tout en préservant l'unité de la couverture, ce principe permet une variété visuelle pour chaque numéro par un simple changement de cadrage sur cette composition.

Flux. Projet de Nicolas Dupuis

Des formes simples, composées de traits qui se croisent, se relient et s'éloignent, à l'image des flux scientifiques dont traite la revue. Les couleurs n'obéissent pas à un parti pris particulier, aucune couleur spécifique n'est accordée au domaine scientifique. La têtère est une création typographique qui recherche à la fois l'impact et l'harmonie avec les éléments graphiques. Pour les mentions, et textes courants, la Fira Sans s'associe au caractère de la têtère. L'esthétique générale reste proche de l'ancien graphisme de la revue, le but recherché étant non pas de révolutionner son graphisme mais de le rendre actuel et moins austère.

Relief. Projet de Pablo Moreno

La têtère en relief surplombe et réunit les points de vue rassemblés et les thèmes abordés par la revue. Le jeu avec la profondeur et les dégradés de couleur veut indiquer un contenu actuel et solide dans le milieu des revues de sciences humaines.

Une typographie fine évoque la rédaction pointue des articles et leur caractère scientifique.

Un monde tracé. Projet de Temenuzhka Lozanova

La têtère à la verticale structure la couverture et permet à l'œil du lecteur de s'acheminer naturellement jusqu'au titre du numéro.

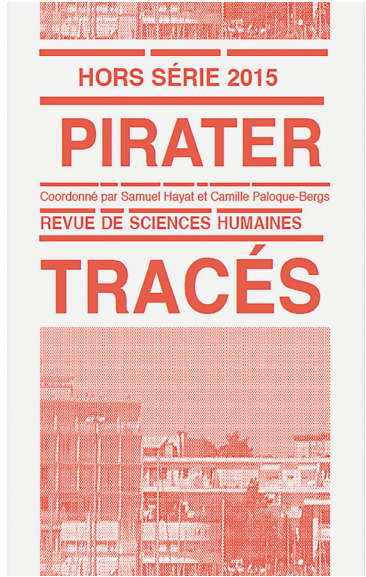
Le domaine très large des sciences humaines est représenté par un visuel abstrait et polysémique, laissant libre cours à l'imagination. L'idée est venue du mot *tracé*, interprété comme un chemin. Selon qu'on regarde le visuel de près ou de loin, il peut évoquer les réseaux des sociétés humaines, à diverses échelles.

Titres dessinés. Projet d'Olivier Querné

La revue *Tracés* se concentre sur une thématique par numéro. Chaque numéro est donc unique, pour cela les thèmes sont mis beaucoup plus en avant que le nom de la revue. Jusqu'à quatre lignes variables permettent d'inscrire ces titres en tête du format.

Le sérieux de la revue qui a gagné sa place de référence dans les sciences humaines est traduit par l'utilisation du noir et blanc et de la typographie Helvetica Neue, très populaire et très simple. Cependant cette police, qui est de ce fait perçue généralement comme neutre et formatée, a été revisitée puisqu'elle est redessinée à la main pour les grands corps de texte, afin de faire percevoir que le sujet des sciences humaines est bien l'humain, dans sa complexité et sa diversité.

Les textes et leurs tracés
Projet d'Antoine Saunier



De l'humain dans l'édition scientifique
Projet de Clara Hinoveanu



Tracés REVUE DE SCIENCES HUMAINES

ARTICLE PRÉCÉDENT

Tracés au Centre Chine Corée Japon - EHES

TRACÉS SUR REVUES.ORG

#14 / 2017 - Traduire et introduire les sciences humaines et sociales

#13 / 2017 - Revue de la revue 2

#12 / 2017 - Explorer les traditions du monde

#11 / 2016 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#10 / 2015 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#9 / 2014 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#8 / 2013 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#7 / 2012 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#6 / 2011 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#5 / 2010 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#4 / 2009 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#3 / 2008 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#2 / 2007 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

#1 / 2006 - L'histoire de l'histoire, l'histoire et l'histoire

ACTUALITÉ/CYCLE MATÉRIEL DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES / HISTOIRE DE LA REVUE FAIT AU SCIENCES HUMAINES

Journée d'étude Tracés « Ce que la revue fait aux sciences humaines et sociales » (Paris, 30 mars 2018)

PAR LA RÉDACTION DE TRACÉS - PUBLIÉ 21/03/2018 - MIS À JOUR 22/03/2018

Lieu: Paris, Centre Pouchet (59-61 rue Pouchet, 75017), grand amphithéâtre

Date: vendredi 30 mars 2018, 9h-18h

À l'occasion d'un nouveau cycle de Tracés, Revue de sciences humaines, le comité de

PLUS

Saisissez votre recherche

CATÉGORIES

Actualités

Appels à contributions

Auteurs de Tracés

Billets

Cycle "A qui servent les sciences humaines."

Cycle "Interdisciplinarité"

Cycle "Traduire et introduire"

Cycle Matériaux des sciences humaines et sociales

Cycles

248

Démultiplications Projet d'Emma Sizun



tracés, revue de sciences humaines

Échelles et points de vue
Projet de Maëlle Tuféry



Sobriété, continuité Projet de Manuel Ranson



tracés



La revue Tracés est publiée avec le soutien de l'école normale supérieure de Lyon, de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS et de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

n°14

Consentir: domination, consentement et déni

Éditorial

Samuel Hayat, Camille Paloque-Berges

Articles

Mathieu Freyheit

Pirates, Stigmates littéraires

Primavera De Filippi, Mélanie Dulong de Rosnay

Le pirate informatique, un explorateur des courants juridiques du réseau

Notes

Vincent Mabilot

La culture pirate et les usages du P2P

Jonathan Bocquet

La culture pirate à l'épreuve de la forme partisane

Traductions

Filippo Ruschi (traduction: Guillaume Calafat)

Les irréguliers: piraterie et Kleinkrieg chez Carl Schmitt

Tristan Mathelet

Piratages: apports et limites d'une infrastructure d'accès à la culture (Introduction à Lawrence Liang)

Lawrence Liang (traduction: Samuel Hayat et Camille Paloque-Berges)

Piratage, créativité et infrastructure: repenser l'accès à la culture

Peter T. Leeson et Christopher J. Coyne (traduction: Marc Lenormand)

Une analyse économique du piratage informatique

Entretien

« Sur Internet, on est tous pirates et ça c'est bien. »

Entretien avec Jean-Marc Manach par Francesca Musiani

tracés

Revue
de
Sciences
Humaines

tracés

Entretiens avec Marcela Iacub
et Christian Ingrao

Traduction de Michel Burawoy

n°14

2008 | 1

La forme des sciences humaines

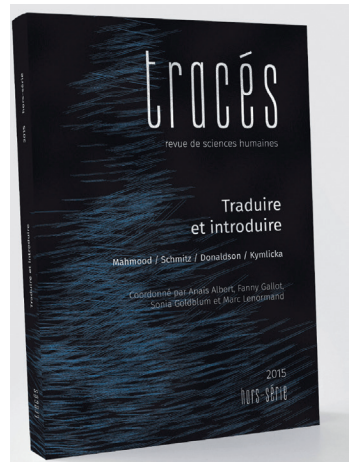
Projet de Maureen Sauvat



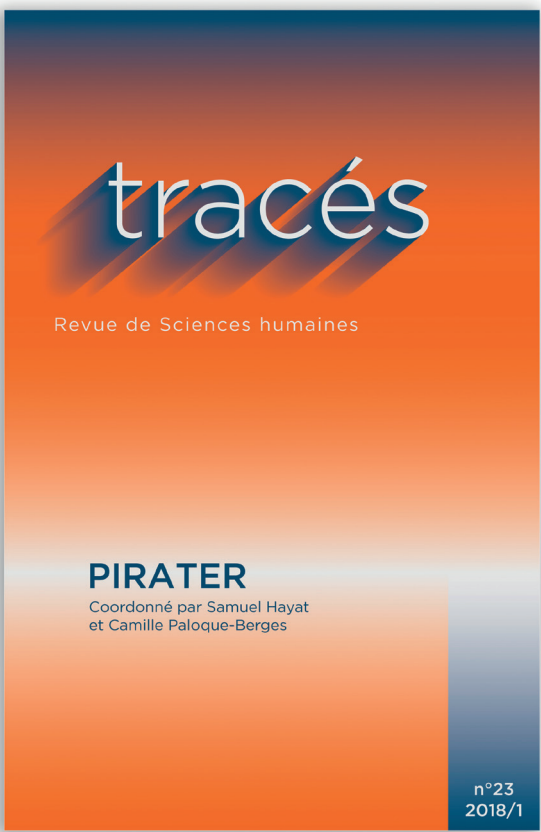
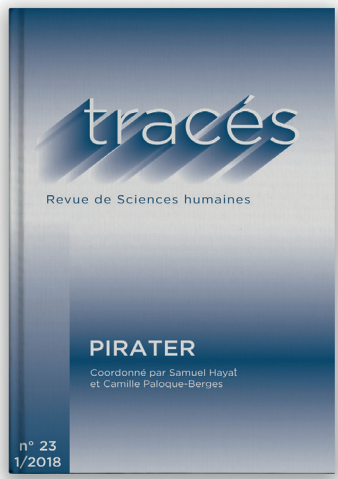
tracés
Revue de Sciences Humaines

Flux

Projet de Nicolas Dupuis



Relief
Projet de Pablo Moreno



Un monde tracé

Projet de Temenuzhka Lozanova



Titres dessinés
Projet d'Olivier Querné

L'expérience minoritaire

TRACÉS
Revue de sciences humaines

Coordonné par Samuel Hayat
et Camille Paloque-Berges

N°30/2016

#1

Avant-Propos

Avant-Propos
Olyver Allard et Christelle Rabier

Jannet Kop Walid

Alice Doubles

Le quotidien d'un trait de crayon. Les pérégrinations savantes de Kon Wajirō dans le Tokyo des années 1920. *Daily life in a brush stroke: Kon Wajirō's scholarly peregrinations through 1920s Tokyo.*

Migrations in Koop Models

Qu'est-ce que la cyberdrologie ? 158

Qu'est-ce que la
Démocratie ?

[/Damien Kunik](#)
New York, NY, USA

Kon Wajirō, au p

Les inventaires du quotidien, pratiques et logiques de collecte. *Inventories. The logics and practices of a felt-based research*

Cheng Yu-Kang

Yu Keping, un politiste en Chine. Yu Keping, a political scientist in China

Yu Keping

Quel type d'innovation faut-il encourager et promouvoir ? Which type of innovation must be fostered and promoted ?

Chunyu Shi

Repenser la séquence démocratique. Analyse quantitative et qualitative des innovations gouvernementales en Chine. *Rethinking the democratic sequence: A quantitative and qualitative analysis of governmental innovations in China*

Eric Florence

Demandes sociales, gouvernance et médiation intellectuelle en Chine postmaoïste.
Social demands, governance and intellectual mediation in post-Mao China

Social demands,
Museum Collections

La science politique et l'innovation gouvernementale. À propos d'un texte de Yu. Kepine. *Political science and government innovation. Discussion about Yu. Kepine*

La revue *Tracés* est publiée avec le soutien de l'École normale supérieure de Lyon, de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS et de la maison des Sciences.

Prix: 15 euros
ISSN : 1763-0061
www.ces-2000.org

<https://journals.openedition.org/traces/>

ENS Career





Résumés

La revue généraliste : une institution fragile. Le cas d'*Esprit*

Alice Béja

Les revues généralistes comme *Esprit* souffrent aujourd'hui de la polarisation du débat public comme de la spécialisation du monde de l'université et de la recherche ; leur ambition d'offrir des analyses approfondies de questions contemporaines semble étouffée par l'abondance de l'offre numérique et par les normes toujours plus contraignantes qui encadrent les productions académiques. Le cas d'*Esprit* est représentatif de cette situation paradoxale : dans une période où la complexité grandissante du monde requiert une perspective qui aille au-delà des slogans, où l'expertise semble souvent inaccessible à un public généraliste, comment assurer la survie de ces lieux de sociabilité intellectuelle et d'interdisciplinarité ?

Mots clés : revues, interdisciplinarité, débat public, *Esprit*, sociologie

Non-specialist magazines like *Esprit* suffer from the polarization of public debate and the specialization of the academic world; their ambition to offer in-depth analyses of contemporary issues seem thwarted by the abundance of resources on the internet as well as by increasingly normativized standards of writing in research. The case of *Esprit* symbolizes this paradoxical situation: in a period when the complexification of the world requires more than catchphrases and when expertise sometimes seems inaccessible to the general public, how can these vectors of interdisciplinarity and vulgarization be made to survive?

Keywords: magazines, interdisciplinarity, public debate, *Esprit*, sociology

La revue : un lieu de contestation ?

Wolf Feuerhahn et Olivier Orain

Il est délicat d'appréhender les revues de sciences humaines et sociales (SHS) comme un bloc homogène. À travers le cas de la *Revue d'histoire des sciences humaines (RHSH)*, fondée en 1999, nous aimerions éclairer les caractéristiques macroscopiques du milieu

de l'édition des SHS. En effet, l'histoire des sciences humaines et sociales est un très petit domaine d'étude, mais pris dans des enjeux beaucoup plus vastes. Les revues des disciplines assises aux effectifs nombreux (la sociologie, la psychologie, l'économie, la géographie, etc.) publient régulièrement des dossiers historiques ou rétrospectifs. Il en résulte une approche nettement disciplinaire et souvent instrumentale de leurs objets – ce qui passe par des modalités diverses, le plus souvent généalogiques, de l'hagiographie à la liquidation symbolique. La *RHSH* défend une approche transversale de l'histoire des sciences de l'homme, sans pour autant négliger les opérations disciplinaires qui ont émaillé leur développement. Refusant d'entériner les canons et les traditions, elle cherche à les resituer dans leur configuration historique en faisant varier les échelles d'analyse et les focales (histoire de l'édition, lieux de savoir, institutions, échanges transnationaux, etc.). Son histoire permet de mettre en évidence à la fois la difficulté et la nécessité qu'il y a à contester l'ordre des disciplines.

Mots clés : sciences humaines et sociales, revues, histoire des sciences humaines, pouvoir, évaluation par les pairs

It can be tricky to view human and social science journals (SHS in French) as a homogeneous whole. Through the case of the *Revue d'histoire des sciences humaines* (*RHSH*), founded in 1999, we would like to shed some light on the macroscopic characteristics of the SHS publishing community. Indeed, the history of human and social sciences is a very small field of study, but its objects partake to much broader issues. Journals focusing on mainstream disciplines with many members (such as sociology, psychology, economics, geography, etc.) regularly publish historical or retrospective dossiers. The consequence of this is that their approach of their objects is clearly disciplinary and often instrumental, which is expressed through a vast array of – often genealogical – tools, from hagiography to the symbolic annihilation of an author or a concept. The *RHSH* advocates for a transversal approach to the history of human sciences, without neglecting the disciplinary evolutions that have marked their development. Refusing to endorse canons and traditions, it seeks to put them back in their historical frame by varying the analytical scales and focal points (history of publishing, places of knowledge, institutions, transnational exchanges, etc.). Its history highlights both the difficulty and the need to challenge the hierarchy between disciplines.

Keywords: human and social sciences, journals, history of human sciences, power, peer review

Revue pratique

Manuel Charpy

Dans un moment de forte normalisation des revues académiques du fait des évaluations et d'une nouvelle économie, nombre de revues comme en réaction cherchent à retrouver des espaces d'expérimentations. *Modes pratiques, revue d'histoire du vêtement et de la mode* n'est qu'un avatar de ce désir. À partir d'un sujet en apparence limité et marginal, elle tente de remobiliser une lecture sociale et politique du monde via les pratiques quotidiennes. Le sujet familier de tous permet de nouer un dialogue avec un plus large public. Effet collatéral : un tel sujet conduit à revisiter la question de l'iconographie et

plus largement, en invitant historiennes et historiens à visiter le présent, à produire des archives actuelles.

Mots clés : vêtement, mode, iconographie, histoire sociale, pratiques sociales

In reaction against the strong standardizing of scholarly journals due to academic rankings and the new economy of publishing, several journals have intended to open for themselves new spaces of experimentation; *Modes pratiques, revue d'histoire du vêtement et de la mode* (*Modes pratiques, Journal of Clothing and Fashion History*) is one expression of this desire. Dealing with a topic seemingly limited and marginal – fashion and clothing – our journal intends to enact a social and political reading of society through everyday practices. The familiar topic of fashion brings about conversation with a larger audience. Collateral effect: such a topic leads to revisiting the issue of iconography and, beyond, invites historians to cast a fresh eye on the present time as well as to create new archives for the future.

Keywords: clothing, fashion, iconography, social history, social practices

Reprendre Nadeau

Dominique Goy-Blanquet

Le journal en ligne *En attendant Nadeau* a été constitué en janvier 2016 par l'ancien comité de rédaction de *La Quinzaine littéraire* qui voulait rester fidèle à l'esprit de Maurice Nadeau et à son mode de lecture du monde par les livres. Ses collaborateurs sont bénévoles comme ils l'étaient par le passé. Le choix de publier en ligne a été dicté d'abord par les maigres ressources financières dont disposait le collectif, mais il s'est révélé très riche d'ouvertures nouvelles, d'outils et d'illustrations qui lui valent aujourd'hui un lectorat en forte croissance. La carte des livres traités dans la revue couvre aujourd'hui une grande partie du globe. Parmi les innovations qu'a entraînées le nouveau format, la fin du cloisonnement entre lettres et sciences humaines, autrefois traitées dans deux comités distincts, des échanges accrus entre disciplines, et un éditorial qui trace les contours et la cohérence de chaque numéro.

Mots clés : critique, littérature, histoire, langue, débat

En attendant Nadeau first appeared on line in January 2016, when the former editorial team of *La Quinzaine littéraire* decided to keep alive the spirit of Maurice Nadeau and his critical reading of today's world through books. As in the past, the contributors write pro bono. The choice of publishing on line was dictated at first by the scarcity of financial means, but it turned out a strong asset, opening new perspectives, new ways of presenting and illustrating articles, which resulted in a fast increasing readership. Among the innovations caused by the shift to the Internet, the end of the separation in two committees dealing respectively with literature and social sciences, richer exchanges between areas of research, and an editorial which stresses the shape and consistency of each issue.

Keywords: criticism, literature, history, idiom, debate

Un parcours éditorial au service des sciences humaines

Marie-Luce Rauzy

L'auteure revient sur un parcours professionnel au service de l'édition des sciences humaines et sociales, depuis l'édition de dictionnaire jusqu'à celle d'une revue scientifique en format papier et numérique. Ce parcours s'inscrit dans un contexte technique et économique en profonde mutation : alors que l'édition scolaire reste florissante, portée par les besoins définis par le ministère de l'Éducation nationale, l'édition universitaire se fragilise dès la fin des années 1990 dans un contexte d'accroissement exponentiel des coûts d'abonnements pratiqués par les éditeurs commerciaux, induisant une réduction progressive des acquisitions institutionnelles. Cela met en cause notamment la publication de petites revues scientifiques. Des initiatives voient alors le jour pour développer l'édition numérique, d'abord de façon non concertée. Le parcours de l'auteure permet de retracer au singulier l'histoire de la transformation des modèles éditoriaux et du rôle qu'y jouent les divers acteurs de la recherche.

Mots clés : édition électronique, parcours professionnel, métiers de l'édition, accès libre, humanités numériques, artisanat

The author returns to a professional career path in the publishing of the humanities and social sciences, from the publication of a dictionary to that of a scientific journal in paper and digital format. This path is part of a profoundly changing technical and economic context: while school publishing remains flourishing, driven by the needs defined by the Ministry of National Education, university publishing became more fragile at the end of the 1990s in a context of exponential growth in subscription costs charged by commercial publishers, leading to a gradual reduction in institutional acquisitions. This involves in particular the publication of small scientific journals. Initiatives were then launched to develop digital publishing, initially in an uncoordinated way. The author's journey allows us to trace in the singular the history of the transformation of editorial models and the role played by the various actors in research.

Keywords: electronic publishing, professional path, publishing trades, open access, digital humanities, craft of editing

Si le roi savait

François Briatte, Isabelle Bruno, Guillaume Carnino, Béatrice Cherrier, Cynthia Colmellere, Denis Colombi, Marine Dhermy-Mairal, Christopher Donohue, Stéphane Dufoix, Volny Fages, Jean Frances, Yann Giraud, Christophe Granger, Olessia Kirtchik, Jérôme Lamy, Sébastien Plutniak, Daniel Poitras, Arnaud Saint-Martin et Oliver Schlaudt

Éditer une revue de sciences humaines et sociales artisanale relève d'un engagement intellectuel et professionnel particulier. Alors que les injonctions à une certaine professionnalisation – bureaucratique, normalisatrice, tue-l'amour de la science – des équipes et comités de rédaction redoublent d'intensité, les membres de *Zikel* se retrouvent dans une pratique éditoriale joyeusement attachée aux normes les plus élémentaires de l'ethos scientifique. Le bricolage sur la forme, les expérimentations de fond et les improvisations

contrôlées, unies à une certaine conception de la recherche et de sa mise en partage, constituent ainsi l'horizon désirable d'une aventure éditoriale sur une ligne de crête – académique et iconoclaste, exigeante et volontiers perturbatrice.

Mots clés : artisanat, ethos scientifique, bricolage, expérimentation, professionnalisation

The artisanal publishing of a journal of the humanities and social sciences is a matter of particular intellectual and professional commitment. While the demands for a certain professionalisation – bureaucratic, normalizing, and disillusioning – of editorial teams and committees are increasing in intensity, the members of *Zilsel* are joyfully attached to the most elementary norms of the scientific ethos in their publishing work. Craft on form, experimentations on the contents and controlled improvisations, combined with a certain conception of research and its dissemination, thus constitute the desirable horizon for an editorial adventure on a crest line – academic and iconoclastic, demanding and gladly disturbing.

Keywords: craft, scientific ethos, bricolage, experimentation, professionalisation

Les revues et les images

Sophie Cras et Constance Moreteau

Cet article synthétise les principales conclusions d'une étude menée en 2017 sur les pratiques éditoriales et la diffusion numérique des revues d'histoire de l'art publiées en France. Il propose l'hypothèse selon laquelle le manque de visibilité dont souffrent souvent ces revues serait à mettre en lien avec une autre invisibilité : celle des images, qui peinent à être reproduites (en particulier en ligne) du fait des droits afférents.

Mots clés : revue scientifique, histoire de l'art, image, numérique, droits des images

This article summarizes the main conclusions of a study conducted in 2017 on the editorial practices and digital distribution of art history journals published in France. It defends the hypothesis that the lack of visibility often suffered by these journals should be linked to another invisibility: that of images, which are difficult to reproduce (especially online) because of related image rights.

Keywords: academic journal, art history, image, digital, image rights

La place paradoxale de la traduction dans les revues françaises en sciences humaines et sociales

Anne Madelain

Lieu par excellence de la diffusion de la recherche en train de se faire, et donc de textes originaux, les revues de sciences humaines et sociales offrent une place paradoxale à l'activité de traduction, en particulier dans les pays de langues de grande circulation ou langues dites centrales comme la France. En effet, alors que la circulation internationale des chercheurs n'a cessé de s'intensifier, que traduire des textes courts pour les faire circuler est a priori une façon simple et efficace d'introduire dans un champ linguistique et géographique des auteurs étrangers, force est de constater que la traduction occupe encore

une place marginale dans les revues et surtout que son apport scientifique potentiel reste peu mis en valeur. C'est ce paradoxe que l'on se propose ici d'exposer, en se demandant s'il n'est pas au cœur des contradictions qui animent la circulation internationale des textes, avec des différences fortes selon les disciplines et les aires géographiques concernées par la publication.

Mots clés : traduire, portails électroniques, revues scientifiques, plurilinguisme, circulation internationale, internationalisation

Human and social sciences journals are prime places for disseminating current research and hence original articles. They also play a paradoxical role as regards translation, particularly in countries with widely used languages or, like France, with so called central languages. The movement of international researchers has certainly continued to increase but, although translating short articles for dissemination is, a priori, a straightforward and effective way to introduce foreign authors into other linguistic and geographical areas, translation still clearly occupies a marginal place in journals and its potential contribution to academia remains particularly undervalued. This paradox will be laid bare here through an examination of whether it is a core contradiction at play in the international dissemination of articles, albeit with major differences depending on the disciplines involved and the geographical areas covered by various publications.

Keywords: translation, digital library, academic journals, plurilinguism, international circulation

Repenser l'héritage critique des revues

Thomas Franck, Caroline Glorie et Alain Loute

Cet article part du constat du rapport ambivalent qu'entretiennent les chercheurs et chercheuses à l'objet revue. Après avoir interrogé la définition des revues comme des outils de savoirs critiques, produits d'un régime singulier d'élaboration, de circulation et d'usage, l'article revient sur les différentes facettes de cette ambivalence. Il analyse une première ambivalence, celle du rapport des revues intellectuelles des années 1930 à 1960 à l'industrie culturelle (*Kulturindustrie*). Ensuite, il interroge la manière dont on se rapporte à cette ambivalence : comment se joue-t-elle pour nous aujourd'hui ? Quel est le sens d'une entreprise archéologique de reconstitution d'un corpus de revue ? Cette ambivalence empêche-t-elle la production de savoirs critiques ? Puisque ces interrogations tournent autour de pratiques à la fois actuelles et inscrites dans une histoire non linéaire, l'article les articule à la notion d'héritage, partant du principe qu'accueillir les ambivalences de l'objet revue oblige à en penser le legs. Enfin, nous proposerons quelques considérations critiques relatives au travail que mène le Groupe de recherches matérialistes (GRM) à la fois sur l'héritage qu'il veut rendre possible – à savoir celui des marxismes hétérodoxes – et sur la forme qu'il emprunte – celle d'une revue active au début du xxi^e siècle.

Mots clés : revue, héritage, industrie culturelle, marxisme hétérodoxe, échanges franco-allemands

This paper starts from the ambivalent relation that links researchers and intellectual journals during the twentieth and the twenty-first centuries. After questioning the defi-

nition of these journals as critical media of knowledge, as specific supports for the elaboration, the circulation and the appropriation of critical theories, we will focus on the meaning of this ambivalence. The first ambivalence analysed is the one that links intellectual journals from the years 30's to 60's that assume a critical perspective and the cultural industry (*Kulturindustrie*). In the continuity of this investigation, we will try to understand how to think today this relation to intellectual journals. Does this apparent ambivalence prevent the production of critical knowledges? Due to the inherent complexity and the contradictory substance of intellectual journals, our perspective gives rise to an interest for the notion of inheritance: how could we inherit, as researchers in Humanities and as journal producers, these fundamental contradictions? We will suggest, as last questioning, some critical commentaries, on the one hand, about the work produced by the Groupe de recherches matérialistes (GRM) in relation with problematic inheritances – the inheritance of intellectual journals and the inheritance of heterodox marxisms –, and, on the other hand, about the form that has to be developed by an intellectual journal today

Keywords: journal, inheritance, cultural industry, Heterodox Marxism, Franco-German exchanges

Accès ouvert et bibliodiversité

François Théron

Les conditions économiques et de production matérielle de la forme revue sont désormais bien connues. Dans un double contexte d'hégémonie des oligopoles éditoriaux scientifiques internationaux et du développement, au début de notre nouveau siècle, des réflexions politiques et des possibilités techniques autour de l'accès ouvert, les revues de sciences sociales ont été invitées à objectiver leurs conditions de production pour justifier, non tant leur existence, que les moyens nécessaires par lesquels les scientifiques entendent défendre leur autonomie, toujours à conquérir, et reprendre des formes de contrôle sur les moyens de diffusion de la science qu'ils produisent.

L'objet de ce texte est donc de revenir brièvement, d'une part, sur l'initiative, en 2013, de deux revues visant à mettre au clair leur fonctionnement matériel, leur économie et, d'autre part, sur le résultat auquel elles étaient parvenues. Depuis, une étude plus globale à l'échelle du périmètre SHS français a été réalisée, confirmant ces résultats. Aujourd'hui, c'est sur le front des APC (article processing charges) que l'enquête est menée. On peut s'attendre à ce que les problèmes identifiés alors soient confirmés. C'est en ce sens, sans doute, qu'il faut comprendre les initiatives récentes, dont l'Appel de Jussieu est le dernier exemple français d'envergure. En effet, cette question de la bibliodiversité est sans doute la manière dont se formule aujourd'hui la nécessité d'un énième (re)nouage entre sciences et revue(s).

Mots clés : accès libre, bibliodiversité, science ouverte, modèle économique, capitalisme de plateforme

The economic and material conditions in which the Journal form is produced are now well known. In a twofold context of hegemony of international scientific publishing oligopolies and of the development, at the beginning of our new century, of political

reflections and technical possibilities around open access, social science journals were invited to objectify their conditions of production to justify the necessary means by which scientists intend to defend their still to be conquered autonomy and to regain some form of control on the means of diffusion of the science which they produce. The purpose of this short text is therefore to briefly refer, on the one hand, to the initiative, in 2013, of two Journals to clarify how they materially worked, their economy, and on the other hand to the result they had reached. Since then, a more global study within the French SHS perimeter has been carried out, confirming these results. Today, it is on the APC (article processing charges) front that the investigation is being conducted. One can expect the identified problems to be confirmed here as well. It is in this sense, in my opinion, that we must understand the recent initiatives, of which the Appel de Jussieu is the most recent major French example. Indeed, this question of bibliodiversity is undoubtedly the way in which the need for an umpteenth (re)connection between sciences and Journal(s) is today being formulated.

Keywords: open access, bibliodiversity, open science, economic model, platform capitalism

Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques

Stéphanie Fonvielle

Nous proposons d'aborder la notion de lieu de pouvoir à l'aune des réécritures successives d'un article scientifique, de sa version initiale soumise à relecture à sa version finale scellée d'un bon à tirer. Durant cette phase, l'article devient objet de négociation, le chercheur perd l'autorité sur son écriture et doit composer avec les relecteurs qui retouchent son texte. À partir de l'analyse des codes graphiques d'une part, et des normes rhétorico-textuelles de l'autre, nous verrons dans quelle mesure ces reprises peuvent révéler les conditions d'acceptabilité de l'écrit, et avec elles, l'existence d'une norme éditoriale qui ne se dit pas complètement.

Mots clés : linguistique de l'écrit, génétique textuelle, interactions verbales, écriture scientifique, pratiques éditoriales

The paper discusses the notion of places of power considering the successive rewriting of the scientific article, from its original version submitted to the publisher to its final stance authorized with its ready for press. During this phase, the article becomes the object of negotiation; the research loses her authority on her writing and must compose with readers who amend her text. Drawing on the deciphering of graphic codes, on the one hand, and rhetoric norms on the other, the paper analyzes to what extent these corrections may reveal the conditions of acceptability of the written text, and with them, the existence of an editorial norm that is not fully explicit.

Keywords: linguistics of writing/linguistic, textual genetics, verbal interactions, scientific writing, publishing practices

Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques.

Olivier Ertzscheid

Ce billet de blog explique pourquoi un chercheur en sciences de l'information et de la communication ne souhaite plus ou presque écrire des articles dans des revues scientifiques. En soulignant les difficultés de l'évaluation par les pairs des articles scientifiques, la relative confidentialité de la diffusion et le coût public de l'édition scientifique, comme les délais de publication, il se fait le chantre des archives ouvertes et de l'accès ouvert, plus à même de remplir la mission de faire connaître au grand public le travail scientifique.

Mots clés : diffusion scientifique, évaluation par les pairs, blog scientifique, édition scientifique, accès ouvert

This blog post explains why a researcher in Information and Communication Sciences no longer wish to publish articles in academic journals. Underlying the shortcomings of academic peer-review, as well as the relative confidentiality of communication and the public cost of academic publishing, the delays for effective publishing, he suggests to have become the champion of open archive and open access, in better capacity to fulfill the mission of publicizing scientific work.

Keywords: academic communication, peer-reviewing, scientific blogging, academic publishing, academic journal, open access

Tracés à l'épreuve de la parité. Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy

Propos recueillis par Anaïs Albert et Christelle Rabier et introduits par Anaïs Albert

À la suite du dossier dans *Tracés* (n° 32, 2017) construit autour de l'article de Natalie Zemon Davis intitulé « Les femmes et le monde des Annales » et de la réponse offerte par le directeur des Annales, *Tracés* invite à une réflexion rétrospective et critique sur le rôle des premières femmes dans le comité de rédaction de la revue. L'entretien est introduit par une mesure, à partir de données sur la période 2007-2018, de la domination masculine sur les numéros, en dépit de la réelle place des études de genre. L'entretien avec les quatre premières femmes entrées au comité de rédaction met en évidence que la parité – imparfaite – a été acquise grâce à l'effort conjoint des femmes et de certains hommes. L'entretien revient sur les motivations de ces femmes à entrer dans la revue, leurs rôles dans le processus éditorial, leurs interactions au sein du comité de rédaction et aborde les choix éditoriaux auxquels elles ont participé.

Mots clés : genre, parité, interdisciplinarité, revue, édition scientifique

In the aftermath of the publishing of *Tracés*'s special issue (n° 32, 2017) contextualizing the translation of Natalie Zemon Davis' paper about "Women and the world of the Annales" and the answer provided by the Annales' editor-in-chief, *Tracés* invites a retrospective and critical analysis on the part played by the women who first belonged to the editorial board of the journal. The interview is introduced by a quantitative discussion,

drawn from the journal data for 2007-2018, of the male domination over the publication, although gender studies were given significant room. The interview given by the first four female scholars to join the editorial board provides evidence that parity – although imperfect – was achieved thanks to the combined efforts of women and a few men. The interview retraces the four women's motivations to take part of the journal's board, their rôles in the editorial process, their interactions within the editorial board, and it addresses the editorial choices which they took part of.

Keywords: women, parity, interdisciplinarity, academic journal, academic publishing

Quand les graphistes produisent du savoir : revues *Vacarme*, *Zilsel* et *Sensibilités*. Entretien avec Mélie Giusiano, Christophe Le Drean, Sébastien Marchal et Antoine Perrot

Propos recueillis par Amina Damerdjil et Natalia La Valle

En sciences humaines et sociales, comme dans les autres, d'ailleurs, le savoir n'est pas uniquement porté par les textes : illustrations, graphisme, typographie et bien d'autres éléments visuels tissent des relations riches, et souvent inattendues, avec l'écrit, jouant un rôle indispensable dans la production de sens. Malgré l'importance de l'apport des artistes et des graphistes à la vie des revues, leurs métiers sont peu connus. *Tracés* donne ici la parole à Antoine Perrot, plasticien intervenant dans *Vacarme*, Christophe Le Drean, graphiste de *Vacarme*, Sébastien Marchal, graphiste de *Zilsel* et Mélie Giusiano, graphiste et directrice artistique de *Sensibilités*. Ces collègues, dont les productions façonnent les identités singulières de ces différentes revues, nous parlent de leurs techniques, matériaux et philosophies de travail, de leur regard sur les publications académiques, de leurs espaces de circulation dans la chaîne éditoriale et des modalités d'échange avec les scientifiques, ainsi que de leurs conditions matérielles de vie et des problèmes que pose une reconnaissance professionnelle encore insuffisante.

Mots clés : sciences humaines et sociales, savoir, graphisme, métiers des arts visuels, conditions de travail

In humanities and social sciences – as much as in other sciences – knowledge does not lie only in texts: figures, design, typography and many other visual dimensions entertain rich, and often inexpected, inteactions with the written word, thus playing a necessary role in the production of meaning. In spite of the importance of artists and graphic designers' contributions to the life of academic journals, their crafts are barely known. *Tracés* gives the floor to Antoine Perrot, visual artist involved in *Vacarme*, Christophe Le Drean, *Vacarme's* graphic designer, Sébastien Marchal, *Zilsel's* graphic designer and Mélie Giusiano, graphic designer and art manager of *Sensibilités*. These colleagues, whose productions fashion the special identities of their journals, discuss their techniques, materials and conceptions of work, their views of scholarly publications, their moves with the editorial processes and their modes of exchange with academic scholars, in addition to their material life conditions and the issues attached to their insufficient occupational recognition.

Keywords: social sciences and humanities, knowledge, design, graphic design crafts, work conditions

(Re)faire *Tracés*

Sophie Pierret et Florence Jamet-Pinkiewicz

L'identité actuelle de *Tracés* présente peu d'homogénéité du fait des contraintes inhérentes à chacun de ses supports (forme papier, site Internet, blog) : cela concerne les couleurs, la composition graphique et la typographie, qui diffèrent d'un support à l'autre. Chacun-e des étudiant-e-s du diplôme des métiers d'art « Typographisme » de l'école Estienne présente ainsi dans ce numéro une proposition d'identité visuelle harmonisée sur les différents supports de la revue. Pour cela, certains d'entre eux ont choisi de créer une police de caractères spécifique pour la revue ou d'accompagner ces créations avec les polices libres de droit, disponibles en ligne, et d'« outils graphiques contributifs », utilisables sans la médiation d'un designer.

Mots clés : identité visuelle, design graphique, éditorialisation, typographie, édition numérique

Tracés' visual identity lacks unity due to the inner constraints of its different medium formats (paper print, website, blog): colours, graphic composition, typographic fonts differ from one medium to another. Every student of the diplôme des métiers d'art "Typographisme" from the Paris Estienne School of Graphic and Industrial Arts made a visual identity proposal, which may be adapted to all editorial media in a unified manner. In order to do so, some of them chose to create of typefont for the journal or to make use in their designs of open access typesets and of "contributive graphic tools", accessible without the mediation of a graphic designer.

Keywords: visual identity, graphic design, editorialization, typography, web publishing

Les auteurs

Anaïs ALBERT	université Paris 7-Diderot, laboratoire ICT (EA 337)
Alice BEJA	maîtresse de conférences en études anglophones, Institut d'études politiques de Lille
François BRIATTE	maître-assistant en science politique, European School of Political and Social Sciences, Lille
Isabelle BRUNO	maître de conférences en science politique à l'uni- versité de Lille, Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, Ceraps
Guillaume CARNINO	maître de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, Costech, université de technologie de Compiègne
Manuel CHARPY	CNRS-Irhis, université de Lille
Béatrice CHERRIER	chargée de recherche en économie, CNRS, Thema, université de Cergy-Pontoise
Cynthia COLMELLERE	maître de conférences en sociologie, CentraleSupélec, Idhes, ENS Paris-Saclay
Denis COLOMBI	chercheur associé, Centre de sociologie des organi- sations
Sophie CRAS	université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Amina DAMERDJI	chercheuse en littérature, université de Lorraine-CEMS (EHESS)
Marine DHERMY-MAIRAL	maître-assistante, université de Genève
Christopher DONOHUE	historien, Institut national de recherche sur le génomique humain, Bethesda, Maryland
Stéphane DUFOIX	professeur de sociologie, université Paris Nanterre, membre du laboratoire Sophiapol
Nicolas DUPUIS	étudiant à l'école Estienne
Olivier ERTZSCHEID	maître de conférence en sciences de l'information et de la communication, université de Nantes

Volny FAGES	maître de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, ENS Paris-Saclay
Wolf FEUERHAHN	CNRS, Centre Alexandre Koyré, UMR 8560
Stéphanie FONVIELLE	Aix-Marseille Université, Centre Norbert Elias UMR 8562
Jean FRANCES	chercheur associé, Groupe de sociologie pragmatique et réflexive
Thomas FRANCK	doctorant à l'université de Liège en sémiotique et rhétorique et en philosophie politique
Yann GIRAUD	maître de conférences en économie, Thema, université de Cergy-Pontoise
Mélie GIUSIANO	graphiste et directrice artistique, artiste de la Maison des artistes, revue <i>Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales</i>
Caroline GLORIE	doctorante à l'université de Liège en information et communication et membre de l'ARC GENACH (Genèse et actualité des humanités critiques, France-Allemagne 1945-1980)
Christophe GRANGER	chercheur associé, Centre d'histoire sociale du xx ^e siècle, Paris 1
Sonia GOLDBLUM	université de Haute-Alsace, Mulhouse
Dominique GOY-BLANQUET	université de Picardie, <i>En attendant Nadeau</i>
Samuel HAYAT	chargé de recherche CNRS en science politique au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (Ceraps)
Clara HINOVEANU	étudiante à l'école Estienne
Florence JAMET-PINKIEWICZ	école Estienne
Olessia KIRTCHIK	directrice de recherche, université nationale de recherche-Haute École d'économie (Moscou)
Yaël KREPLAK	chercheuse associée au CEMS-IMM (EHESS) et au Cerlis (université Paris Descartes)
Jérôme LAMY	chargé de recherche en sociologie, CNRS, Certop, université Toulouse-Jean Jaurès
Natalia LA VALLE	linguiste, sociologue et traductrice SHS, chercheuse associée au laboratoire Printemps-UMR 8085 (CNRS-UVSQ)
Cécile LAVERGNE	université de Lille, laboratoire Savoirs Textes Langage (STL)
Christophe LE DREAN	graphiste, revue <i>Vacarme</i>

Alain LOUTE	maître de conférences au Centre d'éthique médicale, Ethics EA 7446, université catholique de Lille
Temenuzhka LOZANOVA	étudiante à l'école Estienne
Anne MADELAIN	Éditions de l'EHESS et Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen, (CERCEC, UMR 8083, CNRS-EHESS)
Sébastien MARCHAL	graphiste, revue <i>Zitsel</i>
Pablo MORENO	étudiant à l'école Estienne
Constance MORETEAU	fondation A*midex (initiative d'excellence du site Aix-Marseille)
Olivier ORAIN	CNRS, équipe EHGO, UMR 8504 Géographie-cités
Anthony PECQUEUX	sociologue, chargé de recherche CNRS, PoCo-Centre Max Weber (UMR 5283, CNRS)
Antoine PERROT	plasticien, revue <i>Vacarme</i>
Sophie PIERRET	école Estienne
Sébastien PLUTNIAK	membre de l'École française de Rome
Daniel POITRAS	postdoctorant en histoire, université de Toronto
Olivier QUERNE	étudiant à l'école Estienne
Christelle RABIER	maîtresse de conférences en sciences sociales, EHESS-Cermes3 (UMR 8211)
Manuel RANSON	étudiant à l'école Estienne
Marie-Luce RAUZY	éditrice de <i>Techniques & Culture</i> , Centre Norbert Elias, EHESS
Arnaud SAINT-MARTIN	chargé de recherche en sociologie, CNRS, Centre européen de sociologie (CESSP), EHESS, Paris 1
Antoine SAUNIER	étudiant à l'école Estienne
Maureen SAUVAT	étudiante à l'école Estienne
Oliver SCHLAUDT	enseignant-chercheur, département de philosophie, université de Heidelberg
Emma SIZUN	étudiante à l'école Estienne
Lucie TANGY	mairie de Paris
François THERON	éditeur, laboratoire Professions, Institutions, Temporalités (Printemps, UMR 8085), université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
Maëlle TUFERY	étudiante à l'école Estienne



Droit et Société

Revue soutenue par l'Institut des Sciences
Humaines et Sociales du Centre National
de la Recherche Scientifique (France)
ISSN 0769-3362

Administration et abonnement

Lextenso

70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex, France
Tél. : 01.40.93.40.40

Secrétariat de rédaction

Institut des Sciences sociales du Politique, ENS Paris-Saclay
61 av. du Président Wilson F-94235 Cachan cedex
Tél. : 01.47.40.59.63
e-mail : geraldine.doite@ens-paris-saclay.fr

Site Internet : ds.hypotheses.org

La revue est disponible sur Cairn, HeinOnline et Persée.

Au sommaire du numéro 100/2018

After Legal Consciousness Studies : dialogues transatlantiques et transdisciplinaires
coordonné par Jacques Commaille et Stéphanie Lacour

Jacques COMMAILLE, Stéphanie LACOUR : *Les Legal Consciousness Studies comme laboratoire
d'un régime renouvelé de connaissance sur le droit. Présentation du dossier*

Jacques COMMAILLE, Stéphanie LACOUR : *Legal Consciousness Studies as a Laboratory of a Renewed
System of Knowledge About Law. Presentation of the Special Report*

Susan S. SILBEY : *After Legal Consciousness*

Anne WYVEKENS : *Aux origines des Legal Consciousness Studies. Susan Silbey, observatrice et actrice*

Daniela PIANA, Emilia SCHIJMAN, Noé WAGENER : *Où chercher le droit ? Juridicité et méthodes d'enquête
dans les travaux de Susan Silbey*

Jacques COMMAILLE : *Les Legal Consciousness Studies selon Susan Silbey : une dissonance
entre données empiriques et ressources théoriques ?*

Vincent-Arnaud CHAPPE, Jérôme PÉLISSE, Anna EGEA : *Importations, diffusions et inflexions
des Legal Consciousness Studies dans la recherche française*

Susan S. SILBEY : *Studying Legal Consciousness: Building Institutional Theory from Micro Data*

Susan S. SILBEY : *Étudier la « conscience du droit » : construction d'une théorie de l'institution
à partir de micro-données*

Droit et Société en débat

Entretien avec Mao LIN : « *J'essaie d'apporter des réponses sur des questions posées par le droit
auxquelles les approches juridiques ne permettent pas de répondre* »

Entretien avec Iain STEWART : « *Le problème de l'identité du droit rend les juristes perplexes insomniaques* »

Chronique bibliographique

Annales

Histoire, Sciences Sociales

73^e année – n° 1

janvier-mars 2018

Sommaire

Micro-analyse et histoire globale

Romain BERTRAND et Guillaume CALAFAT
La microhistoire globale : affaire(s) à suivre

Sebouh David ASLANIAN
Une vie sur plusieurs continents
Microhistoire globale d'un agent arménien de la Compagnie des Indes orientales
(1666-1688)

Dario G. BARRIERA
Gouverner les campagnes
Analyse micro-sociale et construction institutionnelle
(Rio de la Plata, fin du XVIII^e siècle)

Jessica MARGLIN
La nationalité en procès : droit international privé et monde méditerranéen

Roberto ZAUGG
Le crachoir chinois du roi
Marchandises globales, culture de cour et vodun dans les royaumes de Hueda
et du Dahomey (XVII^e-XIX^e siècle)

Travail et société

Christel FREU
Écrire l'histoire du travail aujourd'hui. Le cas de l'Empire romain

Catherine KIKUCHI
Concurrence et collaboration dans le monde du livre vénitien,
1469-début du XVIII^e siècle

Empires, colonies, connexions

Résumés / Abstracts

Livres reçus

Rédaction

105 boulevard Raspail • 75006 Paris • Tél. : 01 53 10 53 79 • annales@ehess.fr

Abonnement

Cambridge University Press • Customer Service (Journals) • University Printing House •
Shaftesbury Road • Cambridge CB2 8BS • Royaume-Uni
Tél. : +44 1223 32 63 75 (FR) ou +44 1223 32 60 70 (EN) • journals@cambridge.org

Vente au numéro

Prix d'un numéro simple : 20 € • <http://annales.ehess.fr>

Diffusion en librairie : CDE • 17 rue de Tournon • 75006 Paris • France

Distribution : SODIS • 128 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny • 77400 Lagny-sur-Marne • France

Vente sur place et par correspondance : Éditions de l'EHESS • 105 boulevard Raspail • 75006 Paris
Tél. : 33 (0)1 53 10 53 56 • Fax : 33 (0)1 44 07 08 89 • editions-vente@ehess.fr

ENS
ÉDITIONS

2019

REVUES

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarif applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019

Titre de la revue		Abonnement France métropolitaine TTC	Abonnement étranger TTC
	Cahiers d'études hispaniques médiévales (CEHM)* 1 N°/an	25 €	28 €
	Histoire de l'éducation* 2 N°/an	36 €	42 €
	Mots. Les langages du politique* 3 N°/an	60 €	69 €
	Recherches en didactique des sciences et des technologies (RDST) 2 N°/an	50 €	56 €
	Recherche et formation* 3 N°/an	51 €	60 €
	Repères 2 N°/an	44 €	50 €
	Revue française de pédagogie* 4 N°/an	72 €	84 €
	Tracés 2 N°/an et 1 hors-série	45 €	51 €

* Pour tout abonnement souscrit à ces revues depuis le portail Cairn (www.cairn.info), les versions électroniques des numéros compris dans votre abonnement sont immédiatement accessibles sur le portail Cairn dès leur mise en ligne. Cette offre d'abonnement est exclusivement réservée aux particuliers.



ENS
ENS DE LYON

Abonnements

@ revues.abonnement@ens-lyon.fr

☎ +33 (0)4 26 73 11 94

du lundi au vendredi
sauf le mercredi de 9 h à 16 h30

www.ens-lyon.fr/editions/catalogue/revues

Vente au numéro

Nous contacter :

@ editions@ens-lyon.fr

☎ +33 (0)4 26 73 12 03/12 70

☎ +33 (0)4 26 73 12 68



BULLETIN D'ABONNEMENT 2019

Nom ou établissement

Numéro d'abonné (le cas échéant) ABO

Numéro TVA intracommunautaire (le cas échéant)

Adresse

Code postal Localité

Téléphone e-Mail

Revue	Nombre d'abonnements	PU	Total
TOTAL			

Date Signature ou cachet

Bulletin à remplir et à retourner à

ENS de Lyon • ENS ÉDITIONS

15, parvis René Descartes • Bâtiment Buisson

BP 7000 • F-69342 LYON CEDEX 07

Pour les institutions, tout bulletin d'abonnement doit impérativement être accompagné d'un bon de commande. La mention du numéro de TVA intracommunautaire est obligatoire. Dès réception une facture est transmise à l'abonné(e).

Pour les particuliers, tout bulletin d'abonnement doit être accompagné d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'ENS de Lyon. Dès réception, une facture acquittée est adressée à l'abonné(e).

En cas de renouvellement, merci de faire figurer sur ce bulletin votre numéro d'abonné (ABO...).

Tracés est une revue de recherche en sciences humaines et sociales, publiant deux numéros thématiques par an et des hors-série. Ces numéros rendent compte d'un débat ancien qui a pris un tour nouveau en raison de l'actualité éditoriale ou politique, soumettent à une interrogation croisée une notion que les multiples traditions intellectuelles et disciplinaires abordent habituellement en ordre dispersé, ou explorent un champ de réflexion émergent.

Tracés ne se veut ni confinée ni contrainte en termes d'objets, de positions épistémologiques, ou d'axes de recherche, mais revendique au contraire un véritable pluralisme, dont témoigne la variété des thèmes et des approches publiés. Le comité de rédaction de la revue, composé de jeunes chercheurs issus de diverses disciplines poursuit un projet interdisciplinaire fort, qui se traduit notamment dans le choix des articles, notes, traductions et entretiens composant chacun des numéros. Les textes répondent à un appel à contribution et sont sélectionnés de manière anonyme suite aux avis d'un comité de lecture composé de spécialistes extérieurs au comité de rédaction.

En soumettant aux auteurs de larges questions concernant de multiples champs de recherche, nous attendons d'eux qu'ils décloisonnent leurs domaines respectifs de spécialité, et s'affranchissent des frontières institutionnelles qui les séparent. Nous les invitons donc à mobiliser des outils d'analyse et des références qui ne soient pas seulement issus de leur propre discipline. Nous souhaitons aussi qu'ils élaborent une réflexion accessible aux chercheurs d'autres obédiences disciplinaires.

L'éditorial, signé par les coordinateurs du numéro, reste le lieu interdisciplinaire par excellence de la revue puisque s'élaborent en son sein les confrontations, les rapprochements, et les comparaisons entre les contributions qui composent chaque numéro. Il propose au lecteur des lignes problématiques transversales, formule des hypothèses sur de possibles convergences disciplinaires, et s'interroge sur d'éventuelles importations d'outils et de méthodes.

Les articles publiés dans chaque numéro relèvent de la réflexion théorique et/ou de l'enquête empirique, permettant ainsi à *Tracés* de présenter des recherches récentes et inédites dans de multiples disciplines. Régulièrement, nos numéros comprennent également des notes qui peuvent porter sur une parution récente, sur une controverse scientifique, en offrant sur celle-ci un point de vue critique, ou sur des travaux peu connus en France, dans le but d'inviter à leur lecture.

Les traductions relèvent de ce même objectif, essentiel à nos yeux, de diffusion de textes majeurs mais inédits en français. Enfin, les entretiens font généralement intervenir des universitaires, spécialistes du thème traité, mais aussi des praticiens ou des artistes. Cette diversité de formats reflète l'intention qui est la nôtre d'ouvrir la revue à plusieurs publics.

Achévé d'imprimer par Jouve
Numéro d'impression
Dépôt légal : avril 2019
Imprimé en France

